

L'économie belge en 2002

Rapport
annuel

L'économie belge



Service public fédéral Economie,
P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be

L'économie
belge en
2002

Rapport annuel
du Service public fédéral Economie,
P.M.E., Classes moyennes et Energie

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Square de Meeûs, 23
B - 1000 BRUXELLES
tél. (02) 506 51 11
fax (02) 514 24 72

Pour les appels en provenance de l'étranger :
tél. +32 2 506 51 11
fax + 32 2 514 24 72

Editeur responsable : Hans D'HONDT
Administration de la Statistique et de l'Information économique
Rue de Louvain, 44
1000 BRUXELLES

Dépôt légal : D/2003/2295/86

Rédaction clôturée le 07/07/2003

908-03

Table des matières

Abréviations et glossaire	5
Avant-propos	7
1 ^{ère} partie : Evolution économique à court terme en 2002	9
I L'environnement économique extérieur à la Belgique	11
I.1 Contexte général	11
I.2 Les Etats-Unis	11
I.3 La Zone euro	17
II L'évolution économique en Belgique	27
II.1 Principales catégories de dépenses	27
II.1.1 Evolution du PIB	27
II.1.2 Evolution des principales catégories de dépenses	29
II.1.3 Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB	34
II.1.4 Poids relatif des principales catégories de dépenses	36
II.2 Principales branches d'activité	37
II.2.1 Evolution des principales branches d'activité	37
II.2.2 Contributions des principales branches d'activité à la croissance du PIB	39
II.2.3 Poids relatif des principales branches d'activité	39
II.3 Répartition des principales catégories de revenus	40
II.3.1 Evolution des principales catégories de revenus	40
II.3.2 Poids relatif des principales catégories de revenus	41
II.4 Indicateurs de conjoncture	42
II.4.1 Chiffre d'affaires selon les déclarations à la TVA	42
II.4.2 Production industrielle	43
II.4.3 Investissements selon les déclarations à la TVA	46
II.5 Commerce extérieur	49
II.6 Prix à la consommation	55
II.7 Marché du travail	59

2 ^{ème} partie : Evaluation macro-économique structurelle	65
III Aspects structurels	67
III.1 Le produit intérieur brut par habitant, indicateur de la richesse collective	67
III.2 Le produit intérieur brut par emploi, mesure de la productivité globale	68
III.3 Le taux d'emploi	68
III.4 La productivité	71
III.5 La productivité multifactorielle	73
III.6 Aspects sectoriels des productivités	75
III.7 Compétitivité globale	78
III.8 Compétitivité sectorielle	79
III.9 Structures de la production	80
III.10 Le stock de capital	85
III.11 Les échanges extérieurs de biens	87
III.12 Les comptes des agents	90
III.12.1 Les sociétés	91
III.12.2 Les administrations publiques	92
III.12.3 Les ménages et la consommation privée	93
III.12.4 Le reste du monde	99
III.13 Les indicateurs structurels européens	100
III.13.1 Indicateurs d'environnement économique général	102
III.13.2 Emploi	106
III.13.3 Innovation et Recherche	108
III.13.4 Réforme économique	114
III.13.5 Cohésion sociale	122
III.13.6 Environnement	124

Abréviations et glossaire

AMECO :	Annual Macro Economic Data Base (DG ECFIN, CE)
BEA :	Bureau of Economic Analysis (Etats-Unis)
BLS :	Bureau of Labour Statistics (Etats-Unis)
BNB:	Banque Nationale de Belgique
CE :	Commission européenne
CSE :	Conseil Supérieur de l'emploi (Belgique)
cvsec :	corrigé des variations saisonnières et des effets calendaires
EUROSTAT :	Office Statistique des Communautés européennes
Fed :	Federal Reserve (Etats-Unis)
FEDERGON :	Fédération des partenaires de l'emploi (Belgique)
FMI :	Fonds Monétaire International
glissement annuel :	variation en pour cent d'une période sur la période correspondante un an auparavant
glissement trimestriel :	variation en pour cent d'un trimestre à l'autre
ICN :	Institut des Comptes Nationaux (Belgique)
IDE :	Investissements directs étrangers
INS :	Institut National de Statistique (Belgique)
IWH :	Institut für Wirtschaftsforschung, Hamburg
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONEM :	Office National de l'Emploi (Belgique)
PIB :	Produit intérieur brut
SEC 1995 :	Système européen des comptes (1995)
SNA :	System of National Accounts
SPF :	Service public fédéral
TIC :	Technologie de l'information et des communications
UE :	Union européenne
UEBL :	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise

Avant-propos

Ce rapport est le troisième depuis la reprise de cette publication du SPF Economie, Classes moyennes et Energie.

Comme dans les précédents, l'analyse de l'économie belge se décline en deux approches distinctes. La première partie du rapport décrit l'évolution économique à court terme. À la différence de la publication de l'année passée, la conjoncture en Belgique a fait l'objet d'une attention particulière. La seconde partie veut faire ressortir certaines caractéristiques structurelles de l'économie belge. Elle s'achève par un passage en revue des «indicateurs structurels européens» dont l'utilisation s'accroît comme «tableau de bord (scoreboard)» évaluant les progrès accomplis en matières économique, sociale et environnementale.

À la différence d'autres rapports sur l'économie belge, publiés plus tôt dans l'année, le rapport du SPF Economie, Classes moyennes et Energie se fonde sur des données pour l'année 2002 davantage assurées, encore qu'au moment de sa rédaction, les comptes nationaux détaillés 2002 n'étaient pas disponibles.

Enfin, il n'est pas inopportun de rappeler que le public ciblé par ce rapport est des plus large. On y cherchera donc en vain une approche «technicienne». L'intention des auteurs de «l'économie belge en 2002» est avant tout de présenter et d'expliquer l'économie belge au plus grand nombre de lecteurs potentiels.

Au terme de l'épuisement du cycle conjoncturel qui avait caractérisé 2001, l'année 2002 devait être le moment de la reprise, le départ d'un nouveau cycle. Et de fait, c'est ce qui se produisit au cours des deux premiers trimestres. En particulier, d'importance vitale pour un pays aussi largement ouvert qu'est l'économie belge, les exportations amorcèrent un redressement au deuxième trimestre de sorte que la croissance semblait relancée.

Malheureusement, les incertitudes liées à l'insécurité internationale eurent raison de ce redressement. A la confiance renaissante succéda le doute attentiste. Les échanges internationaux s'essoufflèrent.

Heureusement pour l'économie belge, la demande intérieure montrait quelques résistances et parvenait à empêcher la descente en récession. Ainsi, le PIB de 2002 a-t-il affiché en définitive une croissance de 0,7 % analogue à celle de 2001 (0,8 %).

Du point de vue structurel, alors que la majorité des activités productives demeure caractérisée par des niveaux de productivité élevés, et par une compétitivité en terme de coût de peu supérieure à la moyenne européenne, le talon d'Achille de l'économie belge demeure la faiblesse du taux d'emploi pour les travailleurs d'âge mûr.

D'autre part, si la comparaison des performances économiques de la Belgique avec les autres pays européens au moyen des indicateurs structurels européens, repris en dernière partie de ce rapport, laisse apparaître généralement un léger avantage de positionnement de notre pays par rapport à la moyenne européenne, on relèvera la persistance, en dépit de la libéralisation partielle du marché énergétique, de coûts d'utilisation de l'électricité élevés pour les ménages et les entreprises, dont en particulier les petites et moyennes d'entre-elles.

En conclusion, l'économie belge est, au vu du PIB par habitant, l'une des plus riches du monde occidental. Néanmoins, rien n'est jamais définitivement acquis. Si la maîtrise des conjonctures économiques échappe en grande partie aux décideurs nationaux et se situe désormais au niveau européen, la réalisation de conditions socio-économiques favorables au développement d'activités créatrices d'emplois et donc de bien-être aujourd'hui et surtout pour demain est, par contre, encore largement du ressort des acteurs internes. A nous d'en saisir les opportunités.

Lambert Verjus



Président du Comité de Direction
du SPF Economie, P.M.E.,
Classes moyennes et Energie.

1^{ère} partie

Evolution économique à court terme en 2002

I L'environnement économique extérieur à la Belgique

I.1 Contexte général

L'année 2002 restera marquée par le choc consécutif aux attentats du 11 septembre 2001 à New York, choc qui a provoqué un malaise et miné la confiance des opérateurs économiques. Certes un sursaut s'était fait jour du côté des échanges internationaux au cours de la première moitié de l'année, mais par la suite la dégradation de l'environnement géopolitique international, et l'incertitude qu'elle engendrait, affectait négativement les comportements des acteurs économiques. La confiance n'était guère non plus confortée par les scandales financiers affectant quelques grandes entreprises de dimension internationale et le doute par là jeté sur l'exactitude des comptes des entreprises en général. Aussi, la déprime du climat boursier n'était pas de nature à être surmontée et à encourager l'investissement généralement à la source du redressement des conjonctures économiques. Le dernier trimestre de l'année fut marqué par une résurgence des prix pétroliers, l'arrêt de la production pétrolière au Venezuela s'ajoutant aux incertitudes irakiennes.

Dès lors, le commerce international n'aurait crû en 2002 que de 2,6% après un recul de 0,5% en 2001, loin des 13,1% observés en 2000.

Les investissements directs étrangers¹ ont enregistré en 2002 un sérieux coup de froid. Pour l'ensemble de l'OCDE, le montant des investissements entrant est passé de 614,5 milliards USD en 2001 à 490,6 milliards USD en 2002, soit une diminution de 20 %. En 2000, le montant des investissements étrangers entrant dans la zone OCDE avait atteint un record de 1272,6 milliards USD. Par ailleurs, les investissements sortant des pays de l'OCDE ont fléchi à 606,4 milliards USD en 2002 contre 690,4 milliards USD en 2001 et surtout 1276,5 milliards USD en 2000.

L'augmentation du PIB mondial² devrait avoir été de 3 % en parité de pouvoir d'achat après 2,3 % en 2001 et 3,8 % en 2000. Les économies avancées, auraient crû, selon le Fonds monétaire international, de 1,8 % après 0,9 % en 2001. Pour l'Union européenne, la croissance du PIB des quinze membres devrait avoir été de 1,1 % en 2002 faisant suite à 1,6 % en 2001 tandis que dans la zone euro le PIB aurait augmenté de 0,9 % après 1,5 % en 2001. La progression du PIB américain serait montée à 2,4 % contre 0,3 % en 2001. Enfin, le Japon ne devait avoir connu qu'une augmentation aussi modeste en 2002 (+0,3 %) qu'un an auparavant (+0,4 %). Seuls les nouveaux pays industrialisés d'Asie ont enregistré une croissance plus soutenue de 4,6 % par rapport au 0,8 % de 2001.

Dans les pays en développement, l'activité s'est toutefois également davantage accrue avec une augmentation de 4,6 % de leur PIB en regard des 3,9 % de 2001, tandis que les pays d'Europe centrale et de l'Est marquaient un plafonnement de leur croissance à 2,9 % en 2002 (3 % en 2001).

En 2002, l'euro a entrepris sa remontée vis-à-vis du dollar américain. Alors qu'en février 2002 il atteignait sa valeur la plus faible, soit 0,870 dollar pour un euro, en décembre 2002, la monnaie européenne était repassée au-dessus de la parité avec le dollar à 1,018 dollar pour un euro en moyenne au cours de ce mois. Par rapport à février 2002, l'appréciation de l'euro s'est montée à 17 %.

I.2 Les Etats-Unis

Après un ralentissement sensible tout au long de l'année 2001, qui a plongé les Etats-Unis en récession, l'activité économique s'est redressée quelque peu durant l'année 2002. Les nombreux déséquilibres apparus avec l'éclatement de la bulle techno-

¹ OCDE, «Trends and Recent Developments in Foreign Direct Investment», juin 2003.

² FMI «World Economic Outlook», avril 2003.

logique ont continué de peser sur la croissance américaine. Ainsi, les ménages, principaux agents de soutien à la croissance, se sont fortement endettés, la rentabilité des entreprises a été faible, le chômage était en hausse et un double déficit est apparu (extérieur et budgétaire, avec un creusement croissant pour ce dernier). A cela s'ajoute l'attentisme résultant du climat d'incertitudes lié aux diverses menaces terroristes et à l'imminence d'un conflit en Irak. Autant d'éléments qui ont pesé et continuent, pour certains, de peser sur la reprise économique américaine. De sorte que la croissance de 2002 a été inférieure à la croissance moyenne enregistrée au cours de la précédente décennie.

Le redressement amorcé au dernier trimestre de l'année 2001 s'est poursuivi tout au long de l'an-

née dernière, avec toutefois une légère décélération au dernier trimestre 2002, faisant passer la croissance de l'activité économique américaine de 0,3 % en 2001 à 2,4 % en 2002. Pour la deuxième année consécutive, la croissance du PIB américain a été inférieure à son potentiel, estimé à 3,5 %.

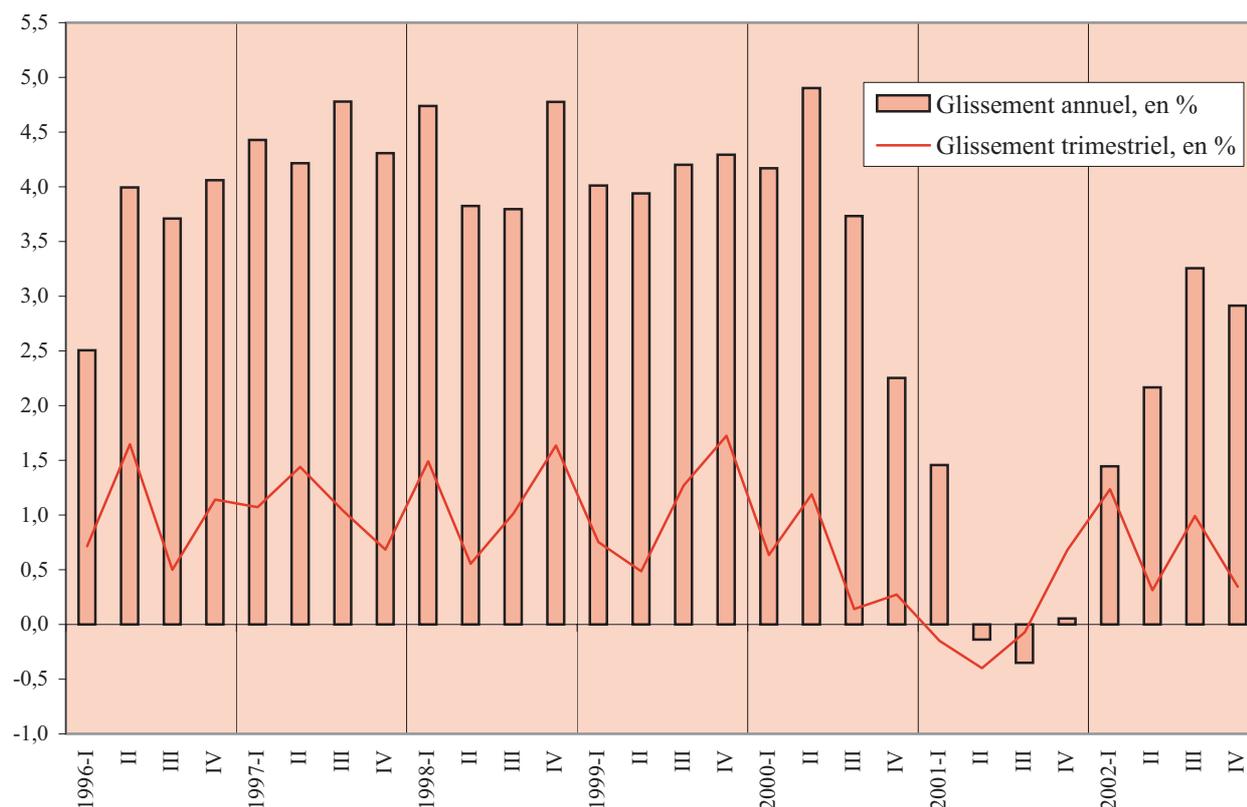
L'amélioration de l'activité économique s'observe principalement en glissement annuel et dans une moindre mesure en glissement trimestriel, malgré un profil plus erratique pour ce dernier. En effet, bien que positive, la croissance du PIB à un trimestre d'écart montre un profil en dents de scie, voyant se succéder des trimestres en accélération et en décélération. Ainsi, le PIB a connu deux rebonds avec 1,2 % et 1 % de croissance respectivement aux premier et troisième trimestres 2002 par rapport aux

Tableau 1. Evolution des principales composantes du PIB à prix constants

variation en % par rapport à la période précédente	01	02	2001				2002			
			I 01	II 01	III 01	IV 01	I 02	II 02	III 02	IV 02
Consommation privée	2,5	3,1	0,6	0,3	0,4	1,5	0,8	0,4	1,0	0,4
Dépenses et investissements publics	3,7	4,4	1,4	1,4	-0,3	2,5	1,4	0,4	0,7	1,1
Formation brute de capital fixe du secteur privé (hors stocks)	-3,8	-3,1	-0,5	-2,9	-1,1	-2,3	-0,1	-0,2	-0,1	1,1
Demande intérieure (hors stocks) (1)	1,6	2,4	0,5	0,0	0,0	1,1	0,8	0,3	0,8	0,7
Variation de stocks (1)	-1,4	0,7	-0,9	-0,3	0,0	-0,4	0,8	0,4	0,1	0,1
Exportations nettes (1)	-0,2	-0,8	0,2	-0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,4	0,0	-0,5
Exportations	-5,4	-1,6	-1,6	-3,3	-4,6	-2,5	0,9	3,4	1,1	-1,5
Importations	-2,9	3,7	-2,0	-1,7	-3,1	-1,3	2,1	5,1	0,8	1,8
PIB	0,3	2,4	-0,2	-0,4	-0,1	0,7	1,2	0,3	1,0	0,3
variation en % à un an d'écart	01	02	2001				2002			
			I 01	II 01	III 01	IV 01	I 02	II 02	III 02	IV 02
Consommation privée	2,5	3,1	2,8	2,4	1,8	2,8	3,0	3,1	3,8	2,7
Dépenses et investissements publics	3,7	4,4	3,0	3,3	3,2	5,1	5,1	4,0	5,0	3,6
Formation brute de capital fixe du secteur privé (hors stocks)	-3,8	-3,1	0,5	-4,0	-5,1	-6,7	-6,3	-3,7	-2,7	0,6
Demande intérieure (hors stocks) (1)	1,6	2,4	2,5	1,5	0,9	1,6	1,8	2,2	3,0	2,6
Variation de stocks (1)	-1,4	0,7	-0,8	-1,6	-1,4	-1,7	0,0	0,7	0,9	1,3
Exportations nettes (1)	-0,2	-0,8	-0,4	-0,2	-0,1	-0,1	-0,5	-0,8	-0,8	-1,2
Exportations	-5,4	-1,6	3,7	-3,1	-10,1	-11,4	-9,3	-3,0	2,8	3,9
Importations	-2,9	3,7	5,2	-1,0	-7,1	-8,0	-4,1	2,6	6,7	10,1
PIB	0,3	2,4	1,5	-0,1	-0,4	0,1	1,4	2,2	3,3	2,9

(1) contribution à la croissance du PIB.

Source : BEA et calculs SPF Economie.

Graphique 1. Evolution du PIB

Source : BEA et calculs SPF Economie.

trimestres précédents, entrecoupés de hausses plus modestes de 0,3 % aux deuxième et quatrième trimestres 2002 (en glissement trimestriel).

A un an d'écart, la croissance économique est passée de 1,4 % de hausse au premier trimestre 2002 à 3,3 % au troisième trimestre avant de décélérer quelque peu au quatrième trimestre avec 2,9 % d'augmentation.

Eu égard au tassement de l'activité économique au dernier trimestre 2002, conséquence des incertitudes géopolitiques grandissantes avec leurs répercussions possibles, à la volatilité des prix du pétrole, à la fin des aides accordées à l'achat de voiture, etc., l'acquis de croissance³ du dernier trimestre 2002, bien que positif, s'est avéré moins significatif qu'attendu, de l'ordre de 0,8 %.

La demande intérieure a été à l'origine de la reprise. Elle est restée le principal moteur de la crois-

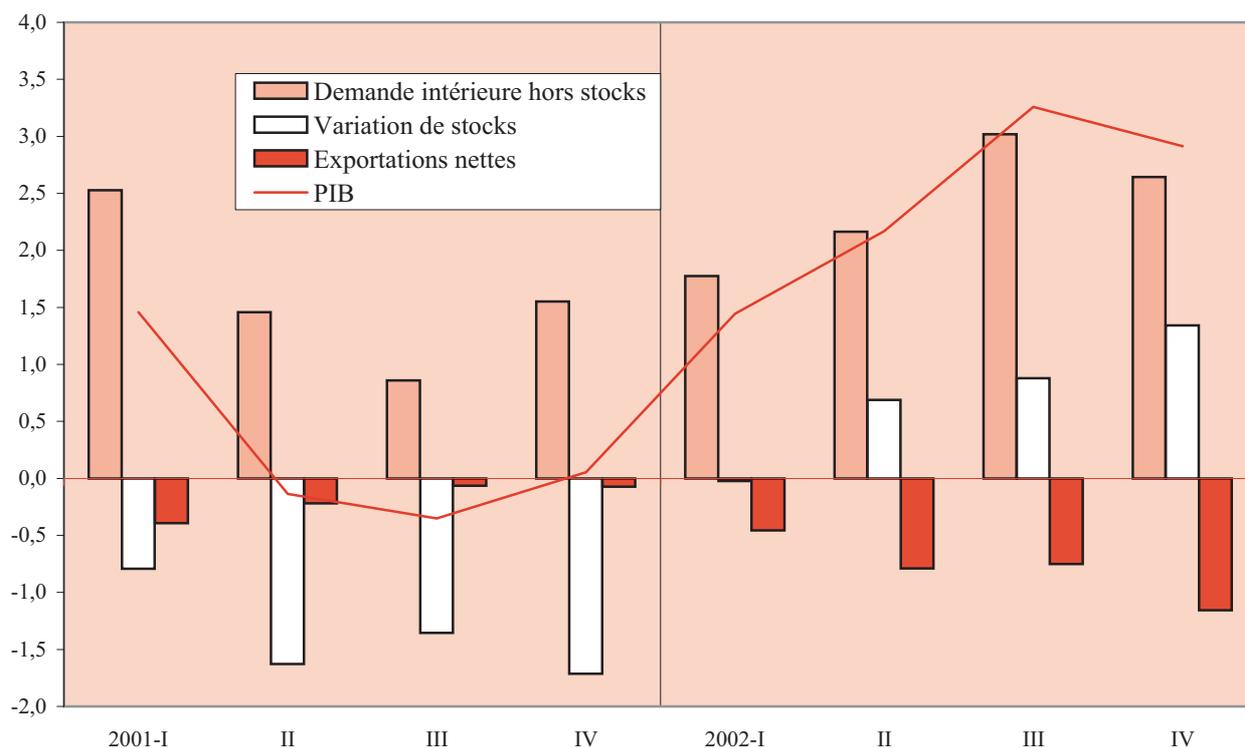
sance avec une contribution à la croissance du PIB de l'ordre de 2,4 points de pourcentage (hors stocks) en 2002 tandis que les échanges extérieurs ont contribué négativement pour 0,8 point de pourcentage. Signe d'une demande externe toujours amorphe et d'importations toujours dynamiques, la contribution des exportations nettes est devenue de plus en plus négative. Par ailleurs, après le déstockage massif opéré en 2001, la reconstitution des stocks a, à nouveau, contribué positivement à la croissance du PIB en 2002 (0,7 point de pour-cent).

Parmi les composantes de la **demande intérieure**, la consommation des ménages a été le principal facteur de soutien à l'activité économique. Elle a crû de 3,1 % sur l'ensemble de l'année 2002 tandis que les investissements ont diminué de 3,1 % sur la même période, principalement suite au recul des investissements des entreprises (-5,7 %), les investissements en logements ayant augmenté de 3,9 %.

³ C'est-à-dire le taux de croissance que l'on aurait pour 2003 si l'activité se maintenait durant cette année au même niveau que celui enregistré au dernier trimestre 2002.

Graphique 2. Contributions à la croissance annuelle du PIB

(en point de pourcentage, t/t-4)



Source : BEA et calculs SPF Economie.

Les *investissements* ont souffert du ralentissement économique mondial mais également de la suraccumulation opérée notamment lors du boom des technologies de l'information et des communications (TIC). Ainsi, le taux d'utilisation des capacités de production est passé de 77,3 % en 2001 à 75,6 % en 2002, soit largement en dessous des 82 % enregistrés au cours de la précédente décennie. D'autres facteurs ont également pesé sur les investissements industriels, à savoir, la perte de confiance des entrepreneurs eu égard à l'instabilité géopolitique, au renchérissement des prix pétroliers, aux faibles débouchés et marges bénéficiaires des entreprises, etc...

Alors que les investissements en bâtiments industriels ont continué de peser négativement sur la croissance, les investissements en équipement et software ont connu une évolution positive au second semestre, l'accent ayant été mis sur les investissements de productivité.

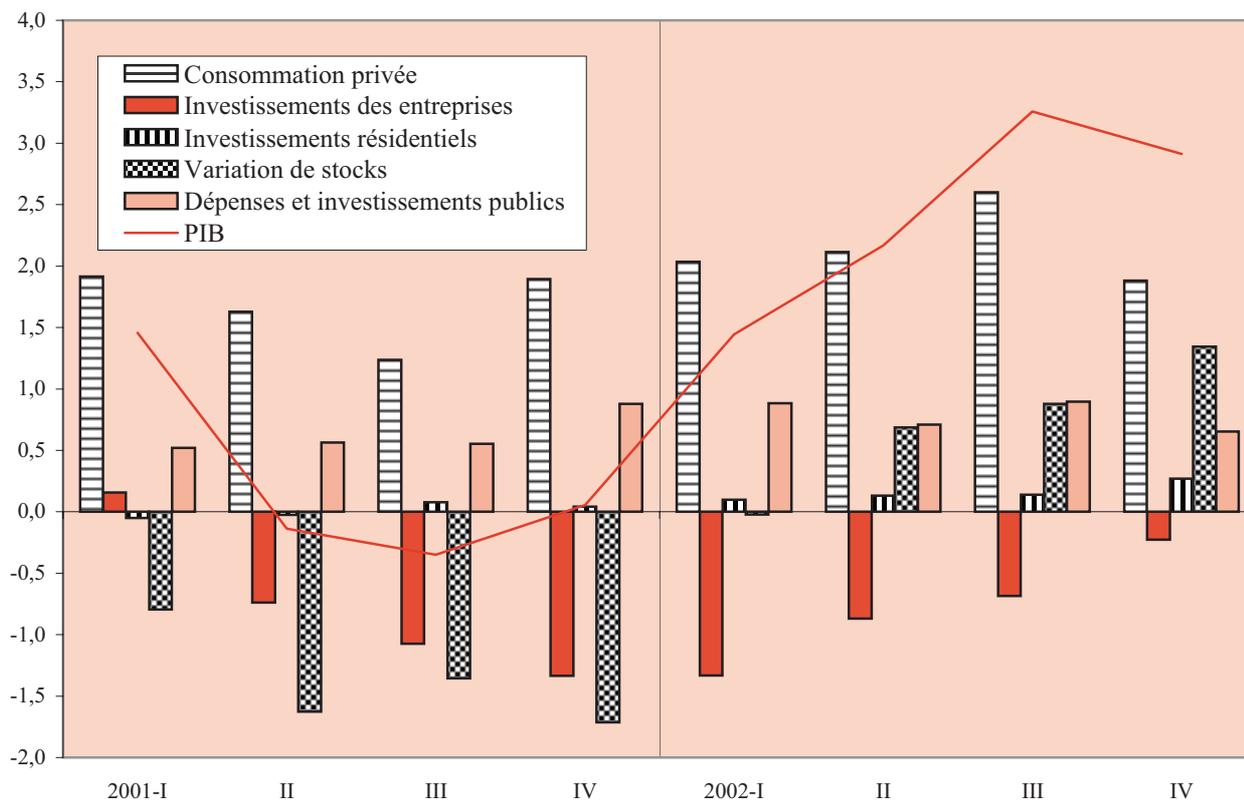
Les entreprises ont par ailleurs commencé à reconstituer leurs stocks après l'important déstockage

opéré en 2001. De sorte qu'en 2002, la contribution des variations de stocks à la croissance du PIB a été positive (0,7 point de pour-cent), contrairement à 2001 qui avait connu une contribution négative de 1,4 point de pour-cent.

Les ménages sont ainsi demeurés le principal agent de soutien de l'activité économique de par leur consommation et leurs investissements résidentiels. En terme de dynamique, la *consommation des ménages*, qui représente plus des deux tiers du PIB, a observé le même profil d'évolution que le PIB en glissement annuel et trimestriel (exception faite pour le premier trimestre 2002).

Plusieurs facteurs ont joué en faveur du soutien de la consommation à l'économie. Parmi ceux-ci, on dénombre les effets de richesse liés au bon maintien des prix de l'immobilier, les avantages fiscaux octroyés par le Gouvernement américain, les faibles taux d'intérêts qui ont permis de réduire le coût des emprunts (refinancement de crédits hypothécaires), un taux d'inflation inférieur à sa moyenne de

Graphique 3. Contribution de la demande intérieure à la croissance annuelle du PIB
(en point de pourcentage, t/t-4)



Source : BEA et calculs SPF Economie.

longue période et certains incitants accordés notamment par les concessionnaires automobiles (crédit zéro, échelonnement des paiements). Par ailleurs, les investissements résidentiels ont également bénéficié de la détente des taux d'intérêt à long terme.

Néanmoins, plusieurs éléments ont suscité des craintes quant à la poursuite de ce soutien, notamment la détérioration de l'indicateur de confiance des ménages, principalement durant le second semestre, laquelle s'est traduite par une hausse de l'épargne. Ainsi, le taux d'épargne des ménages en pourcentage du revenu disponible est passé de 2,3 % en 2001 à 3,7 % en 2002. On fut certes loin des 9,2 % atteints en 1985 mais si la détérioration du marché de l'emploi devait s'amplifier, ce taux pourrait croître encore ce qui porterait atteinte au principal pilier de l'économie américaine. Autre élément de préoccupation, l'endettement des ménages. Qu'advierait-il si les ménages ne pouvaient plus faire face à leurs engagements ? En effet, l'endettement des ménages est en hausse constante depuis les années 1980, voire même en expansion

« explosive » depuis une dizaine d'années. Pour la première fois depuis près de vingt ans, l'endettement des ménages a été en 2001 supérieur à la valeur du revenu total après impôt (104 %). En 2002, cette tendance s'est poursuivie et l'endettement des ménages a atteint 108,2% de leur revenu disponible. Eu égard au manque de dynamisme de l'activité économique, à la hausse du chômage et donc aux moindres revenus, qu'advierait-il de la consommation, si les ménages ne parvenaient plus à maintenir un tel niveau de consommation ? Si plusieurs facteurs ont joué positivement, tels que les baisses successives des taux d'intérêt opérées par la Fed diminuant le coût de financement des dettes, les nombreux refinancements des crédits hypothécaires, les allègements fiscaux, d'autres, par contre, ont suscité des craintes, telles qu'une détérioration de l'emploi et par conséquent de la confiance des consommateurs, un renchérissement des cours du pétrole et donc une détérioration du pouvoir d'achat et un renversement du marché de l'immobilier (celui-ci ayant compensé en 2002 en partie les pertes subies sur le marché des actions).

Après s'être fortement détériorées en 2001, les *exportations et les importations* ont amorcé un redressement au cours de l'année 2002. Néanmoins, la faiblesse de la demande extérieure a encore pesé sur les exportations en 2002 tandis que les importations ont été soutenues par une demande intérieure plus significative. Ainsi, les exportations ont diminué de 1,6 % en volume en 2002 contre une diminution de 5,4 % en 2001 et les importations ont augmenté de 3,7 % en volume en 2002 contre une baisse de 2,9 % un an auparavant.

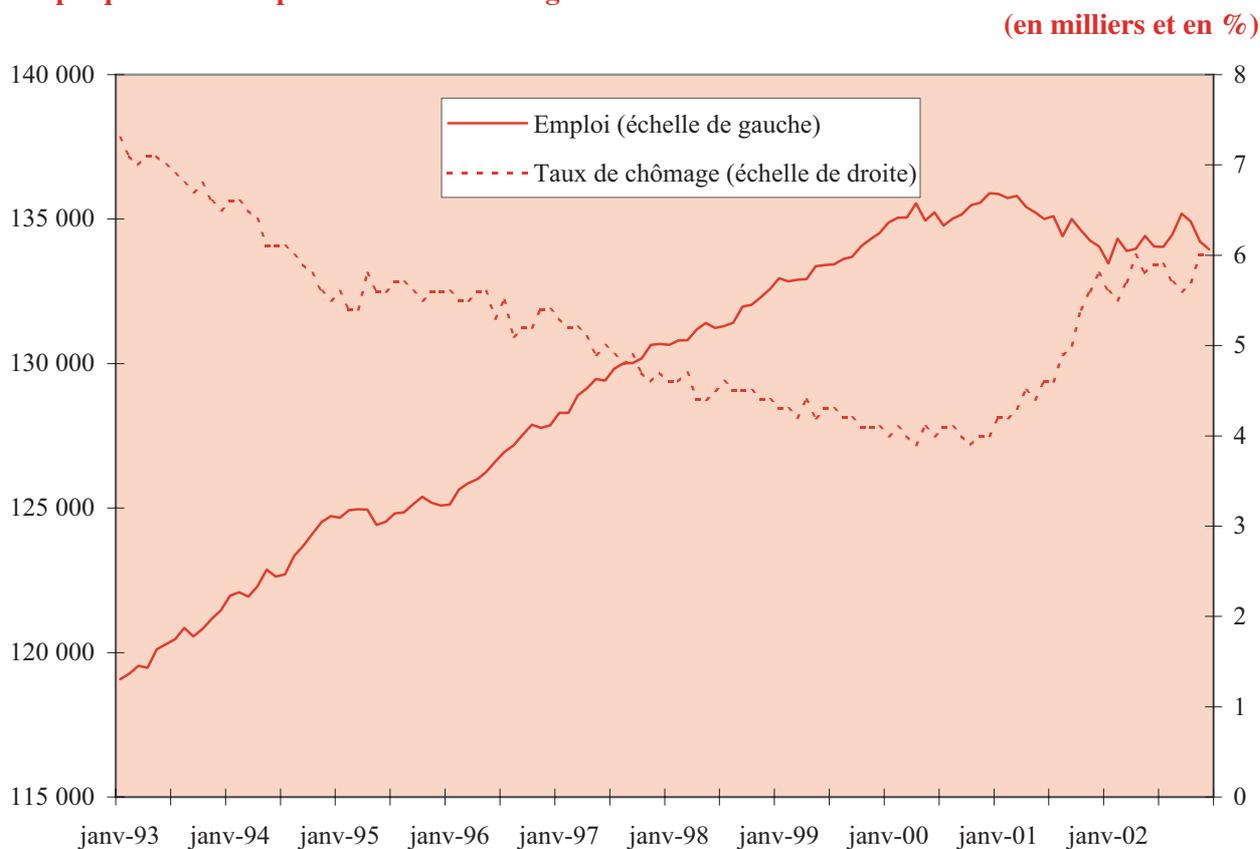
Eu égard au moindre dynamisme de la demande extérieure par rapport à la demande intérieure, l'apport des exportations nettes à la croissance du PIB est resté négatif et ce malgré le redressement des échanges extérieurs observé au cours des différents trimestres de 2002. Les exportations nettes ont ainsi contribué négativement à la croissance du PIB pour 0,8 point de pour-cent en 2002 contre -0,2 point de pour-cent en 2001 (cf. graphique 2). Le déficit commercial américain s'est accentué. Il est ainsi passé à 488,5 milliards de dollars en 2002 (soit 4,7 % du

PIB) contre 433,7 milliards de dollars en 2001 (soit 4,3 % du PIB), ce qui correspond à une détérioration de l'ordre de 12,6 %. Il fut de même du déficit courant qui est passé de 348,9 milliards de dollars en 2001 à 423,6 milliards de dollars en 2002, soit une augmentation de 21% (près de 75 milliards de dollars en un an).

L'année 2002 a été caractérisée par le retour des «déficits jumeaux», à savoir du déficit des comptes courants extérieurs et du déficit budgétaire. Selon le «Congressional Budget Office», les Etats-Unis ont enregistré un déficit public de l'ordre de 158 milliards de dollars en 2002 contre un surplus de 127 milliards en 2001, représentant 1,5 % du PIB. Si une détérioration budgétaire est encore prévue pour 2003, un retour vers l'équilibre est attendu pour 2008.

La dégradation parallèle des deux déficits a renforcé les craintes liées à la soutenabilité du déficit de la balance courante, craintes qui étaient déjà apparues lorsque celui-ci s'approchait dangereuse-

Graphique 4. Emploi et taux de chômage



Source : BLS et calculs SPF Economie.

ment des 4,5 % du PIB. Néanmoins, plusieurs éléments devraient être pris en considération. Si la dégradation du solde courant est en partie imputable à la nouvelle économie (hausse des investissements et de la consommation), celle-ci a également permis le financement du déficit par de meilleurs rendements. Par ailleurs, le déficit courant a également été alimenté par une plus grande élasticité des importations au revenu national.

L'éclatement de la bulle internet, les divers scandales comptables et les révisions successives des perspectives de croissance ont pesé sur les investissements directs étrangers (IDE) entrants, mais les investissements de portefeuille ont quelque peu nuancé la situation. Si la dépréciation du dollar semble avoir été « sous contrôle », plusieurs facteurs structurels ont pu expliquer cette importante attractivité américaine, comme une croissance potentielle américaine supérieure, l'absence d'une autre valeur refuge, le rôle stratégique joué par le dollar pour certains pays (achat de titres pour limiter l'appréciation de leur monnaie vis-à-vis du dollar), etc... Mais cette situation n'en demeurait pas moins fragile et susceptible d'être modifiée à tout moment, risquant de mettre en exergue les importants déséquilibres macroéconomiques sous-jacents et de faire, dès lors, plonger le dollar.

La tendance observée depuis plusieurs années sur le marché de l'emploi, à savoir hausse du nombre d'emplois et diminution du chômage, semble s'être inversée en 2001. Si en 2002, la tendance a été moins nette, sur l'ensemble de l'année, l'emploi a reculé et le chômage a augmenté. Le nombre d'emplois s'élevait en moyenne à 134,244 millions en 2002 contre 135,043 millions en 2001, enregistrant ainsi une diminution de 0,6 % tandis que le taux de chômage s'est établi à 6 % en décembre 2002 après 5,8 % en décembre 2001. On a observé également une hausse du chômage de longue durée. Le taux d'emploi est passé de 63 % en décembre 2001 à 62,3 % en décembre 2002.

I.3 La Zone euro

Les espoirs d'une économie européenne pouvant prendre le relais des Etats-Unis en tant que moteur de l'économie mondiale ont été rapidement réduits à néant. En effet, la dépendance de l'économie européenne au cycle américain est grande. Les effets

d'entraînements sont transmis par différents canaux : directement au travers des échanges commerciaux mais également de manière indirecte (fonction du degré d'intégration des secteurs industriels et des marchés financiers, participations, flux de capitaux, retombées sur nos partenaires commerciaux...).

Le PIB

Si les cycles industriels de part et d'autre de l'Atlantique sont fortement corrélés, car accentués par l'importance des échanges directs et indirects, les retombées des fluctuations de la conjoncture américaine sur l'activité européenne dépendent de la nature des chocs (demande ou offre, symétrique ou spécifique à l'économie américaine) ainsi que des réactions des politiques économiques en Europe et des caractéristiques structurelles des pays concernés.

Comme le montre le graphique 5, les dynamiques américaines et européennes sont contrastées mais ne sont pas indépendantes. Alimenté par les rendements croissants offerts par les nouvelles technologies, le cycle américain des années nonante est associé à une ample oscillation de l'accumulation du capital.

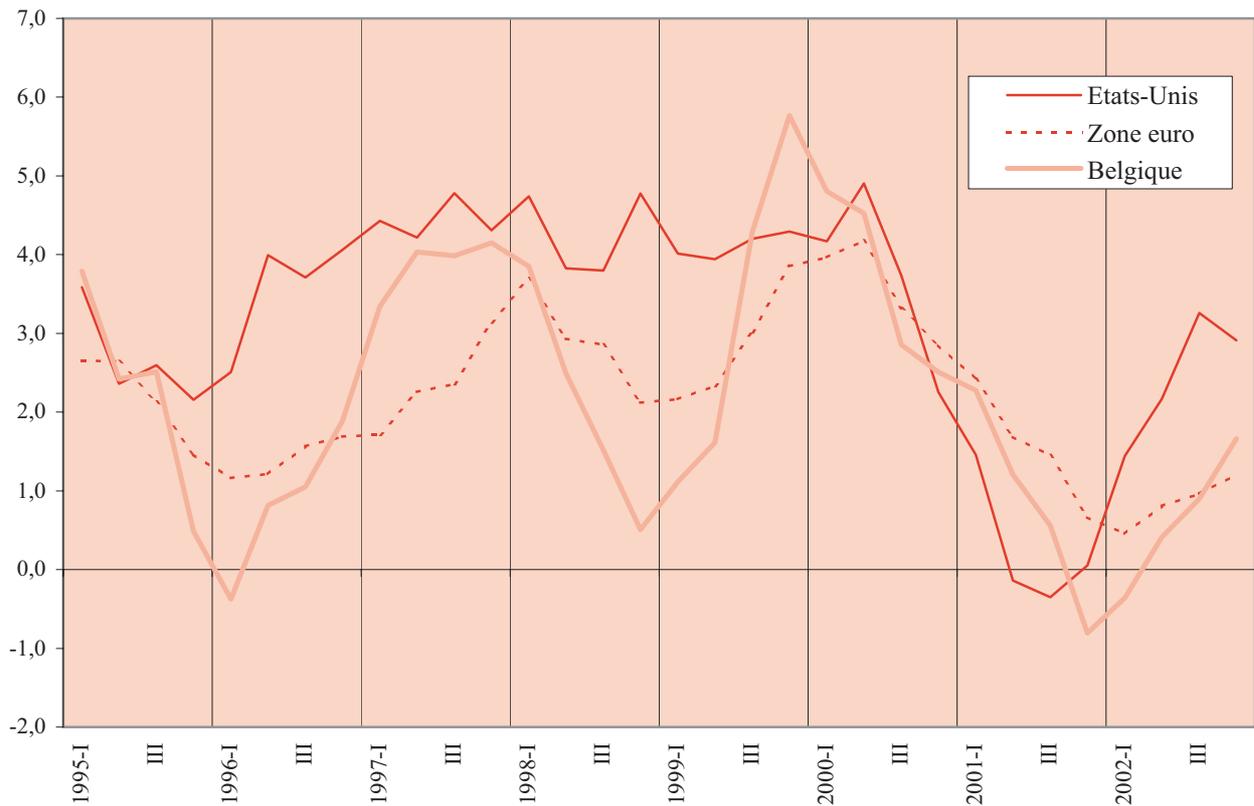
Deuxième partenaire commercial de la zone euro après le Royaume-Uni, une reprise ou un fléchissement de l'activité américaine a des répercussions immédiates sur les exportations de la zone.

De 3,6 % en moyenne annuelle en 2000, le rythme d'accroissement de l'activité européenne a ralenti à 1,6 % en 2001 et à 0,9 % en 2002. Cette piètre performance, un régime de croissance nettement inférieur au rythme tendanciel, est largement imputable à la poursuite des ajustements engagés en 2001 et aux incertitudes géopolitiques entourant les tensions au Proche et au Moyen-Orient. Les inquiétudes quant au profil de l'activité se sont multipliées tout au long de l'année.

A la différence du rôle important joué par les politiques économiques aux Etats-Unis, la contrainte imposée par la déprime des marchés financiers n'a pas été compensée par un policy-mix offensif dans la zone euro. L'économie américaine a bénéficié d'une impulsion budgétaire marquée et d'une réaction rapide et déterminée des autorités monétaires.

Graphique 5. Evolution du PIB – Etats-Unis, Zone euro, Belgique

(variation en %, t/t-4)



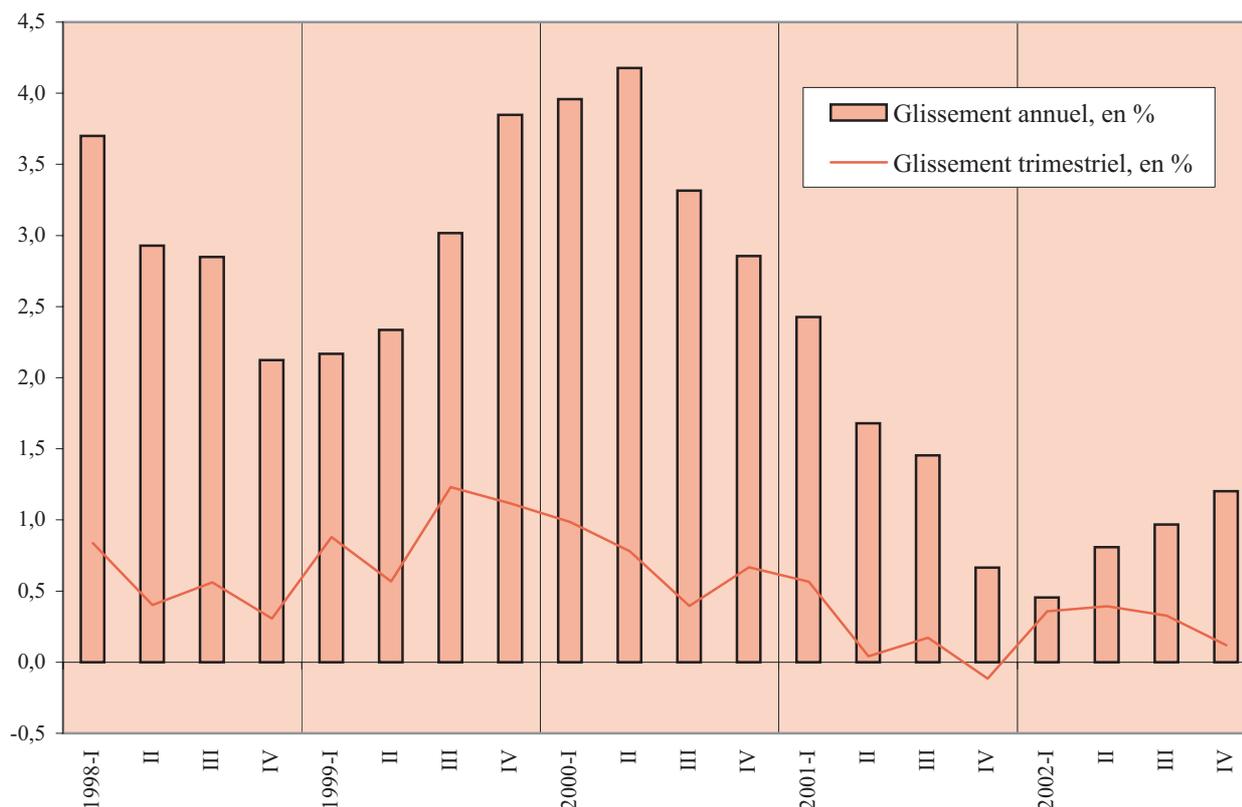
Source : BEA, OCDE, ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 2. Principales composantes du PIB de la zone euro

(variation en %, à un an d'écart)

	2001	2002	IV 01	I 02	II 02	III 02	IV 02
Consommation privée	1,9	0,6	1,6	0,5	0,3	0,6	1,0
Consommation publique	2,3	2,8	2,2	2,7	3,1	3,0	2,4
Formation brute de capital fixe	-0,3	-2,5	-2,2	-2,8	-3,2	-2,5	-1,6
Demande intérieure	1,1	0,3	0,2	0,0	-0,1	0,5	1,0
Exportations de biens et services	3,0	1,2	-2,3	-2,7	1,0	3,0	3,7
Importations de biens et services	1,7	-0,4	-3,8	-4,3	-1,8	1,7	3,0
Contribution à la croissance							
Demande intérieure hors stocks	1,4	0,4	0,9	0,2	0,1	0,4	0,7
Demande intérieure	1,1	0,3	0,2	0,0	-0,1	0,5	1,0
Exportations nettes	0,5	0,6	0,5	0,5	1,0	0,6	0,4
PIB	1,6	0,9	0,7	0,5	0,8	1,0	1,2

Source : OCDE et calculs SPF Economie.

Graphique 6. Evolution du PIB

Source : OCDE et calculs SPF Economie.

Le scénario de croissance prévu pour l'année 2002 ne s'est par conséquent pas concrétisé. Une reprise graduelle des échanges mondiaux et l'achèvement du cycle de déstockage devaient stimuler l'activité européenne.

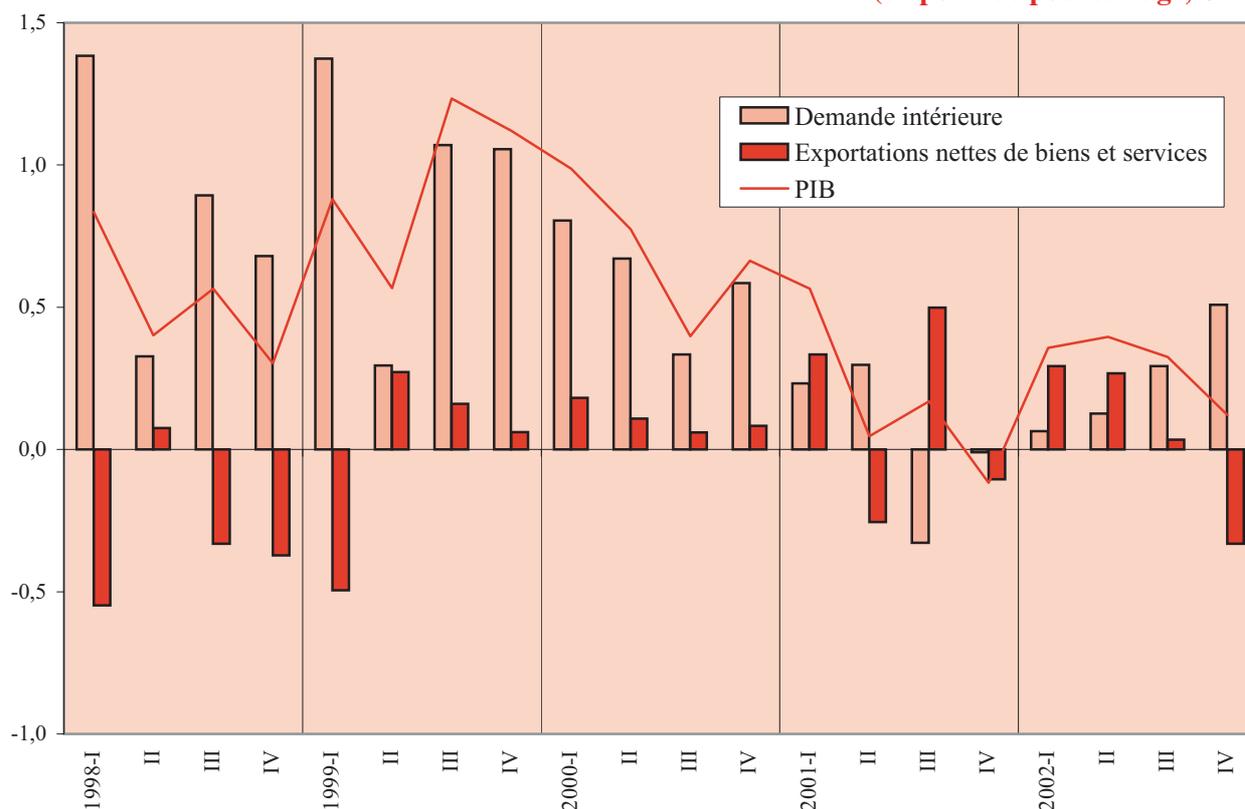
L'analyse des données trimestrielles fait état d'un léger raffermissement sur un an de l'activité économique de la zone euro dès le deuxième trimestre 2002 après la décélération relevée les sept trimestres précédents. A titre de comparaison, l'activité économique belge, qui a connu un profil baissier plus prononcé et plus long, pendant huit trimestres, a redémarré un trimestre plus tôt.

De +0,5 % en moyenne au cours des trois premiers mois de 2002, le glissement annuel du PIB réel de la zone euro est passé à +0,8 % au deuxième trimestre puis à +1,0 % et à +1,2 % au quatrième trimestre. Ce modeste redressement traduit les incertitudes engendrées par la crise irakienne, lesquelles se sont greffées sur un environnement économique déjà déprimé. Dès lors, les agents

économiques ont opté pour une attitude attentiste, différant leurs dépenses d'investissement et de consommation.

Au-delà des dynamiques propres à chaque économie, les Etats-Unis, première économie à s'être engagée dans la voie de la reprise, ont conservé un rôle primordial dans la conjoncture mondiale. Le rebond américain s'est rapidement propagé à la plupart des grandes zones industrialisées par le biais des flux commerciaux.

L'expansion amorcée au début de 2002, grâce au raffermissement de l'activité mondiale et à l'augmentation de la demande mondiale, ne s'est toutefois pas amplifiée. Après avoir progressé de 0,4 % au premier trimestre 2002 par rapport au trimestre précédent, le PIB réel du dernier trimestre excédait à peine de 0,1 % celui du troisième trimestre 2002. Aussi bien le repli des échanges extérieurs que l'affaiblissement des composantes de la demande intérieure (hors stocks) ont contribué à ce profil d'évolution.

Graphique 7. Contributions à la croissance trimestrielle du PIB**(en point de pourcentage, t/t-1)**

Source : OCDE et calculs SPF Economie.

Dans plusieurs Etats membres (France, Pays-Bas, Autriche, Grèce et Portugal), l'activité a reculé en rythme trimestriel à la fin de l'année 2002. La reprise française initiée en début d'année a été temporaire, affichant un rythme moindre dès le deuxième trimestre pour finalement se contracter au dernier trimestre. L'Allemagne, qui jouait traditionnellement le rôle de locomotive dans la zone, a enregistré une stagnation au terme de l'année tandis que l'Italie, autre grande économie de la zone, observait une accélération de son activité. A la différence de ses homologues européens, la demande intérieure italienne s'est sensiblement renforcée au cours de la seconde moitié de l'année, en partie sous l'effet de mesures fiscales.

Pour la troisième année consécutive, l'expansion de l'économie allemande a été la plus faible de la zone euro, se limitant à +0,2 % en moyenne annuelle en 2002. Subissant notamment un dosage de politiques économiques plus contraignant que dans la zone considérée dans son ensemble, l'absence de réanimation de la consommation privée

et la détérioration de la situation financière du secteur bancaire génératrice de rationnement du crédit «credit crunch», la croissance allemande s'est inscrite en retrait de 0,4 point de pourcentage sur celle de l'année 2001. En France, la croissance s'est rapprochée de la moyenne européenne, +1,2 % en 2002 contre +1,8 % un an auparavant, tandis que l'Italie accusait le ralentissement le plus sévère de la zone par rapport à l'année 2001 avec une perte de 1,4 point de pourcentage (+1,8 % en 2002.)

Cette faiblesse de la croissance allemande fut un problème d'intérêt commun en Europe car elle a pesé plus lourd que *le dynamisme relatif* des économies en rattrapage, contaminant dès lors l'ensemble européen. Dans la perspective de l'élargissement de l'Union européenne, les conditions d'une croissance fondée sur l'impulsion d'un rattrapage équilibré entre régions et pays méritent d'être mises en avant. De même, la gestion des différences en vue d'orienter au mieux la croissance collective, plaide pour l'émergence de modes de coordination salariale à l'échelle européenne.

La demande intérieure

Dans l'ensemble de la zone, la demande intérieure (hors stocks) a progressé de 0,4 % en 2002 après avoir crû de 1,5 % en 2001 et de 3,1 % en 2000. L'observation des statistiques trimestrielles indique une décélération continue de son rythme de progression entre le troisième trimestre 2000 et le deuxième trimestre 2002 suivie d'une légère accélération. De +3,7 % au deuxième trimestre 2000, son glissement annuel a été ramené à +0,1 % au deuxième trimestre 2002 avant de remonter à +0,4 % au troisième trimestre et à +0,7 % au dernier.

D'un trimestre à l'autre, la croissance de la demande intérieure (hors stocks) s'est chiffrée à +0,4 % et à +0,3 % aux troisième et quatrième trimestres 2002. De 0,1 point de pour-cent au deuxième trimestre 2002, sa contribution à la croissance trimestrielle s'est redressée à 0,4 point de pour-cent au trimestre suivant avant de s'amoindrir à 0,3 point de pour-cent au quatrième trimestre. Dans un contexte conjoncturel peu favorable, la demande intérieure a continué d'alimenter la croissance de l'activité

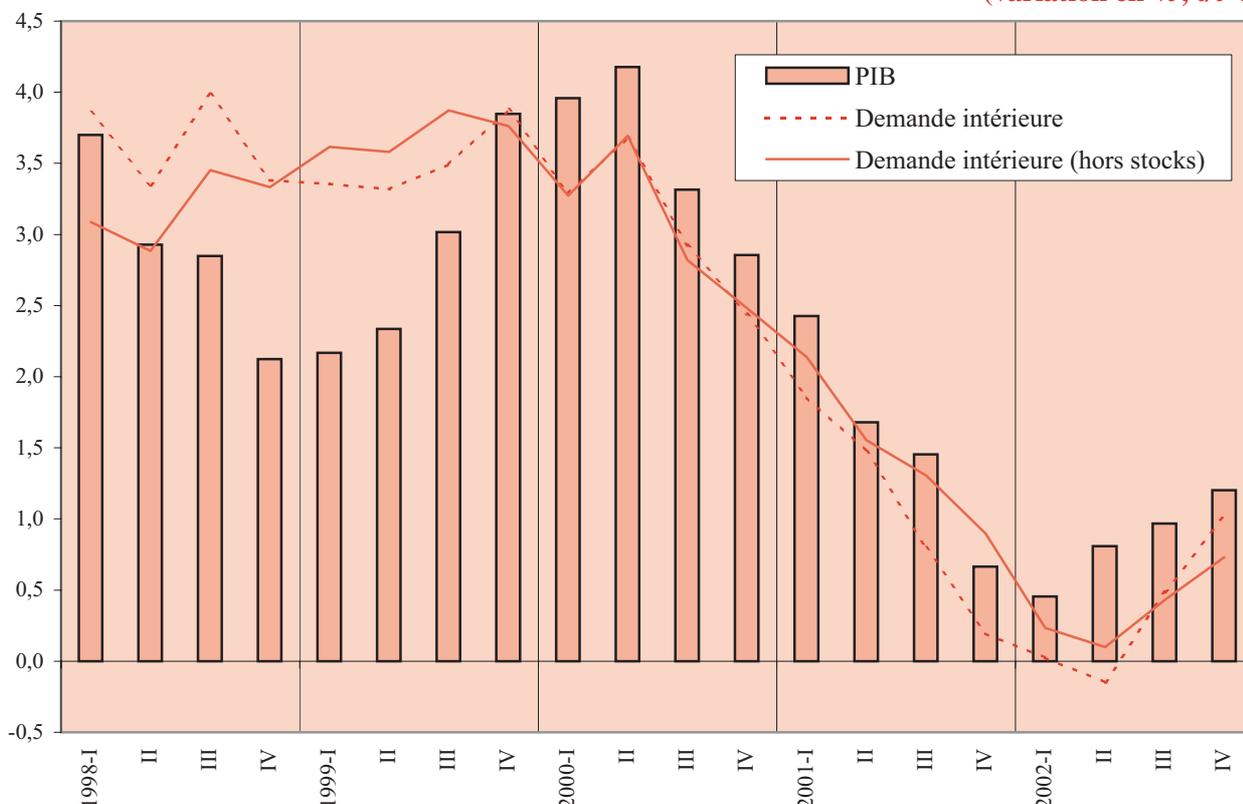
économique au terme de l'année, devenant son unique moteur. Ce mouvement, qui a reposé sur une progression de la consommation privée identique à celle du troisième trimestre et sur une contribution neutre des dépenses d'investissement en fin d'année, demeure toutefois relativement fragile.

L'atonie de la demande intérieure en 2002, soit une croissance trois fois moins soutenue qu'en 2001 et neuf fois moins qu'en 2000, s'explique aussi bien par la poursuite du recul des investissements que par la faiblesse des dépenses de consommation privée et par des stocks qui ont continué de peser sur l'activité malgré les mouvements importants de déstockage relevés en 2001.

Entamé en 2001, le processus de correction d'un excès de capacités dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) a conduit à un apurement du bilan de certaines entreprises, principalement américaines. Les excès d'investissement et de spéculation intervenus dans les dernières années de l'expansion se sont soldés par un endettement et une surévaluation des actifs

Graphique 8. Evolution du PIB et de la demande intérieure

(variation en %, t/t-4)



Source : OCDE et calculs SPF Economie.

inscrits au bilan des entreprises. Ces difficultés se sont étendues au-delà du secteur de la «nouvelle économie», touchant le tissu des entreprises. Le processus d'ajustement requiert un certain délai. En Europe, ces excès se sont manifestés à une échelle nettement plus limitée, la capitalisation boursière y est de loin moins importante et les effets de richesse associés moindres. La reconstitution des marges bénéficiaires et la nécessité d'ajuster les capacités de production ont freiné les dépenses d'investissement des entreprises, affectant la situation des ménages par la remontée du chômage. A leur tour, les consommateurs ont ralenti leurs dépenses, réduisant de la sorte les perspectives de débouchés des entreprises et les dépenses productives. Ces restrictions, qui dépriment la demande ont handicapé la reprise.

La transmission des différents chocs externes aux économies européennes (chute des cours boursiers, hausse de la prime de risque sur les financements obligataires privés, renchérissement des produits pétroliers ...) s'est accompagnée d'une détérioration des anticipations des entreprises et de la confiance

des ménages. Dégradation qui a entraîné un gel des décisions d'investissement, d'embauche et d'achat.

Les anticipations des entreprises sont en effet devenues moins favorables à partir de l'été. Ce retournement est intervenu à un stade prématuré de la reprise, annonçant un essoufflement de l'activité en début de cycle.

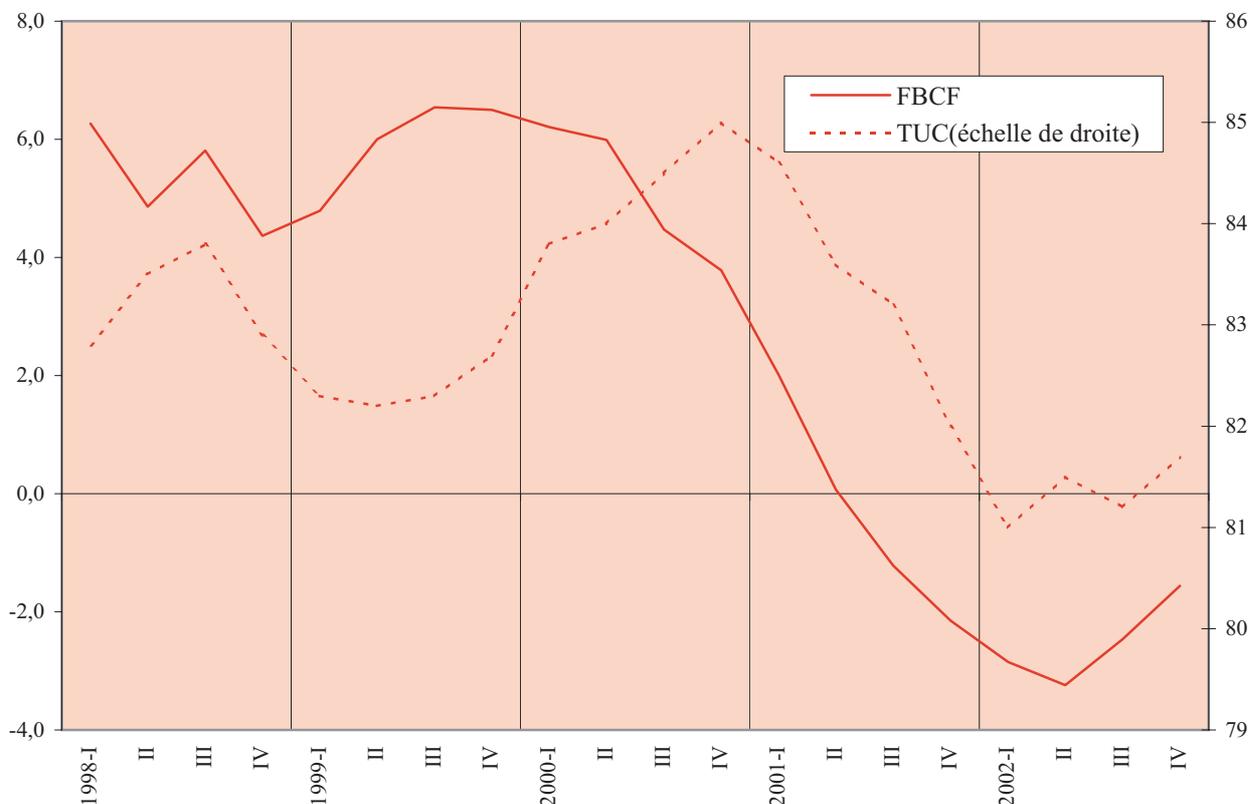
Ainsi, après avoir amputé la croissance européenne pendant six trimestres consécutifs (à partir du premier trimestre 2001), les stocks n'ont contribué positivement à la croissance qu'à partir du troisième trimestre 2002 (+0,3 point de pourcentage à un an d'intervalle au dernier trimestre), et ce de manière modérée. L'activité européenne n'a, par conséquent, pas profité du même retournement à la hausse du cycle des stocks que l'économie américaine.

Les investissements

Epinglés précédemment, les capacités de production excédentaires et des résultats d'exploitation décevants ont exercé une pression à la baisse sur les investissements. Depuis le premier trimestre 2001,

Graphique 9. Investissements et degré d'utilisation des capacités de production

(variation en %, t/t-4)



Source : OCDE et calculs SPF Economie.

ils ont représenté la composante la plus faible des dépenses intérieures.

La formation brute de capital fixe (FBCF) a diminué de 2,5 % en moyenne en 2002 après s'être déjà contractée de 0,3 % en 2001. La première économie de la zone s'est distinguée par un recul sensible de 6,7 % des investissements tandis que la France et les Pays-Bas ont affiché une baisse de 1,5 % et 3,7 % respectivement. En revanche, la Grèce, l'Espagne et l'Italie ont enregistré une croissance des investissements en 2002.

Le Luxembourg a inscrit la diminution la plus significative à un an d'écart (-2,4 % après +5,9 % en 2001) tandis que la Grèce et l'Irlande ont été les seuls pays à observer une évolution plus favorable de la FBCF qu'en 2001.

La contraction des investissements en capital fixe a été importante dans l'ensemble de la zone euro. Après avoir diminué de 1,2 % au troisième trimes-

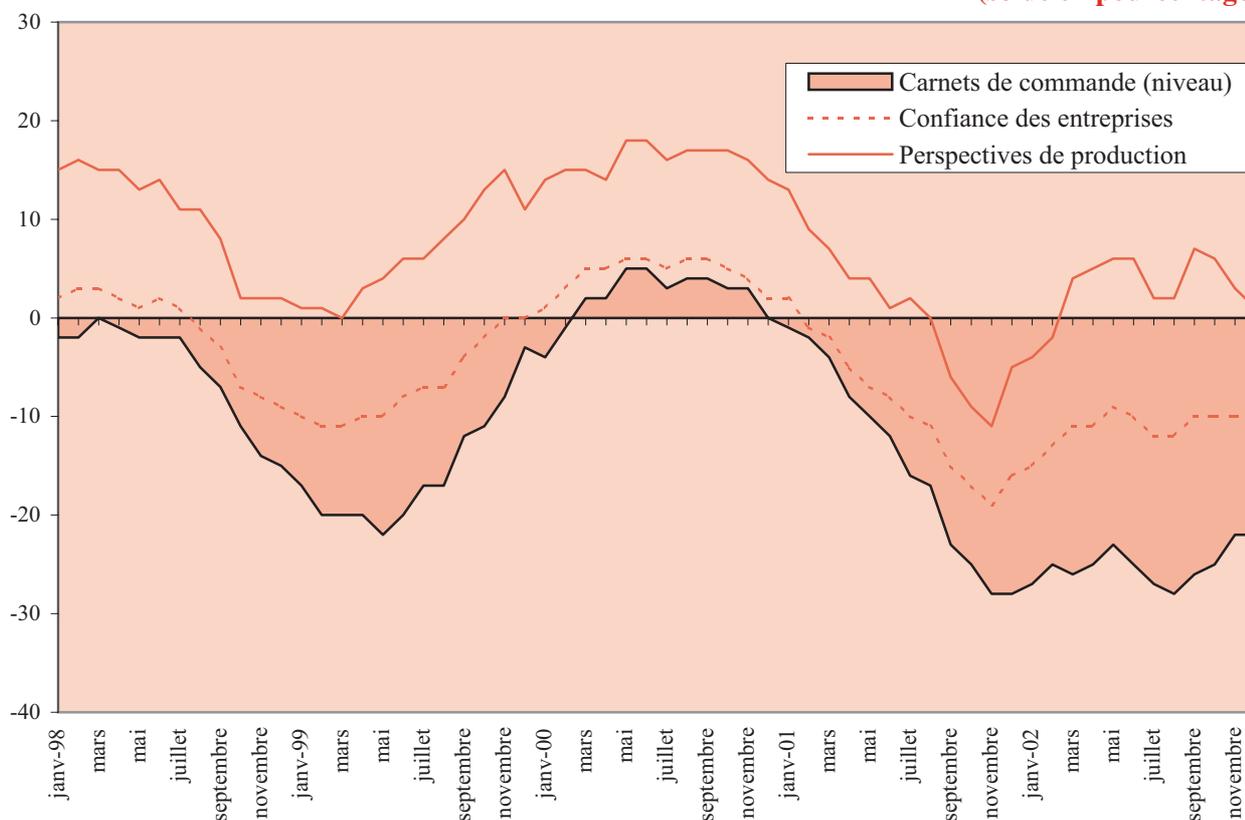
tre 2001 sur base annuelle, ce recul s'est prolongé durant les trois trimestres suivants (-3,2 % au deuxième trimestre 2002) avant de perdre de sa force par la suite (-1,6 % au dernier trimestre). Bien que ce profil d'évolution recouvre des disparités nationales quant à son intensité, les ajustements ont été considérables dans la plupart des Etats membres.

Comme le montre le graphique 9, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie, qui avait déjà sensiblement diminué en 2001, est resté à un niveau légèrement inférieur à celui observé en moyenne durant les dix dernières années, mais toutefois supérieur aux niveaux qui prévalaient en 1996 (lors d'une phase ascendante antérieure).

Dans plusieurs économies de l'Union monétaire, tant l'appréciation des entrepreneurs sur la demande étrangère que les perspectives des débouchés se sont affaiblies au terme de l'année 2002 mettant fin à la poursuite de l'amélioration de la confiance des industriels constatée au printemps 2002.

Graphique 10. Opinion des industriels

(solde en pourcentage)



Source : OCDE.

De même, les perspectives incertaines ne laissent pas entrevoir de redressement à brève échéance, reflétant ainsi une remise en cause profonde des projets des entreprises et non plus un simple ajustement à court terme.

La consommation privée

Alors que les dépenses d'investissement ont amputé la croissance de la zone considérée globalement de 0,5 point de pour cent en 2002, celles de consommation privée ont progressé de 0,6 % après 1,9 % en 2001 contribuant pour 0,3 point à la croissance annuelle de 2002.

Nos principaux partenaires commerciaux ont enregistré un affaiblissement sensible de leur consommation privée au cours de la période sous revue. Les dépenses de consommation finale des ménages allemands se sont contractées de 0,7 % par rapport à l'année précédente, tandis que les dépenses françaises, dont le rythme avait été plus soutenu que celui de ses voisins en 2001, notamment sous

l'effet d'un dynamisme marqué du marché du travail, ont été ramenées de +2,8 % à +1,3 % en 2002.

L'affaiblissement du pouvoir d'achat de la masse salariale, l'effritement de la confiance des ménages, la poursuite du relèvement du taux d'épargne, la détérioration des conditions sur les marchés du travail, comme l'érosion du patrimoine des ménages suite à la dévalorisation des actions, sont autant de facteurs qui ont constitué une entrave à l'évolution de la consommation privée.

Après avoir ralenti du deuxième trimestre 2001 au deuxième trimestre 2002, le rythme de croissance à un an d'intervalle s'est ensuite quelque peu accéléré pour s'élever à +1,0% au quatrième trimestre 2002.

Les dépenses de consommation privée ont fait preuve d'une certaine résistance au terme de l'année 2002, ayant le plus contribué à la croissance économique.

Graphique 11. Evolution de la consommation privée



Source : OCDE et calculs SPF Economie.

Les échanges extérieurs

Après avoir progressé de 3 % en 2001, les exportations de biens et services ont crû modérément en 2002 (+1,2 % en moyenne annuelle). Cette perte de vitalité est notamment liée à l'atonie de la demande intérieure européenne (compte tenu de l'importance des échanges intra-zone), une compétitivité-prix moins favorable et à la participation croissante des pays asiatiques non membres de l'OCDE, les économies dynamiques d'Asie et la Chine en particulier, au commerce mondial.

Les importations de biens et services se sont en revanche réduites de 0,4 % sur l'ensemble de 2002 après avoir augmenté de 1,7 % en 2001, de sorte que la contribution des exportations nettes à la croissance est restée positive (+0,6 point de pourcentage, un apport légèrement supérieur à celui de 2001).

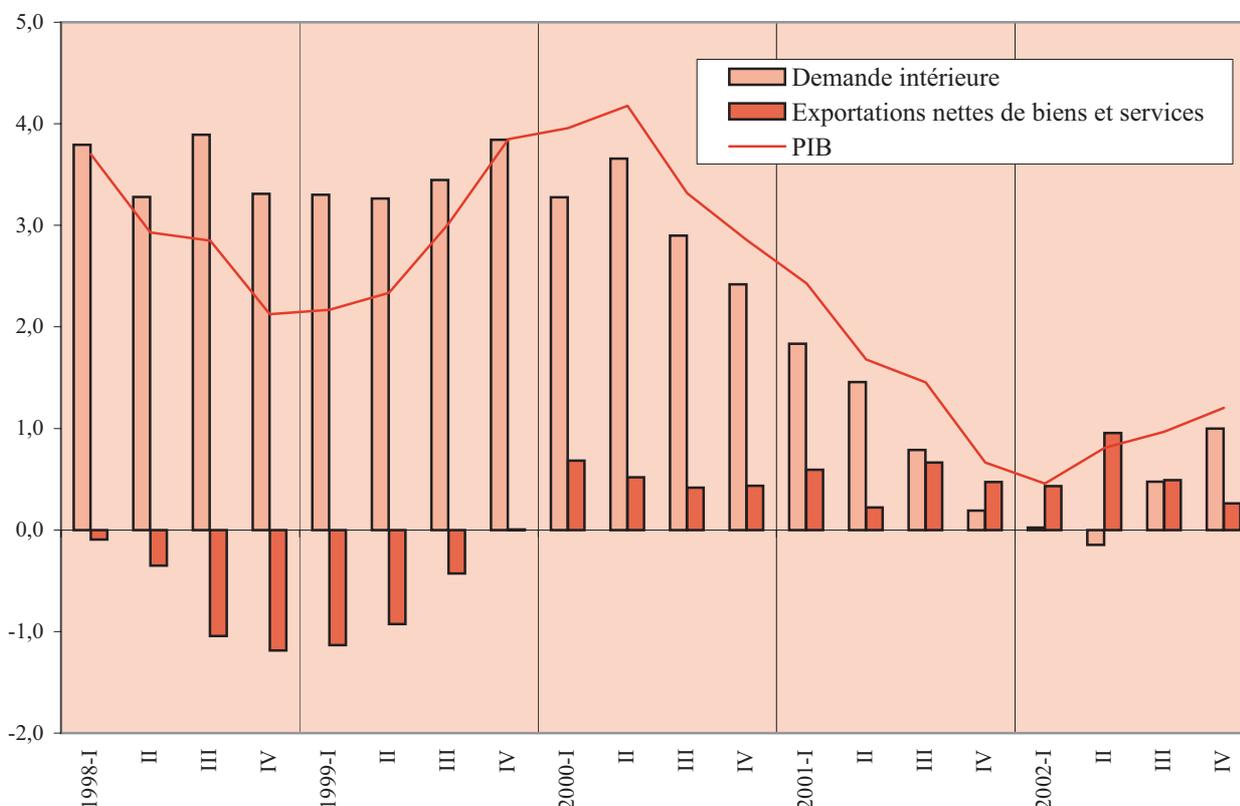
Impulsées par le rebond des importations américaines la première partie de 2002, les exportations

nettes ont été le principal moteur de la croissance. Mais la reprise du commerce mondial, initiée au premier semestre 2002, a marqué un coup d'arrêt pendant l'été. Dans ce contexte, les derniers mois de l'année ont été marqués par une contribution négative du commerce extérieur à la croissance du PIB (à un trimestre d'écart).

L'expansion des échanges commerciaux s'est naturellement avérée moins forte dans les pays moins directement exposés à la demande en provenance des Etats-Unis et des économies émergentes asiatiques et d'Europe centrale et orientale, deux zones engagées dans un processus de rattrapage.

Les variations à un an d'écart montrent également un ralentissement du soutien des échanges extérieurs à l'activité économique : de +1,0 point de pourcentage au deuxième trimestre 2002, leur contribution a été nettement plus modérée par la suite (+0,3 au dernier trimestre).

Graphique 12. PIB et contribution annuelle des demandes à la croissance (variation en % et point de pourcentage)



Source : OCDE et calculs SPF Economie.

II L'évolution économique en Belgique

Après avoir connu un profil de croissance en décélération tout au long de l'année 2001, 2002 a marqué la reprise d'un nouveau cycle conjoncturel. Petite économie ouverte et spécialisée dans la production de biens intermédiaires, la Belgique joue généralement le rôle de précurseur en période de retournement économique. Néanmoins, cette reprise s'est infléchie au dernier trimestre 2002.

II.1 Principales catégories de dépenses

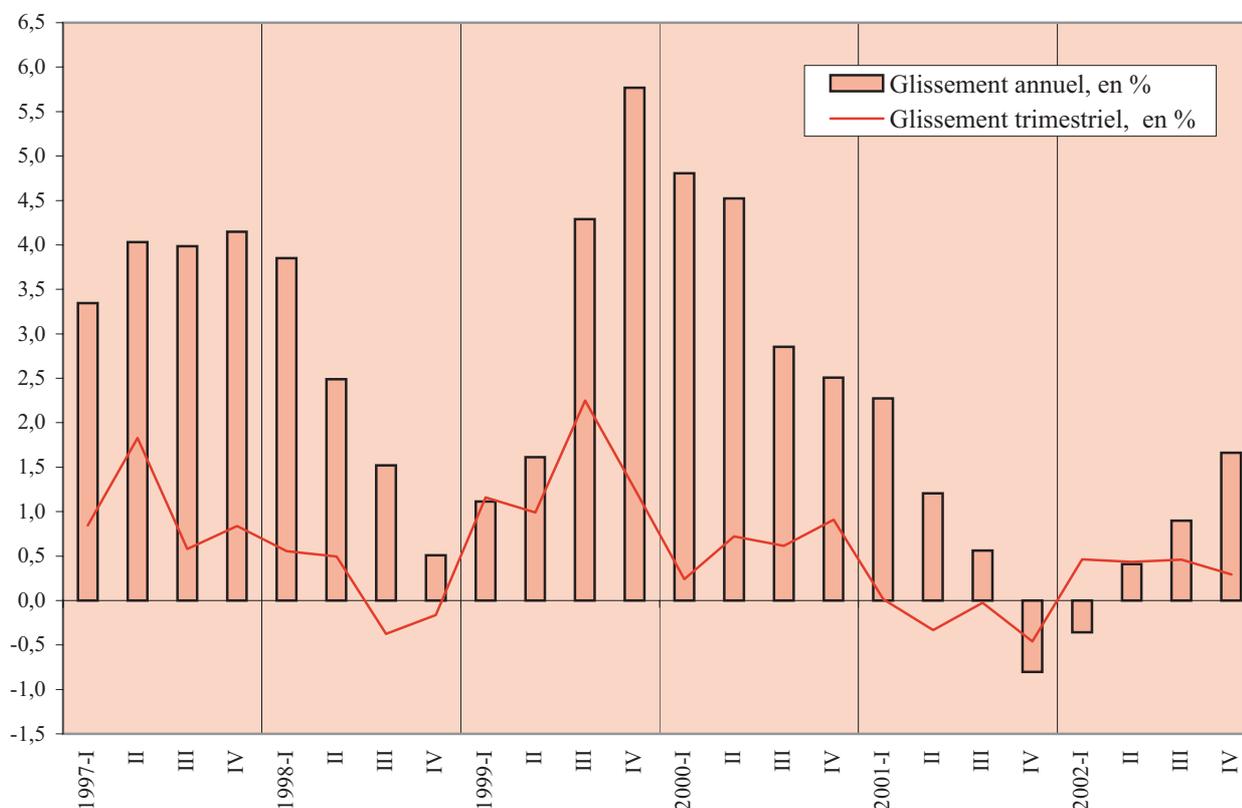
Pour la deuxième fois consécutive, l'économie belge a connu en 2002 une croissance faible, largement inférieure à son niveau potentiel et du même ordre que la croissance enregistrée l'année précé-

dente. Selon l'Institut des Comptes nationaux (ICN), le PIB de la Belgique, se serait accru de 0,7 % en 2002 contre 0,8 % en 2001.

II.1.1 Evolution du PIB

La faiblesse des échanges mondiaux a pesé sur la croissance économique belge qui a vu la contribution de ses exportations nettes devenir négative en 2002. Outre le manque de vigueur de l'économie mondiale, un grand nombre d'incertitudes tant géopolitiques que liées aux secteurs financiers (déconfitures boursières et scandales divers) ont miné la confiance des acteurs économiques se traduisant par une consommation atone et des investissements moindres.

Graphique 13. Evolution du PIB
(données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires, en %)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 3. Evolution des principales composantes du PIB à prix constants
(données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)

variation en %	01	02	2001				2002			
à un trimestre d'écart			I 01	II 01	III 01	IV 01	I 02	II 02	III 02	IV 02
Consommation privée	1,0	0,6	0,7	-0,6	0,0	-0,1	0,2	0,6	0,4	0,0
Consommation publique	2,1	1,6	0,8	-0,1	0,1	0,4	0,7	0,6	0,0	0,5
FBCF	0,5	-2,4	2,0	-1,3	-0,8	-4,5	4,4	-3,5	-0,2	1,1
FBCF entreprises	2,9	-4,0	3,3	-1,6	-1,1	-2,5	1,8	-5,1	-0,3	4,0
FBCF logements	-2,0	-2,9	-0,5	-0,7	0,2	-1,1	-0,8	-1,3	-0,5	-0,1
FBCF publique	-11,8	14,4	-1,5	-1,1	-1,3	-31,2	57,3	3,3	0,7	-17,1
Demande intérieure (hors stocks) (1)	1,1	0,1	0,9	-0,6	-0,1	-0,9	1,1	-0,3	0,2	0,3
Variation de stocks (1)	-0,5	0,9	-0,4	0,3	-1,3	2,0	-0,8	-1,0	3,1	0,0
Exportations nettes (1)	0,3	-0,4	-0,5	0,0	1,5	-1,6	0,2	1,8	-2,8	-0,1
Exportations	1,2	-0,5	0,5	-2,8	0,3	-2,6	0,2	3,4	-0,5	-2,0
Importations	0,8	-0,1	1,2	-3,0	-1,7	-0,6	0,0	1,2	3,3	-2,0
PIB	0,8	0,7	0,0	-0,3	0,0	-0,5	0,5	0,4	0,5	0,3
variation en %	01	02	2001				2002			
à un an d'écart			I 01	II 01	III 01	IV 01	I 02	II 02	III 02	IV 02
Consommation privée	1,0	0,6	2,3	1,2	0,6	-0,1	-0,6	0,6	1,1	1,2
Consommation publique	2,1	1,6	3,1	2,4	1,7	1,3	1,2	1,8	1,7	1,7
FBCF	0,5	-2,4	4,0	1,1	1,4	-4,6	-2,4	-4,6	-4,0	1,6
FBCF entreprises	2,9	-4,0	7,0	3,0	3,5	-1,9	-3,4	-6,8	-6,0	0,3
FBCF logements	-2,0	-2,9	-1,5	-2,3	-2,2	-2,0	-2,3	-3,0	-3,7	-2,7
FBCF publique	-11,8	14,4	-4,3	-4,3	-4,9	-33,8	5,7	10,4	12,6	35,7
Demande intérieure (hors stocks) (1)	1,1	0,1	2,7	1,3	1,0	-0,7	-0,6	-0,2	0,1	1,3
Variation de stocks (1)	-0,5	0,9	-1,1	0,5	-2,1	0,5	0,2	-1,2	3,2	1,3
Exportations nettes (1)	0,3	-0,4	0,7	-0,7	1,7	-0,6	0,1	1,8	-2,4	-0,9
Exportations	1,2	-0,5	6,6	2,1	0,8	-4,6	-4,8	1,3	0,5	1,1
Importations	0,8	-0,1	6,0	3,2	-1,4	-4,1	-5,3	-1,1	3,8	2,4
PIB	0,8	0,7	2,3	1,2	0,6	-0,8	-0,4	0,4	0,9	1,7

(1) contribution à la croissance du PIB.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Après avoir connu un affaiblissement au cours de chaque trimestre successif pendant deux années (2000 et 2001), reculant même au dernier trimestre de 2001, le PIB⁴ observe un redressement en glissement annuel du premier au dernier trimestre de 2002. Il est ainsi passé d'un recul de 0,4 % au premier trimestre à une progression de 1,7 % au dernier trimestre de 2002 (en glissement annuel).

D'un trimestre à l'autre, les variations du PIB se sont caractérisées par une certaine stabilité dans leur évolution du premier au troisième trimestre 2002 avec respectivement +0,5 %, +0,4 % et +0,5 % de hausse. Le quatrième trimestre 2002 s'est néanmoins distingué par une légère décélération dans la progression du PIB à un trimestre d'écart (+0,3 %).

⁴ Les données utilisées ici ne sont pas les données brutes mais bien les données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires (cvsec) qui tiennent compte des jours ouvrables pouvant différer d'une année à l'autre et ce pour le même mois.

II.1.2 Evolution des principales catégories de dépenses

La consommation privée a poursuivi son ralentissement initié en 2001, croissant de 0,6 % en volume en 2002 par rapport à 2001, contre 1 % un an auparavant. Les investissements des entreprises ont également progressé de manière moins significative qu'en 2001, présentant même une contraction en volume de 4 % en 2002 à un an d'écart contre une hausse de 2,9 % en 2001. Il en a été de même des investissements en logement qui sont passés d'un recul de 2 % en 2001 à une diminution de 2,9 % en 2002. Quant aux investissements publics, ils ont montré une hausse de 14,4 % en 2002, conséquence d'un effet niveau (cycle électoral des investissements des pouvoirs locaux et ventes de bâtiments au plan fédéral). La formation brute de

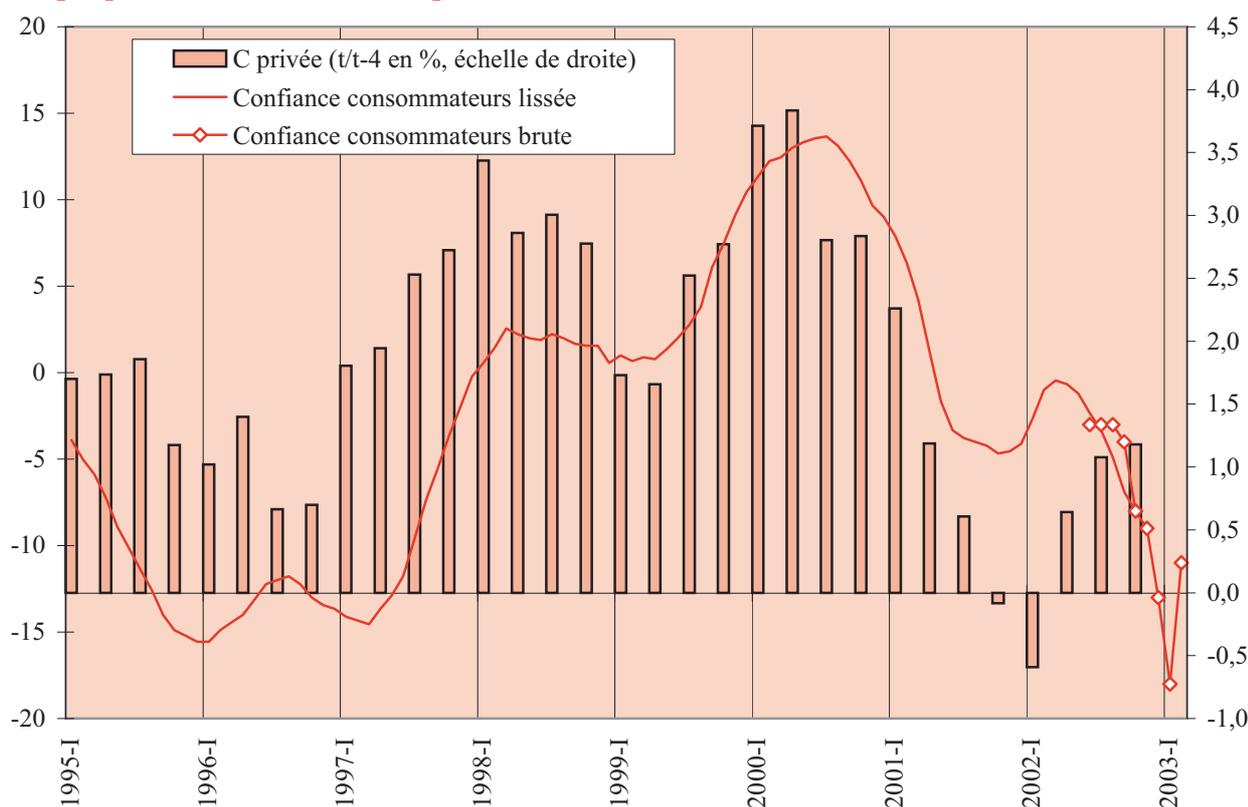
capital fixe totale enregistre une contraction de 2,4 % en 2002, soit une décélération de 2,9 points de pourcentage par rapport à 2001.

Consommation privée et ses déterminants

Après avoir affiché une croissance exceptionnelle de 3,3 % en 2000, soit le taux le plus significatif de la décennie, le rythme de progression de la consommation privée à un an d'écart a ralenti durant les deux années suivantes, pour s'établir à 0,6 % sur l'ensemble de l'année 2002. Les résultats de 2002 sont toutefois à nuancer eu égard à la modification comptable afférente à la nouvelle classification des entreprises publiques de radiotélévision⁵.

Les dépenses de consommation finale privée ont poursuivi au premier trimestre 2002 la décélération entamée au troisième trimestre 2000, enregist-

Graphique 14. Consommation privée et confiance des consommateurs



Source : ICN et calculs SPF Economie.

⁵ En vertu des accords du Lambermont, la redevance est considérée comme un impôt sur les particuliers et non plus comme une dépense de consommation. De plus, les entreprises sont désormais assimilées aux administrations publiques. Ce changement de classification des entreprises publiques de radiotélévision a pour conséquence de diminuer la consommation des ménages de 0,5 point de pour-cent et d'augmenter celles des administrations publiques de 0,7 point de pour-cent.

trant même un recul de 0,6 % à un an d'écart, consommation qui rappelons-le avait été fortement touchée en 2001 par un marché de l'emploi quelque peu morose en fin d'année, par une baisse du pouvoir d'achat liée au renchérissement des prix pétroliers et une confiance déprimée suite aux attaques terroristes et à un marché boursier guère prometteur. En 2002, la confiance du consommateur s'est améliorée quelque peu pour ensuite s'affaiblir à nouveau. Avec une appréciation de l'euro de plus de 15 % au cours de l'année 2002, la facture énergétique est devenue moins significative pour le consommateur, mais le marché de l'emploi s'est dégradé, le chômage a augmenté et les faillites se sont multipliées, de sorte que si la consommation s'est quelque peu redressée, elle n'en demeurait pas moins vulnérable.

Le graphique 15 met en exergue l'influence (avec décalage) de l'évolution de la rémunération des salariés sur la consommation privée.

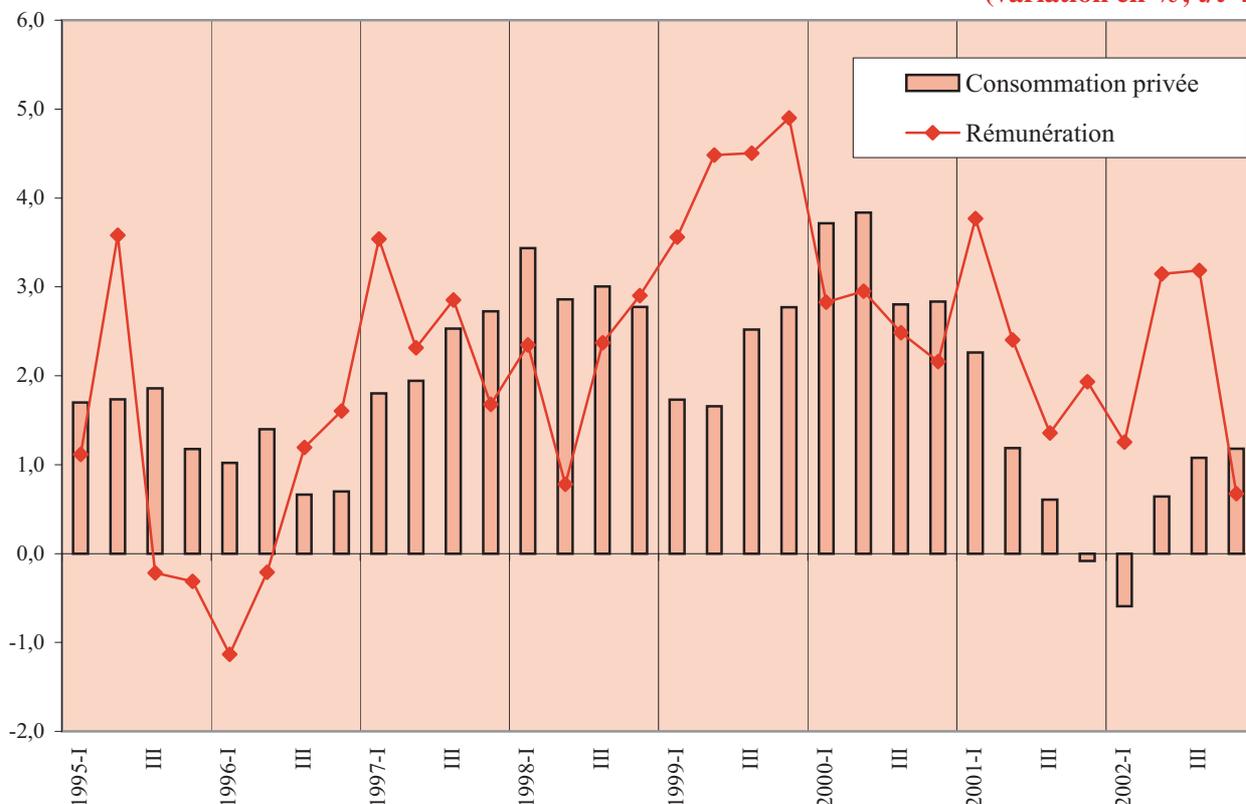
Après un profil principalement en décélération durant l'année 2001, l'indice du *chiffre d'affaires du*

commerce de détail semblait se redresser avec une accélération au premier trimestre 2002 (en glissement annuel). Mais l'espoir fut de courte durée et la décélération s'est accentuée. Sur l'ensemble de l'année 2002, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a crû de 1 % par rapport à sa valeur correspondante de 2001 contre 3,1 % un an auparavant.

Après avoir connu un taux de croissance au premier trimestre 2002 encore positif, le nombre d'*immatriculations de voitures neuves* s'est fortement ralenti durant les trimestres suivants. Selon les chiffres publiés par l'INS, on observe ainsi une hausse de 4 % du nombre de véhicules neufs immatriculés au premier trimestre 2002 à un an d'écart (effet salon automobile) suivie d'une diminution de 4,8 %, 11,9 % et 14,1 % respectivement du deuxième au quatrième trimestre 2002, totalisant sur l'ensemble de l'année un nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves de 5,4 % inférieur à sa valeur correspondante de 2001 et de 6,2 % à celle de 2000, année également avec salon de l'automobile.

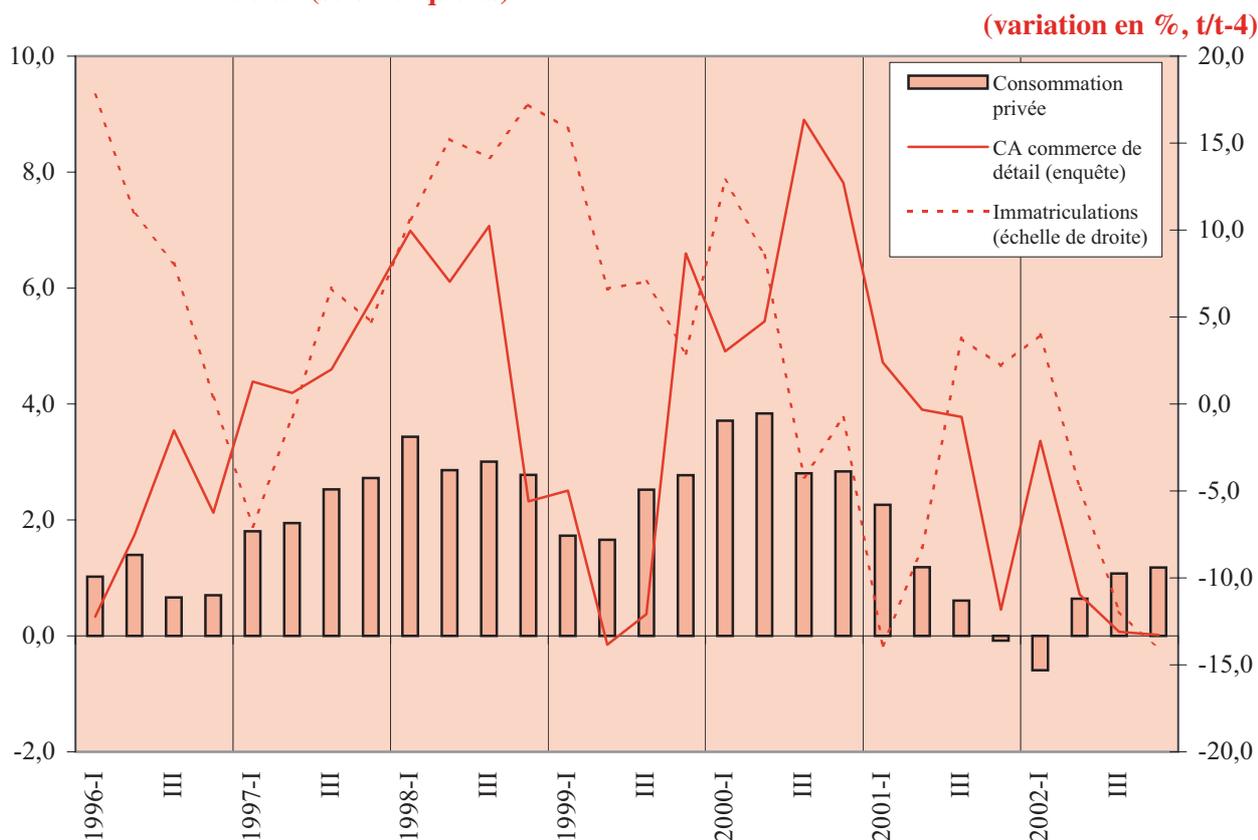
Graphique 15. Consommation privée et rémunération des salariés

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Graphique 16. Consommation privée, immatriculations et chiffre d'affaires du commerce de détail (selon enquêtes)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Investissements

Sur l'ensemble de l'année 2002, la formation brute de capital fixe totale s'est contractée de 2,4 % alors qu'elle avait augmenté de 3,2 % en 2000 et de 0,5 % en 2001. Témoinnant d'un environnement empreint d'incertitudes, ce recul ne s'est pas limité à la Belgique mais a touché la majorité des économies industrialisées.

Les administrations publiques ont été le seul secteur à afficher une hausse des investissements : +14,4 % d'augmentation en 2002 après la diminution de 11,8 % en 2001 qui s'explique en grande partie par les opérations de ventes de bâtiments publics comptabilisées comme des désinvestissements de ce secteur.

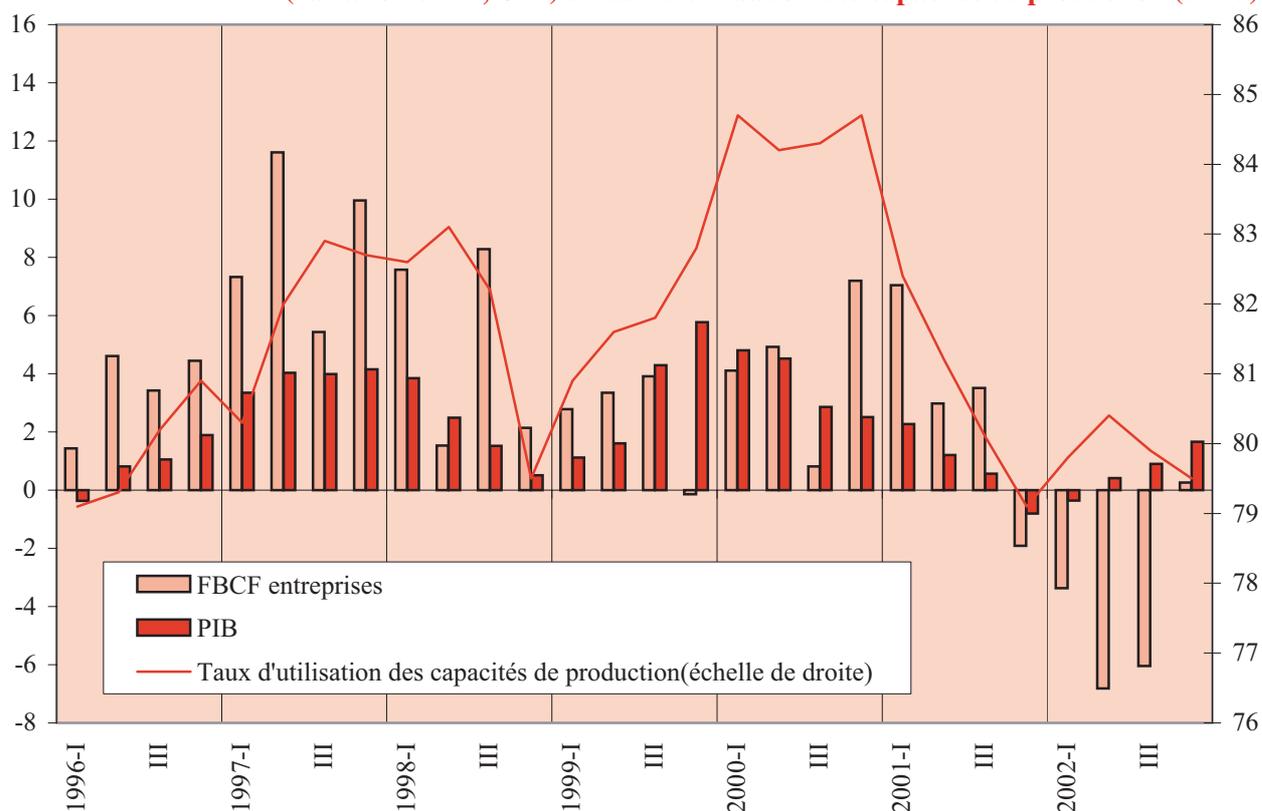
Les investissements des entreprises ont baissé de 4,0 % en 2002 après avoir progressé de 2,9 % en 2001. Ce repli est le plus significatif depuis celui enregistré en 1993 (-4,7 %), période au cours de laquelle la demande finale (somme de la demande intérieure et des exportations) avait toutefois diminué.

Comme le souligne le graphique 17, l'adéquation de l'appareil de production à l'évolution de l'activité requiert un certain délai d'ajustement.

Reflète de l'affaiblissement des dépenses finales, lesquelles ont progressé de +0,3 % en 2002 après +0,8 % en 2001, et par conséquent des capacités productives excédentaires, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière est passé de 84,7 % au dernier trimestre 2000 à 79,1 % l'année suivante avant de remonter temporairement au premier semestre 2002.

L'absence d'amélioration sensible des perspectives d'activité a pesé sur le climat des affaires, incitant les entreprises à reporter leurs dépenses d'investissement. Ainsi au troisième trimestre 2002, l'investissement productif (FBCF entreprises) était toujours en recul par rapport au trimestre précédent et ce pour la cinquième fois consécutive (à l'exception de la croissance observée au premier trimestre 2002).

**Graphique 17. Investissements des entreprises, PIB
(variation en %, t/t-4) et taux d'utilisation des capacités de production (en %)**



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Les variations à un an d'intervalle indiquent une légère croissance des investissements des entreprises au dernier trimestre (+0,3 %) après une baisse substantielle de 6,8 % au deuxième trimestre 2002.

Par ailleurs, le taux d'investissement productif (part des investissements fixes des entreprises dans le PIB), dont le maintien à un niveau satisfaisant permet de garantir le potentiel de croissance de l'économie, s'est réduit en 2002, se situant à 13,8 % contre 14,3 % en moyenne pour les trois années précédentes (1999-2001).

Exportations

Après avoir progressé de 8,5 % en 2000 et de 1,2 % en 2001, les exportations de biens et services ont, pour la première fois depuis plusieurs décennies, reculé par rapport à l'année précédente (-0,5 % en moyenne en 2002).

Le redressement de l'activité économique mondiale attendu en 2002 après le fléchissement sensible de 2001 ne s'est pas concrétisé. Le manque de ressort

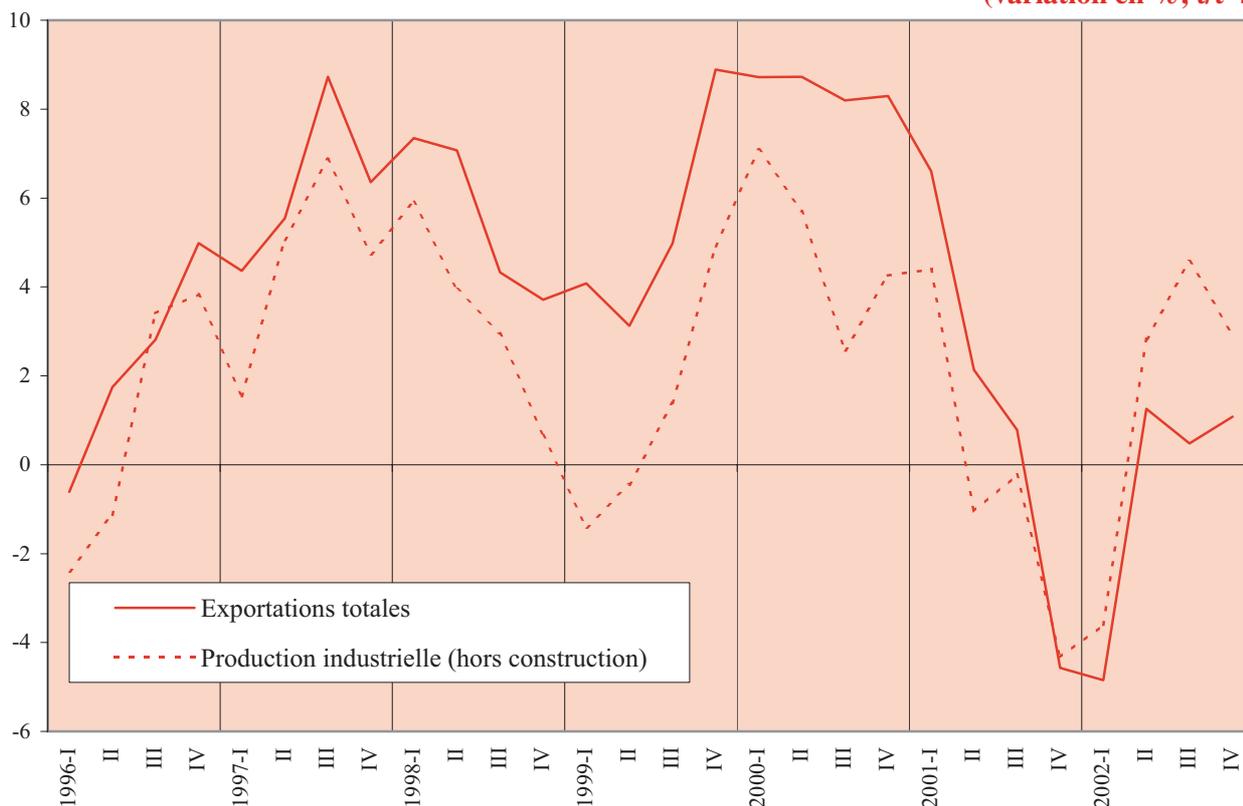
de la zone euro, en particulier de l'économie allemande, combiné aux différents chocs externes évoqués précédemment, ont freiné le mouvement de reprise après le sursaut du premier semestre 2002.

Ainsi, après avoir ralenti en glissement annuel au cours de cinq trimestres consécutifs (du premier trimestre 2001 au premier trimestre 2002), les exportations de biens et services n'ont renoué avec une croissance positive qu'à partir du deuxième trimestre 2002. De -4,8 % en variation annuelle en début d'année, elles ont ensuite crû en volume de 1,3 % au deuxième trimestre et de 0,5 % et 1,1 % respectivement aux troisième et dernier trimestres de 2002.

Ces évolutions traduisent non seulement la fragilité de la conjoncture mondiale mais également les retombées négatives des attaques terroristes du 11 septembre 2001 et les difficultés rencontrées par les compagnies aériennes. Les exportations de services, qui représentent environ 17 % des exportations totales, ont été sensiblement affectées par l'affaiblissement des activités liées au transport aérien et au négoce international.

Graphique 18. Exportations et production industrielle (hors construction)

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Comme l'indique le graphique 18, la production industrielle est largement orientée vers les marchés extérieurs. Sous l'effet du rebond de la production des biens intermédiaires au premier semestre 2002, la production industrielle (hors construction et par jour ouvrable) est passée d'une baisse de 4,3 % à un an d'intervalle au dernier trimestre 2001 à une croissance de 4,6 % au troisième trimestre 2002 avant de connaître un léger fléchissement au cours des derniers mois.

A l'instar de l'orientation haussière enregistrée en 1999, les données mensuelles du commerce extérieur (en valeur) montrent que l'impulsion initiale est venue des marchés extra-européens. La reprise des exportations de marchandises extra-UE a été plus précoce et plus prononcée que celle à destination des pays européens.

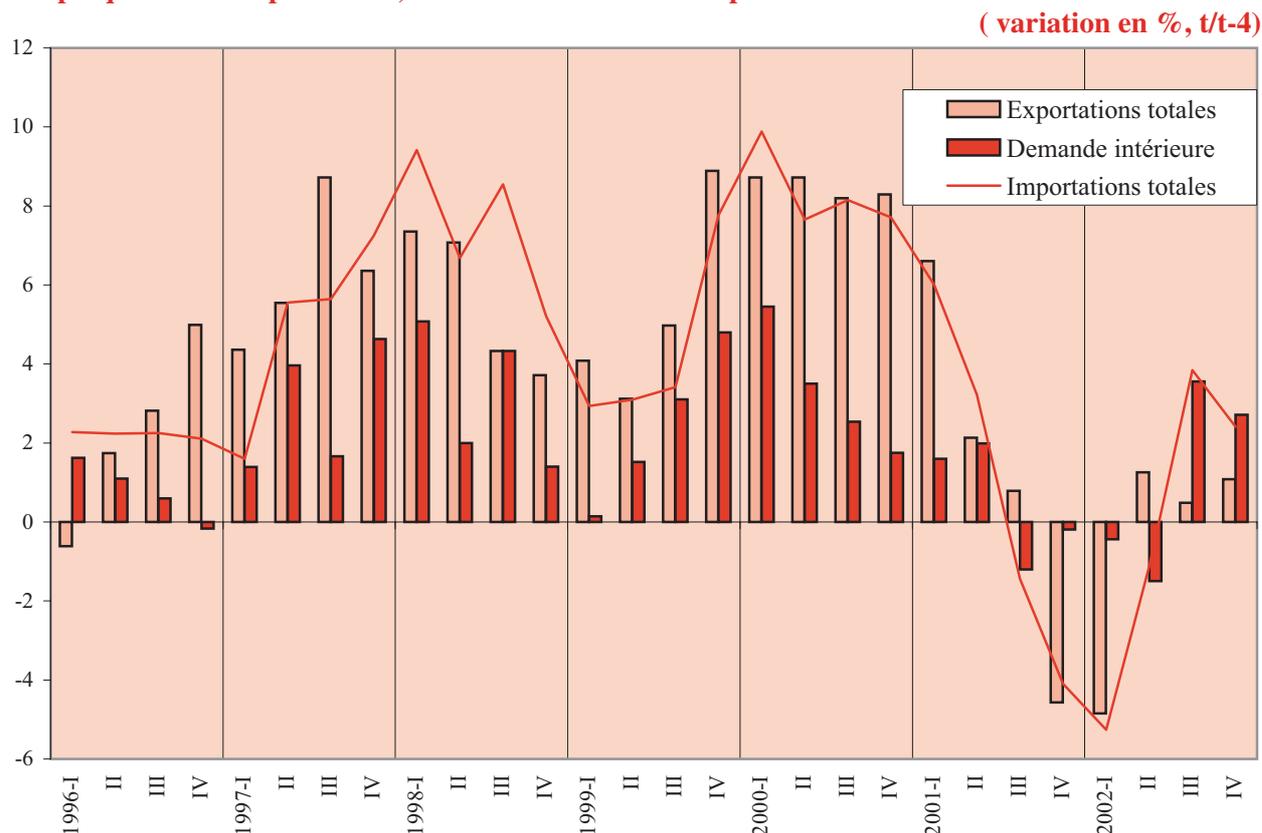
La demande étrangère adressée à la Belgique a principalement bénéficié de l'augmentation significative de la demande de biens émanant des Etats-Unis durant les premiers mois de 2002, tandis que les

partenaires commerciaux de l'Union européenne (75 % du total de nos exportations de biens) n'ont contribué positivement à la croissance annuelle des échanges qu'à partir du deuxième trimestre de 2002, et ce de manière moins significative.

Reflète de l'atonie de l'activité européenne, la production dans l'industrie manufacturière de la zone euro s'est inscrite à la baisse les trois derniers mois de 2002 (-0,2 % en variation trimestrielle) alors qu'elle avait progressé de +0,5 % et de +0,6 % aux premier et deuxième trimestres de l'année sous revue.

Importations

Comme il ressort du graphique 19, les importations de biens et services épousent les évolutions de la demande finale. Si une partie des importations est utilisée directement à la consommation ou à l'investissement, une autre proportion entre dans le processus de production pour être réexportée après transformation.

Graphique 19. Exportations, demande intérieure et importations

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Après avoir crû de 0,8 % sur l'ensemble de l'année 2001, les importations de biens et services ont quelque peu diminué en 2002 (-0,1 % en volume).

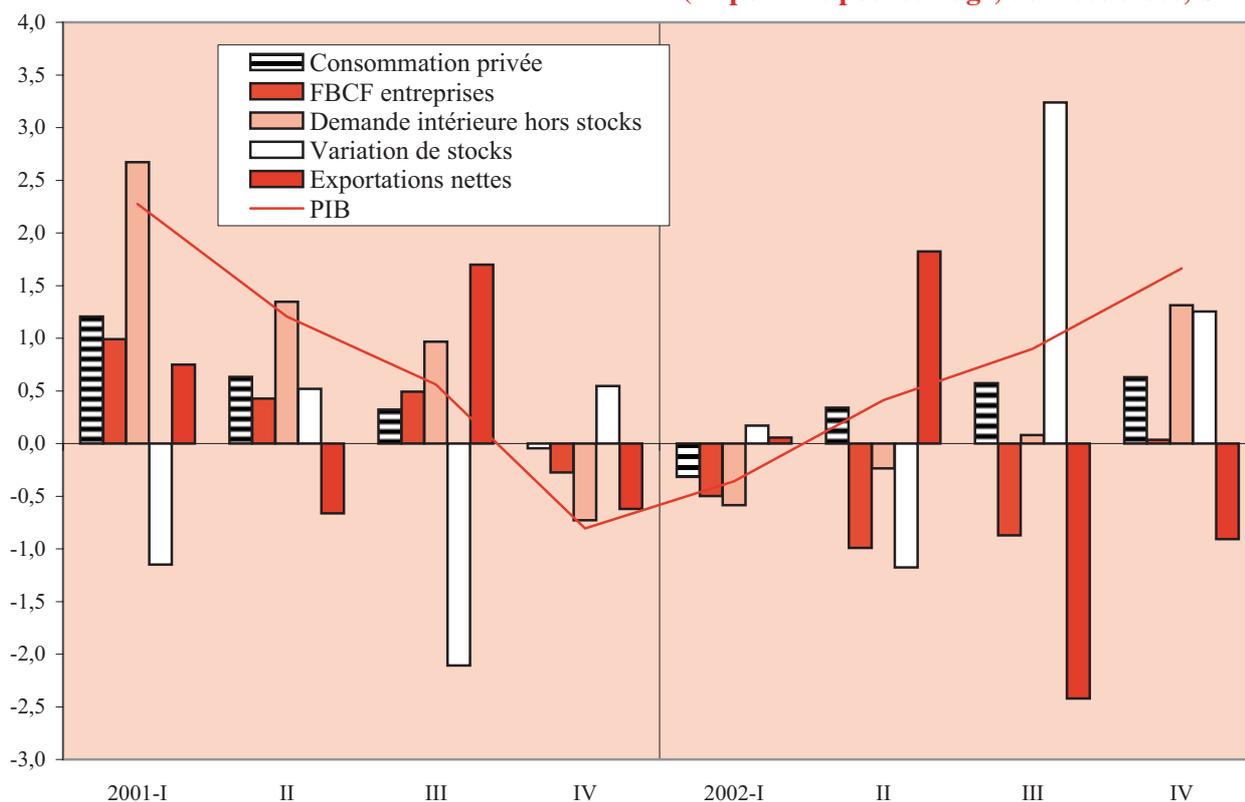
Conséquence de l'instabilité de l'environnement international et de la progression modérée de la demande intérieure, l'accroissement des importations totales a été moins significatif au terme de l'année : +2,4 % au dernier trimestre sur une base annuelle contre +3,8 % au trimestre précédent.

Positive aux premier et deuxième trimestres 2002, la contribution des *exportations nettes* à la croissance annuelle de l'activité économique est par la suite devenue négative, amputant la croissance de 2,4 points de pourcentage au troisième trimestre et de 0,9 point de pourcentage au trimestre suivant.

II.1.3 Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB

En rythme annuel, l'activité économique a été essentiellement soutenue, au premier semestre, par la demande extérieure et, au second semestre, par la demande intérieure hors stocks, en particulier par la consommation privée mais également par la consommation publique, les investissements des entreprises y contribuant négativement. Après l'important déstockage opéré tout au long de l'année 2001, l'année 2002 s'est caractérisée par une reconstitution des stocks, faisant passer la contribution des stocks à la croissance du PIB d'une contribution négative en 2001 de 0,5 point de pourcentage à une contribution positive de 0,9 point de pourcentage en 2002. Sans cette reconstitution des stocks, l'activité économique de la Belgique en 2002 aurait pu connaître une récession.

Graphique 20. Contribution des principales composantes à la croissance du PIB
(en point de pourcentage, données cvsec, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Les taux de croissance ont été négatifs au premier semestre pour les exportations et les importations, de respectivement -1,8 % et -3,2 % (à un an d'écart). Le ralentissement ayant été plus important du côté des importations que des exportations, la contribution des échanges extérieurs à la croissance s'est avérée positive de +0,9 point de pourcentage au premier semestre (en rythme annuel). A l'inverse, les importations ayant augmenté à un rythme plus élevé que les exportations au second semestre, avec respectivement +3,1 % et +0,8 % de hausse à un an d'écart, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB a été négative pour cette même période de référence avec -1,7 point de pourcentage (en glissement annuel).

Sur l'ensemble de l'année 2002, les exportations nettes ont amputé la croissance économique de 0,4 point de pourcentage. La demande intérieure hors stocks est donc restée l'élément de soutien à la croissance du PIB en 2002 avec une contribution de 1 point de pourcentage.

Quant au profil d'évolution trimestriel, on observe, au sein de la demande intérieure hors stocks, un mouvement quelque peu retardé entre la dynamique de la consommation privée et celle des investissements des entreprises. La croissance de la consommation privée s'est accélérée à partir du deuxième trimestre 2002 et celle des investissements des entreprises, tout en restant négative, s'est redressée à partir du troisième trimestre 2002. Ceci se traduit en termes de contribution à la croissance en glissement annuel du PIB, la consommation privée passant d'une contribution négative de 0,3 point de pourcentage au premier trimestre à des contributions positives de 0,3 et 0,6 point de pourcentage respectivement aux deuxième et quatrième trimestres 2002, tandis que celle des investissements des entreprises est passée de -0,5 point de pourcentage au premier trimestre à -1 et +0 point de pourcentage aux deuxième et quatrième trimestres 2002 (cf. graphique 20).

II.1.4 Poids relatif des principales catégories de dépenses

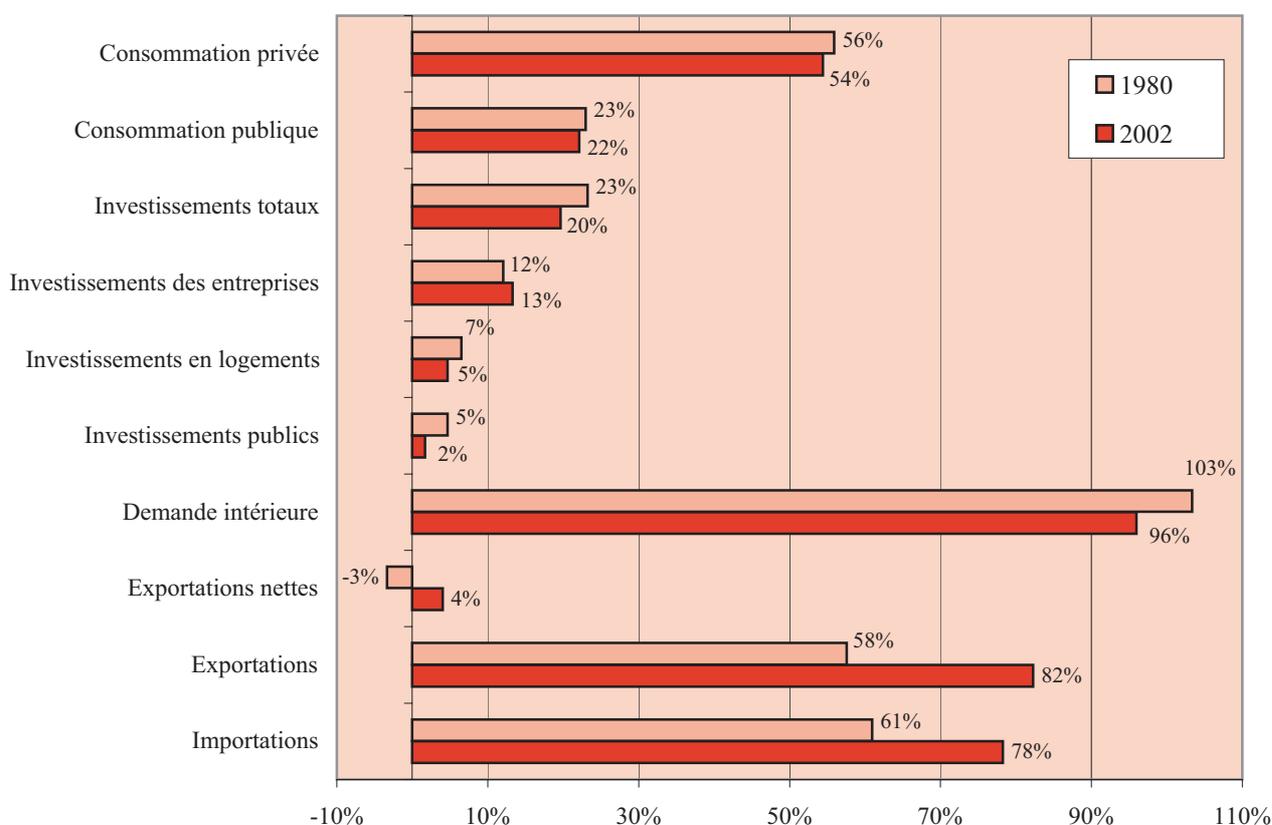
Le graphique 21 met en exergue une diminution du poids relatif de la demande intérieure dans le PIB au profit des exportations nettes entre 1980⁶ et 2002. Alors que la demande intérieure représentait 103 % du PIB en 1985, cette part s'est réduite de 7 points de pourcentage pour atteindre 96 % en 2002, au profit des exportations et des importations qui sont passées d'un poids relatif de respectivement 58 % et 61 % en 1980 à 82 % et 78 % en 2002.

L'importance grandissante prise par les exportations nettes dans le PIB s'explique non seulement par une augmentation du poids relatif des exportations, les importations ayant également progressé en termes de poids relatif, mais par une croissance plus significative pour les premières. En effet, alors que les exportations comptaient pour 58 % du PIB en 1980, elles comptent maintenant pour 82 % du PIB

en 2002, ce qui représente un gain de 24 points de pour-cent. Tandis que les importations sont passées d'un poids relatif de 61 % en 1980 à une proportion de 78 % en 2002, ce qui équivaut à un gain de 17 points de pour-cent.

Au sein de la demande intérieure, cette diminution de poids relatif s'observe tant du côté de la consommation que des investissements mais cache cependant un dynamisme divergent au sein des différentes catégories d'investissements. Ainsi, la consommation des ménages et celle des administrations publiques ont perdu de leur importance, passant respectivement d'un poids dans le PIB de 56 % et 23 % en 1980 à 54 % et 22 % en 2002. Il en est de même pour les investissements totaux qui ont vu leur poids relatif diminuer, passant de 23 % à 20 % entre 1980 et 2002, ce qui représente une perte de 3 points de pour-cent. De ce fait, les investissements en logements et les investissements publics ont perdu respectivement 2 et 3 points de pour-cent

Graphique 21. Poids relatif des principales catégories de dépenses en 1980 et en 2002
(en pourcentage du PIB, données brutes à prix courants)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

⁶ Dernière année disponible en termes de rétropolation du SEC-95.

entre 1980 et 2002, tandis que les investissements des entreprises ont dérogé à la règle en gagnant 1 point de pour-cent, passant d'un poids relatif de 12 % à 13 % pour la même période de référence.

II.2 Principales branches d'activité

Il est intéressant de constater, lorsque l'on analyse l'évolution intra et inter-cycles propres à l'économie belge, la corrélation étroite entre les mouvements de la valeur ajoutée de l'industrie et les exportations. Ce qui se conçoit aisément eu égard à l'orientation principale de la production industrielle vers les marchés extérieurs. Ce lien apparaît par ailleurs plus marqué au cours du dernier cycle. Les exportations sont donc sources d'activité primordiales pour le secteur manufacturier.

Si l'activité manufacturière représente selon les comptes nationaux quelques 25 % de la valeur ajoutée des entreprises non agricoles, mais 32 % de la masse salariale de ces entreprises et 29 % de l'em-

ploi salarié de ces mêmes entreprises, la mesure exacte de son importance pour l'économie belge doit être envisagée en fonction de la multitude de services collatéraux qu'elle génère. Donc économie de services nous sommes, mais dont le stimulus industriel demeure important.

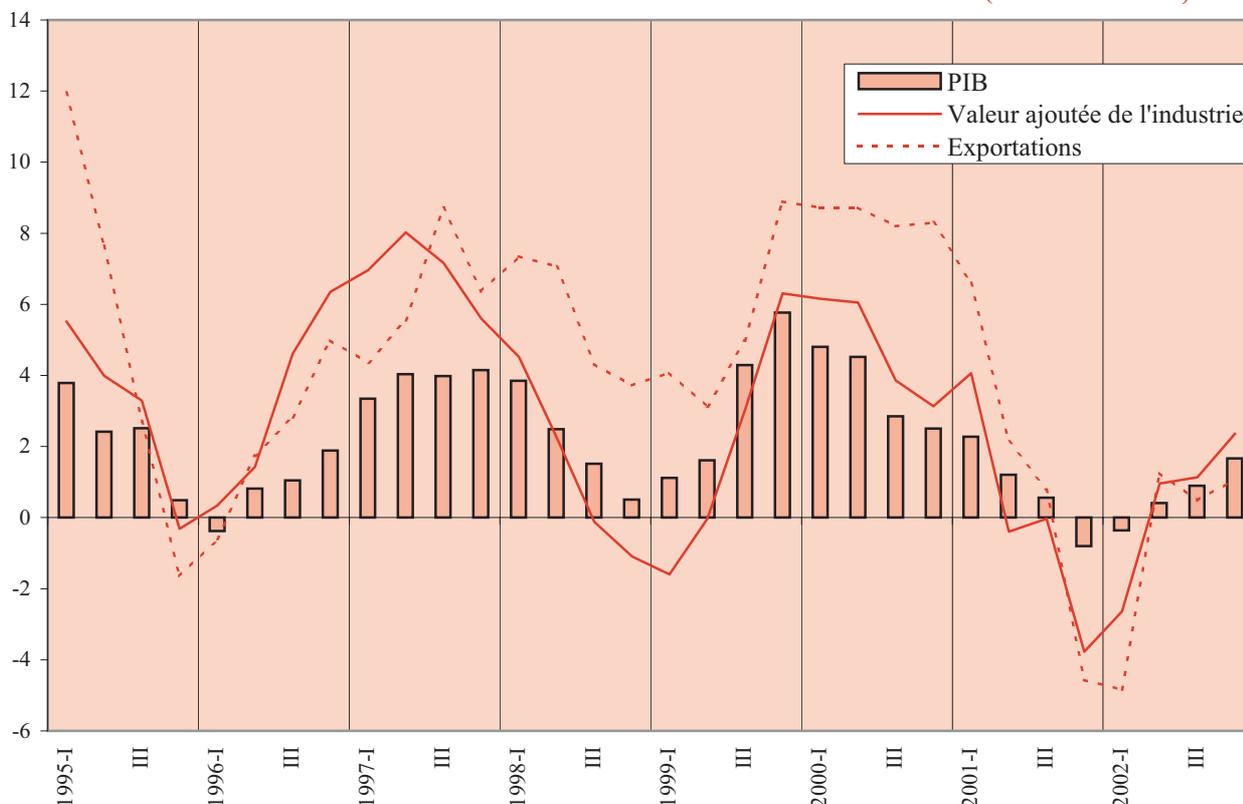
II.2.1 Evolution des principales branches d'activité

Bien qu'ayant enregistré une croissance annuelle de faible ampleur tant en 2002 qu'en 2001, la dynamique trimestrielle de l'activité en 2002 est totalement différente de celle de 2001. En effet, comme le montre le graphique 22, le profil d'évolution du PIB est en décélération pour l'année 2001 et en accélération pour l'année 2002. Le redressement de la conjoncture trouve son origine dans la demande extérieure durant le premier semestre et du côté de la demande intérieure au second semestre.

L'activité dans l'industrie a progressé de 0,4 % en moyenne en 2002 après avoir diminué de 0,1 % un

Graphique 22. PIB, exportations et valeur ajoutée de l'industrie

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

an auparavant. Comme l'indique le graphique 22, la valeur ajoutée de ce secteur s'est inscrite à la hausse dès les premiers mois de 2002, passant d'un recul de 2,6 % au premier trimestre 2002 à un an d'intervalle à une hausse de 2,4 % au dernier trimestre 2002. Contrairement aux phases ascendantes précédentes (1996 et 1999), le rythme d'accroissement de l'activité industrielle à un trimestre d'écart a été moins substantiel durant la seconde partie de l'année. Au dernier trimestre 2002, la valeur ajoutée dans l'industrie était inférieure de 0,7 % au niveau atteint le trimestre précédent.

Le secteur de la construction a poursuivi le ralentissement initié au troisième trimestre 2000, enregistrant même un recul du troisième trimestre 2001 au dernier trimestre 2002 (en glissement annuel). Sur l'ensemble de l'année 2002, le volume de l'activité du secteur de la construction s'est contracté de 1,3 % par rapport à 2001 contre une hausse de 0,9 % l'année précédente.

A l'instar de la construction, les services qui représentent 67 % de l'ensemble de la valeur ajoutée ont contribué à la faiblesse de l'activité globale en 2002. Après avoir crû de 2,7 % en 1999, le rythme d'accroissement annuel de la valeur ajoutée dans les services a progressivement ralenti pour s'élever à 1,8 % en 2001 et à 0,3 % en 2002.

Cette décélération s'explique principalement par l'évolution moins favorable sur l'ensemble de 2002 des activités «*financières, immobilières, de location et de services aux entreprises*» et de «*commerce, transports et communications*». La première branche, qui représente 26 % du total de la valeur ajoutée et 38 % des services, a accusé un recul de 0,5 % par rapport à l'année 2001 tandis que la valeur ajoutée des services de «*commerce, transports et communications*» a faiblement progressé (+0,7 %).

Les données trimestrielles traduisent toutefois une légère reprise de l'activité dans les services au fil des trimestres en passant d'une hausse de 0,1 % au deuxième trimestre 2002 à 0,7 % au dernier trimestre 2002, à un an d'écart.

Le redressement de l'activité dans les services s'est poursuivi aux troisième et quatrième trimestres 2002 (variation d'un trimestre à l'autre) à l'inverse de l'industrie qui a enregistré un essoufflement de sa croissance (cf. supra).

II.2.2 Contributions des principales branches d'activité à la croissance du PIB

La légère croissance en volume de l'activité économique observée en 2002 a été principalement soutenue par les services et l'industrie avec respectivement 0,2 et 0,1 point de pour-cent, la construction y ayant contribué négativement.

Comme le montre le graphique 23, la contribution de l'industrie s'est sensiblement renforcée au fil des trimestres de 2002, passant d'une contribution négative de 0,6 point de pour-cent au premier trimestre, à un an d'écart, à une contribution positive de 0,5 point de pour-cent au dernier trimestre de 2002. Il en est de même pour les services, même si la reprise de l'activité semble plus concentrée sur le second semestre, passant d'une contribution nulle pour les deux premiers trimestres à une contribution de 0,5 point de pour-cent au dernier trimestre 2002.

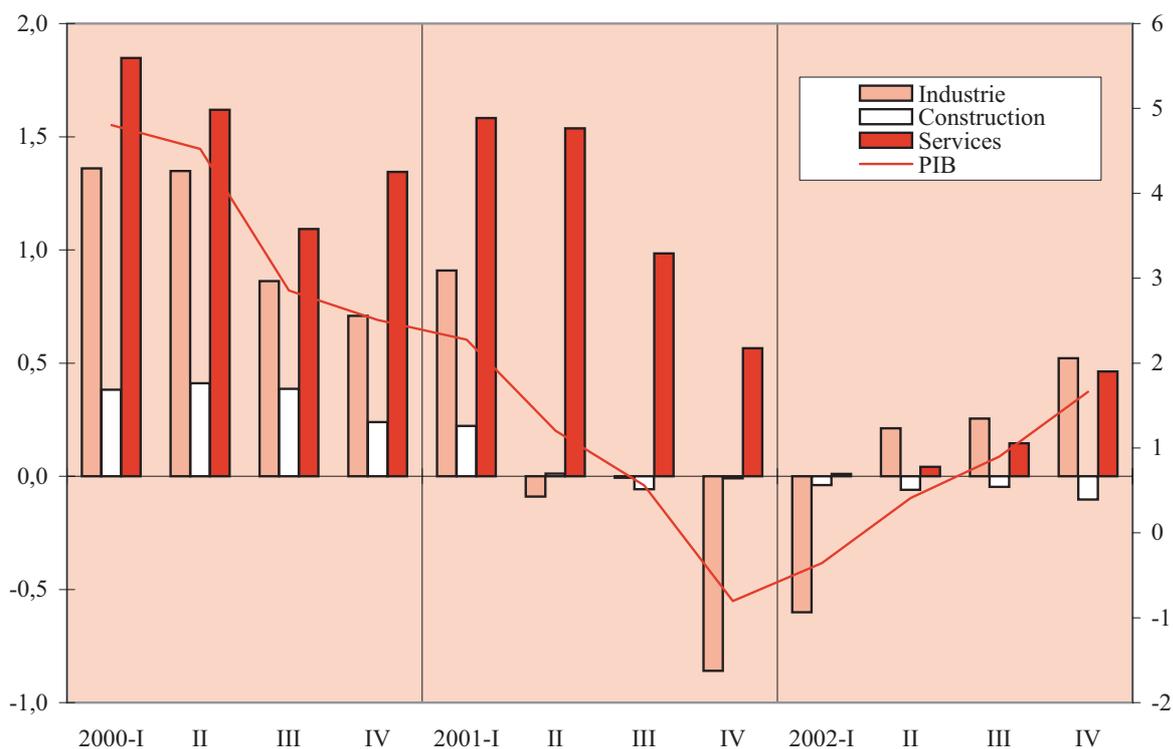
Tandis que la contribution à la croissance du secteur de la construction a alterné des périodes de contribution nulle avec d'autres de contribution négative de 0,1 point de pour-cent.

II.2.3 Poids relatif des principales branches d'activité

Les données du graphique 24 traduisent des modifications mineures du poids relatif des différentes branches d'activité entre 1980⁷ et 2002. Alors que les services et la construction constituaient 65 % et 6 % du PIB en 1980, leur part s'est quelque peu réduite pour se chiffrer respectivement à 64 % et 5 % du

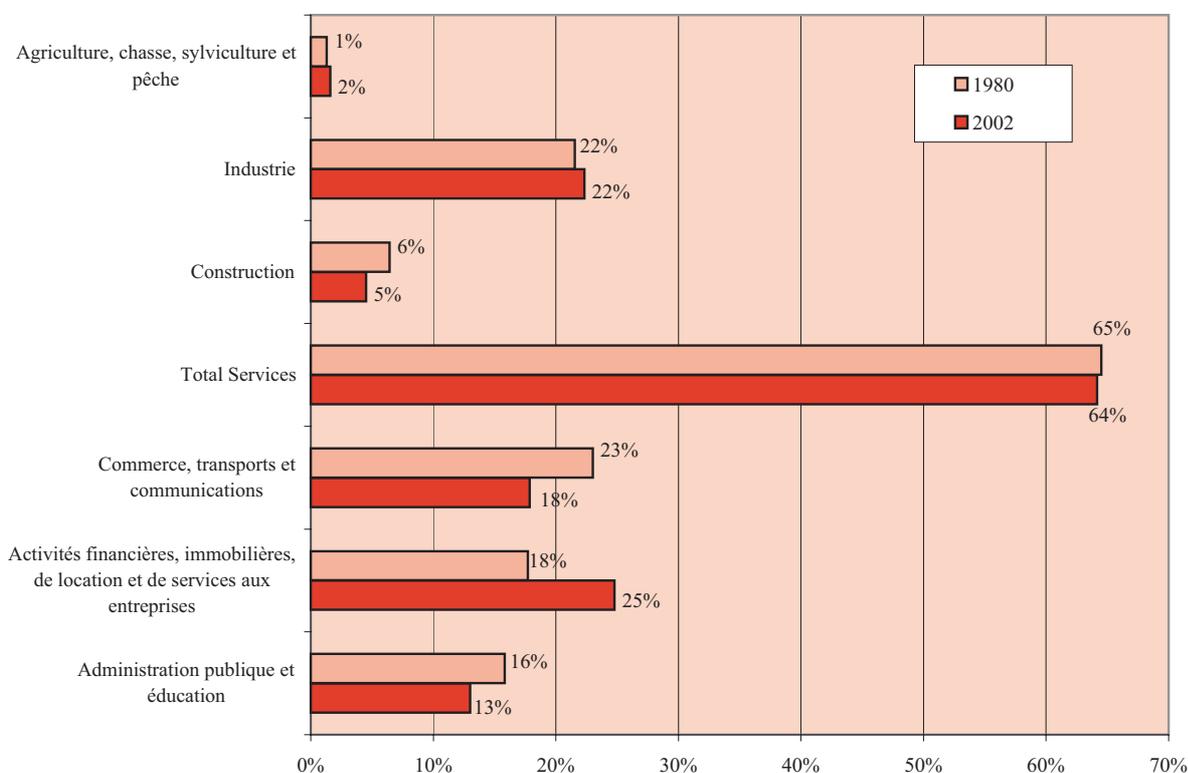
⁷ Dernière année disponible en termes de réropolation du SEC-95.

Graphique 23. PIB et contribution des principales activités à la croissance du PIB
(en point de pourcentage, données cvsec, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Graphique 24. Poids relatif des principales branches d'activité
(en pourcentage du PIB, données brutes à prix courants)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

PIB durant l'année écoulée. Le poids relatif de l'industrie s'est stabilisé à 22 % au cours de cette période tandis que le secteur primaire, qui regroupe les activités liées à l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche, a vu sa proportion passer de 1 % à 2 %. La relative stabilisation constatée dans les services masque toutefois les changements significatifs survenus dans la composition de ce secteur. Ainsi, la part relative des *activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises* s'est accrue de 7 points de pourcentage, passant de 18 % en 1980 à 25 % en 2002. Inversement pour les activités liées au *commerce, transports et communications* et à la composante *Administration publique et éducation* qui ont perdu respectivement 5 et 3 points de pourcentage pour représenter 18 % et 13 % de la valeur ajoutée.

II.3 Répartition des principales catégories de revenus

Selon l'optique répartition, le PIB résulte de la somme de la rémunération des salariés, du revenu mixte brut,

de l'excédent brut d'exploitation ainsi que des impôts nets à la production et à l'importation.

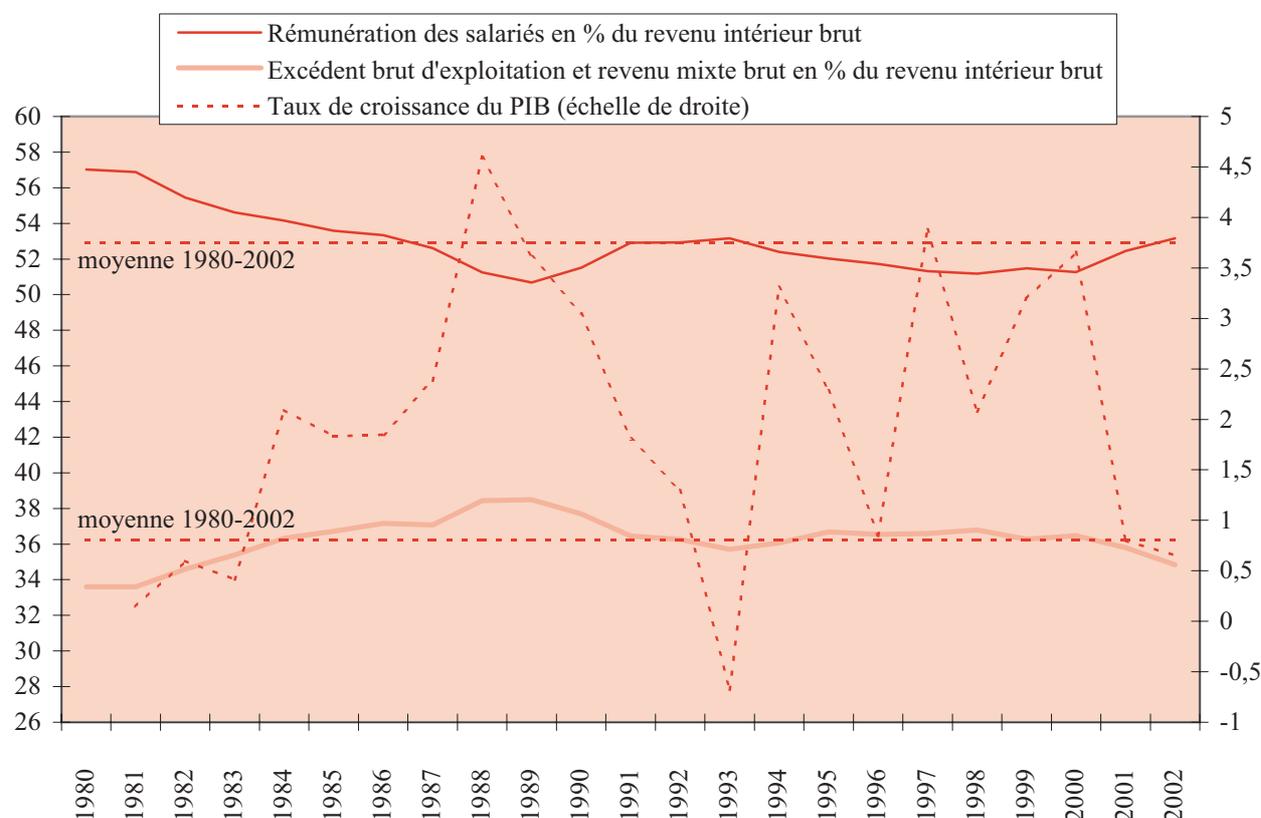
Dans ce qui suit, seront analysées les deux principales composantes du PIB selon l'optique répartition, à savoir, d'une part, la rémunération des salariés, et, d'autre part, l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte ou revenu des indépendants.

II.3.1 Evolution des principales catégories de revenus

La rémunération des salariés peut ne pas évoluer de concert avec l'évolution de l'activité économique et ce pour diverses raisons, dont la rigidité du marché de l'emploi, les politiques de modération salariale, l'indexation et la fixation de la norme salariale. Inversement, les ressources des sociétés et des revenus des indépendants sont plus réactifs aux mouvements conjoncturels.

Tout comme en 2001, l'année 2002, également caractérisée par une faible progression du PIB, a vu la

Graphique 25. Rémunération des salariés, excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut en % du revenu intérieur brut



Source : ICN et calculs SPF Economie.

part de la rémunération des salariés dans le PIB augmenter. Elle est ainsi passée de 51 % en 2000 à 52,5 % en 2001 et 53 % en 2002, rejoignant ainsi la moyenne de longue période. Cette situation est similaire à celle de 1993, où l'activité économique avait connu un ralentissement significatif mais diverge quelque peu des ralentissements de 1995-1996 et 1998.

Par ailleurs, l'excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut ont vu leur part dans le PIB passer de 36,5 % en 2000 à 36 % en 2001 et 35 % en 2002, soit un niveau s'écartant de plus en plus en dessous de la moyenne de longue période. Cette évolution est également similaire à celle observée en 1993.

La rentabilité des entreprises s'est en effet effritée au cours des deux dernières années sous l'effet de l'affaiblissement du volume des ventes, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, et de la marge brute d'exploitation (prix de vente unitaire et coûts des biens et services importés).

Soulignons également qu'au cours des années 1999 et 2000 (période d'expansion), l'évolution des sa-

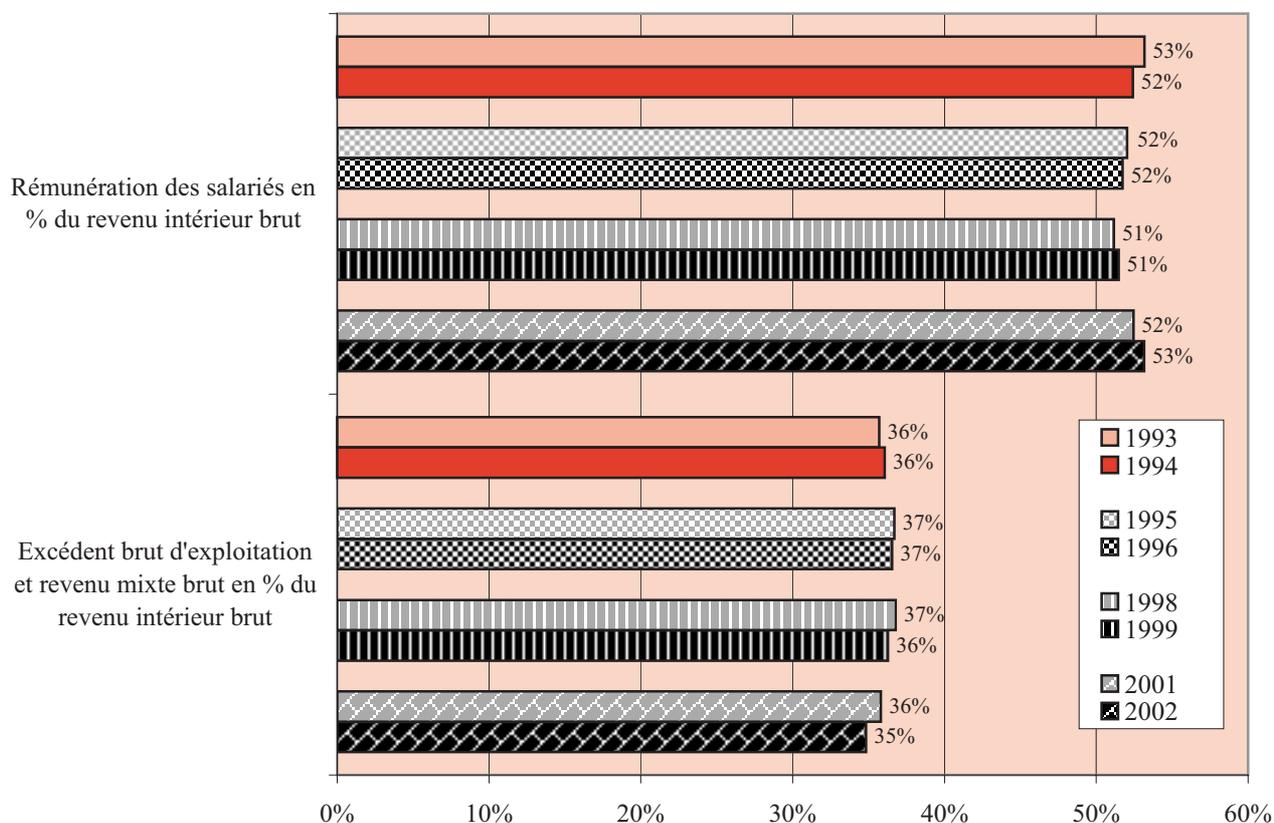
lares et traitements bruts a permis une interaction positive avec l'emploi, contribuant de la sorte au soutien de la consommation finale privée et à la consolidation la croissance économique.

II.3.2 Poids relatif des principales catégories de revenus

Afin de mettre en évidence l'existence ou non d'un comportement typique ou atypique en phase ascendante et descendante des cycles, les phases conjoncturelles ont été isolées et comparées : phases descendantes 1993, 1995, 1998 et 2001, chacune mise en parallèle avec les phases ascendantes du cycle, à savoir, respectivement 1994, 1996, 1999 et 2002.

On ne note pas de véritable différence pour la rémunération des salariés en tant que part dans le PIB entre phases ascendantes et phases descendantes. En effet, cette part demeure plus ou moins similaire durant les deux phases de chaque période considérée, si ce n'est une légère inversion dans la

Graphique 26. Poids relatif des principales catégories de revenus



Source : ICN et calculs SPF Economie.

proportion entre la période 1993-1994 et la période 2001-2002, à savoir, une diminution observée en période ascendante pour la première période et inversement pour la dernière période.

Si l'on compare les phases descendantes entre elles et les phases ascendantes, on relève une diminution de la part des rémunérations des salariés dans le PIB entre la première et la troisième période de comparaison et une légère remontée lors de la dernière période. Il en est de même pour les phases ascendantes.

Du côté de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte brut, leur part dans le PIB est moindre en phase ascendante, exception faite de la première période. En comparant les phases ascendantes et descendantes entre elles, une augmentation de la part de l'excédent brut d'exploitation et de revenu mixte brut dans le PIB est constatée entre la première et la deuxième période, suivie d'une stabilisation et ensuite d'une diminution. Il en est de même en phase ascendante, si ce n'est que le recul s'opère plus tôt, c'est-à-dire dès la troisième période.

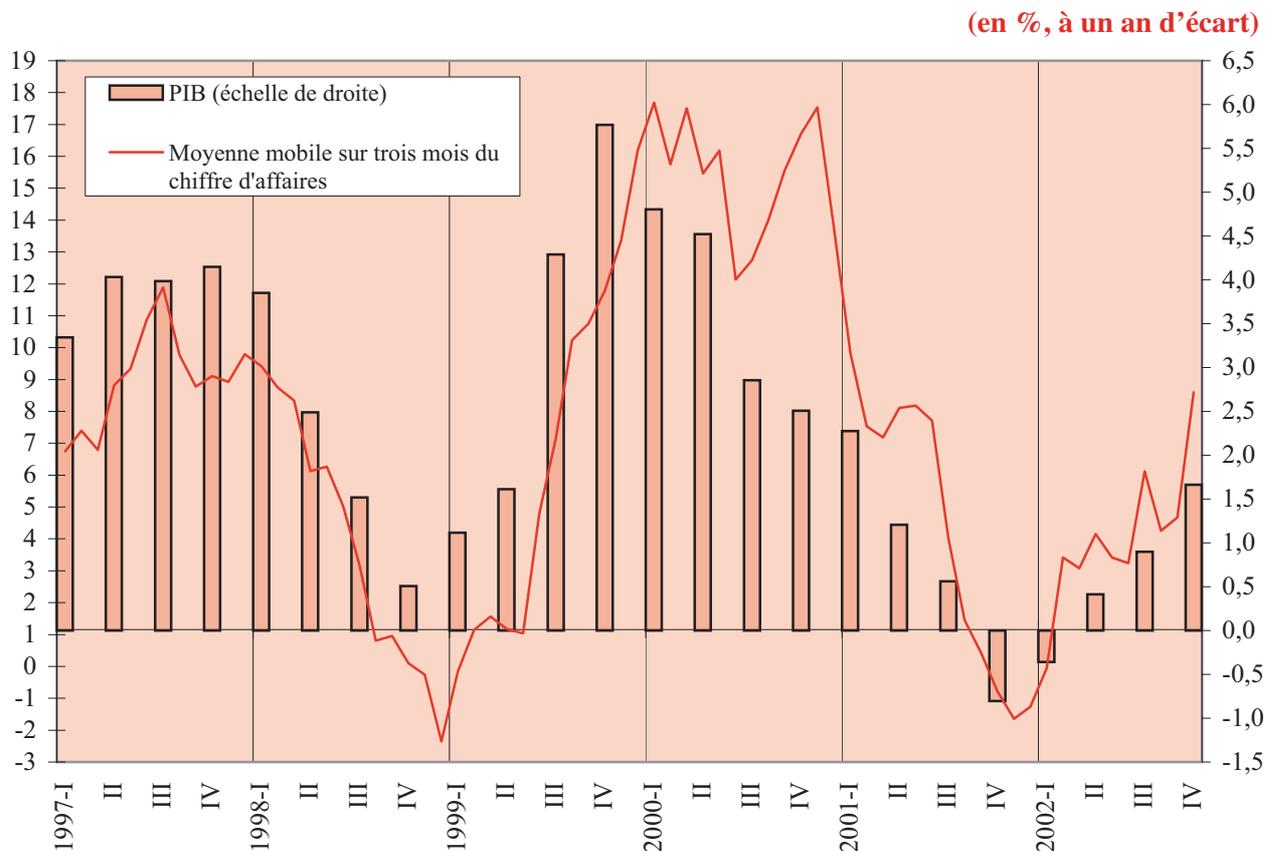
Le retour à la moyenne de longue période s'observe en phase descendante de la première période et en phase ascendante de la dernière période sous rubrique; hormis cela, la part de la rémunération des salariés dans le PIB est demeurée inférieure à cette moyenne. Pour l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte brut, leur part dans le PIB a été supérieure à la moyenne de longue période, exception faite de la phase descendante de la première période et de la phase ascendante de la dernière période.

II.4 Indicateurs de conjoncture

II.4.1 Chiffre d'affaires selon les déclarations à la TVA

L'évolution de l'activité décrite dans la section précédente se reflète également dans les indices du chiffre d'affaires en valeur des entreprises déclarantes à la TVA, calculés par l'INS.

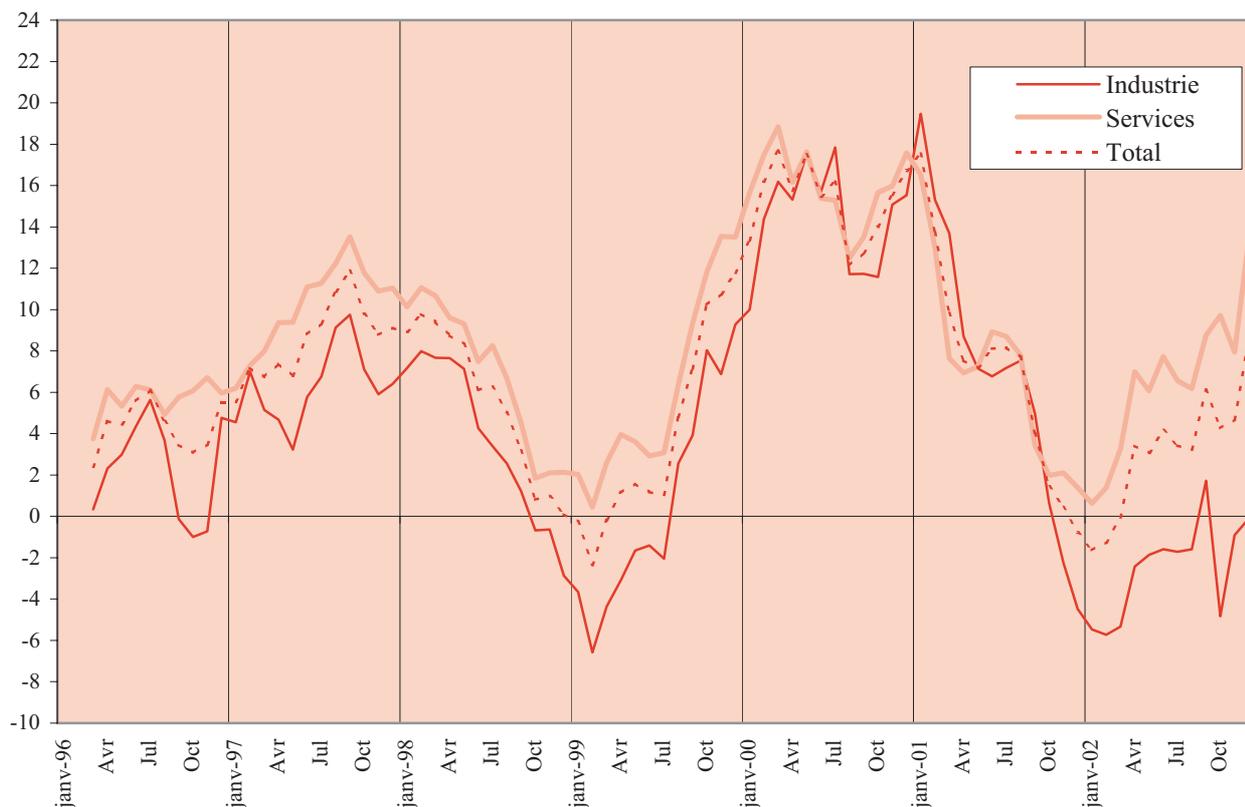
Graphique 27. Evolution du PIB et de la moyenne mobile sur trois mois du chiffre d'affaires selon les déclarations à la TVA



Source : INS et calculs SPF Economie.

Graphique 28. Evolution de la moyenne mobile sur trois mois du chiffre d'affaires par grands groupes selon les déclarations à la TVA

(en %, à un an d'écart)



Source : INS et calculs SPF Economie.

Ainsi, la moyenne mobile sur trois mois de l'indice du chiffre d'affaires calculé par l'INS suivant les déclarations à la TVA⁸ se caractérise par une tendance conjoncturelle positive en 2002. Après avoir connu un recul au dernier trimestre 2001 et au premier trimestre 2002 à un an d'écart, le chiffre d'affaires déclaré au cours des deuxième, troisième et quatrième trimestres 2002 est supérieur de respectivement 4,2 %, 6,1 % et de 8,6 % par rapport aux valeurs correspondantes de 2001. L'augmentation est plus prononcée pour les services (+13,5 % en glissement annuel pour le dernier trimestre de 2002) que pour l'industrie (-0,1 % suivant la même base de comparaison).

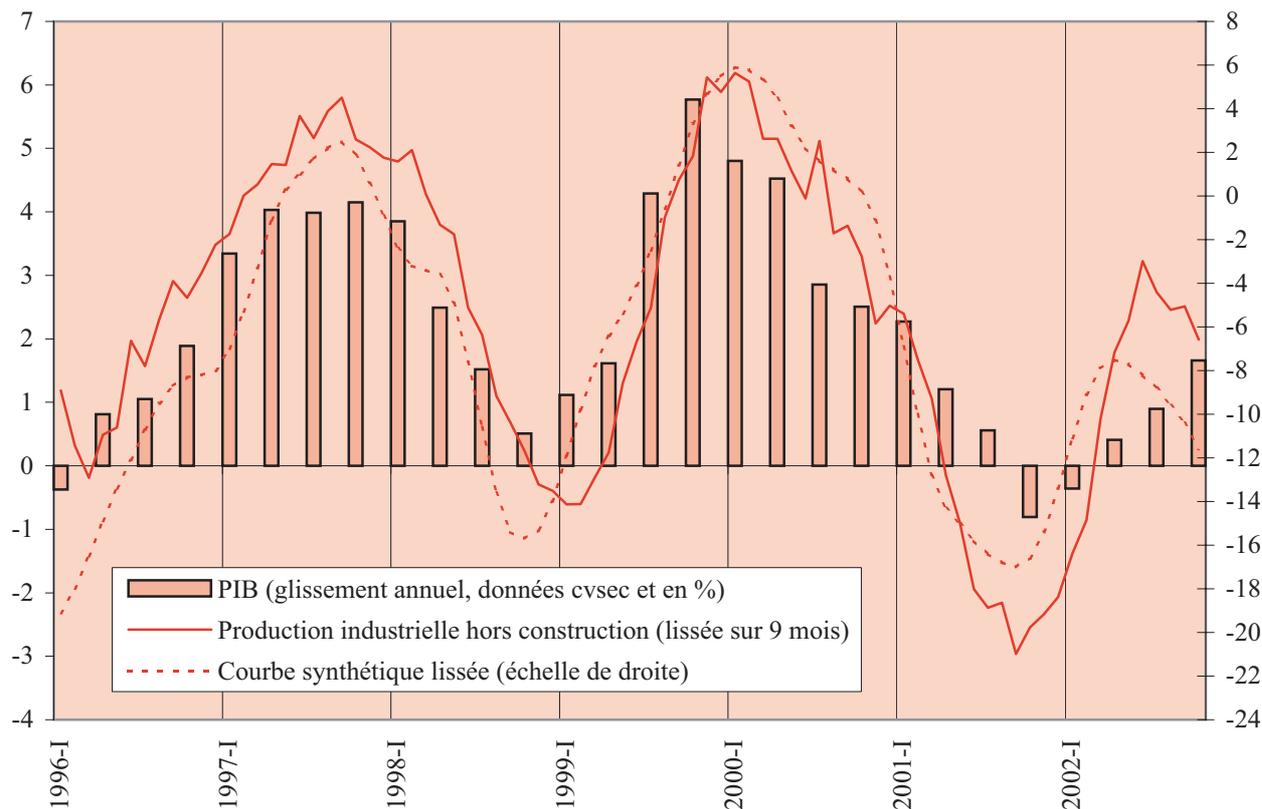
Sur l'ensemble de l'année 2002, l'indice du chiffre d'affaires pour l'ensemble des entreprises déclarantes à la TVA a été supérieur de 4,7 % à la valeur

correspondante de 2001 (avec une augmentation de 8,4 % pour les services et un recul de 1,4 % pour l'industrie).

II.4.2 Production industrielle

Contrastant avec l'année 2001, 2002 s'est caractérisée par un certain redressement de la production industrielle hors construction. En effet, le volume de celle-ci, corrigé des jours ouvrables, a été supérieur de 1,3 % à sa valeur correspondante de 2001 contre un recul de 0,4 % un an auparavant. Cette amélioration ne s'est cependant pas traduite dans le secteur de la construction qui a vu diminuer sa production en 2002 de 2,7 % contre une baisse de 1,6 % en 2001. La hausse de la production industrielle hors construction a été la plus marquée en

⁸ Eu égard aux changements opérés (passage à la nouvelle classification des activités et changement de l'année de base), ces données sont à prendre avec les réserves qui s'imposent et peuvent encore être sujettes à modifications.

Graphique 29. PIB, production industrielle et courbe synthétique de l'industrie manufacturière

Source : INS et calculs SPF Economie.

Flandre avec +1,9 % de variation à un d'écart, suivie par la Wallonie avec +1,1 %. La Région de Bruxelles-Capitale observe une détérioration de sa production industrielle hors construction en 2002 avec une contraction de 2,7 %. Pour le secteur de la construction, c'est également à Bruxelles-Capitale que la baisse a été la plus forte avec -7,5 % à un an d'écart contre -1,6 % et -5,3 % respectivement pour la Flandre et la Wallonie.

L'évolution de l'indice du volume de la production industrielle INS lissé sur 9 mois commence juste à intégrer, même si de manière incomplète, l'affaiblissement de la conjoncture industrielle qui ressort des évolutions récentes de la courbe de conjoncture partielle et lissée de la BNB relative à l'industrie manufacturière. De juillet à décembre 2002, cette dernière est passée de -7,7 points à -11,6 points.

Ce profil d'évolution avec une reprise suivie d'un ralentissement en fin d'année 2002 est mis en exergue également par la progression de l'indice de production industrielle hors construction aux cours des

trimestres successifs de 2002. A un an d'écart, l'indice de production industrielle hors construction est ainsi passé d'un recul de 4 % au premier trimestre 2002 à une hausse de 2,4 % et de 4,3 % respectivement aux deuxième et troisième trimestres, mettant ainsi fin à quatre trimestres consécutifs de repli. Le quatrième trimestre 2002 se caractérise par un ralentissement dans la progression de l'indice de production industrielle hors construction avec 3,1 % de hausse (en glissement annuel).

Sur l'ensemble de l'année 2002, la production industrielle hors construction est donc supérieure de 1,3 % à sa valeur correspondante de 2001 contre un recul de 0,4 % un an auparavant. Les biens d'investissement et les biens de consommation durables présentent une diminution de production sur l'ensemble de l'année 2002, respectivement de 6,7 % et de 4,6 %.

Au niveau des branches d'activité, dans l'industrie manufacturière, près de la moitié des différentes industries (c'est-à-dire 12 sur 23) ont enregistré une

Tableau 4. Production industrielle**(variation en %, à un an d'écart)**

	Total de l'industrie (hors construction)	Construction	Biens intermédiaires	Biens de consommation non durables	Biens de consommation durables	Biens d'investissement
01 I	4,4	0,0	-1,1	3,6	-0,6	26,3
01 II	-1,0	-1,0	-3,2	3,1	1,1	6,5
01 III	-0,2	-2,7	-1,5	2,5	-2,0	8,3
01 IV	-4,3	-2,7	-4,3	0,6	-7,7	6,5
2001	-0,4	-1,6	-2,6	2,4	-2,4	12,0
02 I	-4,0	-0,5	1,1	1,5	-6,7	-18,8
02 II	2,4	-1,2	5,3	-0,1	-2,5	0,3
02 III	4,3	-4,2	4,2	4,0	-6,4	0,7
02 IV	3,1	-4,9	2,3	2,2	-3,2	-5,9
2002	1,3	-2,7	3,2	1,9	-4,6	-6,7

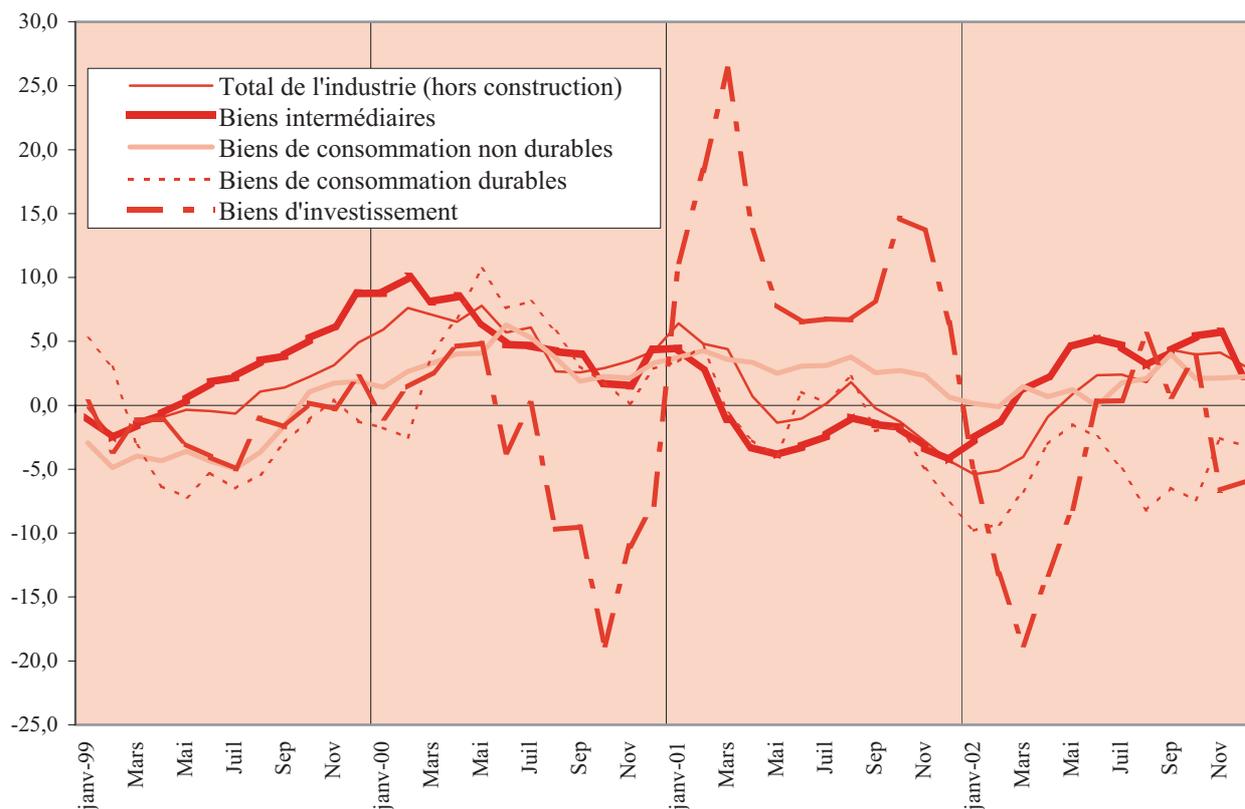
Source : INS et calculs SPF Economie.

Tableau 5. Evolution de l'indice de production industrielle pour les différentes industries manufacturières

	2001	2002
Industries alimentaires (15)	3,8	7,1
Industrie du tabac (16)	-4,5	-46,9
Industrie textile (17)	-3,5	-1,9
Industrie de l'habillement et des fourrures (18)	-10,6	-16,9
Industrie du cuir et de la chaussure (19)	-8,3	-15,3
Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, vannerie ou sparterie (20)	1,2	8,1
Industrie du papier et du carton (21)	-2,3	5,4
Edition, imprimerie, reproduction (22)	-2,9	-1,1
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires (23)	6,2	7,6
Industrie chimique (24)	-2,7	9,3
Industrie du caoutchouc et des plastiques (25)	-3,1	-3,5
Fabrication de produits minéraux non métalliques (26)	-1,4	1,9
Métallurgie (27)	-11,4	0,9
Travail des métaux (28)	2,8	1,5
Fabrication de machines et équipements (29)	-1,6	4,4
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (30)	-7,2	-18,0
Fabrication de machines et appareils électriques (31)	-2,5	-2,9
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication (32)	-10,1	-21,8
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie (33)	4,8	7,7
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques (34)	17,5	-7,8
Fabrication d'autres matériels de transport (35)	-2,2	1,6
Fabrication de meubles, industries diverses (36)	-5,3	-8,9
Récupération de matières recyclables (37)	0,1	-5,0
Industrie manufacturière (15-37)	-0,1	0,9

Source : INS et calculs SPF Economie.

Graphique 30. Indice de la production industrielle par catégorie de biens
(variation de la moyenne mobile sur trois mois en %, à un an d'écart)



Source : INS et calculs SPF Economie.

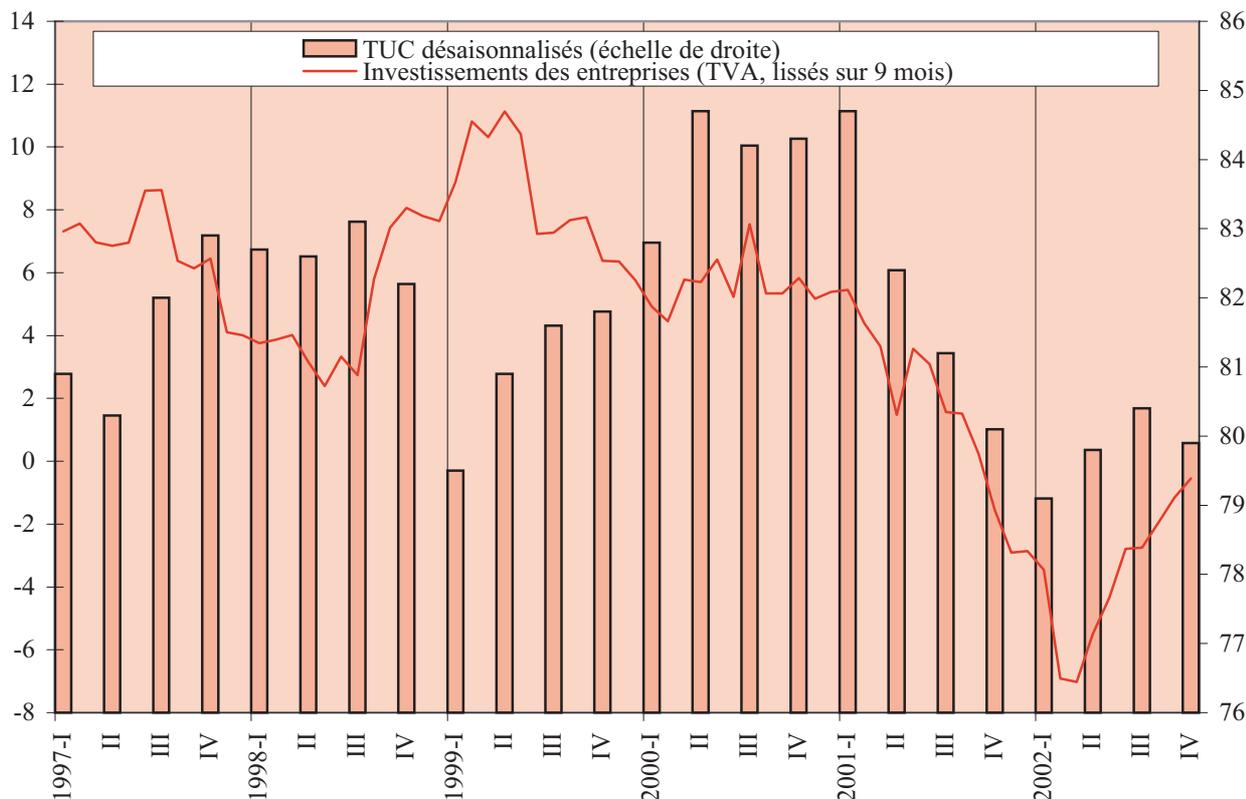
diminution de leur production sur l'ensemble de l'année 2002 par rapport à l'année précédente et 11 sur 23 ont connu une accélération de leur production entre 2001 et 2002. L'industrie du tabac est celle qui a inscrit la plus forte diminution à un an d'écart (-46,9 %) tandis que l'industrie chimique la plus nette augmentation (+9,3 %). L'ensemble de l'industrie manufacturière a ainsi vu croître sa production de 0,9 % en 2002 après le recul de 0,1 % de 2001.

Les diverses catégories de biens produits n'ont pas connu le même profil d'évolution en 2002 (en glissement annuel), si bien qu'il est difficile d'en dégager une même tendance. Il ressort du graphique 30, que la production des biens d'investissement et celle des biens de consommation durables ont été les plus volatiles au cours de la période sous rubrique. Elles sont par ailleurs les deux catégories de biens à avoir connu une diminution de la production en 2002, bien que trimestriellement seuls les biens de consommation durables ont connu un recul pour tous les trimestres à un an d'écart.

II.4.3 Investissements selon les déclarations à la TVA

Pendant plusieurs années, les investissements des entreprises ont bénéficié de demandes interne et externe dynamiques combinées à des taux d'utilisation de capacité de production élevés. Tout comme l'année 2001, l'année écoulée a été peu favorable aux investissements. La détérioration de l'environnement international, la perte de confiance des entrepreneurs, une reprise sans cesse amoindrie et reportée, des taux d'utilisation des capacités en régression, la remontée du chômage pesant sur la confiance des consommateurs et donc indirectement sur la consommation des ménages sont autant de facteurs qui ont contribué à un recul des investissements en 2002.

Les comptes nationaux trimestriels portant sur les grands agrégats ne nous fournissant que peu d'informations détaillées sur les investissements des entreprises, nous nous baserons sur les chiffres fournis par les entreprises déclarantes à la TVA. Si cette

Graphique 31. Taux d'utilisation des capacités de production désaisonnalisés (TUC) et investissements des entreprises**(TVA, lissés sur 9 mois, en % et à un an d'écart)**

Source : INS et calculs SPF Economie.

approche comporte aussi ses limites, notamment par la non prise en considération des entreprises non assujetties à la TVA, elle n'en demeure pas moins un outil précieux, les données étant disponibles rapidement.

Alors que le ralentissement conjoncturel enregistré au cours de 2001 a affecté avant tout l'industrie, se traduisant par un fort recul de l'investissement industriel, l'amélioration conjoncturelle, observée durant le premier semestre 2002 et reflétée dans l'évolution favorable de la courbe de conjoncture lissée de la BNB, ne s'est pas traduite par une progression des dépenses d'investissement mais, au contraire, par une détérioration qui s'est également étendue aux services.

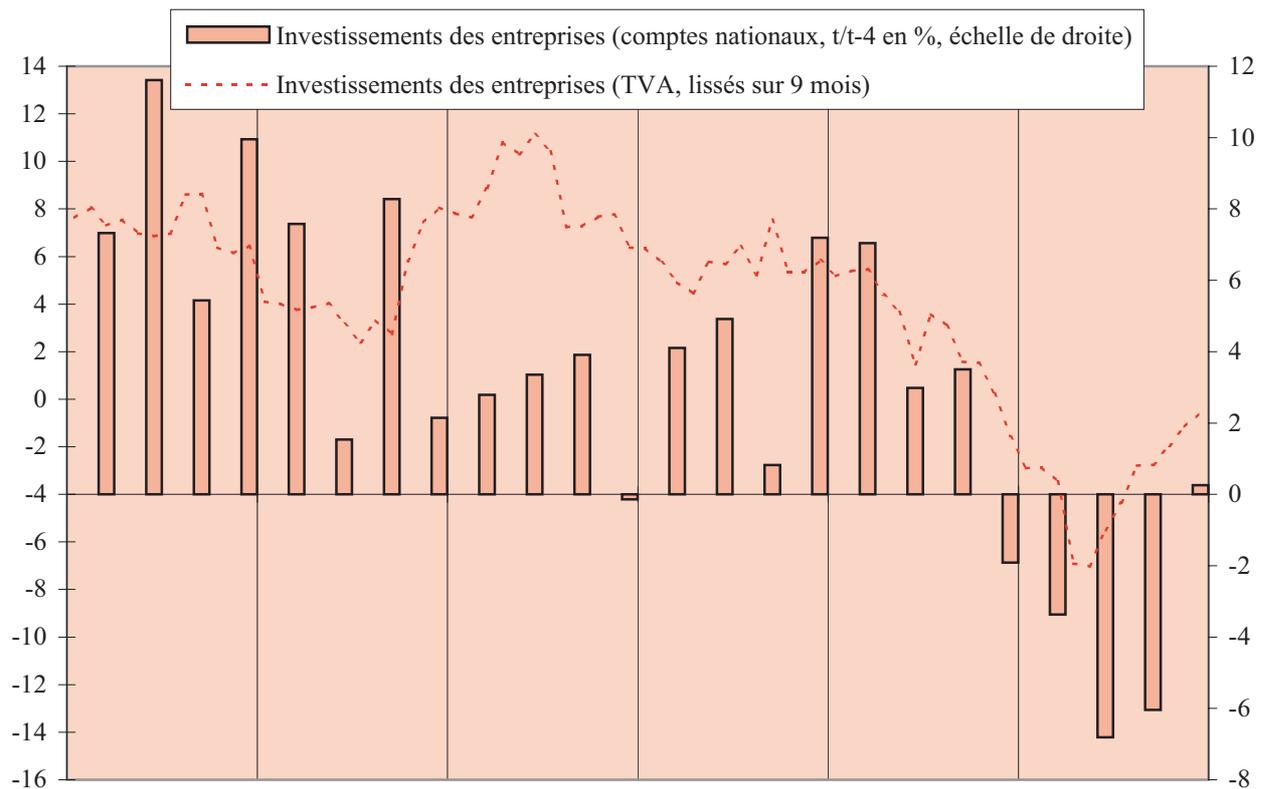
Ainsi en 2002, selon les déclarations à la TVA⁹, les entreprises industrielles ont diminué leurs dépenses en investissements (en valeur) de 5,4 % par rap-

port à 2001 (contre 2 % de recul un an auparavant) et les services de 3,2 % (contre 7 % de hausse en 2001). Pour l'ensemble des entreprises, les investissements ont ainsi reculé de 3,7 % en valeur en 2002 par rapport à 2001.

Malgré une part sans cesse en diminution (près d'un tiers aujourd'hui contre deux tiers au début des années 70), le profil de progression des investissements des entreprises industrielles en 2002 est plus ou moins similaire à celui observé par l'indice pour l'ensemble des déclarants, à savoir, succession alternée de décélérations et d'accélération, tandis que les services montrent une accélération au second semestre après une décélération au premier semestre.

Après avoir connu un recul des investissements au cours des trois premiers trimestres de 2002 et ce tant pour l'industrie que pour les services, le dernier trimestre se distingue des trois autres par une évolution positive.

⁹ Eu égard aux changements opérés (passage à la nouvelle classification des activités et changement de l'année de base), ces données sont à prendre avec les réserves qui s'imposent et peuvent encore être sujettes à modifications.

Graphique 32. Investissements des entreprises (comptes nationaux et TVA)

Source : INS et calculs SPF Economie.

Tableau 6. Evolution de l'indice des investissements selon les déclarations à la TVA (variation en %, à un an d'écart)

	Industrie et construction	Services	Total des entreprises déclarantes
01 I	2,2	7,3	5,3
01 II	-2,6	5,5	2,3
01 III	-1,3	6,4	3,5
01 IV	-5,1	8,4	3,4
2001	-2,0	7,0	3,6
02 I	-15,0	-2,8	-7,0
02 II	-7,3	-6,6	-6,6
02 III	-11,4	-5,4	-7,5
02 IV	7,7	0,8	3,7
2002	-5,4	-3,2	-3,7

Source : INS et calculs SPF Economie.

II.5 Commerce extérieur

Selon les données mensuelles du commerce extérieur, les exportations de marchandises ont crû de 7,4 % en valeur sur l'ensemble de 2002 après avoir progressé de 4,2 % à un an d'écart en 2001. Les expéditions vers les partenaires européens ont augmenté de 3,9 % en 2002 contre 5,6 % en moyenne l'année précédente, tandis que les exportations à destination des économies situées en dehors de l'Union européenne ont progressé plus sensiblement au cours de l'année sous revue, de +18,4 % après +0,3 % en 2001. Ne constituant qu'un quart des échanges environ, les marchés extra-européens ont pourtant contribué pour plus de la moitié à la croissance annuelle des exportations totales de marchandises en 2002.

Comme le souligne le graphique 33, les livraisons (expéditions) de produits belges aux pays de l'Union européenne s'élèvent à 62,3 % du PIB tandis qu'elles atteignent 48,4 % pour l'Irlande et 44,4 % pour les Pays-Bas. Cette forte intégration

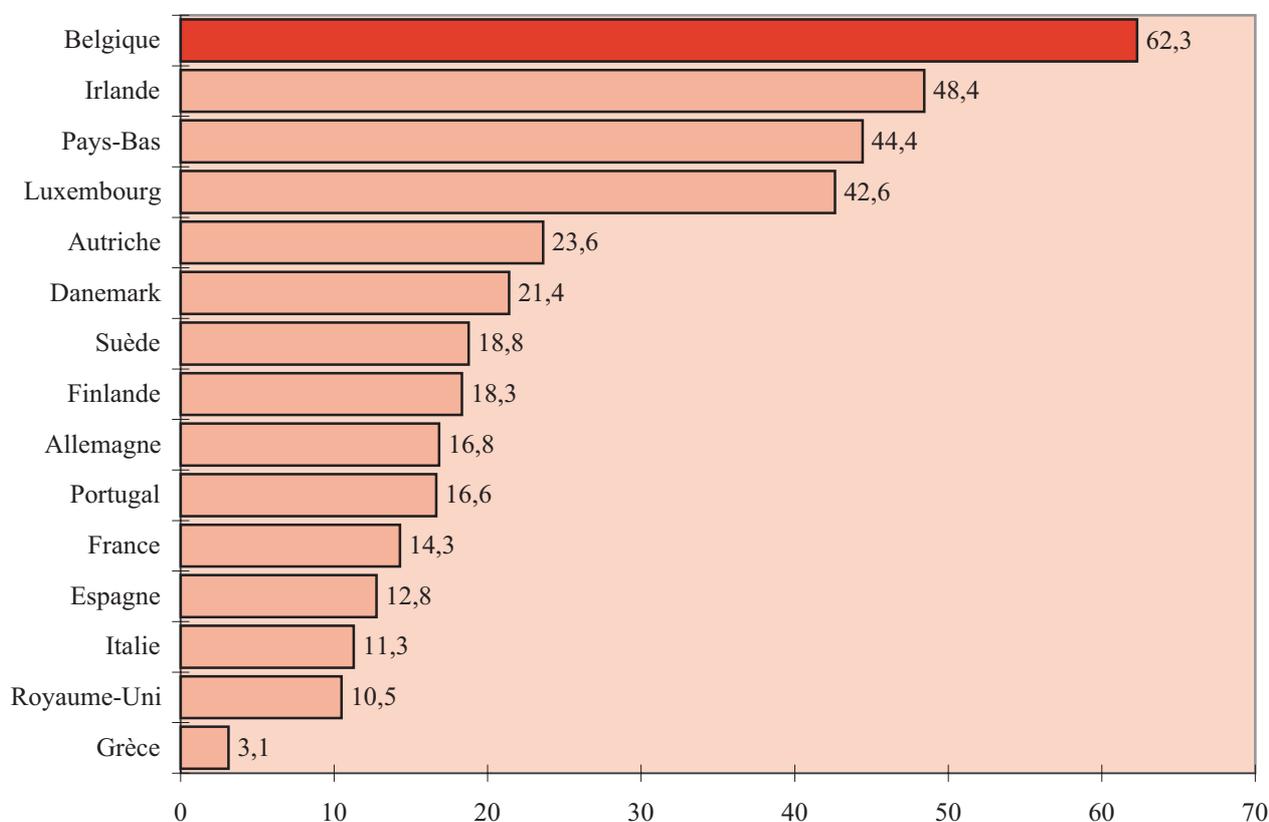
de la Belgique dans les échanges entre Etats membres de l'Union européenne entraîne une grande dépendance de l'économie belge aux mouvements conjoncturels qui affectent les Etats membres.

Les Etats-Unis et l'Allemagne ont été les principaux contributeurs à la demande étrangère adressée à la Belgique en 2002. La progression des ventes à destination de la France, notre deuxième partenaire commercial, a été des plus modestes, n'influençant positivement la croissance moyenne des exportations totales qu'à concurrence de 0,1 point de pour-cent sur l'ensemble de l'année écoulée.

Par ailleurs, les échanges vers les autres pays européens, qui représentent près de 22 % du total des exportations extra-européennes, ont augmenté de 6,8 % en 2002 après 2,4 % en 2001. Ce groupe, qui reprend les pays en passe d'adhérer à l'Union européenne (au 1^{er} mai 2004), a contribué pour 0,4 point de pourcentage à la croissance des exportations au cours de l'année écoulée. En dix ans, les exportations belges vers les pays d'Europe centrale

Graphique 33. Expéditions intra-européennes

(en % du PIB)



Source : Eurostat, Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE et calculs SPF Economie.

Tableau 7. Ventilation des exportations selon les principaux marchés d'exportation (contribution en point de pour-cent, à un an d'écart)

	Total UE dont	Allemagne	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie	Extra-UE dont	Asie	Amérique	dont Etats-Unis	Autres pays européens	Afrique
2001	4,1	2,0	0,5	0,1	0,6	0,5	0,1	-0,4	0,1	0,0	0,2	0,1
2002	2,9	1,9	0,1	0,4	0,3	0,1	4,5	0,9	3,0	2,8	0,4	0,0
Part dans les exportations (en %)	72,9	18,7	16,3	11,7	9,7	5,4	27,1	8,7	9,6	7,8	5,8	1,7

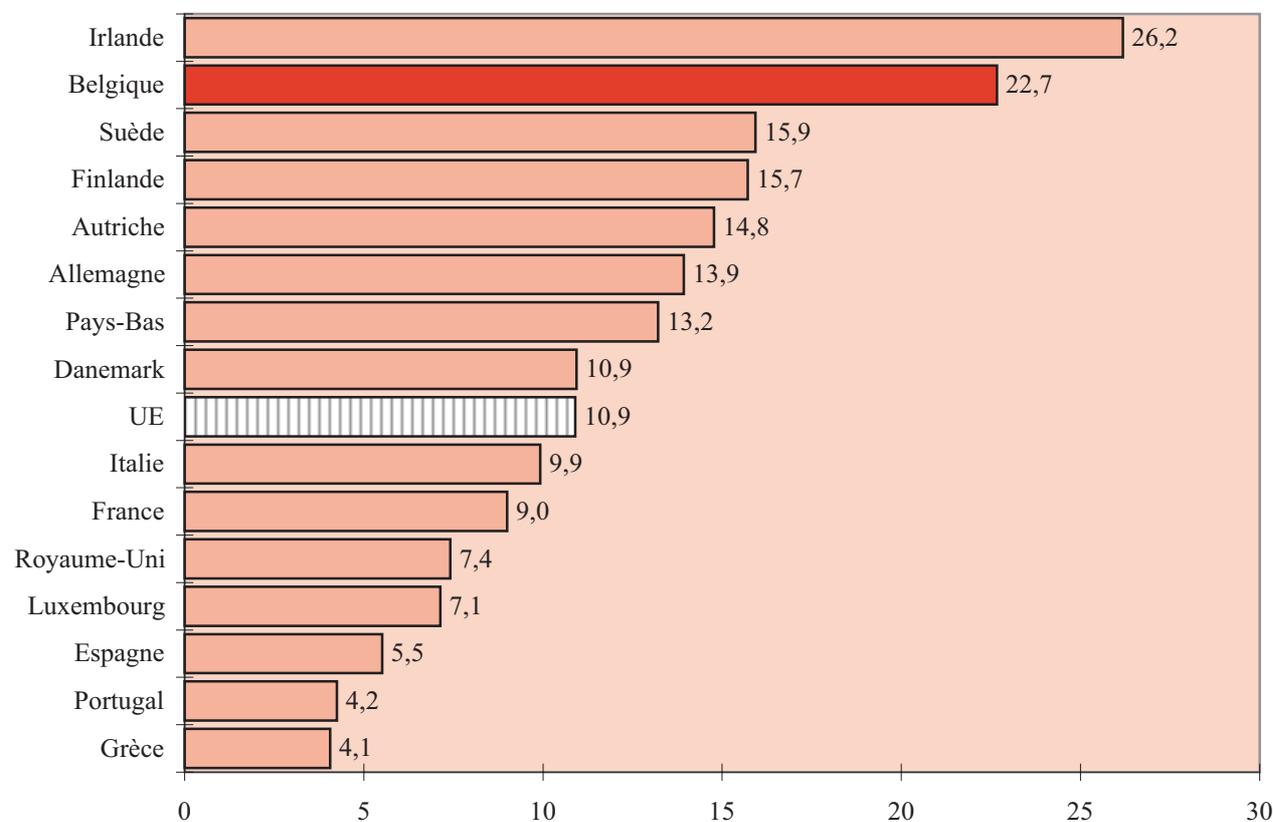
Source: ICN et calculs SPF Economie.

et orientale ont été multipliées par quatre. L'analyse de l'insertion internationale de ces futurs membres fait ressortir une forte intégration avec l'Union européenne ainsi que des situations contrastées en matière de spécialisation sectorielle, reflétant le degré de convergence réelle de ces économies vers la moyenne européenne.

L'ouverture appréciable de l'économie belge au commerce international hors Union européenne, comparativement à ses partenaires européens, la rend plus sensible aux mouvements qui affectent les échanges mondiaux. Seule l'Irlande, dont la proportion des exportations extra-européennes atteint 26,2 % du PIB, apparaît davantage ouverte sur

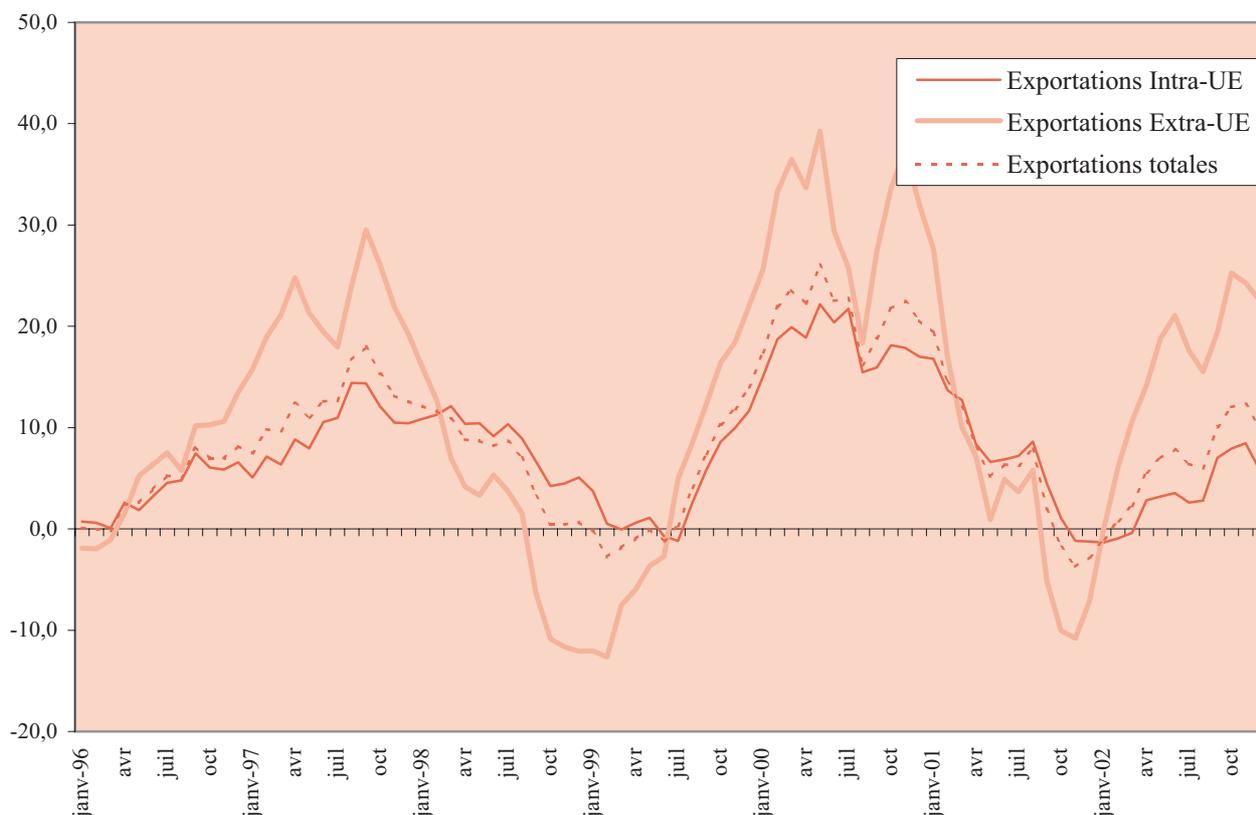
Graphique 34. Exportations extra-UE

(en % du PIB)



Source : Eurostat, Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE et calculs SPF Economie.

Graphique 35. Exportations totales, intra-UE et extra-UE
(variation de la moyenne mobile sur trois mois en %, à un an d'écart)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

les marchés extérieurs. Comme il ressort également du graphique 34, la dispersion des taux d'ouverture est grande entre les économies de l'Union européenne, 4,1 % pour la Grèce et 26,2 % pour l'Irlande.

Cette exposition particulière de l'économie belge lui a permis de bénéficier du rebond de la demande mondiale en 2002, la reprise de la croissance européenne ayant été moins franche qu'aux Etats-Unis.

L'évolution des données trimestrielles montre que les flux de marchandises ont épousé les fluctuations de l'activité économique une grande partie de l'année écoulée, tout en les amplifiant.

Après avoir progressé de 2,3 % au premier trimestre 2002, le rythme de croissance des exportations de biens en valeur s'est accéléré jusqu'au troisième trimestre (+10,1 % en glissement annuel) pour ensuite s'infléchir au terme de l'année.

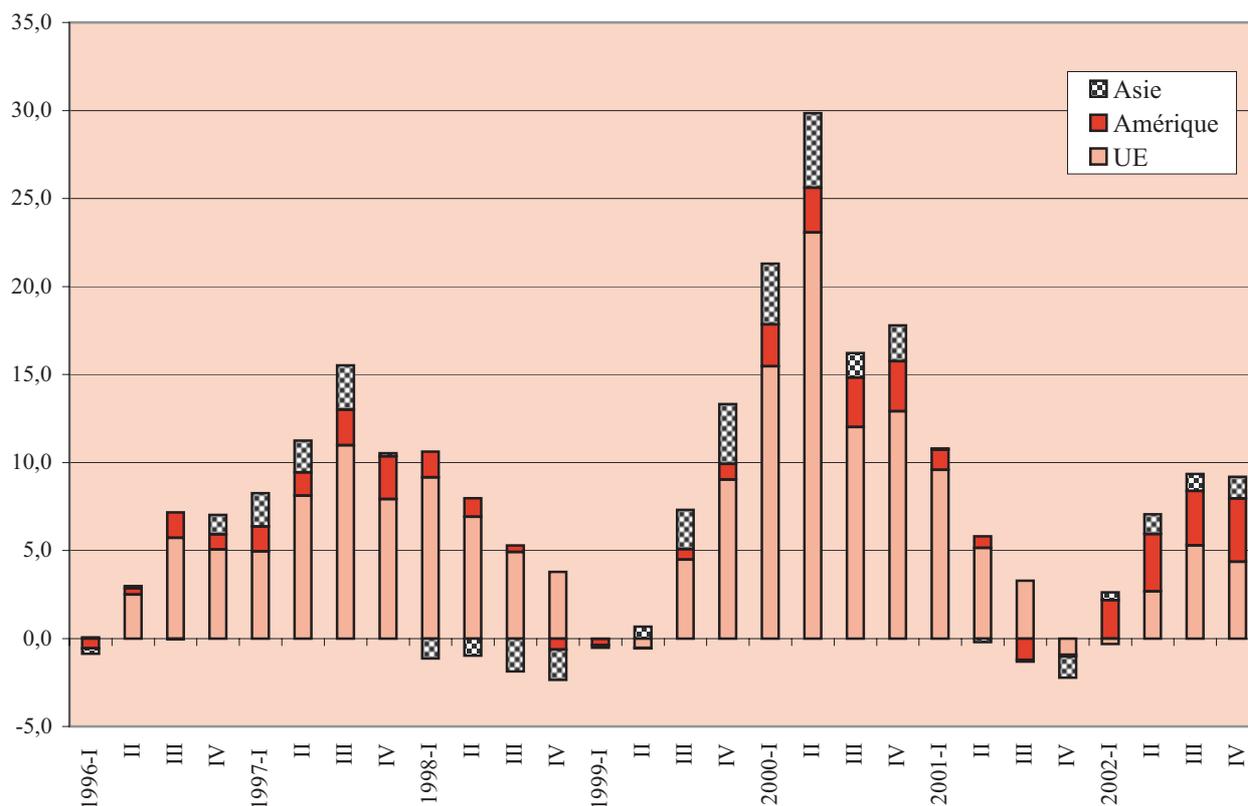
Contrairement aux phases ascendantes des cycles précédents (1996 et 1999), la contribution des partenaires européens à la demande extérieure a été plus faible que celle des marchés extra-européens la majeure partie de l'année 2002 (graphique 35).

Ainsi, les exportations belges ont essentiellement bénéficié en début d'année du redressement de la demande de biens en provenance des Etats-Unis et des économies asiatiques à l'exclusion du Japon.

Les expéditions à destination de l'Union européenne ont affiché une baisse de 0,4% par rapport au premier trimestre 2001, en partie sous l'influence du recul des ventes vers la France, les Pays-Bas, l'Espagne et le Luxembourg.

De même, le ralentissement de la croissance des exportations de marchandises observé au dernier trimestre 2002 traduit l'essoufflement des importations européennes. La croissance à un an d'inter-

Graphique 36. Contribution à la croissance des exportations selon la répartition géographique (variation en point de pour-cent, à un an d'écart)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

valle de la moyenne mobile sur trois mois des exportations intra-UE est passée de 8,5 % en novembre à 5,8 % en décembre contre 24,3 % et 22,5 % respectivement pour les exportations extra-UE. Témoignant de la morosité de la conjoncture internationale et de la faiblesse de la demande intérieure européenne, en particulier, l'apport des marchés européens à la croissance annuelle des exportations belges s'est amoindri à 4,3 points de pour-cent au quatrième trimestre 2002 contre 5,3 points au trimestre précédent.

Cette croissance, encore soutenue, des exportations les trois derniers mois de l'année peut surprendre en regard de la décélération de la production industrielle dans plusieurs économies européennes et aux Etats-Unis. Ce dynamisme pourrait partiellement s'expliquer par la distorsion introduite dans les chiffres du commerce extérieur suite à une nouvelle activité de transit dans le secteur pharmaceutique ainsi que par les répercussions tardives du raffermissement de l'activité industrielle durant la première partie de l'année 2002.

En effet, depuis décembre 2001, un nouveau centre de distribution importe des produits pharmaceutiques d'Irlande. Ils sont ensuite réexportés vers différents pays, essentiellement vers l'Allemagne et les Etats-Unis. L'influence de cette nouvelle activité, qui n'a pas eu d'impact majeur sur le solde commercial, s'observe au travers des variations des exportations et des importations de produits pharmaceutiques.

Alors que la part de ces exportations dans le total des biens, était de 3,8 % en décembre 2000, celle-ci a pratiquement triplé l'année suivante. De même, cette proportion a doublé entre novembre 2001 et novembre 2002 pour représenter 9,0 % des biens exportés, devenant dès lors le deuxième bien exporté alors que les produits pharmaceutiques occupaient encore la septième place en novembre 2001.

L'analyse des exportations de biens à l'exclusion des produits pharmaceutiques montre un profil moins favorable tout au long de l'année 2002. Le premier trimestre 2002 aurait enregistré une con-

traction de 5,2 % par rapport à la période correspondante de 2001 contre une croissance de 2,3 % s'y l'on inclut les produits pharmaceutiques. Au troisième trimestre, cet écart a atteint 6,9 points de pour-cent et au dernier trimestre 4,1 points de pour-cent en moyenne.

Une autre classification intéressante à passer en revue concerne l'évolution du commerce par grandes catégories économiques. Comme l'illustre le graphique 37, les exportations de biens d'équipement, environ 10 % des exportations totales, ont été particulièrement affectées par les incertitudes de la conjoncture internationale, accusant en 2002 un repli de 5,1 % par rapport à l'année 2001. Après avoir reculé de 10,9 % au premier trimestre 2002, le redressement qui semblait se dessiner au trimestre suivant s'est interrompu au second semestre. De -1,9 % au deuxième trimestre 2002, leur glissement annuel est retombé à -4,4 % au dernier trimestre 2002.

Si la reprise des biens intermédiaires, près de 60 % du total des exportations, à l'instar des phases as-

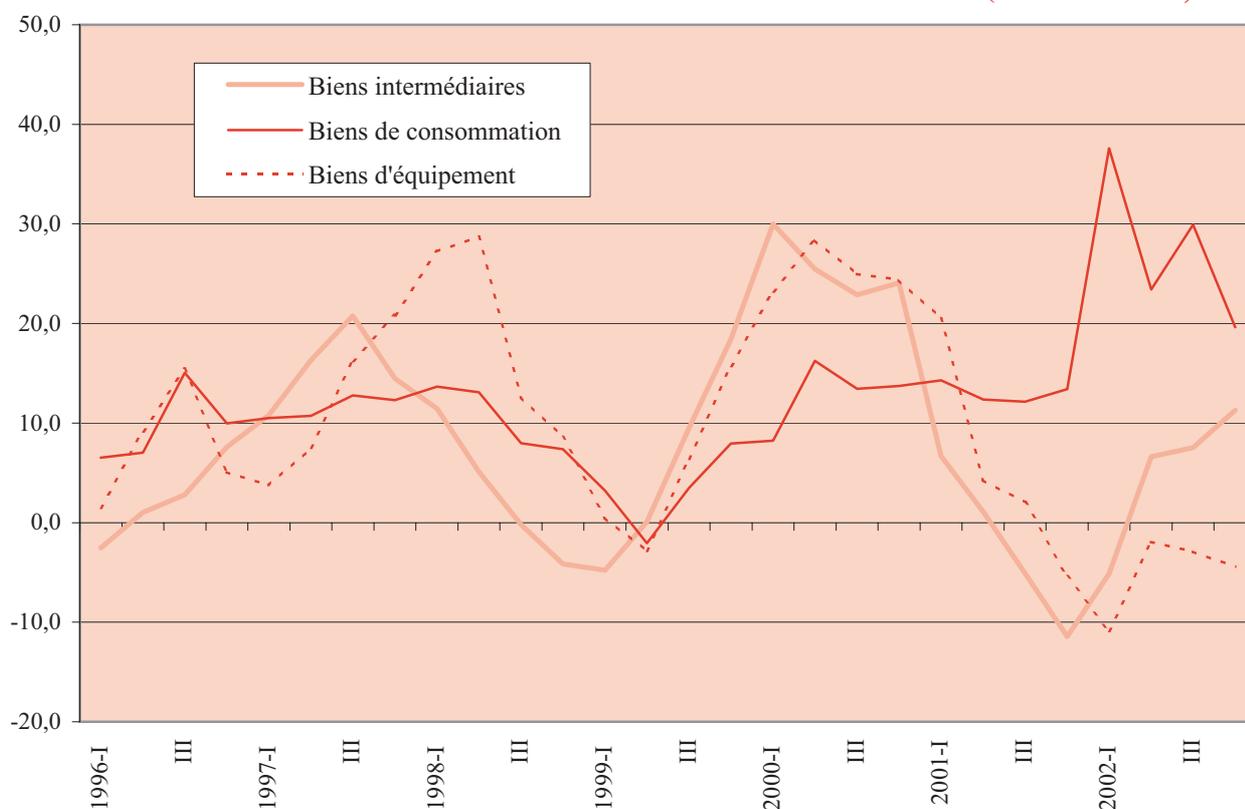
pendantes précédentes, a été plus précoce que celle des biens d'investissement, le rythme d'accroissement des biens exportés a par contre été moins prononcé au fil des trimestres. Après s'être contractées de -11,4 % au dernier trimestre 2001, sous l'effet du mouvement mondial et brutal de déstockage dans l'industrie, les ventes de biens intermédiaires ont ensuite progressivement augmenté pour atteindre +11,3 % sur base annuelle au dernier trimestre 2002.

En revanche, les exportations de biens de consommation ont présenté un profil atypique au cours de l'année sous revue. Tant les fluctuations que l'ampleur des mouvements ont été plus marquées qu'au cours des cycles antérieurs. Leur contribution à la croissance annuelle des exportations a même excédé celle des biens intermédiaires sur les trois premiers trimestres de 2002.

Perceptible dès le dernier trimestre 2001, le redressement des exportations de biens de consommation a été fulgurant en début d'année 2002. Leur valeur a été supérieure de 37,6 % à celle du pre-

Graphique 37. Exportations par grandes catégories économiques

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

mier trimestre 2001, principalement sous l'impulsion du dynamisme des exportations des «autres biens de consommation non durables». Les exportations de cette catégorie de biens se sont ensuite nettement infléchies au terme de l'année, passant d'une croissance de 29,9 % au troisième trimestre à 19,6 % au dernier trimestre (en variation annuelle).

Du côté des importations de marchandises, la croissance sur un an s'est accélérée au fil des trimestres pour s'établir à 11,1 % en valeur au quatrième trimestre 2002.

En ligne avec le fléchissement des échanges intra-européens, la croissance annuelle des biens importés a été ramenée de +12,8 % à +11,0 %, en volume, entre le troisième et le dernier trimestre 2002.

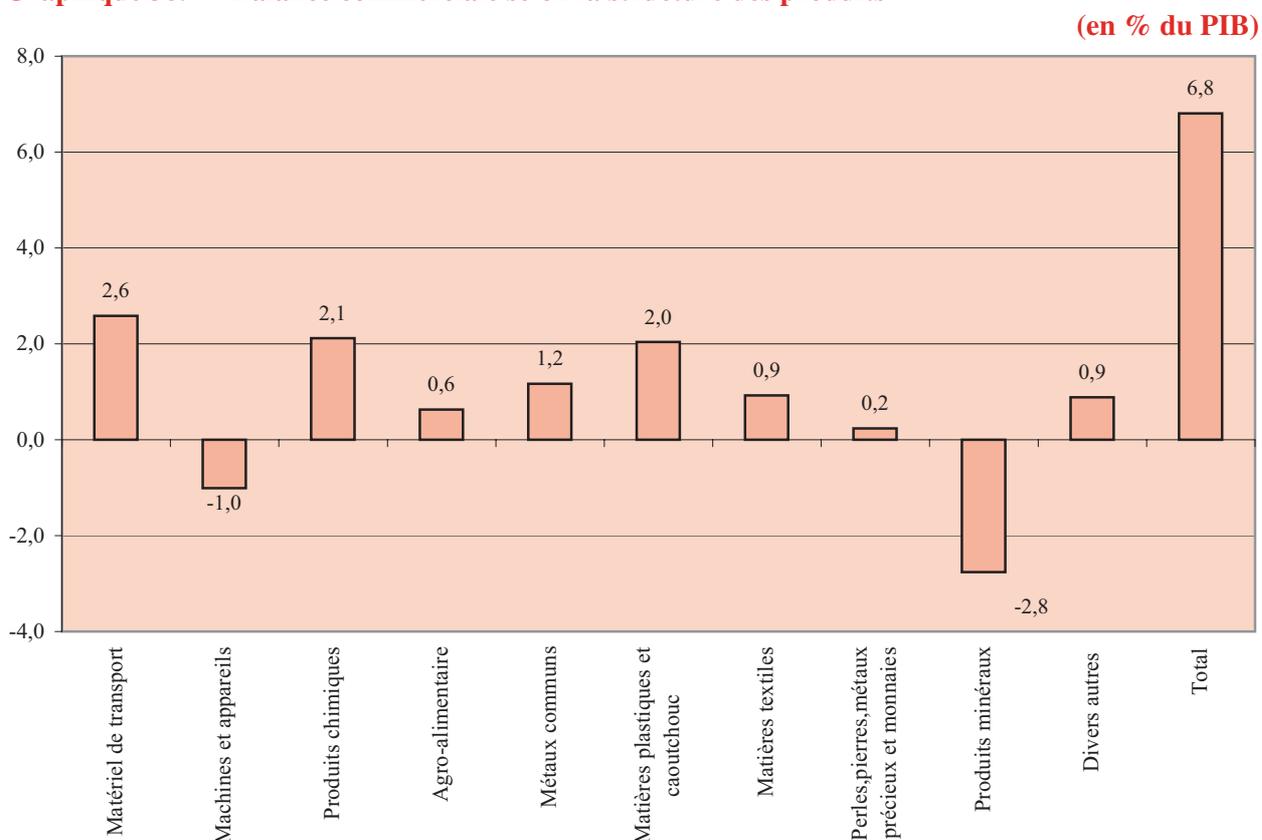
Par ailleurs, la variation annuelle de l'indice des valeurs unitaires à l'importation est devenue positive au dernier trimestre 2002 dans un contexte de renchérissement des prix des produits pétroliers. La

remontée des prix à l'importation a toutefois été contenue par l'appréciation de la devise européenne.

Sous l'effet de la croissance plus modérée des achats à l'étranger, le solde de la balance commerciale s'est amélioré en 2002, affichant un surplus de 18,0 milliards d'euros contre 13,0 milliards d'euros un an auparavant. Alors que l'excédent commercial intra-UE a été moins important qu'en 2001, le solde extra-UE est pour la première fois depuis 1993 devenu excédentaire, passant d'un déficit de 8,6 milliards d'euros en 2001 à un surplus de 1,0 milliard en 2002.

D'après la ventilation du commerce extérieur selon les sections du système harmonisé, les données pour l'ensemble de 2002 montrent une balance commerciale nettement positive pour le matériel de transport, les produits chimiques ainsi que les matières plastiques et caoutchouc. Ces secteurs représentaient 44 % du total de nos exportations et 39 % de nos importations au cours de l'année écoulée.

Graphique 38. Balance commerciale selon la structure des produits



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Les produits des *machines et appareils* ainsi que ceux des secteurs des *produits minéraux* ont, par contre, enregistré un déficit commercial qui s'est élevé respectivement à 1,0 % et 2,8 % du PIB. La part du premier secteur dans les exportations totales est de 13,5 % contre 15,9 % pour les importations tandis que celle du second (*les produits minéraux*) atteint respectivement 4,8 % et 8,6 %.

II.6 Prix à la consommation

Après avoir crû de 2,5% en 2001, en partie sous l'influence du surcroît d'inflation importée liée à la dépréciation sensible de la devise européenne et des effets différés du net renchérissement des produits pétroliers de la mi-1999 à la fin 2000, l'inflation est retombée à 1,6 % en 2002. Sur la période couvrant les années 1999 à 2001, la croissance moyenne de l'indice global des prix à la consommation à un an d'intervalle s'est élevée à 2 %.

De +2,7% en moyenne au premier trimestre 2002, la croissance des prix à la consommation s'est ensuite ralentie au fil des trimestres, à un rythme toutefois de moins en moins significatif, pour se stabiliser à +1,2% lors des trois derniers mois.

Principaux groupes de la classification fonctionnelle

La ventilation en quatre groupes de l'indice global montre que la poursuite de l'affaiblissement des prix des produits alimentaires et des services au second semestre, lesquels interviennent pour la moitié dans la pondération de l'indice total, a permis de contre-

balancer l'augmentation plus sensible des prix des produits non-alimentaires au dernier trimestre.

L'inflation s'est inscrite à la baisse durant la majeure partie de l'année écoulée

Après s'être raffermie quelque peu en juillet et en octobre, le rythme de croissance du niveau des prix s'est à nouveau infléchi en novembre avant de repartir légèrement à la hausse au terme de l'année. Conséquence principale de la remontée plus substantielle des prix des produits non-alimentaires au dernier trimestre et du redressement des prix des carburants, en particulier, l'inflation est passée de 2,9 % en janvier à 0,9 % en juin puis à 1,4 % en décembre 2002.

L'indice santé (utilisé pour l'indexation des salaires, des allocations sociales et l'adaptation des loyers), lequel exclut le tabac, les boissons alcoolisées, l'essence ainsi que le diesel, a crû sur base annuelle de 1,8 % en 2002 après 2,7 % en 2001.

Traduisant dans une large mesure le relèvement significatif des prix des produits pétroliers, la croissance de l'indice santé a été inférieure à celle de l'indice global au cours des trois derniers mois de l'année sous revue, écart qui a atteint 0,2 point de pour-cent.

De fait, l'indice santé n'incorpore qu'une partie des indices constituant les produits pétroliers : le L.P.G, le butane, le propane et le mazout de chauffage qui interviennent pour 10,99 pour mille dans l'indice global contre 48,44 pour mille pour l'ensemble des produits pétroliers.

Tableau 8. Indices des prix à la consommation

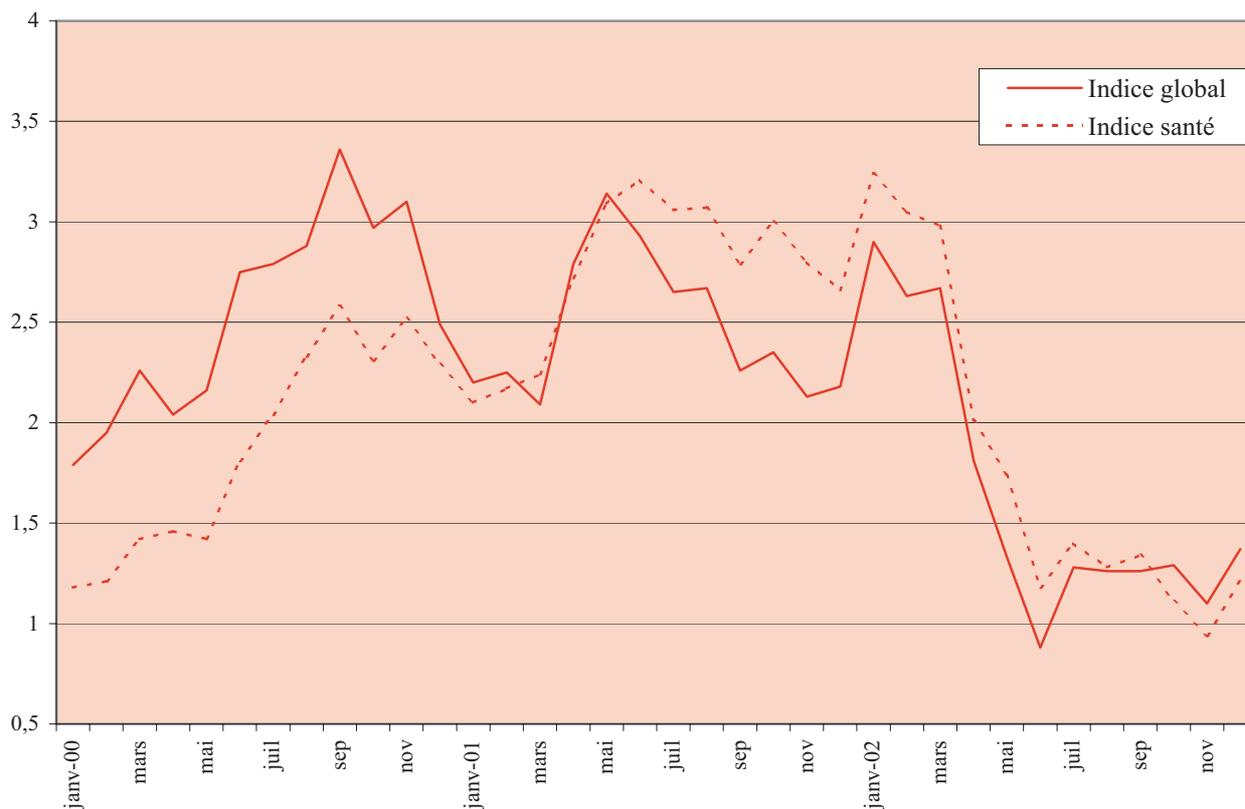
(variation en %, à un an d'écart)

	Pondérations	I 02	II 02	III 02	IV 02	2001	2002
Produits alimentaires	214,31	5,08	1,72	1,12	0,98	4,22	2,23
Produits non-Alimentaires	444,33	0,82	0,03	0,35	1,21	1,73	0,60
Services	286,08	4,04	2,85	2,51	1,29	2,45	2,67
Loyers	55,28	2,30	2,43	2,58	2,53	1,90	2,46
Indice global	1000,00	2,73	1,34	1,27	1,25	2,47	1,65
Produits non-alimentaires (hors produits pétroliers)	395,89	2,13	1,30	1,13	0,75	2,65	1,33

Source : SPF Economie.

Graphique 39. Indice des prix à la consommation

(variation en %, t/t-12)



Source : SPF Economie.

Après avoir enregistré un pic en début d'année (+5,9 % en janvier 2002), notamment sous l'effet de l'envolée des prix des produits frais -liée aux mauvaises conditions climatiques-, les prix des *produits alimentaires* ont par la suite progressé à un rythme plus modéré (à l'exception des augmentations plus significatives relevées en juillet et en septembre) pour s'établir à +1,1 % en décembre. De +1,3 point de pourcentage en janvier, la contribution à l'inflation de ce groupe a été ramenée à +0,2 point de pourcentage en décembre.

La variation annuelle des prix des *produits non-alimentaires* a été de +1,2% au dernier trimestre 2002 après +0,3 % au trimestre précédent et une progression nulle au deuxième trimestre. Ainsi, après s'être contracté de 0,5 % en juin, le niveau des prix observé en fin d'année excédait de 1,4 % celui de décembre 2001.

Si les prix des produits pétroliers ont flambé, les évolutions des indices *entretien et réparation courante du logement*, de la *distribution d'eau*, des

spécialités pharmaceutiques, du *gaz naturel* et de *l'électricité*, pour n'épingler que ces composantes, ont en revanche été baissières.

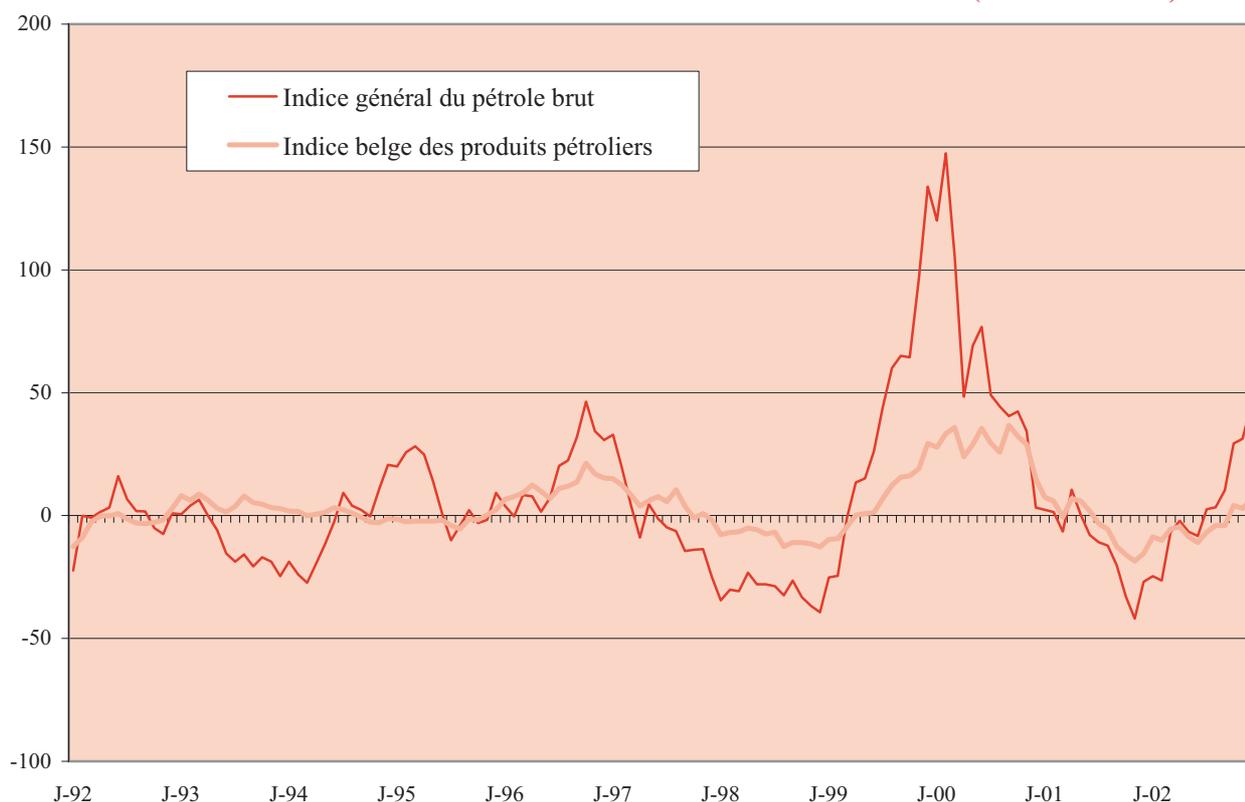
Répercutant avec un décalage de plusieurs mois l'évolution des cotations des matières premières énergétiques sur les marchés internationaux, les prix du gaz affichaient encore une légère hausse au premier trimestre 2002 (+0,1 %). La baisse des prix du gaz n'est devenue moins significative qu'au terme de l'année, -6,8 % au dernier trimestre 2002 contre -7,1 % au trimestre précédent.

Sous l'effet des baisses tarifaires décidées par le Comité de contrôle pour l'électricité et du gaz (CCEG), les prix de l'électricité ont diminué de 3,1 % sur un an au dernier trimestre 2002 après avoir crû de 1,9 % au premier trimestre.

Le marché pétrolier a été sous l'emprise d'un environnement international déstabilisant à partir du mois de mars 2002. La perspective d'un conflit armé en Irak, avec pour corollaire la crainte d'un embra-

Graphique 40. Indices des prix des produits pétroliers

(variation en %, t/t-12)



Source : IWH, SPF Economie.

sement général des principales zones de production, et les incertitudes concernant le retour à un niveau normal de la production vénézuélienne sur le marché ont favorisé l'ascension des cours dans un contexte d'incertitude quant à la vigueur de l'activité économique mondiale.

Outre l'effet de lissage résultant du «contrat programme» qui régule les prix pétroliers au consommateur en Belgique, le mouvement de hausse des prix à la consommation des produits pétroliers, lesquels représentent environ 1/10 de la pondération des produits non-alimentaires, a été également contenu par la dépréciation du dollar américain face à l'euro.

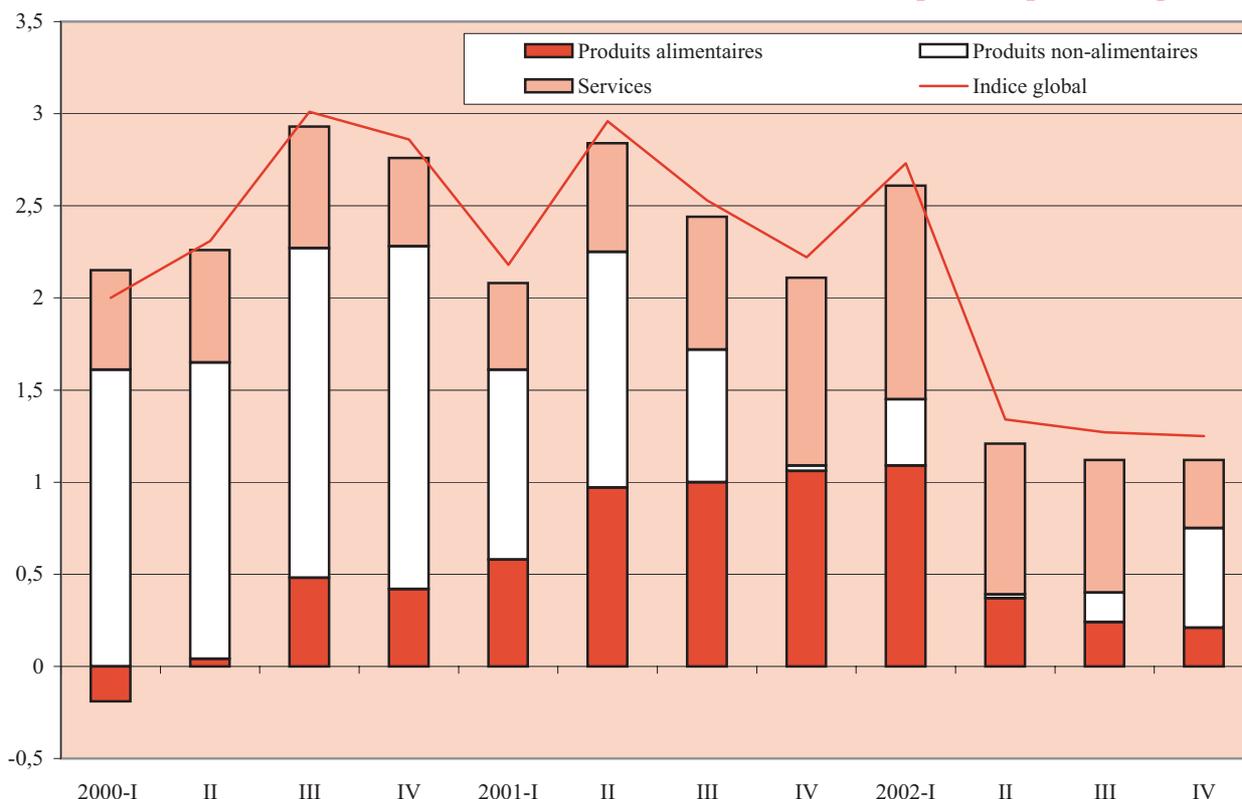
Attisée par ces différentes crises, la croissance sur un an des prix des produits pétroliers est passée en Belgique de 4,2 % en octobre à 6,9 % en décembre 2002 alors qu'ils avaient baissé de 11,0 % en juin 2002 et de 15,4 % en décembre 2001. Entre janvier et décembre 2002, les prix des produits pétroliers ont augmenté de 6,7 %.

Ils ont ainsi contribué à hauteur de 0,3 point de pourcentage dans le taux d'inflation de 1,37% de décembre 2002 après des contributions négatives de 0,5 et de 0,7 point de pourcentage, respectivement en juin 2002 et en décembre 2001.

En nette accélération du premier trimestre 2001 au premier trimestre 2002, *l'inflation sous-jacente* (hors composantes volatiles), plus révélatrice de la tendance à moyen terme, s'est ensuite graduellement repliée. Après avoir crû de 3,0 % durant les trois premiers mois de 2002, soit l'augmentation la plus substantielle depuis le premier trimestre 1994, l'inflation sous-jacente est retombée à 1,5 % en moyenne au dernier trimestre de l'année écoulée.

Epousant l'orientation des services et des produits non-alimentaires hors produits énergétiques, le glissement annuel de l'indice sous-jacent reflète notamment des effets de base résultant de la disparition de facteurs inflationnistes temporaires, comme l'évolution plus favorable de l'inflation importée dans un contexte de modération de l'activité économique.

Graphique 41. Contribution des principaux groupes à l'inflation
(variation en point de pourcentage, t/t-4)



Source : SPF Economie.

Ainsi, la tendance haussière des *services*, groupe qui avait largement alimenté l'inflation au second semestre 2001, s'est interrompue à partir du deuxième trimestre 2002. De +4,0 % au premier trimestre 2002, leur progression est revenue à 1,3 % au dernier trimestre de l'année. En novembre 2002, la croissance des prix des services par rapport à la période correspondante de l'année antérieure s'est limitée à +1,08 %, le taux le plus faible depuis octobre 1997, et à +1,39 % en décembre après +4,23 % en mars. Au cours de cette période, la contribution à l'inflation des services a été réduite par trois, s'élevant à 0,4 point de pourcentage en décembre contre encore 1,2 point de pourcentage en mars 2002.

Le mouvement de désinflation des prix des services masque toutefois quelques disparités

La baisse de l'indice des *services récréatifs et culturels*, essentiellement induite par les modifications intervenues dans la redevance radio et télévision en 2002, conjuguée aux augmentations de moins

de ampleur au fil des trimestres de l'indice *presse, librairie, papeterie* et de celui des *voyages à l'étranger*, ont largement atténué les hausses de prix de ce groupe.

La suppression de la redevance radio et télévision en Flandre et à Bruxelles, imputée pour moitié en avril et pour moitié en octobre, a en effet raboté la croissance des prix des services de 1,0 point de pourcentage au deuxième trimestre et de 1,9 point de pourcentage au quatrième trimestre.

Reflétant pour partie l'incidence du passage à l'euro fiduciaire, le glissement annuel des prix des *hôtels, cafés et restaurants* s'est accéléré à partir du troisième trimestre 2001, passant de +2,5 % à +4,6 % en moyenne au troisième trimestre 2002, avant de se replier à +4,0% au trimestre suivant. Ce niveau demeure néanmoins élevé.

Par ailleurs, les prix des services bancaires, des assurances, des services postaux et des tarifs des communications téléphoniques ont été tirés vers le haut.

Tableau 9. Principaux indices partiels composant les services
(variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart						Contribution à l'inflation	
	2001	2002	I02	II02	III02	IV02	2001	2002
Services d'entretien&réparat.	2,89	3,51	2,62	3,39	3,53	4,49	0,01	0,02
Services domestiques	3,78	4,15	5,46	4,39	3,29	3,48	0,04	0,04
Entretien et réparations	6,99	6,52	6,95	7,39	6,47	5,27	0,13	0,12
Serv.téléph.,télégr.&fax	-6,68	0,31	0,59	0,21	0,21	0,21	-0,14	0,01
Serv.récréatifs &culturels	2,17	-7,18	2,70	-6,77	-7,14	-17,52	0,06	-0,19
Journaux et périodiques	4,62	3,96	6,46	4,68	2,59	2,10	0,05	0,04
Voyages touristiques	6,24	4,27	6,75	3,60	3,60	3,13	0,18	0,13
Horeca	2,35	4,39	4,44	4,54	4,58	3,99	0,16	0,29
Sal. de coiff&esthét.corp.	3,07	4,38	4,56	4,95	4,55	3,44	0,04	0,05
Assurances	1,58	3,46	2,96	3,44	3,79	3,64	0,03	0,07

Source : SPF Economie.

II.7 Marché du travail

Après avoir présenté une croissance exceptionnelle de 2,4 % en 2000 contre 1,8 % en moyenne annuelle pour la période 1997-99, la croissance de l'emploi intérieur s'est infléchie à 1,9 % en 2001 pour devenir légèrement négative en 2002 (-0,1%).

D'après les données diffusées par l'Institut des Comptes Nationaux, lesquelles ont été sensiblement révisées à la hausse en novembre 2002 pour la période 1995-2001 à la suite de nouvelles sources de base et d'un renouvellement méthodologique, les effectifs occupés sont passés de 3.466 en 2001 à 3.463 en 2002 (en milliers de personnes). Ces nouvelles statistiques collectées par les organismes de sécurité sociale, qui identifient désormais le nombre de personnes au travail, ainsi que les améliorations méthodologiques réalisées contribuent à une estimation de l'emploi salarié plus cohérente avec les séries de masse salariale et de valeur ajoutée des comptes nationaux.

Ainsi, l'emploi salarié intérieur s'est replié pour la première fois depuis 1995 tandis que le nombre d'indépendants, près de 16 % de l'emploi total, s'est à nouveau contracté à un an d'intervalle pour la sixième année consécutive.

Comparativement aux phases précédentes de redressement de l'activité économique, en 1996 et

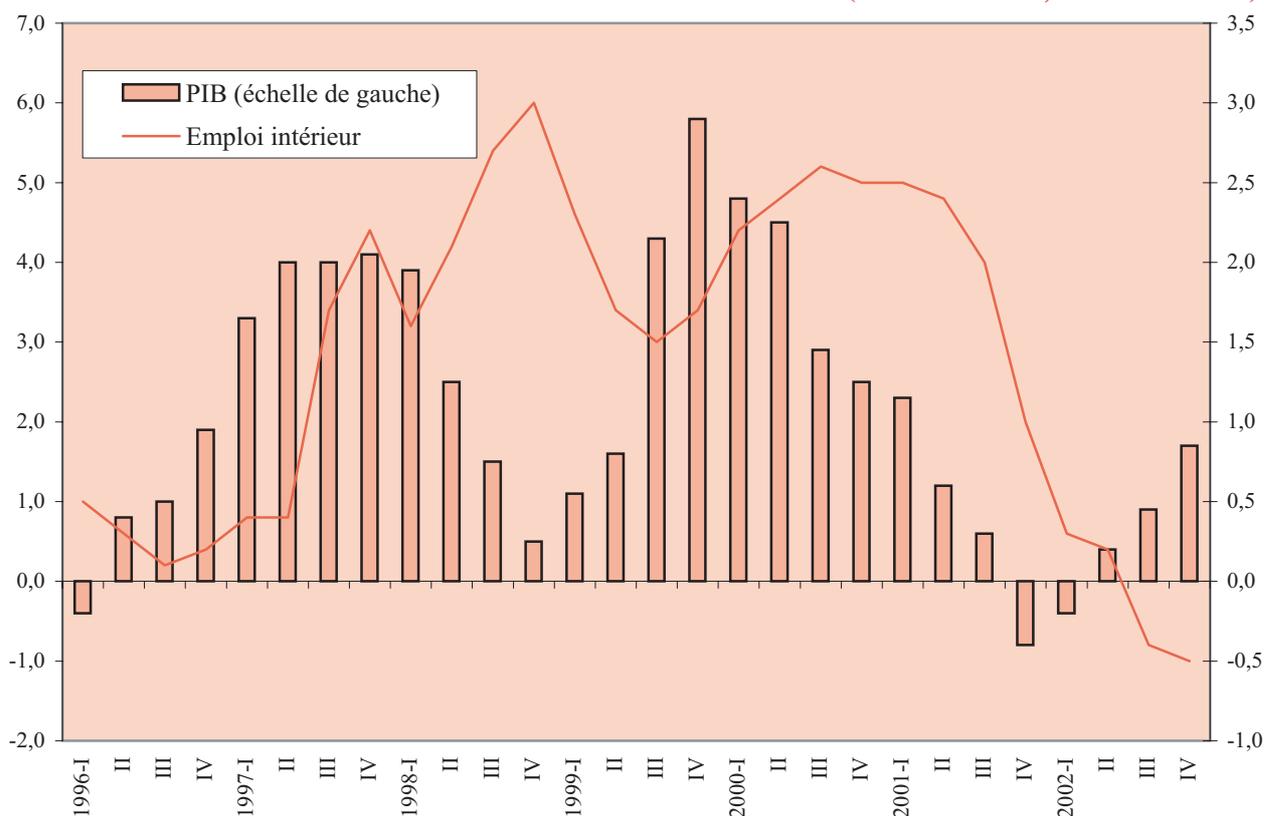
en 1999, où l'emploi suivait avec un décalage de trois trimestres l'évolution du PIB réel, le ralentissement de la croissance de l'emploi salarié amorcé au dernier trimestre 2000 s'est poursuivi jusqu'au dernier trimestre 2002. Reflet du fléchissement prolongé de la croissance et des perspectives de redressement incertaines, l'emploi salarié intérieur s'est contractée de 0,5 % en variation annuelle au dernier trimestre 2002 alors qu'il avait augmenté de 2,6 % au troisième trimestre 2000.

L'observation des données par branche d'activité montre que l'industrie, secteur qui occupe 18 % de l'emploi intérieur, a été particulièrement affectée par la remise en cause des projets de développement des entreprises, contribuant pour -0,5 point de pourcentage en moyenne à la baisse de l'emploi salarié total en 2002. Dès le troisième trimestre 2001, l'emploi industriel en comparaison avec la même période de l'année précédente diminuait, recul qui s'est renforcé au fil des trimestres pour s'établir à -3,4 % au dernier trimestre 2002.

Sur l'ensemble de l'année écoulée, l'industrie et la construction ont accusé une baisse des effectifs par rapport à l'année 2001, tandis que le secteur des services (75 % de l'emploi salarié intérieur), soutenu par les créations d'emplois dans le non-marchand, a affiché une légère progression des effectifs, de +0,7 %, contribuant pour +0,5 point de pour-

Graphique 42. Evolution du PIB et de l'emploi

(variation en %, à un an d'écart)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

cent à la variation annuelle de l'emploi salarié intérieur en 2002.

Au sein des services, le nombre de personnes occupées dans les activités de «commerce, transports et communications», activités qui absorbent 23 % de l'emploi intérieur total et près de 31 % des emplois de cette branche d'activité, ne s'est toutefois que peu replié (-0,1 % en 2002) après s'être redressé de 2,5 % en 2001. De même, les «activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises» ont connu un fléchissement modéré de l'emploi (-0,2 % en 2002) après avoir crû de 2,9 % en 2001.

Comme l'indique le graphique 43, l'affaiblissement du nombre de personnes occupées a caractérisé l'ensemble des branches d'activité au cours de la seconde partie de 2002, mais davantage les services que l'industrie dont le recul était apparent dès le troisième trimestre 2001.

La croissance annuelle des effectifs dans les services est revenue de 1,1 % au deuxième trimestre

2002 à 0,4 % et à 0,2 % respectivement aux trimestres suivants.

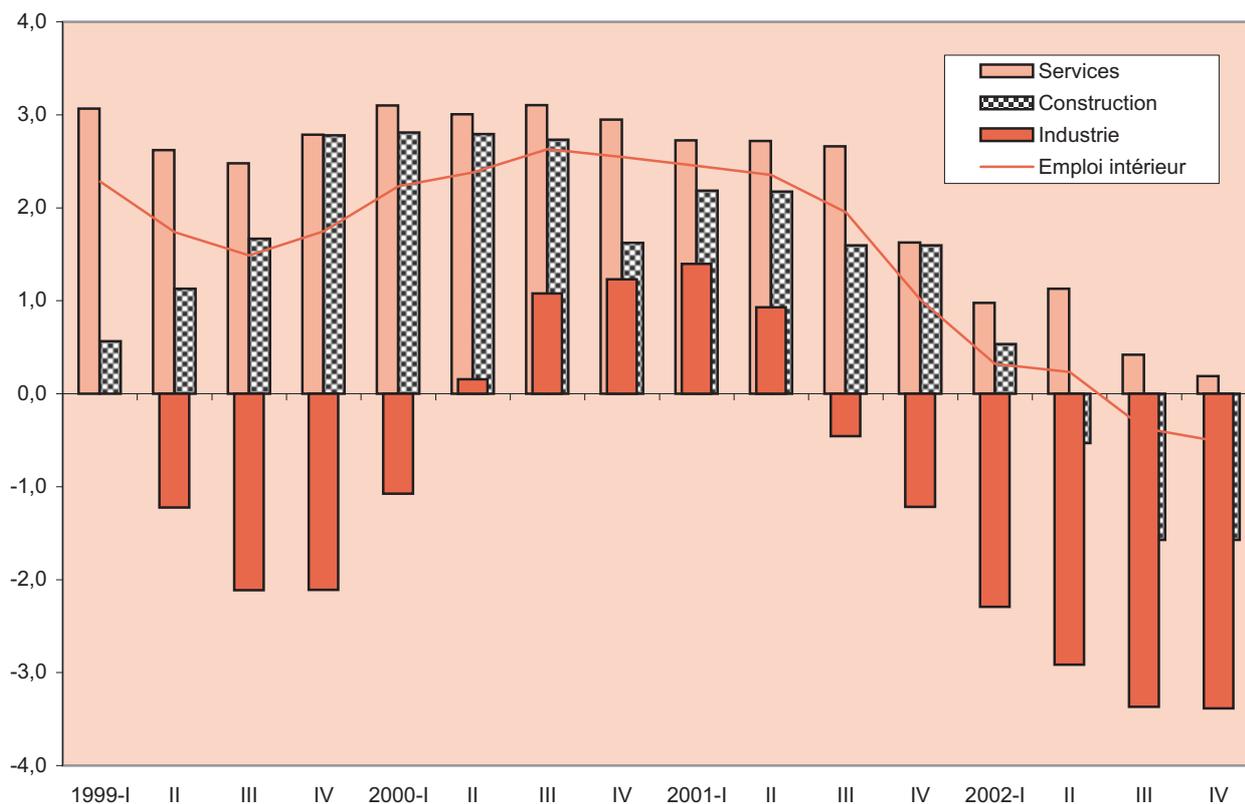
Ainsi, la progression de l'emploi dans l'«administration publique et éducation» ainsi que les «autres services» a été limitée respectivement à 1,2 % et 0,7 % au dernier trimestre après des accroissements de 1,5 % et de 2,3 % au deuxième trimestre 2002.

L'évolution du volume d'activité dans le secteur du travail intérimaire, fortement lié aux évolutions conjoncturelles, est intéressante à épingle. Le recours au travail intérimaire est un élément indéniable de flexibilité, permettant à l'entreprise de faire face à un manque ponctuel de main d'œuvre ou à un surcroît passager d'activité. Il peut également devenir un moyen «d'externaliser la gestion du personnel».

Alors que l'activité économique a connu deux années de faible croissance (0,8 % en 2001 et 0,7 % en 2002), le secteur de l'intérim a observé durant ces deux années une diminution du nombre d'heu-

Graphique 43. Evolution de l'emploi par branche d'activité

(variation en %, à un an d'écart)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

res prestées respectivement de 4,6 % et de 3,4 %. Bien qu'il s'agisse de deux années de recul, cette évolution cache un profil trimestriel totalement différent.

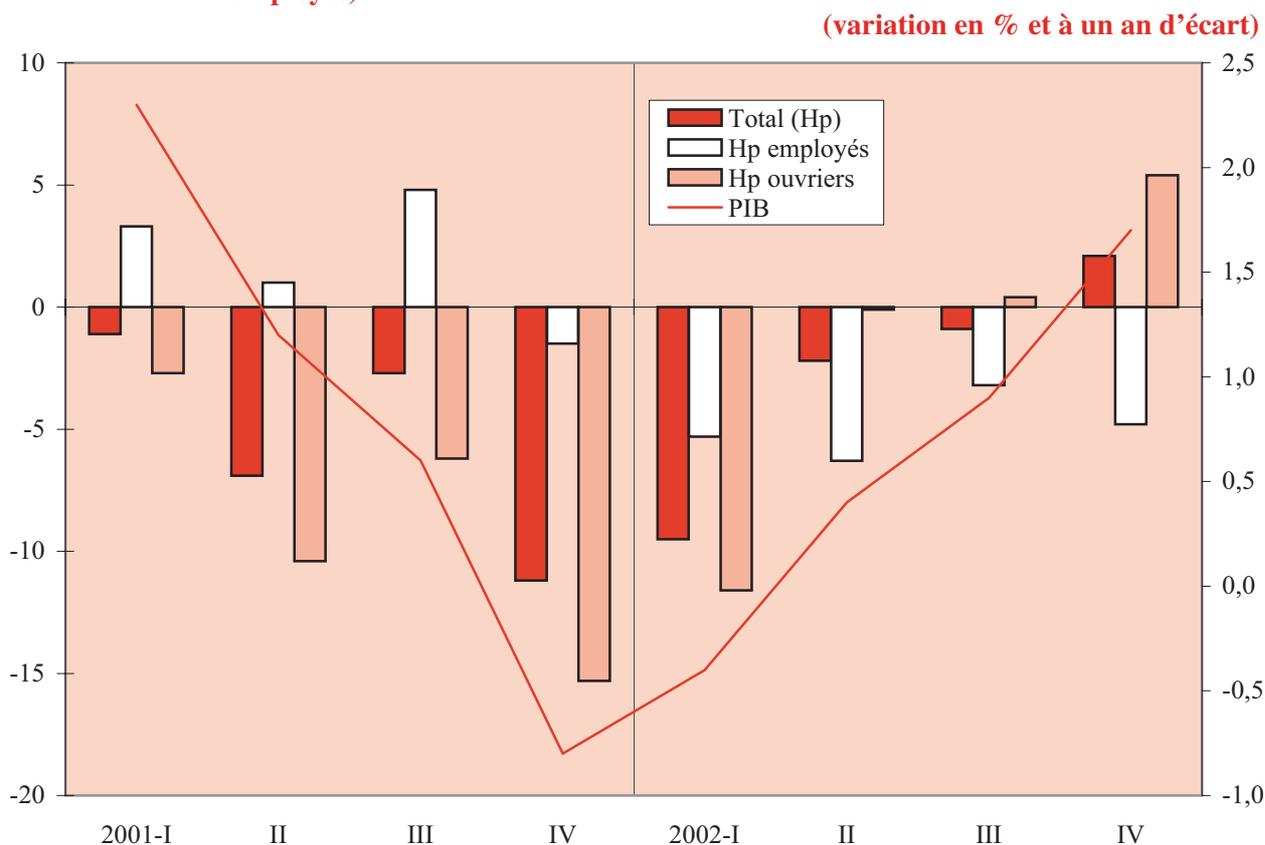
Contrairement à 2001, l'activité du secteur de l'intérim s'est redressée au cours des trimestres successifs de 2002 (à un an d'écart), passant d'un recul des heures prestées de 9,5 % au premier trimestre à une augmentation de 2,1 % au dernier trimestre de 2002. Ce dernier résultat doit cependant être quelque peu nuancé, car il a pour élément de comparaison un quatrième trimestre 2001 faible, au lendemain des attaques terroristes.

Cette progression du volume d'activité résulte principalement du segment des ouvriers dont la dynamique est davantage conjoncturelle et pour lequel une grande partie des ajustements a été opérée en 2001. En effet, non seulement la diminution des heures prestées sur l'ensemble de 2002 est moins significative pour le segment des ouvriers (-2,6 %)

que pour le segment des employés (-5,1 %) mais le profil trimestriel de l'évolution des heures prestées dans l'intérim pour le segment des ouvriers suit celui du PIB (cf. graphique 44). Le segment des employés réagit avec un certain délai aux variations conjoncturelles, tout comme l'emploi et le chômage, il a ainsi accusé un recul des heures prestées durant les quatre trimestres de 2002.

Les deux années consécutives de faible croissance économique se sont ressenties dans les évolutions du chômage.

Ainsi, le nombre de demandeurs d'emplois inoccupés (DEI) -repreant les chômeurs complets indemnisés, mais également les autres demandeurs d'emploi inoccupés inscrits soit obligatoirement soit volontairement- qui était reparti à la hausse en septembre 2001 après cinq années de baisse ininterrompue a poursuivi son ascension durant la majeure partie de l'année 2002 (variations à un an d'écart).

Graphique 44. PIB et heures prestées dans les segments du travail intérimaire (ouvriers et employés)

Source : FEDERAGON et calculs SPF Economie.

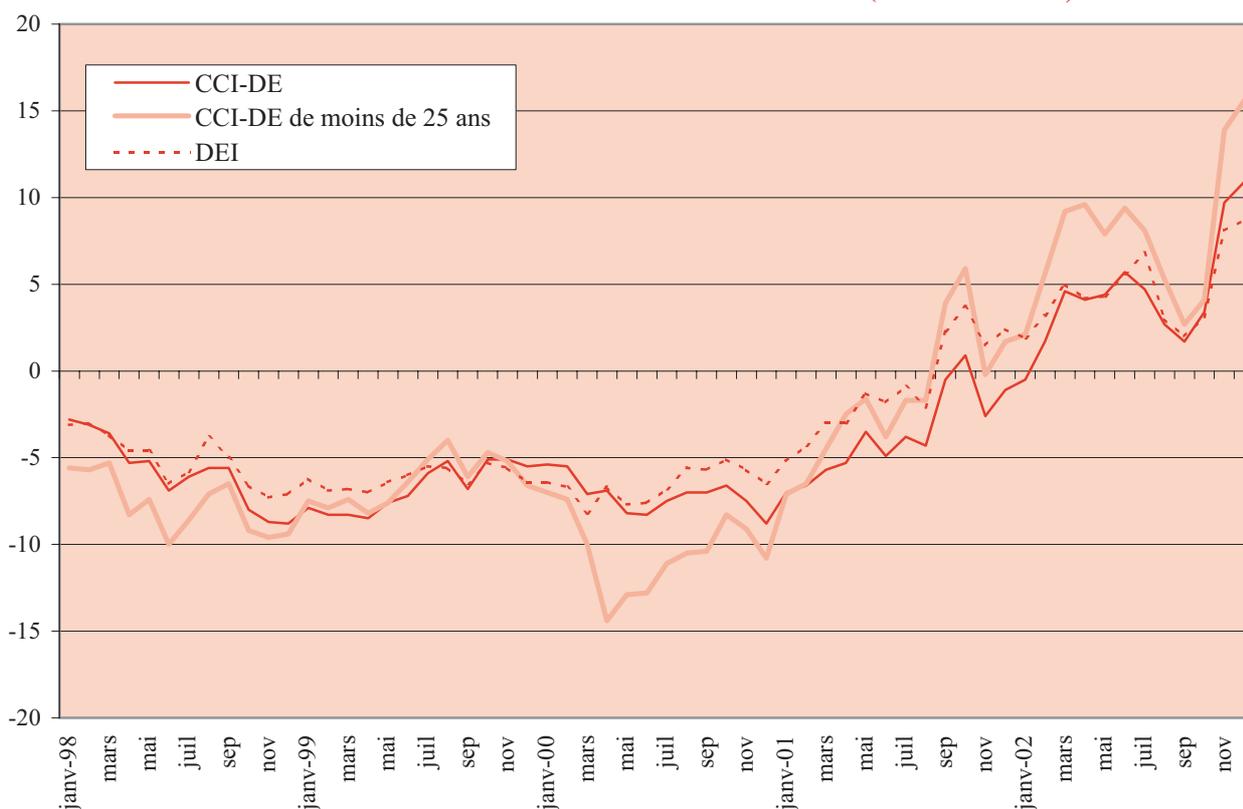
L'amélioration des statistiques du chômage relevée durant l'été a été enrayerée au cours des derniers mois de l'année. De 4,7% en moyenne au deuxième trimestre 2002, la croissance du nombre de chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCIDE) est revenue à 3,0 % au troisième trimestre avant de remonter à 8,0 % au dernier trimestre 2002. Les chiffres des derniers mois de l'année sont également influencés par l'ajustement administratif du service public de placement en région wallonne introduit en novembre 2001. Les variations annuelles ne sont plus biaisées à la baisse depuis novembre 2002.

Comme il ressort du graphique 45, le redressement en glissement annuel du nombre de jeunes chômeurs (moins de 25 ans) a été plus précoce que celui du nombre total de CCI-DE. En outre, cette catégorie de chômeurs, près de 18 % du total, a connu des mouvements plus prononcés. Leur nombre s'est sensiblement accéléré au terme de l'année, passant de +4,1 % en octobre à +15,6 % en

décembre contre encore +2,1 % en janvier 2002 en comparaison avec les périodes similaires de 2001.

Dans son avis portant sur la politique belge en matière d'emploi dans le cadre de la stratégie européenne, le Conseil supérieur de l'emploi pointe la situation préoccupante du chômage des jeunes. Il souligne la nécessité d'accompagner la transition entre scolarité et vie professionnelle «*de manière efficace en leur fournissant des clés de passage sous la forme notamment d'un accompagnement dans la recherche d'un premier emploi, ou encore en leur permettant de parfaire leurs qualifications par le biais d'une formation complémentaire ou d'une expérience professionnelle*».

En Belgique, près de 58 % des chômeurs de moins de 25 ans ont bénéficié d'un plan d'action individuel avant leur sixième mois de chômage durant l'année 2001 (contre 53,3 % l'année précédente), tandis que cet indicateur d'effort avoisine 100 % dans plusieurs pays de l'Union européenne. Le taux

Graphique 45. Evolution du Chômage**(variation en %, un an d'écart)**

Source : ONEm.

d'entrée des jeunes dans le chômage de longue durée est également le plus important de ceux enregistrés dans les économies européennes. En outre, 30 % des jeunes chômeurs de longue durée ne se sont pas vu proposer un plan d'action individuel durant les six premiers mois de chômage.

Bien que différentes initiatives aient été prises par les autorités publiques pour relever le taux de participation total au marché du travail, des efforts devront être consentis en faveur des peu qualifiés, des femmes et des plus âgés pour atteindre l'objectif de 67 % en matière de taux d'emploi à l'horizon 2005.

2^{ème} partie

Evaluation macro-économique structurelle

III. Aspects structurels

III.1 Le produit intérieur brut par habitant, indicateur de la richesse collective

Le produit intérieur brut par habitant de la Belgique, mesuré en parité de pouvoir d'achat afin de permettre une comparaison internationale, est parmi les plus élevés du monde occidental.

Le PIB par habitant, qui ne doit pas être confondu avec le revenu des personnes ou des ménages, est d'abord un indicateur de la richesse nationale collective produite au cours d'une année. Le PIB est en effet la valeur totale des biens et services produits sur le territoire national. Le PIB par habitant est donc avant tout révélateur de la valeur créée par l'activité productrice, en particulier par le travail.

Selon cet indicateur, la Belgique se classe en 2002 à la sixième place dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, après le Luxembourg, l'Irlande, le Danemark, les Pays-Bas et l'Autriche. Les «grands pays européens» se classent en deçà, tandis que les Etats-Unis précèdent largement les pays européens autres que le Luxembourg, et demeurent la référence du monde occidental industrialisé.

Quoique la position de l'économie belge en termes de PIB par habitant apparaisse remarquable, envisagée dans la durée, son évolution peut être source d'interrogation. En effet, au cours des dernières années, la position relative de la Belgique s'est quelque peu dégradée : en 1994 la Belgique occupait la troisième place, derrière le Luxembourg et le Danemark. Depuis lors, l'Irlande, les Pays Bas et l'Autriche l'ont dépassée.

Tableau 10. Produit intérieur brut par habitant

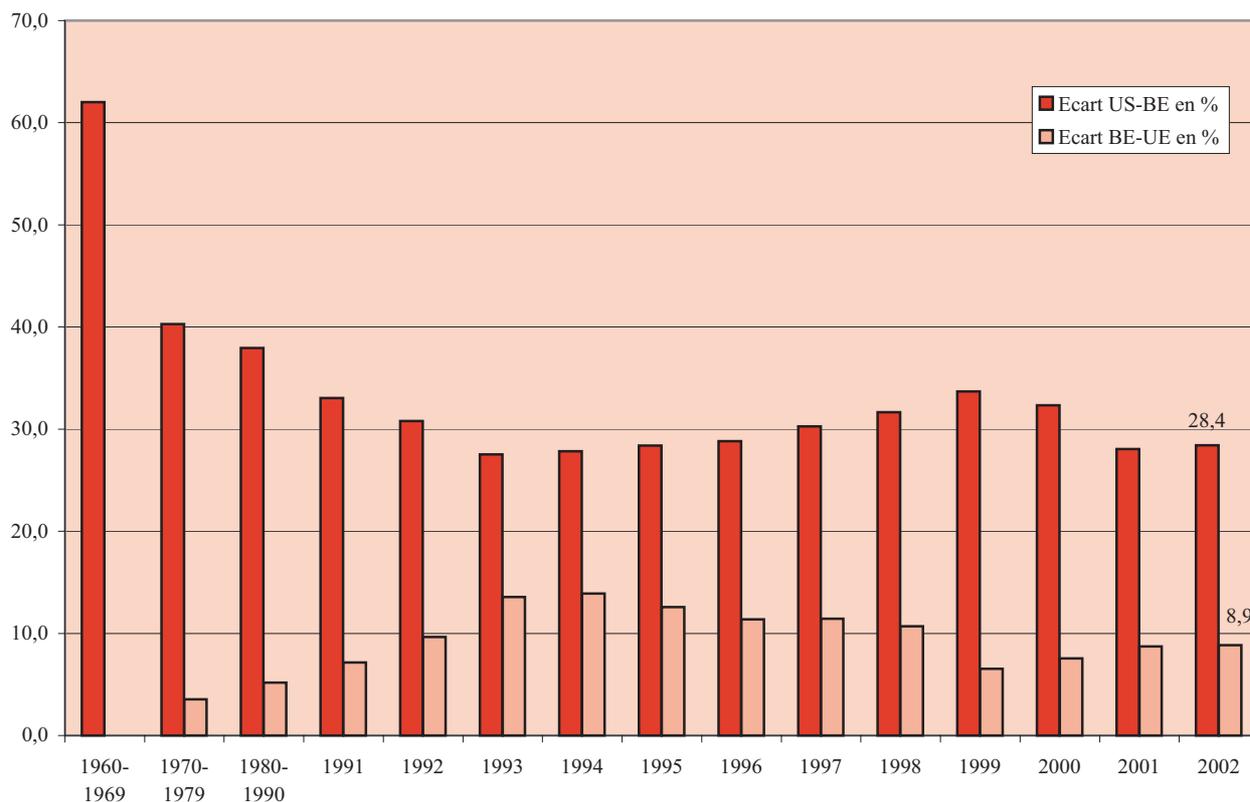
(aux prix et PPA courants, UE-15=100)

1994		2000		2002	
Luxembourg	174	Luxembourg	197	Luxembourg	188
Danemark	116	Danemark	117	Irlande	122
Belgique	114	Irlande	115	Danemark	114
Autriche	111	Autriche	114	Pays-Bas	113
Allemagne	110	Pays-Bas	111	Autriche	110
Pays-Bas	106	Belgique	108	Belgique	109
France	104	Suède	107	Royaume-Uni	103
Suède	104	Allemagne	107	Allemagne	103
Italie	103	Finlande	103	Italie	103
Royaume-Uni	99	Italie	102	France	102
Finlande	91	France	101	Finlande	102
Irlande	88	Royaume-Uni	100	Suède	102
Espagne	78	Espagne	82	Espagne	84
Portugal	69	Portugal	68	Portugal	69
Grèce	65	Grèce	66	Grèce	67

Source : Eurostat, Indicateurs structurels.

Graphique 46. Produit intérieur brut par habitant aux prix et PPA courants

(écart en %)



Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE.

III.2 Le produit intérieur brut par emploi, mesure de la productivité globale

Le produit intérieur brut rapporté non plus au nombre d'habitants mais au nombre d'emplois intérieurs (tableau 11), met davantage en exergue la performance de l'économie belge. Selon cet indicateur, la Belgique se place à présent en deuxième position. A nouveau le Grand Duché apparaît isolé en tête. Ce nouveau classement reflète l'efficacité du système productif belge qui se traduit par une productivité ou quantité de biens et services produite par unité de travail, très élevée.

Outre le développement économique important qu'ont connu ces dernières années les pays qui ont dépassé la Belgique, il importe d'identifier les raisons internes à l'économie belge qui ont entraîné ce «déclassement» relatif de la Belgique en terme de PIB par habitant. Celles-ci ne peuvent être vraisemblablement que multiples. A défaut d'être exhaustif, un premier repérage est tenté dans les

sections qui suivent. Il débute par un examen de ce qui apparaît être au premier plan, soit le volume ou la quantité de travail mis en œuvre dans l'économie belge.

III.3 Le taux d'emploi

Selon les indicateurs structurels européens, le taux d'emploi de la Belgique, - nombre d'emplois rapporté à la population en âge de travailler et exprimé en pour cent de celle-ci -, demeure l'un des plus faibles de l'Union européenne, se montant à 59,9 % en 2001 contre 64,1 % pour la moyenne européenne (tableau 12).

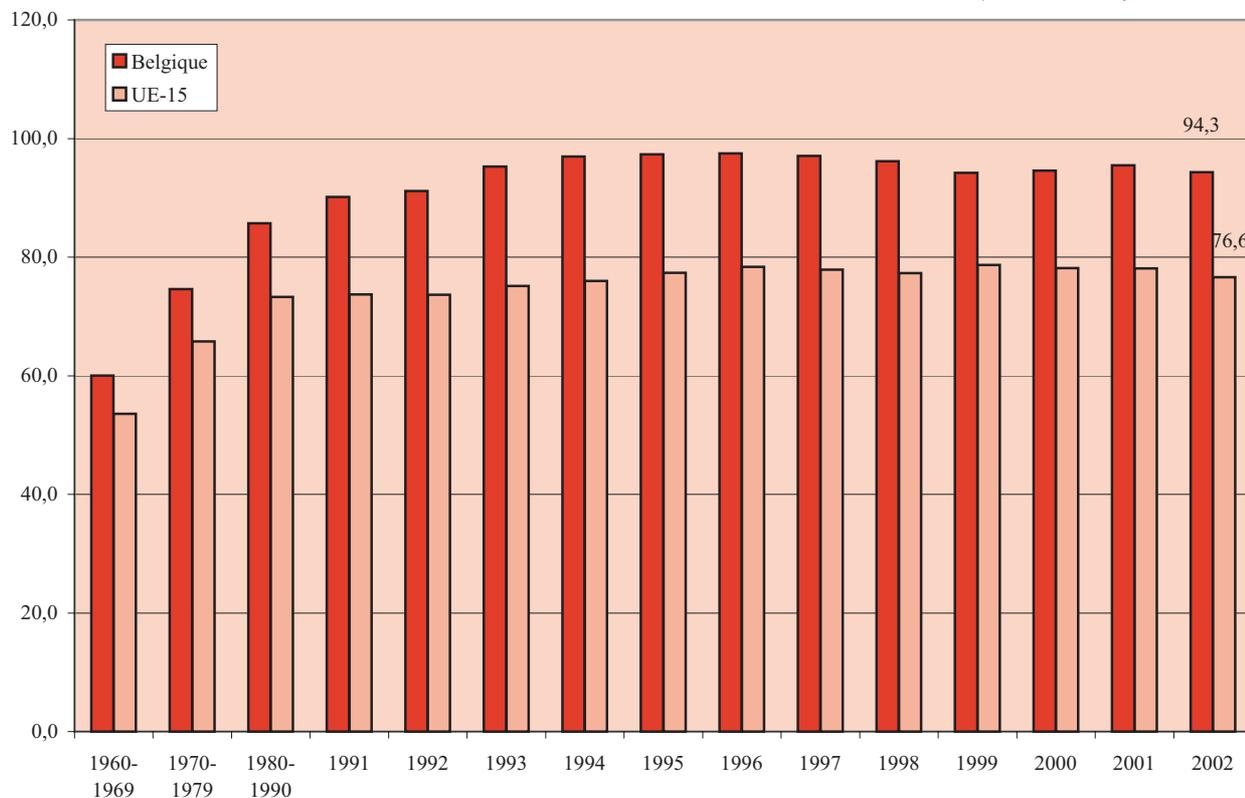
Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue que ces taux sont établis sur base des résultats des enquêtes communautaires sur les forces de travail. En particulier, en ce qui concerne la Belgique, la statistique de l'emploi reprise en cohérence dans les comptes nationaux et construite sur base des fichiers administratifs de la sécurité sociale fait état d'un nombre plus élevé d'emplois que celui qui est ex-

Tableau 11. Produit intérieur brut par personne occupée
(aux prix et PPA courants, UE-15=100)

1994		2000		2002	
Luxembourg	145	Luxembourg	151	Luxembourg	140
Belgique	126	Belgique	120	Irlande	131
France	125	France	119	Pays-Bas	124
Pays-Bas	124	Pays-Bas	119	Danemark	120
Autriche	120	Danemark	117	Belgique	120
Danemark	116	Autriche	116	France	118
Allemagne	111	Suède	116	Autriche	116
Suède	104	Irlande	116	Finlande	108
Finlande	98	Finlande	108	Suède	106
Italie	90	Royaume-Uni	101	Royaume-Uni	101
Irlande	88	Allemagne	100	Allemagne	99
Espagne	78	Italie	95	Italie	95
Royaume-Uni	76	Espagne	77	Espagne	80
Grèce	52	Grèce	60	Grèce	65
Portugal	40	Portugal	45	Portugal	47

Source : Eurostat, Indicateurs structurels.

Graphique 47. Produit intérieur brut par personne occupée aux prix et PPA courants
(écart en %, US = 100)



Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE .

trapolé à partir des enquêtes sur les forces de travail. Calculé selon cette source administrative, le taux d'emploi aurait été de 62,2 % en 2001 et de 61,9 % en 2002¹⁰.

Exprimé de cette façon, il n'en demeure pas moins inférieur à la moyenne européenne et largement en retrait par rapport aux objectifs quantifiés par les Conseils de ministres européens à Barcelone et Stockholm.

Au printemps 2000, le Conseil européen de Lisbonne a défini un objectif de plein emploi dans la perspective de faire de l'Union européenne «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale, grâce à une stratégie globale visant à moderniser le modèle social européen en investissant dans les ressources humaines et en luttant contre l'exclusion sociale» :

soit un taux d'emploi proche de 70 % de la population en âge de travailler (15-64 ans) à l'horizon 2010 pour la moyenne européenne (60 % pour les femmes). Ultérieurement, à Stockholm en mars 2001, des objectifs intermédiaires à l'horizon 2005 furent précisés : un taux d'emploi moyen pour l'Union de 67 % pour l'ensemble, dont 57 % pour les femmes. En outre pour 2010, le taux d'emploi des personnes de 55 à 64 ans devrait s'élever à 50 % en moyenne dans l'Union.

Le handicap de la Belgique en matière de taux d'emploi, trouve son origine dans la faiblesse de l'occupation des personnes appartenant aux tranches d'âge extrêmes : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 30 %, contre près de 40 % en moyenne dans l'UE. La faiblesse du taux d'emploi des jeunes résulte avant tout de l'obligation scolaire jusque 18 ans en Belgique : 87 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont encore à l'école. Cette proportion retombe à 34 % pour les 20-24 ans pour lesquels le taux d'emploi se monte à 53 %. Pour

Tableau 12. Taux d'emploi en 2001

(en pour cent de la population de référence)

	Hommes et femmes 15-64 ans	Hommes 15-64 ans	Femmes 15-64 ans	Hommes et femmes 55-64 ans
Belgique	59,9	68,8	51,0	25,1
Danemark	76,2	80,2	72,0	58,0
Allemagne	65,4	72,7	57,9	37,5
Grèce	55,4	70,8	40,9	38,0
Espagne	57,7	72,4	43,0	39,2
France	62,8	69,7	56,0	31,9
Irlande	65,7	76,4	54,9	46,8
Italie	54,9	68,6	41,1	28,1
Luxembourg	62,7	75,0	50,1	26,7
Pays-Bas	74,1	82,8	65,2	39,6
Autriche	68,4	76,7	60,1	28,6
Portugal	68,7	76,8	61,0	50,1
Finlande	68,2	70,9	65,4	45,8
Suède	74,1	75,7	72,4	66,8
Royaume-Uni	71,8	78,3	65,1	52,3
UE-15	64,1	73,1	55,0	38,8

Source : Eurostat.

¹⁰ Conseil Supérieur de l'Emploi.

les aînés âgés de 55 à 64 ans, le taux d'emploi se situe à 25 %, près de 14 points de pourcentage plus bas que le taux européen. En revanche, pour les personnes issues de la catégorie d'âge intermédiaire, 25-49 ans, la Belgique enregistre une performance de peu supérieure à la moyenne européenne, avec un taux d'emploi de 79 % contre 77,6 % pour la moyenne européenne. La différence est inexistante pour les hommes tandis que le taux des femmes est légèrement supérieur en Belgique. Il n'en demeure pas moins largement inférieur aux taux d'emploi des femmes de certains pays nordiques.¹¹

En regard des objectifs européens, il convient de relativiser l'écart important de la Belgique par rapport à ses partenaires dans la mesure où il est approché par des indicateurs statistiques appelant à être interprétés. Ainsi calculé en «équivalent temps plein», le taux d'emploi global de la Belgique devrait être identique à celui correspondant de l'Union européenne. Au demeurant, l'objectif n'en doit pas

moins demeurer un renforcement des taux d'emploi spécifiques aux catégories d'aînés et de l'emploi féminin.

La faiblesse du taux d'emploi de certaines catégories spécifiques de la population constitue indéniablement l'un des facteurs explicatifs déterminant la détérioration de la position relative de la Belgique en regard du PIB par habitant.

III.4 La productivité

Outre le volume de l'emploi, le développement de la richesse collective dépend tout aussi essentiellement de la productivité et en particulier de la productivité du travail. L'augmentation de l'emploi ne peut se faire au détriment de la productivité. La hausse concomitante de l'emploi et de la productivité s'avère nécessaire au développement de la richesse collective. C'est ce qui a caractérisé la forte

Tableau 13. Taux d'emploi par âge, sexe et région en 2001

		15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans
Région flamande	H	37,4	92,2	58,3
	F	31,0	75,1	26,9
	T	34,5	84,0	40,1
Région wallonne	H	27,9	83,8	51,5
	F	19,4	62,5	28,0
	T	23,7	73,2	40,1
Région de Bruxelles-Capitale	H	23,9	76,3	52,9
	F	18,8	60,7	35,4
	T	21,3	68,5	43,8
Pays	H	33,2	88,0	52,7
	F	26,1	69,9	28,4
	T	29,7	79,0	40,4
Union européenne (a)	H	43,3	87,9	60,5
	F	36,5	67,2	38,7
	T	39,9	77,6	49,4

(a) 2000.

Source : INS et Eurostat, EFT.

¹¹ Une analyse détaillée de l'emploi en Belgique est réalisée chaque année par le Conseil Supérieur de l'Emploi. Ses rapports dont le dernier «Avis concernant la politique belge de l'emploi dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi», (Bruxelles, juin 2003), sont disponibles sur le site web du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, à l'adresse URL, www.meta.fgov.be.

croissance de l'économie des Etats-Unis au cours de la seconde moitié des années nonante.

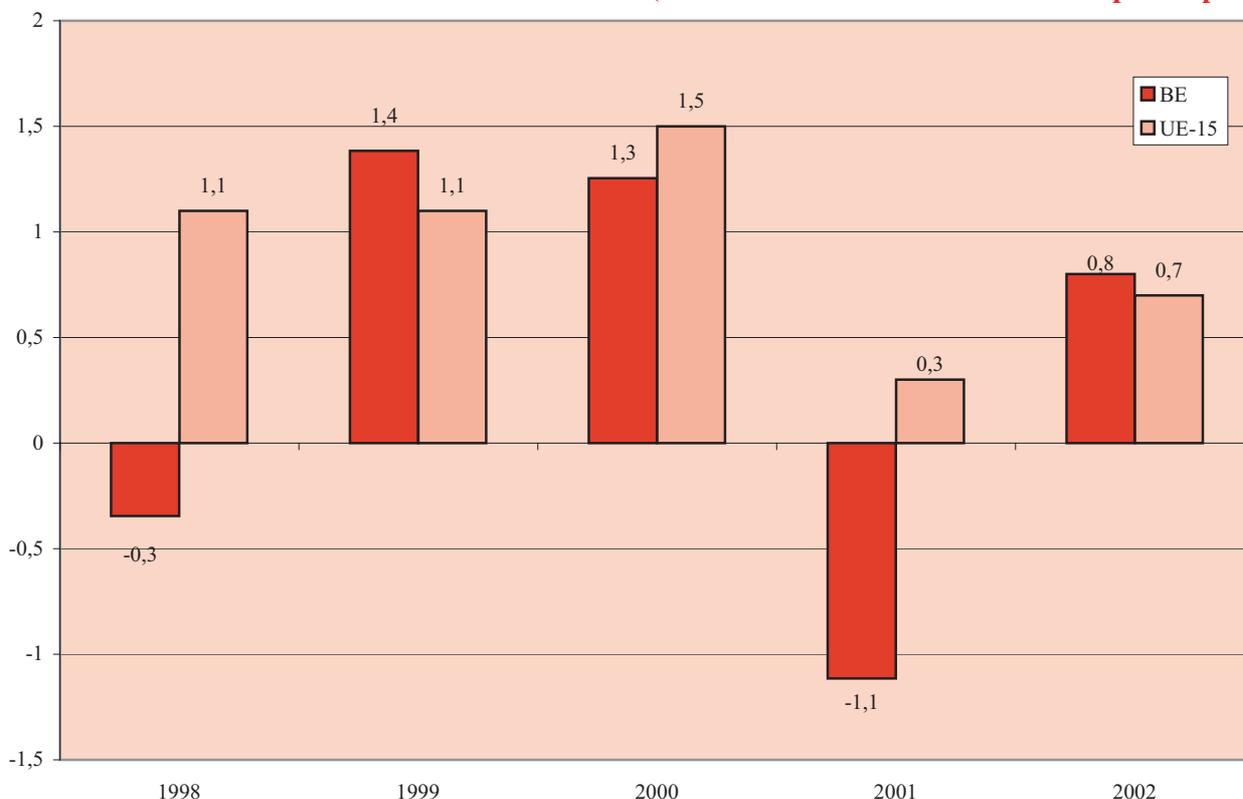
Comme il ressort du tableau 14, le niveau de la productivité du travail par heure travaillée en Belgique est largement supérieur à la moyenne européenne. Si l'on prend comme référence le niveau du PIB réel par heure travaillée de l'Union européenne, la Belgique avec un indice de 126,1 se classe en deuxième position après le Luxembourg, largement au-dessus de la moyenne européenne.

La productivité varie à travers les phases du cycle conjoncturel : accélération lors du redéploiement de l'activité et au contraire décélération en période de ralentissement conjoncturel. Ceci résulte du décalage entre évolutions de la production et de l'emploi : l'emploi tarde à augmenter alors que la production progresse déjà sensiblement dans la phase ascendante du cycle et inversement dans la phase descendante. Comme il apparaît dans le graphique 48, au cours du cycle des affaires qui débute

au premier trimestre 1999 pour se terminer au dernier trimestre 2001, la variation de la productivité dans l'économie belge passe d'une valeur négative en 1998 (fin du cycle précédent) à des valeurs positives en 1999-2000, où se situe le sommet du cycle conjoncturel, pour connaître à nouveau un déclin en 2001. En 2002, le PIB augmente (+0,7 %) alors que l'emploi total diminue (-0,1 %), de sorte que à nouveau la productivité peut commencer à se redresser (+0,8 %). Le cycle de productivité de l'ensemble européen prenant en compte des variations d'ampleurs parfois fortement éloignées entre Etats membres présente un profil d'évolution analogue mais moins marqué.

La valeur élevée de la productivité en Belgique entraîne une progression moyenne à travers le cycle plus limitée que dans d'autres pays où le niveau est nettement moins élevé. La croissance moyenne plus élevée de la productivité observée dans certains pays de l'Union peut en effet s'expliquer par le rattrapage de niveau de productivité que ces pays doivent opérer.

Graphique 48. Le cycle de la productivité en Belgique et dans l'Union européenne (variation t/t-1 en % du PIB-volume par emploi)



Source : European Economy (Economic Forecasts, spring 2003), ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 14. Productivité du travail

Pays	UE = 100(1)	Moyenne des variations annuelles 1999 – 2001 en % (2)	Variation en 2002 par rapport à 2001 en % (3)
Belgique	126,1	1,1	0,8
Danemark	105,6	1,7	2,3
Allemagne	107,6	0,7	0,8
Grèce	68,8	4,1	4,1
Espagne	82,1	0,5	0,7
France	117,9	1,0	0,6
Irlande	114,3	4,2	4,6
Italie	110,1	0,9	-0,7
Luxembourg	126,9	0	-2,3
Pays-Bas	115,7	0,8	1,1
Autriche	103,0	1,4	1,4
Portugal	58,9	1,3	0,3
Finlande	94,7	1,1	1,4
Suède	93,5	1,2	1,8
Royaume-Uni	86,9	1,5	1,1
UE-15	100	1,0	0,7
Etats-Unis	115,6	1,6	3,1

(1) Calculée sur base du PIB en ppa par heure travaillée.

(2) Moyenne des variations du PIB en volume par emploi.

Source : Eurostat Structural indicators, European Economy (Economic forecasts, spring 2003).

En conclusion, tant le niveau que l'évolution de la productivité apparente du travail considérée globalement, soit pour l'ensemble de l'économie, demeurent des points forts de l'économie belge et ne permettent pas d'expliquer le changement de position relative du PIB par habitant au cours des cinq dernières années.

III.5 La productivité multifactorielle

La production de biens et services résulte de l'apport combiné d'éléments variés appelés «facteurs de production» dont les plus importants sont le «travail» et le «capital». La quantité produite résulte de la mise en œuvre d'une «quantité de travail» (le nombre de personnes ou, mieux, d'heures de travail mises en œuvre à cette fin de production) et d'une «quantité analogue de services fournis par le capital (les équipements)». L'identification de l'apport de chacun de ces «facteurs» à la pro-

duction peut être «modélisé» par une «fonction de production». Celle-ci prend la forme d'une équation mathématique dont deux composantes représentent l'apport singulier des différents facteurs à la production. Mais il est évident que la production ne résulte pas simplement de la somme de l'apport de ces deux seuls facteurs de production «idéalisés» que sont le «travail» et le «capital», et qu'une «autre composante du processus de production» doit figurer dans la «fonction explicative», assumant en quelque sorte l'apport des éléments autres que le travail et le capital. C'est ce troisième terme qui est régulièrement appelé productivité «totale» ou «globale» des facteurs (PTF ou PGF). Souvent, ce troisième terme fut identifié à l'apport du «progrès technique». Aujourd'hui toutefois, les économistes interprètent la PTF dans un sens moins unilatéral, comme résultante de multiples autres éléments. Ainsi, l'OCDE a attiré très justement l'attention sur la portée plus large de ce troisième terme et a proposé de le nommer «productivité multifactorielle

(PMF)» afin d'éviter de le réduire au progrès technique exclusivement¹².

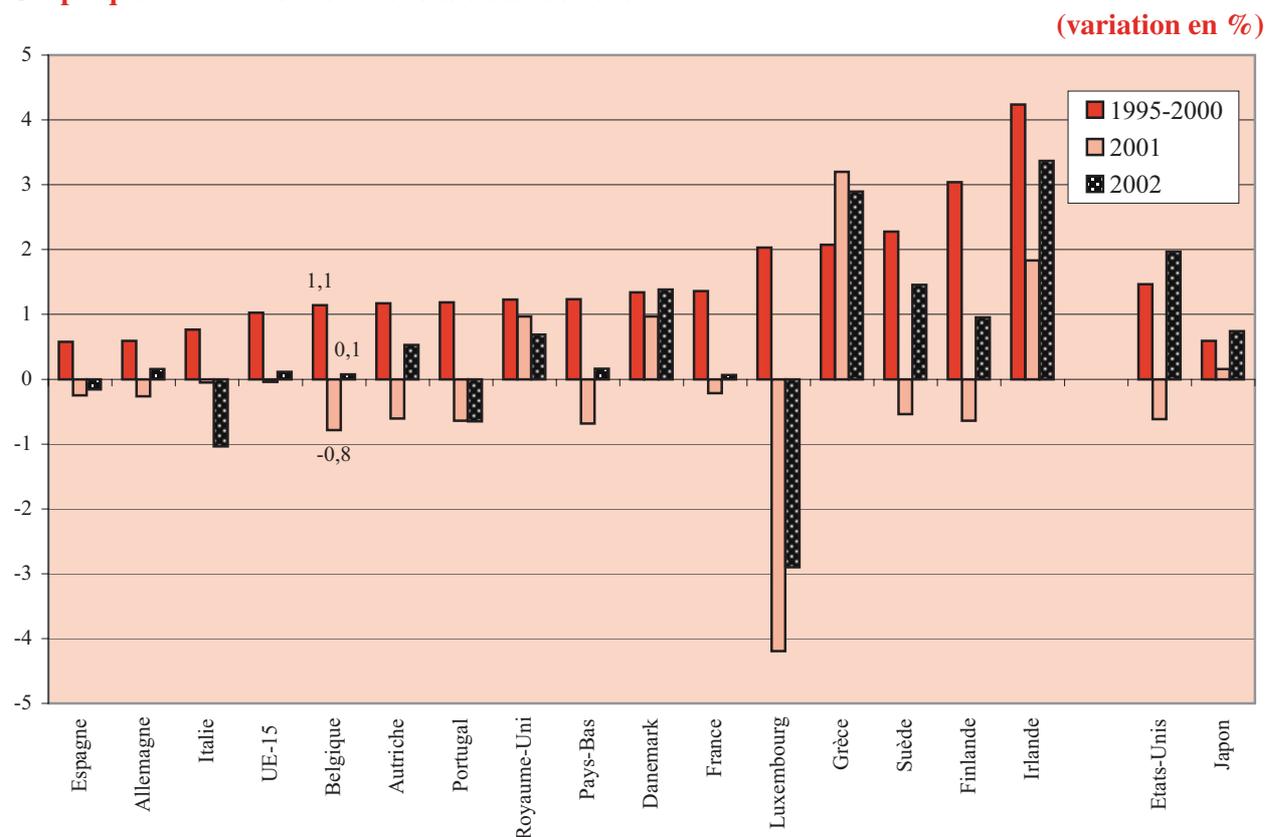
La PMF mesure en quelque sorte «l'efficacité» du processus de production et donc l'interaction réussie du capital et du travail mais également l'apport du progrès technique non déjà «incorporé» dans le travail (l'amélioration de la qualification de la main-d'œuvre) et dans le capital (qualité inhérente à de nouvelles générations d'équipement). Dans la décomposition du processus de production effectuée selon la méthodologie de la «comptabilité de croissance», la PMF est obtenue par différence entre la croissance observée et celle «estimée» par la seule utilisation du travail et du capital considérés séparément.

Les résultats de ces «calculs», quels que soient le soin et le raffinement apportés à leur élaboration, doivent être considérés avec «circonspection» et sont avant tout «indicateurs» de tendance de fond, appelant une interprétation.

Comme il ressort des estimations effectuées par la Commission, la productivité totale des facteurs, tout comme la productivité apparente du travail, varie à travers le cycle : croissante en phase d'expansion, elle évolue négativement lors du ralentissement de la conjoncture. Elle nécessite donc d'être regardée de manière relative. Ainsi la productivité totale des facteurs mesurée pour l'ensemble de l'économie belge a présenté une augmentation annuelle moyenne de 1,1 % sur la période 1995-2000 ; en 2001, caractérisée par la décélération forte de la production, la PTF évolue négativement (-0,8 % par rapport à 2000) et retrouve une variation positive, mais minime (+0,1 %) en 2002.

Certes si la Belgique, sous ce critère de la PTF, ne se démarque pas de la moyenne que constitue l'UE-15, il est par ailleurs pertinent de comparer sa performance à celle d'autres pays de l'Union présentant des caractéristiques analogues aux nôtres. Ainsi, le Danemark a présenté une augmentation annuelle moyenne de la PTF quelque peu

Graphique 49. Productivité totale des facteurs



Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE.

¹² P. Schreyer et D. Pilat, Mesure de la productivité in Revue économique de l'OCDE, n°33, 2001/II.

supérieure à celle de la Belgique entre 1995 et 2000 (+1,3 %) mais surtout ne montre qu'un infléchissement de la croissance de la PTF en 2001 (+1 %), suivi d'une hausse de 1,4% en 2002 ; de même si la Suède connaît également un recul de la PTF en 2001 (-0,5 %), elle est à nouveau sensiblement croissante en 2002 (+1,5 %) quoique en retrait par rapport à l'augmentation moyenne (+2,3 %) enregistrée entre 1995 et 2000.

Ainsi la performance de la Belgique en matière de PTF apparaît-elle loin d'être exemplaire. Il existe une marge disponible à la hausse et la possibilité pour l'économie belge d'accroître son efficience.

III.6 Aspects sectoriels des productivités

La productivité macro-économique est la somme pondérée des productivités de chacune des activités. Par ailleurs, elle doit être mise en relation avec le stock de capital par travailleur qui constitue l'un des vecteurs principaux par lequel la productivité peut être influencée, soit par substitution du capital au travail, soit par intégration du progrès technique conduisant à une production accrue pour la même quantité d'input de travail.

L'attention est portée ci-après aux activités suivant la classification en 31 branches de la comptabilité nationale. Le secteur agricole et les services non marchands¹³ ne sont pas pris en considération. De même ne figure pas dans les tableaux ci-après l'une ou l'autre branche d'activité du fait de caractéristiques spécifiques non significatives dans ce contexte, comme leur hétérogénéité ou leur poids limité dans la valeur ajoutée totale des entreprises.

La productivité apparente du travail¹⁴ est calculée sur base du nombre de travailleurs salariés et non des heures travaillées du fait de l'absence de données officielles disponibles pour ces dernières au moment de ces calculs. Par ailleurs, il ne faut pas

perdre de vue que la productivité est un rapport (valeur ajoutée/emploi) qui traduit des évolutions parfois différentes sinon divergentes des termes du rapport, et dont l'évolution appelle dès lors à interprétation. Enfin, le stock de capital net est également calculé par travailleur salarié sur base des estimations de l'ICN établies dans le cadre de la comptabilité nationale.

Ainsi qu'il a été rappelé ci-dessus et comme il apparaît dans le tableau 15, la productivité varie au cours du cycle conjoncturel : hausse en phase de redémarrage de l'activité, plafonnement, puis déclin. A défaut de données trimestrielles détaillées permettant un meilleur suivi au cours des différentes phases du cycle, les variations de productivité ont été calculées sur base annuelle. Trois années incluant le dernier cycle des affaires complet, présentées dans le tableau 15, ont été prises en considération : de 1999 à 2001. Par ailleurs, le niveau relatif de la productivité (la productivité de l'ensemble des entreprises marchandes non agricoles égalée à 100) est celui atteint lors de la dernière année disponible (2001) et cumule dès lors les gains et diminutions encourus à l'occasion du cycle d'activité.

On observe tout d'abord que l'accroissement cumulé des productivités au cours des trois années du cycle conjoncturel est positif pour l'industrie manufacturière (+5,6 %) mais négatif pour les services marchands (-1,4 %). Ceci traduit une augmentation de la valeur ajoutée brute accompagnée d'une baisse de l'emploi salarié dans l'industrie au cours de la période 1999-2001, tandis que les services marchands connaissent une augmentation de l'emploi supérieure à celle de la valeur ajoutée.

Si l'on considère les branches d'activité individuellement, de grandes divergences d'évolution sont observées. Les gains de productivité les plus importants ont été réalisés dans l'industrie du bois et la fabrication d'articles en bois (+25,5 % cumulés), la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau (+22,7 %), la fabrication d'équipe-

¹³ Les services marchands regroupent pour la présente analyse, la branche d'activité de la construction, les «utilités», l'ensemble des services à l'exception des administrations publiques, de l'éducation, de la santé et action sociale ainsi que des services collectifs, sociaux et personnels, considérés comme appartenant au non-marchand.

¹⁴ La productivité apparente du travail est définie comme la valeur ajoutée aux prix de 1995 divisée par l'emploi salarié de la branche d'activité.

ments électriques et électroniques (+19,7 %) et les services de transports et de communications (+18,7 %). A l'opposé, les activités financières (-18,4 % en cumul sur les trois années) et l'ensemble des activités de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises (-7,7 %) présentent une diminution préoccupante de productivité. En particulier, la valeur ajoutée brute du secteur financier diminue fortement au cours de la période 1999-2001 et s'accompagne d'une progression, toutefois limitée, de l'emploi. Du côté des services immobiliers, de location et des services aux entreprises, l'augmentation de l'emploi salarié est nettement plus forte que celle de la valeur ajoutée.

Les industries agricoles et alimentaires offrent une situation à part du fait de la crise alimentaire qui

caractérise les années considérées. D'autre part, deux secteurs d'activité importants pour l'économie belge offrent des gains de productivité appréciables : l'industrie chimique (+8,8 %) et la métallurgie et travaux en ces métaux (+8 %). Enfin le gain de productivité du secteur de la construction mérite d'être relevé (+5,0 %).

Les niveaux de productivité sont également d'intérêt.

Tout d'abord, il est intéressant de noter le niveau de productivité apparente du travail légèrement plus élevé dans les services marchands (102 par rapport à 100 pour l'ensemble des entreprises) que dans l'industrie (95). Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue que les présents calculs agrègent dans les services des activités à haute valeur ajoutée ou

Tableau 15. Productivité apparente du travail

Activités	Variation en %			Cumul	Niveau Entreprises =100
	1999	2000	2001	1999-2001	2001
Industries agricoles et alimentaires	-2,1	-5,0	12,4	5,3	83
Industrie textile et habillement	2,1	-3,4	4,0	2,7	72
Industrie du bois et fabrication d'articles en bois	5,5	13,8	6,2	25,5	68
Industrie du papier, carton, édition et imprimerie	5,1	-0,1	-3,1	1,9	81
Industrie chimique	1,5	3,7	3,5	8,8	173
Industrie du caoutchouc et des plastiques	-0,7	4,9	-5,8	-1,5	82
Autres produits minéraux non-métalliques	8,4	-2,3	-3,5	2,7	72
Métallurgie et travail des métaux	5,9	2,2	-0,1	8,0	87
Fabrication de machines et équipements	-8,2	15,5	-9,8	-2,4	81
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	10,7	21,2	-12,2	19,7	105
Fabrication de matériel de transport	-0,6	-1,8	4,3	1,9	97
Autres industries manufacturières	7,5	1,4	-9,2	-0,3	56
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	11,7	10,6	0,4	22,7	356
Construction	1,0	5,9	-1,9	5,1	74
Transports et communications	7,2	7,8	3,7	18,7	86
Activités financières	0,9	-11,0	-8,2	-18,4	113
Immobilier, location et services aux entreprises	-2,6	-3,9	-1,2	-7,7	169
Ensemble des entreprises non agricoles	0,9	0,4	-0,6	0,8	100
Industrie manufacturière	2,0	3,6	0,0	5,6	95
Services marchands (a)	0,4	-0,8	-0,9	-1,4	102

(a) Utilités, construction et services marchands.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

à faible intensité de travail salarié. Ceci n'est généralement pas le cas dans l'industrie sauf dans l'industrie chimique comme le laisse voir le niveau très élevé de productivité (173).

A priori, on peut penser que les gains de productivité du travail sont liés à l'importance des équipements mis à la disposition des travailleurs. Et pourtant comme il ressort du tableau 16, ce lien n'est pas aussi étroit qu'attendu : un stock de capital par travailleur élevé n'amène pas nécessairement des gains importants de productivité.

Tout d'abord, il convient d'observer que le capital¹⁵ par travailleur salarié est plus élevé dans l'industrie (111 pour un niveau de 100 pour l'ensemble

des entreprises) que dans les services marchands (95). L'écart est même plus prononcé que ce que les calculs présentés révèlent puisque le présent exercice incorpore dans les services, les «utilités» et les services de transports et communications, branches d'activité à forte infrastructure.

Le lien entre niveau élevé de capital par travailleur et gain de productivité semble néanmoins exister dans l'industrie du bois et la fabrication d'articles en bois, l'industrie chimique, les services de transports et de communications et surtout les «utilités». Concernant ces deux derniers secteurs, l'étroitesse du lien doit être cependant nuancée par la prédominance d'infrastructure qui les caractérise comme rappelé ci-dessus.

Tableau 16. Capital par salarié et productivité

Activités	Capital par salarié(a)		Productivité du travail
	Niveau Entreprises=100	Variation % 1999-2001	Variation cumul1999-2001
Industries agricoles et alimentaires	110	3,8	5,3
Industrie textile et habillement	76	12,3	2,7
Industrie du bois et fabrication d'articles en bois	116	15,0	25,5
Industrie du papier, carton, édition et imprimerie	119	6,8	1,9
Industrie chimique	162	2,6	8,8
Industrie du caoutchouc et des plastiques	146	-0,1	-1,5
Autres produits minéraux non-métalliques	136	14,6	2,7
Métallurgie et travail des métaux	97	3,1	8,0
Fabrication de machines et équipements	69	-3,3	-2,4
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	97	-3,6	19,7
Fabrication de matériel de transport	95	14,7	1,9
Autres industries manufacturières	101	3,9	-0,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	746	-0,2	22,7
Construction	49	5,8	5,1
Transports et communications	127	8,5	18,7
Activités financières	117	-2,9	-18,4
Immobilier, location et services aux entreprises	93	5,0	-7,7
Ensemble des entreprises non agricoles	100	2,8	0,8
Industrie manufacturière	111	5,8	5,6
Services marchands (b)	95	1,7	-1,4

(a) Stock de capital net hors logements.

(b) Utilités, construction et services marchands.

Source: ICN et calculs SPF Economie.

¹⁵ Stock de capital net hors logement, aux prix de 1995.

Par ailleurs, des gains de productivité appréciables sont réalisés dans deux secteurs industriels en dépit d'un capital par travailleur inférieur à la moyenne : la fabrication d'équipements électriques et électroniques ainsi que la métallurgie et le travail des métaux. A l'opposé, il faut relever le niveau relativement élevé du stock de capital par travailleur dans le secteur des activités financières et la contre performance en matière d'évolution de la productivité. Enfin à nouveau le secteur de la construction en dépit d'un faible niveau d'équipement par salarié présente des gains de productivité honorables.

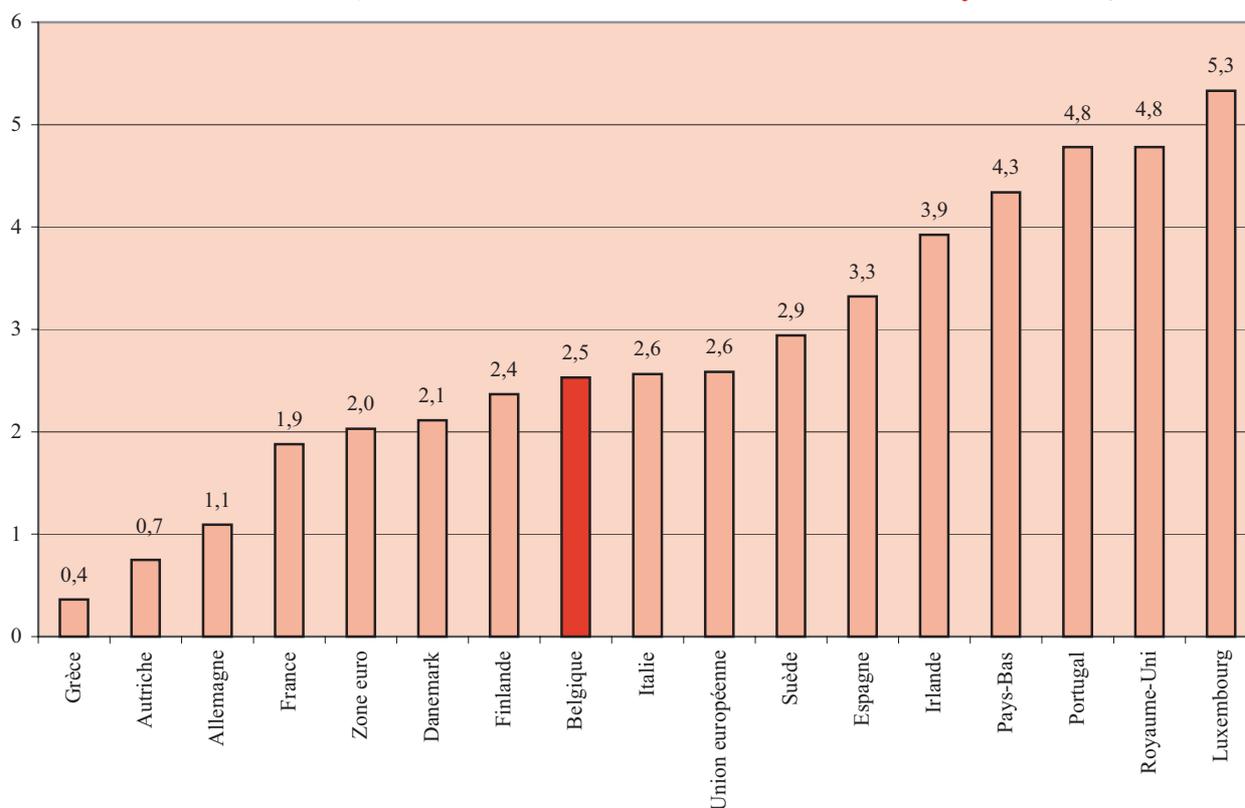
III.7 Compétitivité globale

Essentiellement, la compétitivité de l'économie peut être considérée selon deux dimensions : l'éventail des produits offerts par l'économie et le coût

de la production. Seule la seconde dimension est abordée ci-après à la fois du point de vue global, - le coût salarial unitaire mesuré sur l'ensemble de l'économie et comparé à celui de nos partenaires commerciaux -, et du point de vue sectoriel.

Le coût salarial unitaire ou coût salarial par unité produite¹⁶ constitue une mesure de la compétitivité des économies. De 1999 à 2002, l'économie belge enregistre une croissance moyenne du coût salarial unitaire de 2,5 % l'an, ce qui la situe dans la moyenne européenne mais néanmoins au-dessus des pays de la zone euro (+2,0 %) et surtout de deux de ses partenaires commerciaux européens les plus importants, à savoir l'Allemagne (+1,1 %) et la France (+1,9 %). Ses deux autres principaux partenaires, les Pays-Bas et le Luxembourg affichent des progressions nettement plus élevées, respectivement de 4,3 % et 5,3 %.

Graphique 50. Coût salarial unitaire (a) : comparaison internationale
(ensemble de l'économie – variation annuelle moyenne en %, 1999-2002)



(a) revenu salarial par tête divisé par productivité par tête (PIB en volume divisé par emploi total).

Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE, avril 2003.

¹⁶ Revenu salarial par tête divisé par productivité par tête (PIB en volume divisé par emploi total).

Dès lors, si l'évolution du coût salarial unitaire en Belgique sur la période 1999-2002 est demeurée relativement similaire à celle de l'Union européenne, elle mérite toutefois une attention en regard de ses partenaires principaux.

III.8 Compétitivité sectorielle

A défaut de pouvoir réaliser une comparaison internationale de l'évolution des coûts salariaux par unité produite selon les branches d'activité, un po-

Tableau 17. Coût salarial par unité produite (a)
(classement des branches d'activité par ordre croissant du coût par unité produite entre 1998-2001)

Branches d'activité	variation annuelle moyenne en %	
	1995-1998	1998-2001
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,9	-6,8
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	-0,3	-3,5
Transports et communications	1,8	-2,1
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	-2,9	-1,9
Santé et action sociale	5,8	-0,1
Métallurgie et travail des métaux	0,1	0,1
Industrie chimique	-4,2	0,4
Industries agricoles et alimentaires	0,9	1,2
Fabrication de matériel de transport	-5,7	1,3
Construction	0,7	2,1
Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	2,0	2,3
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4,8	2,4
Administration publique	1,8	2,6
Éducation	1,9	2,7
Industrie textile et habillement	-9,6	2,7
Fabrication de machines et équipements	-4,2	3,6
Autres industries manufacturières	-2,9	3,8
Services collectifs, sociaux et personnels	2,0	3,9
Industrie du caoutchouc et des plastiques	0,7	3,9
Commerce; réparation automobile et d'articles domestiques	4,1	5,7
Hôtels et restaurants	2,0	6,0
Immobilier, location et services aux entreprises	6,0	6,7
Industrie du cuir et de la chaussure	-3,7	8,6
Activités financières	-3,5	9,9
Total de l'économie	1,0	2,6
Entreprises non agricoles	0,4	2,8
Industrie manufacturière	-2,1	1,3
Entreprises non agricoles et non manufacturières	1,6	3,7

(a) Coût salarial par unité produite : rémunération salariale par tête divisée par la valeur ajoutée brute en volume par tête ou productivité.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

sitionnement de celles-ci par rapport à la référence nationale fournit une indication de la position compétitive des branches d'activité.

Il importe tout d'abord d'observer que le coût salarial par unité produite a davantage augmenté au cours du dernier cycle conjoncturel (1999-2001) relativement au précédent. Entre 1998 et 2001, le coût salarial unitaire a en effet progressé de 2,6 % pour l'ensemble de l'économie contre seulement 1 % entre 1995-1998.

Au niveau des branches d'activité, deux évolutions extrêmes sont à observer : d'une part, les «utilités» enregistrent un fort recul (-6,8 %) du coût salarial unitaire entre 1998-2001 après une progression de 1,9 % entre 1995-1998 ; d'autre part, les «activités financières» ont connu, à l'inverse, une très forte augmentation de leurs coûts salariaux par unité produite au cours du dernier cycle conjoncturel (+9,9 %) alors qu'entre 1995-1998, ces coûts avaient sensiblement diminué.

D'une façon générale, on notera qu'en dépit d'une tendance nettement haussière des coûts salariaux unitaires, les branches industrielles, lesquelles sont en majeure partie tournées vers l'exportation, enregistrent une progression nettement moindre de leurs coûts que celle qui caractérise l'ensemble de l'économie, dont on a vu ci-dessus qu'elle situait l'économie belge dans une position compétitive mitigée.

A l'inverse, les activités orientées avant tout vers le marché intérieur connaissent des augmentations de leur coût salarial unitaire supérieures à la moyenne nationale.

III.9 Structures de la production

En octobre 2002, l'ICN a publié pour la première fois en Belgique des tableaux des ressources et des emplois¹⁷ établis dans le cadre de la comptabilité nationale. Le «tableau des ressources» présente pour chaque branche d'activité une ventilation de

la production suivant le type de produit fabriqué. Le «tableau des emplois» présente quant à lui une ventilation des produits selon l'utilisation qui en est faite, soit au titre d'entrée dans le processus de production (consommation intermédiaire des branches d'activité), soit au titre de consommation finale (notamment des ménages), soit au titre de biens d'investissement, ou encore à celui des exportations.

Ces tableaux permettent de cerner la dimension structurelle de l'économie belge et en particulier les relations entre branches d'activité en faisant apparaître les consommations intermédiaires de produits utilisés par celles-ci dans le processus de production (tableau des emplois). Ces tableaux sont à la base des tableaux entrées-sorties (input-output) lesquels s'en distinguent du fait qu'ils sont construits sur base homogène de produit-produit ou de branche d'activité-branche d'activité.

Le tableau 18 présenté ici a été construit à partir du tableau des emplois à 31 produits et branches d'activité. Suivant ce tableau, pour réaliser une production de 100, la branche d'activité «agriculture, chasse et sylviculture» (1^{ère} colonne) a fait appel à divers produits (produits de l'agriculture, produits de l'industrie agricole, produits de l'industrie du raffinage,...) pour un total de 57,8 % de sa production (consommation intermédiaire), l'apport propre de cette branche résidant dans la valeur ajoutée brute.

La valeur ajoutée brute ou l'apport propre de l'activité ou de l'entreprise dans le processus de production se partage entre rémunérations des services du travail (rémunération des salariés) et du capital (excédent brut d'exploitation et revenus mixtes ou revenus des indépendants), ainsi que certaines subventions et certains impôts liés à la production.

Consommation intermédiaire et production

Comme on peut s'y attendre, la consommation intermédiaire de produits est plus élevée dans l'industrie que dans les services, à l'inverse pour la valeur ajoutée.

¹⁷ Les tableaux des ressources et des emplois sont disponibles sur le site web de la Banque nationale de Belgique (www.nbb.be) selon une ventilation à 17, 31 ou 60 produits-branches d'activité pour chaque année.

Si l'on exclut les services publics d'administration et l'éducation, les activités dont la part de la consommation intermédiaire dans la production est inférieure à 50 % et donc réciproquement dont la

valeur ajoutée est élevée, représentent quelques 39 % du PIB. Dans ce groupe figurent les services de santé et d'action sociale, les activités immobilières et les services aux entreprises, les utilités

Tableau 19. Emploi des produits: consommation intermédiaire, consommation, investissements fixes et exportations
(d'après le tableau des emplois de 1999)

	Consommation intermédiaire	Consommation ménages	Investissements fixes	Exportations	Total des emplois
Produits de l'agriculture, chasse et sylviculture	60	20	1	19	100
Produits de la pêche et aquaculture	33	52	0	14	100
Produits d'extraction énergétiques	100	1	0	3	100
Produits d'extraction non énergétiques	26	0	0	74	100
Produits des industries agricoles et alimentaires	28	42	0	30	100
Produit de l'industrie textile et habillement	29	31	0	40	100
Cuir et chaussure	20	56	0	24	100
Bois et articles en bois	67	3	0	31	100
Papier et carton	59	15	0	27	100
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	46	28	0	27	100
Produits de l'industrie chimique	39	8	0	53	100
Caoutchouc et plastiques	54	3	0	43	100
Autres produits minéraux non métalliques	62	6	0	32	100
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	53	1	4	42	100
Machines et équipements	18	5	33	44	100
Équipements électriques et électroniques	7	7	20	42	100
Matériel de transport	24	17	12	47	100
Autres produits manufacturés	21	23	10	46	100
Electricité, gaz et eau	62	35	0	3	100
Travaux de construction	42	0	55	2	100
Vente, réparation d'automobiles et articles domestiques	54	33	0	13	100
Services d'hôtellerie et de restauration	35	56	0	9	100
Transports et communications	61	16	0	23	100
Services financiers	66	25	0	9	100
Services immobiliers, de location et aux entreprises	62	25	4	9	100
Services d'administration publique	0	100	0	0	100
Services d'éducation	2	98	0	0	100
Santé et action sociale	11	89	0	0	100
Services collectifs, sociaux et personnels	49	47	1	3	100
Services domestiques	0	100	0	0	100
Total	42	26	7	25	100

Source : ICN et calculs SPF Economie.

(électricité, gaz et eau) ainsi que les activités financières. Pour la plupart des services, les consommations intermédiaires sont inférieures à 64 %. Toutes les activités industrielles se trouvent pratiquement au-delà de ce pourcentage.

Ce tableau permet d'entrevoir les nombreuses relations qui existent entre activités par le biais de la diversité des produits «consommés» par chacune d'elle dans le processus de production.

En particulier, apparaît le lien entre les activités industrielles et les services. Toutes les activités industrielles incluent le recours dans des proportions variables aux «utilités», aux services de transports et communications, aux produits des activités de l'immobilier et de services aux entreprises, aux services financiers et à divers services publics. Les activités industrielles apparaissent dès lors fortement inductrices de services.

Le tableau des emplois permet également une décomposition de l'offre totale de produits selon les grandes catégories de destination des produits.

Ainsi, 42 % de l'offre totale de produits (biens et services) de l'économie belge sont utilisés à titre d'input dans le processus de production (consommation intermédiaire intérieure), ce qui manifeste le caractère «transformateur» de l'économie belge ; un tiers est destiné à la satisfaction de la demande intérieure finale (consommation et investissement) et un quart à la satisfaction de la demande extérieure (exportations). L'offre de produits industriels à l'exportation se monte toutefois à 42 % du total de l'offre industrielle. L'utilisation dans la présente publication d'une ventilation selon 16 produits industriels limite fortement l'intérêt d'un calcul de ce ratio au niveau de ces catégories agrégées de produits, la part des produits exportés dans le total de la production pouvant varier sensiblement à un niveau de désagrégation plus fin du produit considéré.

Partage de la valeur ajoutée

Comme rappelé plus haut, l'apport propre de chaque branche d'activité à l'économie réside dans la valeur ajoutée brute de la branche d'activité. Celle-ci par définition est égale à la valeur de la production moins les consommations intermédiaires. Elle

comprend ainsi la rémunération des travailleurs salariés ayant participé directement au processus de production de la branche d'activité, la rémunération des services du capital (excédent d'exploitation) et les revenus mixtes (revenus des travailleurs indépendants), ainsi que certains impôts et subventions liés à la production.

Le tableau 20 présente un classement des activités suivant l'importance des salaires dans la valeur ajoutée. On y a fait figurer la part de l'excédent net¹⁸ d'exploitation (profit des entreprises) et des revenus mixtes (revenus des indépendants) ainsi que dans la troisième colonne l'importance des branches d'activité, mesurée par le poids de la valeur ajoutée de chacune d'entre elles dans le PIB.

Si l'on excepte l'enseignement et l'administration publique où, selon la définition des comptes nationaux, la valeur ajoutée est constituée essentiellement des salaires, la part des salaires dans la valeur ajoutée est plus élevée dans l'industrie que dans les services marchands.

En moyenne, les salaires représentent 65 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière et l'excédent net d'exploitation 20 % ; dans les services marchands, ces ratios sont respectivement de 49 % et 38 %.

Au sein de l'ensemble des industries manufacturières, les écarts s'avèrent néanmoins sensibles : la part des salaires dans la valeur ajoutée varie de 54 % pour l'industrie chimique à 79 % dans la fabrication d'équipements électriques et électroniques. Ces deux branches d'activité se caractérisent également par des positions inverses quant à la part de l'excédent net d'exploitation dans la valeur ajoutée : l'industrie chimique présente un ratio de 35 % en regard de ce critère contre 8 % seulement pour la fabrication d'équipements électriques et électroniques. La première activité apparaît ainsi nettement plus bénéficiaire que la seconde.

Les salaires dans le secteur de la construction représentent 56 % de la valeur ajoutée tandis qu'en raison de la forte présence dans ce secteur d'entrepreneurs indépendants, l'excédent net d'exploitation et les revenus mixtes s'élèvent à 33 %.

¹⁸ Excédent net d'exploitation : excédent brut d'exploitation – consommation de capital fixe.

Tableau 20. Partage de la valeur ajoutée: rémunération brute des salariés et excédent net d'exploitation**(classement par ordre décroissant quant à l'importance de la rémunération des salariés)**

Activités	Rémunération brute des salariés en % de la valeur ajoutée	Excédent net d'exploitation et revenus mixtes en % de la valeur ajoutée	Valeur ajoutée brute en % du PIB
Education	92,4	-0,2	5,9
Administration publique	84,4	0,0	7,4
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	78,9	8,1	1,3
Métallurgie et travail des métaux	78,3	4,2	2,3
Fabrication de matériel de transport	75,4	12,9	1,5
Industrie du cuir et de la chaussure	72,8	10,0	0,0
Santé et action sociale	66,6	28,0	6,4
Transports et communications	66,5	8,4	6,4
Autres industries manufacturières	66,3	9,3	0,5
Industrie du caoutchouc et des plastiques	65,2	16,1	0,6
Fabrication de machines et équipements	65,1	23,3	1,1
Activités financières	64,1	16,5	5,0
Industrie textile et habillement	62,6	20,5	1,0
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	62,0	15,6	0,3
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	61,8	20,0	0,9
Industrie du papier et du carton	61,5	24,1	1,4
Industries agricoles et alimentaires	57,2	25,3	2,2
Services collectifs, sociaux et personnels	56,9	20,1	2,3
Commerce, réparation d'automobiles et articles domestiques	56,7	28,4	10,9
Construction	55,5	33,3	4,7
Industrie chimique	53,9	35,2	3,4
Hôtels et restaurants	49,9	28,9	1,5
Pêche et aquaculture	46,5	-2,2	0,0
Extraction de produits non énergétiques	44,2	35,3	0,1
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	37,5	43,2	0,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	35,7	30,4	2,3
Immobilier, location et services aux entreprises	27,2	49,4	21,0
Agriculture, chasse et sylviculture	11,5	59,9	1,3

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Du côté des services marchands, les activités liées à l'immobilier, à la location (leasing) ainsi que les services aux entreprises présentent la part la plus faible de rémunération salariale dans la valeur ajoutée (27 %) tandis que tout comme la construction,

la part de l'excédent net d'exploitation et des revenus mixtes est la plus élevée (49 %).

En ce qui concerne les secteurs de la vente et la réparation d'automobiles et d'articles domestiques,

qui comprennent également nombre d'indépendants, la part des salaires dans la valeur ajoutée se monte à 57 % pour une part de 28 % d'excédent net d'exploitation et de revenus mixtes.

Enfin dans les activités financières, la part des salaires s'élève à 64 % et celle de l'excédent net d'exploitation à 17 %. Ce dernier ratio comprend également les revenus mixtes des indépendants du secteur.

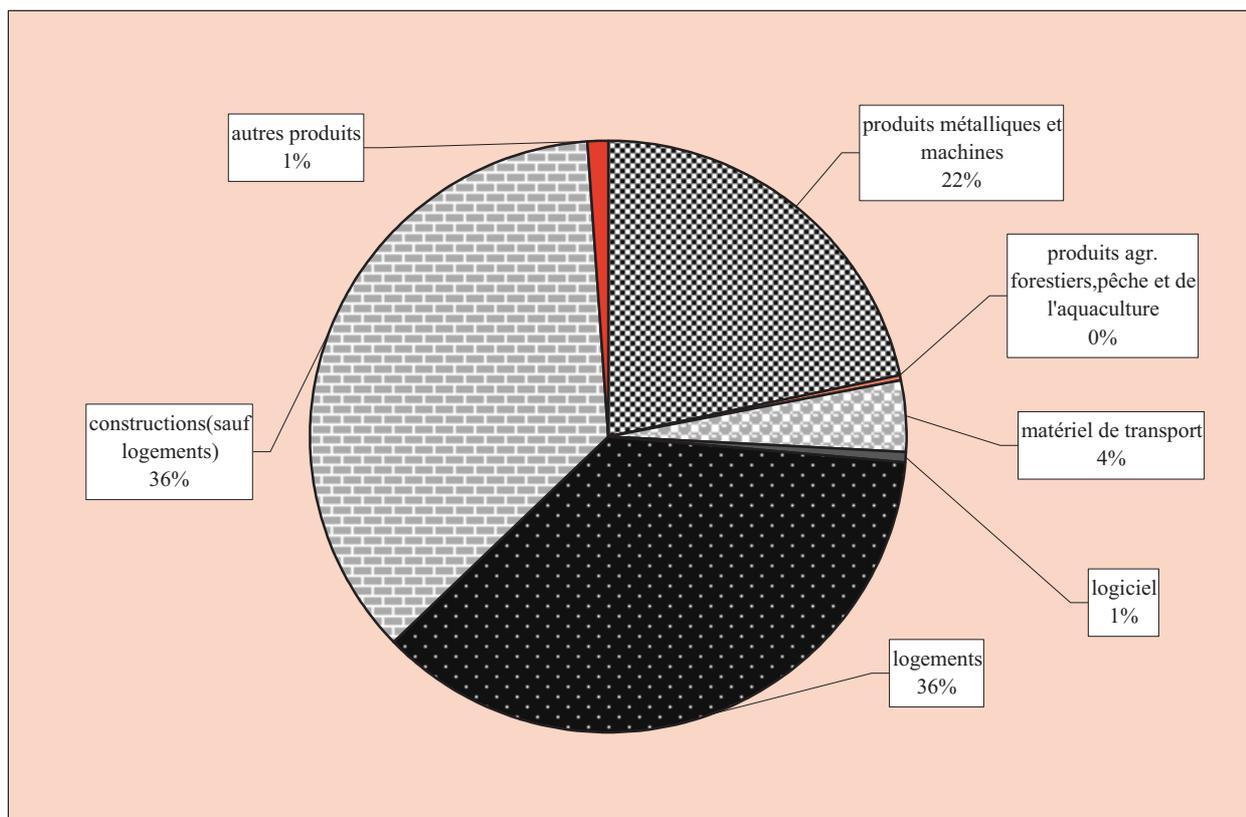
III.10 Le stock de capital

La production fait évidemment appel à des équipements, outils de production, installations immobilières. Le stock de capital¹⁹ est défini dans le SEC95,

comme la somme des valeurs, à un moment déterminé et sur un territoire déterminé, de tous les actifs fixes. Les actifs fixes sont «les actifs corporels ou incorporels qui sont le résultat de processus de production et qui eux-mêmes sont utilisés de façon répétée ou continue dans des processus de production pendant plus d'un an».

Une distinction est opérée entre stock «brut» et stock «net» de capital suivant le mode d'évaluation. Le stock brut de capital est la valeur de tous les actifs fixes évalués aux «prix comme neuf», soit les prix qui auraient été payés si les mêmes actifs fixes avaient été achetés au moment présent. Les actifs «nets» prennent en compte la «consommation cumulée de capital fixe²⁰» à un moment donné. Le stock de capital est évalué à prix courants et à prix constants.

Graphique 51. Le stock net de capital de la Belgique en 2001
(suivant sept catégories de produits qui le composent, en % du total)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

¹⁹ «Comptes nationaux. Stock de capital et investissement 1970-2001», ICN, 2003.

²⁰ La consommation de capital fixe représente la dépréciation subie par le capital au cours d'une période du fait de son usage et/ou de son obsolescence.

En 2001, le stock brut de capital de la Belgique pour l'ensemble de l'économie était évalué à 1.149,6 milliards d'euros à prix courants et le stock net de capital, soit le stock brut après décompte de la consommation de capital liée à son usage et/ou à son obsolescence, se montait à 692,9 milliards d'euros à prix courants.

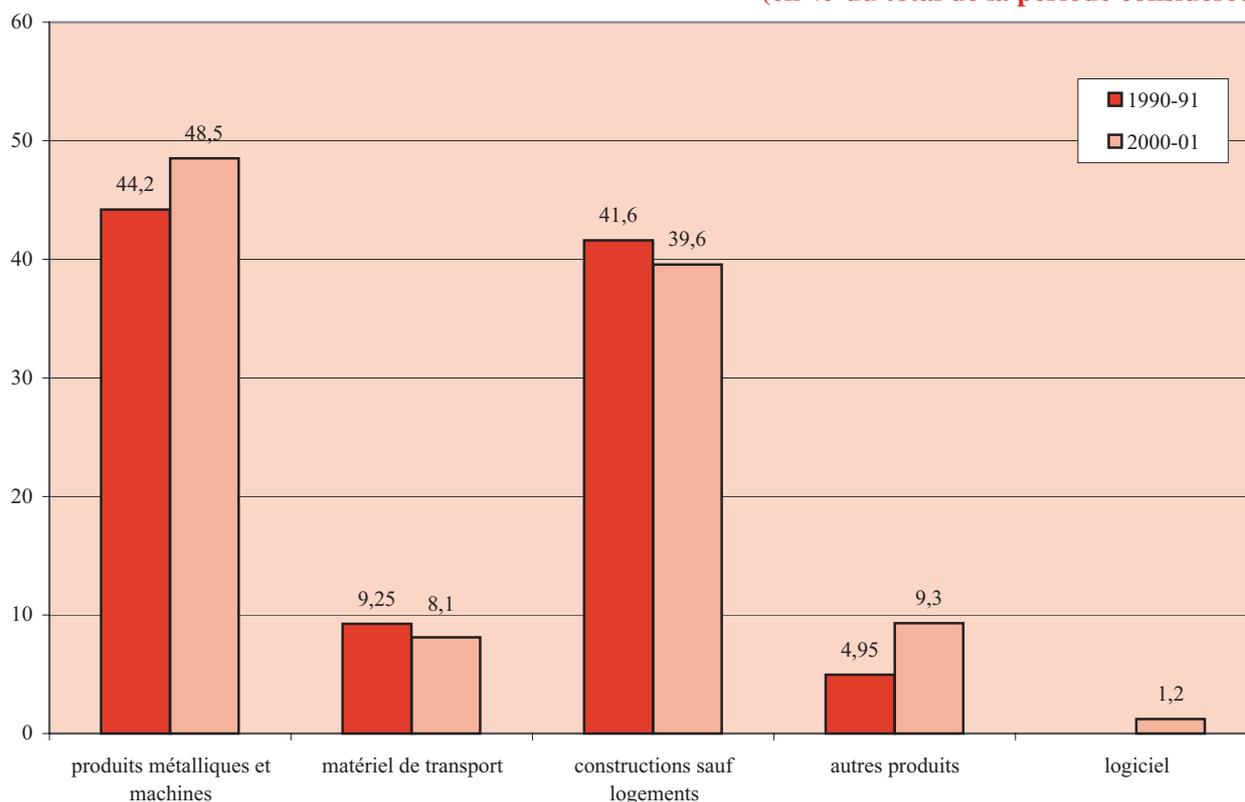
Le stock de capital était constitué en 2001 de 36 % de logements ainsi que d'autres bâtiments, de 22 % de produits métalliques et machines, de 4 % de matériel de transport, de 1 % de divers autres produits et de 1 % de logiciels. Ces derniers ont été évalués pour la première fois explicitement pour les deux dernières années disponibles.

Si l'on se concentre sur le stock de capital des entreprises non agricoles²¹, sans prise en compte du

logement, il apparaît au graphique 52 que les machines et produits métalliques constituent la part la plus importante du stock de capital (48,5 % pour la période 2000-2001) et que celle-ci s'est accrue par rapport à dix ans auparavant (graphique 52). Les parts des bâtiments autres que le logement ainsi que du matériel de transport ont légèrement baissé d'une période à l'autre pour se monter à respectivement 39,6 % et 8,1 %. En revanche, la part des autres produits s'est accrue à 9,3 % en 2000-2001 et celle du logiciel, qui n'était pas prise en compte en 1990-1991, est estimée à 1,2 %.

Enfin, le stock net de capital des entreprises se répartit à concurrence de respectivement 33 % et 67 % entre les industries manufacturières et les services.

Graphique 52. Stock net de capital des entreprises par type de produits: 1990-1991 et 2000-2001 (en % du total de la période considérée)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

²¹ Comme dans d'autres chapitres de ce rapport, les 'entreprises' sont définies comme l'ensemble des activités non agricoles, excluant l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels, suivant la présentation en 31 branches d'activité (A31) de la comptabilité nationale.

III.11 Les échanges extérieurs de biens

L'économie belge est une des plus ouvertes de l'Union européenne. La moyenne des exportations et importations de biens et services représente 80 % du PIB. La part élevée des importations dans le PIB (78 % du PIB) peut être révélatrice de la structure transformatrice prédominante des activités de production, en particulier de produits importés. Confirmation de cette caractéristique est trouvée dans les tableaux entrées-sorties pour 1995²²: du total des produits importés, 55 % sont destinés directement à la consommation intermédiaire, 25 % à l'exportation et 20 % à la demande intérieure finale (consommation et investissement).

Ce tableau démontre la forte intégration des activités productrices belges dans le commerce international, non seulement en ce qui concerne les exportations mais également par le biais des importations de biens servant à la consommation intermédiaire.

Outre la part significative de ses exportations à destination des pays de l'Union européenne, la Belgique est également avec l'Irlande le pays qui exporte le plus, relativement à son PIB, en dehors de l'Union. Les exportations vers ces pays ont représenté 22,7 % du PIB après 26,2 % pour l'Irlande et largement au-dessus des 15,9 % réalisés par la Suède, troisième pays en importance dans ce classement européen.

Ainsi, plus que d'autres membres de l'Union européenne, la Belgique apparaît dépendante des fluctuations du commerce international.

Dans le même temps, la Belgique est fortement intégrée à l'Union puisque les exportations à destination de ses partenaires européens représentent 62 % de son PIB. Trois autres pays sont également fortement exportateurs vers d'autres membres de l'Union européenne : l'Irlande (48 % du PIB), les Pays-Bas (44 % du PIB) et le Luxembourg (43 % du PIB).

Tableau 21. Ventilation des importations selon l'affectation

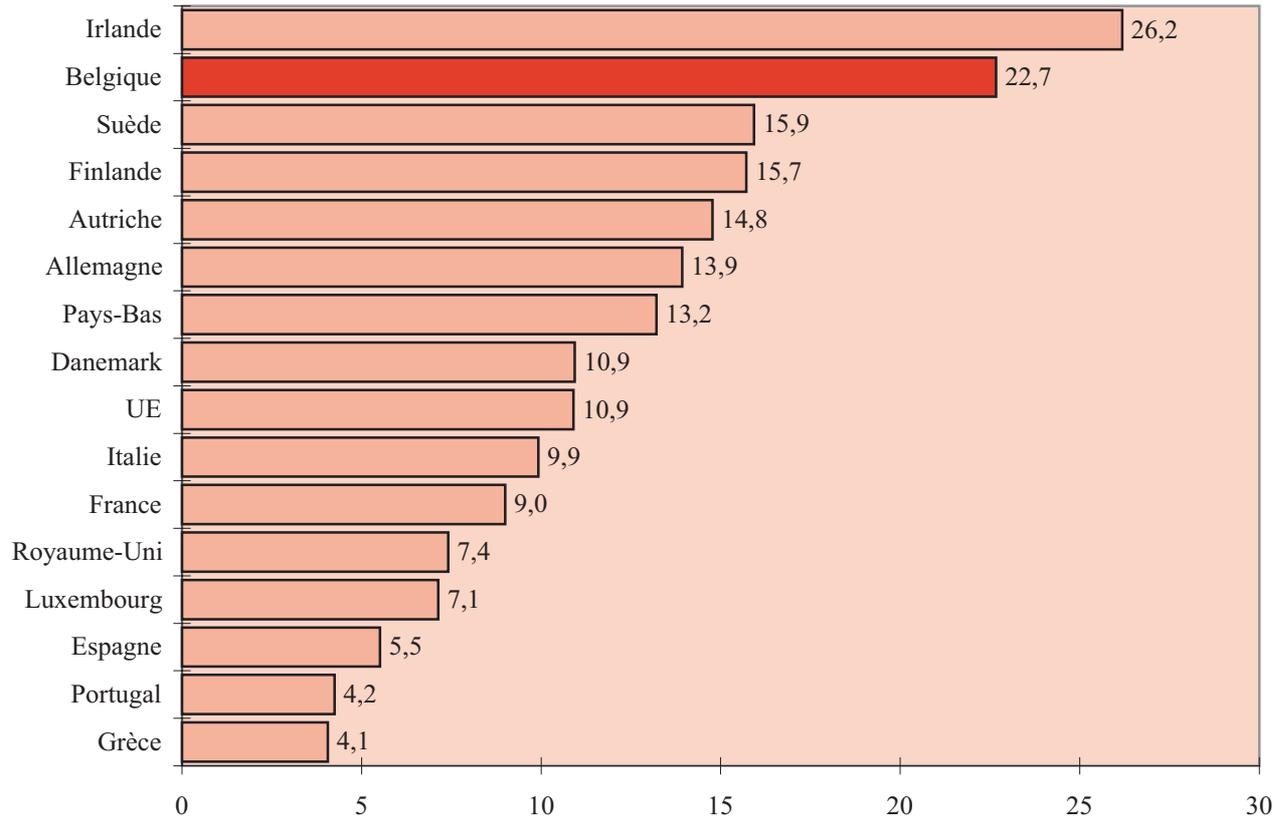
(suivant les tableaux entrées-sorties pour 1995, en % du total de chaque produit)

Produits	Activités						Consommation intermédiaire	Consommation finale	Formation brute de capital fixe	Variation des stocks	Exportations	Total des importations
	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce et transport	Services aux entreprises	Autres services						
	1	2	3	4	5	6						
1 Produits agricoles	3,2	53,0	0,0	3,5	0,0	0,2	59,8	16,0	1,3	1,6	21,3	100
2 Produits industriels	0,5	39,6	1,5	6,0	1,2	1,4	50,1	11,8	7,0	2,7	28,3	100
3 Travaux de construction	0,0	11,1	58,1	14,5	4,7	11,1	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
4 Commerce et transport	1,3	20,6	1,7	53,9	5,2	1,6	84,2	4,0	0,2	0,0	11,7	100
5 Services aux entreprises	0,1	15,4	2,1	25,5	35,6	6,7	85,4	7,3	6,0	0,2	1,1	100
6 Autres services	0,8	9,2	2,6	5,3	26,5	36,2	80,6	2,6	0,0	0,0	16,8	100
Total	0,7	37,2	1,6	10,4	3,3	1,8	55,0	11,1	6,2	2,3	25,4	100

Source : Bureau fédéral du Plan et calculs SPF Economie.

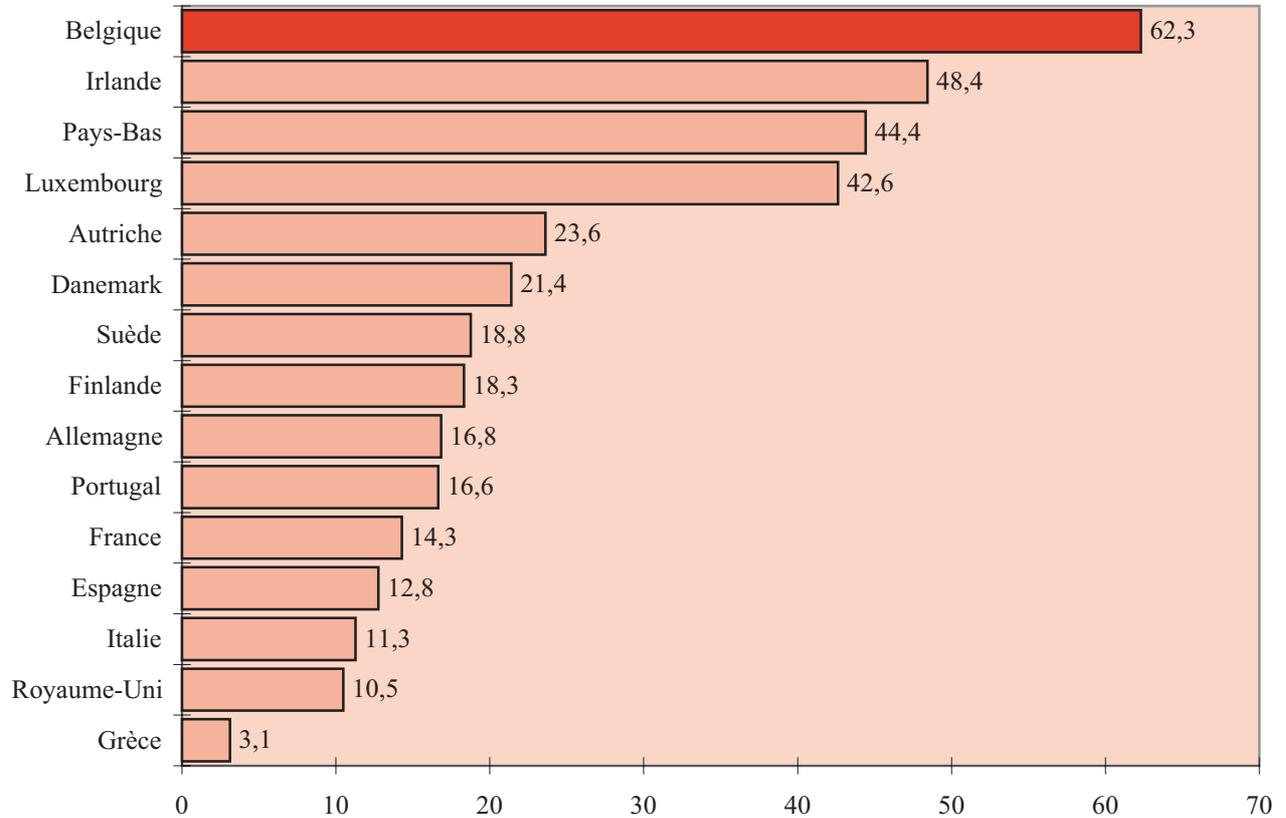
²² Tableaux Entrées-Sorties de la Belgique pour 1995, ICN (2003). Disponible sur le site web du Bureau fédéral du Plan (www.plan.be).

Graphique 53. Exportations de biens en dehors de l'Union européenne en pour cent du PIB



Source : Eurostat et calculs SPF Economie.

Graphique 54. Exportations de biens vers les pays de l'Union européenne en pour cent du PIB



Source : Eurostat et calculs SPF Economie.

Tableau 22. Exportations suivant la classification type pour le commerce international (CTCI)

CTCI 2002	Valeur en millions d'euros		En % du total		En % de chaque catégorie
	Catégorie	Détail	Catégorie	Détail	Détail
0 Produits alimentaires et animaux vivants (total)	17356		7,6		
00 Animaux vivants autres que ceux figurant dans la division 03		331,7		0,1	1,9
01 Viandes et préparations de viande		2754,1		1,2	15,9
02 Produits laitiers et oeufs d'oiseaux		2091,2		0,9	12,0
03 Poissons, crustacés, mollusques, invertébrés aquatiques et leurs préparations		593,5		0,3	3,4
04 Céréales et préparations à base de céréales		1971,9		0,9	11,4
05 Légumes et fruits		4682,3		2,1	27,0
06 Sucre et préparations à base de sucre; miel		828,1		0,4	4,8
07 Café, thé, cacao, épices, produits dérivés		1669,4		0,7	9,6
08 Nourriture destinée aux animaux (à l'exclusion des céréales non moulues)		1126,8		0,5	6,5
09 Produits et préparations alimentaires divers		1307		0,6	7,5
1 Boissons et tabacs (total)	1703,7		0,7		
11 Boissons		1129		0,5	
12 Tabacs bruts et fabriqués		574,7		0,3	
2 Matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants (total)	4333,5		1,9		
20 Marchandises transportées de la section 2 par la poste		0		0,0	0,0
21 Cuirs, peaux et pelleteries, bruts		87,7		0,0	2,0
22 Graines et fruits oléagineux		103,5		0,0	2,4
23 Caoutchouc brut (y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré)		418,7		0,2	9,7
24 Liège et bois		469,7		0,2	10,8
25 Pâtes à papier et déchets de papier		473,8		0,2	10,9
26 Fibres textiles (à l'exception des laines) et leurs déchets		678,6		0,3	15,7
27 Engrais bruts, autres que ceux de la division 56 et minéraux bruts (à l'exclusion du charbon, du pétrole et des pierres précieuses)		681,7		0,3	15,7
28 Minerais métallifères et déchets de métaux		783		0,3	18,1
29 Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.		636,8		0,3	14,7
3 Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (total)	9858,6		4,3		
32 Houilles, coques et briquettes		224,8		0,1	2,3
33 Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes		8041,8		3,5	81,6
34 Gaz naturel et gaz manufacturé		1271,3		0,6	12,9
35 Energie électrique		320,7		0,1	3,3
4 Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (total)	786,6		0,3		
41 Huiles et graisses d'origine animale		63,1		0,0	
42 Graisses et huiles végétales, fixes, brutes, raffinées ou fractionnées		488,3		0,2	
43 Huiles et graisses animales ou végétales, préparées, cires d'origine animale ou végétale, préparations non alimentaires d'huiles et de graisses, n.d.a.		235,2		0,1	
5 Produits chimiques et produits connexes, n.d.a. (total)	61745,7		27,0		
50 Marchandises de la section 5 transportées par la poste		0		0,0	0,0
51 Produits chimiques organiques		13446,8		5,9	21,8
52 Produits chimiques inorganiques		1091,3		0,5	1,8
53 Produits pour teinture et tannage; colorants		2147,5		0,9	3,5
54 Produits médicaux et pharmaceutiques		23157,2		10,1	37,5
55 Huiles essentielles, résinoïdes et produits de parfumerie, préparation pour la toilette, produits d'entretien et détersif		2206,8		1,0	3,6
56 Engrais (autres que ceux du groupe 272)		888		0,4	1,4
57 Matières plastiques sous formes primaires		9494,7		4,2	15,4
58 Matières plastiques sous formes autres que primaires		2615,8		1,1	4,2
59 Matières et produits chimiques n.d.a.		6695,8		2,9	10,8
60 Composants d'ensembles industriels exportés de la section 6		1,8		0,0	0,0
6 Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première (total)	47379,5		20,7		
61 Cuirs et peaux, préparés et ouvrages en cuir, n.d.a. et pelleteries apprêtées		113,4		0,0	0,2
62 Caoutchouc manufacturé, n.d.a.		1339,1		0,6	2,8
63 Ouvrages en liège et en bois (à l'exclusion des meubles)		1465,1		0,6	3,1
64 Papiers, cartons et ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton		3586,4		1,6	7,6
65 Fils, tissus, articles textiles façonnés n.d.a. et produits connexes		6605,2		2,9	13,9
66 Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.		17533,2		7,7	37,0
67 Fer et acier		8043		3,5	17,0
68 Métaux non ferreux		3768,2		1,7	8,0
69 Articles manufacturés en métal, n.d.a.		4925,9		2,2	10,4
7 Machines et matériel de transport (total)	63521,8		27,8		
70 Transactions spéciales et articles spéciaux de la section 7		0		0,0	0,0
71 Machines génératrices, moteurs et leurs équipements		2681,8		1,2	4,2
72 Machines et appareils spécialisés pour industries particulières		4472,5		2,0	7,0
73 Machines et appareils pour le travail des métaux		794,8		0,3	1,3
74 Machines et appareils industriels d'application générale, n.d.a. et parties et pièces détachées, n.d.a., de machines, d'appareils et d'engins		6162,6		2,7	9,7
75 Machines et appareils et de bureau ou pour le traitement automatique de l'information		4510,7		2,0	7,1

76	Appareils et équipements de télécommunication et pour l'enregistrement et la reproduction du son				
		4774,7		2,1	7,5
77	Machines et appareils électriques, n.d.a., leurs parties et pièces détachées électriques				
		6785,6		3,0	10,7
78	Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)	31748,9		13,9	50,0
79	Autre matériel de transport	1590,2		0,7	2,5
8	Articles manufacturés divers (total)	20864,2		9,1	
80	Transactions spéciales et articles spéciaux de la section 8	0		0,0	0,0
81	Constructions préfabriquées, appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage n.d.a.	949		0,4	4,5
82	Meubles et leurs parties, articles de literie, matelas, sommiers, coussins, et articles similaires	1905,8		0,8	9,1
83	Articles de voyage, sacs à main et contenants similaires	585		0,3	2,8
84	Vêtements et accessoires du vêtement	4913,4		2,2	23,5
85	Chaussures	1968,3		0,9	9,4
87	Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	2186,3		1,0	10,5
88	Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a., montres et horloges	2123,4		0,9	10,2
89	Articles manufacturés divers, n.d.a.	6233		2,7	29,9
9	Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCI (total)	820,1		0,4	
91	Colis postaux non classés par catégorie	0		0,0	0,0
93	Transactions spéciales et articles spéciaux non classés par catégorie	46,7		0,0	5,7
94	Composants d'ensembles industriels exportés non classés par catégorie	3,4		0,0	0,4
96	Monnaies (autres que les pièces d'or) n'ayant pas cours légal	5,3		0,0	0,6
97	Or à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)	426		0,2	51,9
98	Pierres gemmes, métaux précieux et leurs ouvrages, bijouterie de fantaisie, monnaies, transportés par la poste	0		0,0	0,0
99	Trafic confidentiel non classé par catégorie	338,7		0,1	41,3
	TOTAL général	228369,7		100,0	

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Au niveau de la ventilation des produits, les trois-quarts des exportations de la Belgique se situent dans trois grandes sections de la classification type pour le commerce international (CTCI) : les «produits chimiques et produits connexes» (27 % du total des exportations), les «articles manufacturés classés principalement d'après la matière première» (20,7 %) ainsi que les «machines et matériel de transport» (27,8 %) (voir tableau 22).

Au sein de la section des produits chimiques trois catégories de produits se détachent : les produits médicaux et pharmaceutiques (10,1 % du total des exportations et 37,5 % du total de la section), les produits chimiques organiques (5,9 % du total des exportations et 21,8 % du total de la section) et les matières plastiques (divisions 57 & 58 : 5,3 % des exportations totales et 19,6 % du total de la section).

Première catégorie en importance dans la section des machines et du matériel de transport, les véhicules routiers : 13,9 % du total des exportations et 50 % de la section. Les exportations de véhicules routiers et de produit pharmaceutiques représentent ainsi près d'un quart des exportations totales de la Belgique.

Les métaux (fer et acier, métaux non ferreux, articles manufacturés en métal) interviennent pour 7,4 % du total des exportations et pour 35,4 % de la section des articles manufacturés principalement classés d'après la matière première.

Enfin les produits alimentaires et boissons représentent 8,1 % du total des exportations.

III.12 Les comptes des agents

Les comptes économiques européens (SEC 95) classent les agents économiques en «unités institutionnelles», regroupées en «secteurs institutionnels». Quatre secteurs institutionnels principaux peuvent être ainsi distingués : les sociétés (financières et non financières), les administrations publiques, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBL), et le reste du monde.

Chacun de ces secteurs est pourvu d'un compte qui retrace les opérations économiques qui le concernent²³. Les tableaux ci-après présentent les flux de revenus des agents économiques et l'utilisation ou affectation en biens et services qui en est faite.

²³ «Comptes nationaux. Partie 2. Comptes détaillés et tableaux 2001», ICN (novembre 2002). Disponible sur les sites «Ecodata.fgov.be» du SPF Economie et «www.nbb.be» de la Banque nationale de Belgique.

III.12.1 Les sociétés

Tableau 23. Comptes des sociétés

	Millions d'euros			
	1996	1998	2000	2001
Revenu primaire brut	35.471	39.522	42.250	41.925
1. Excédent brut d'exploitation	46.160	51.878	55.808	55.667
(en % du PIB)	(22,3)	(23,3)	(22,6)	(21,9)
2. Ajustement SIFIM (-)	8.928	9.179	8.305	8.447
3. Revenu de la propriété (net)	-1.769	-3.176	-5.254	-5.296
Intérêts reçus	48.364	50.371	56.973	59.282
Intérêts payés (-)	37.823	38.597	45.637	47.643
Revenu (net) distribué des sociétés (-)	8.589	10.199	11.792	12.139
Autres	-3.722	-4.751	-4.799	-4.797
Distribution secondaire des revenus	-4.703	-7.128	-7.310	-7.087
1. Cotisations sociales perçues	6.856	7.306	7.620	8.334
A charge des employeurs (cotisations effectives et imputées)	5.123	5.594	5.973	6.716
A charge des salariés	1.464	1.449	1.389	1.359
A charge des indépendants et non-actifs	269	262	258	258
2. Transferts courants (nets)	434	312	578	489
3. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	5.763	8.065	8.524	8.585
4. Prestations sociales (hors transferts sociaux en nature (-)	6.231	6.680	6.985	7.324
Prestations d'assistance sociale et régimes privés	3.674	4.247	4.422	4.492
Prestations d'assistance sociale directes d'employeurs	2.558	2.433	2.563	2.832
Revenu disponible brut	30.767	32.394	34.940	34.838
1. Revenu disponible brut	30.767	32.394	34.940	34.838
2. Variation des droits des ménages sur les fonds de pension (-)	3.323	1.166	1.156	1.529
3. Epargne brute (= 1-2)	29.494	31.228	33.784	33.309
4. Transferts en capital et acquisitions d'actifs non financiers (nets)	1.045	1.890	1.761	1.306
5. Formation brute de capital	25.069	28.479	33.886	32.932
(en % du PIB)	(12,2)	(12,6)	(13,7)	(13,0)
Capacité de financement (= 3+4-5)	5.420	4.639	1.659	1.683
(en % du PIB)	(2,6)	(2,1)	(0,7)	(0,7)

Source : ICN.

L'excédent brut d'exploitation qui mesure la capacité bénéficiaire macro-économique de l'activité de production des sociétés culmine en valeur absolue en 2000 (55.808 millions d'euros) pour connaître une diminution (55.667 millions d'euros) lors de

la décélération du cycle. Cette diminution apparaît plus nettement en termes relatifs, soit en pour cent du PIB, puisque l'excédent brut d'exploitation se monte à 22,6 % du PIB en 2000 contre 21,9 % en 2001.

L'investissement des sociétés (formation brute de capital) présente le même profil : un sommet en pour cent du PIB en 2000 avec 13,7 % (33.886 millions d'euros) au moment de la maturité du cycle conjoncturel, et un déclin à 13 % du PIB lorsque la conjoncture se détériore.

Enfin la capacité de financement, laquelle reflète la situation financière finale des sociétés, demeure largement positive même si elle se réduit lors de la maturité et du déclin du cycle conjoncturel tant en ce qui concerne les montants absolus (1.659 millions d'euros en 2000 et 1683 millions d'euros en 2001) qu'en termes relatifs (0,7 % du PIB en 2000 et 2001 contre 2,1 % en 1998 et 1,9 % en 1999), sous l'influence principalement du relèvement des investissements.

III.12.2 Les administrations publiques

En vue de satisfaire aux exigences européennes en matière de finances publiques, les comptes des administrations publiques sont établis plus précocement que les comptes des autres secteurs institutionnels. Au moment de la rédaction du présent rapport, ils étaient disponibles jusqu'en 2002 contre seulement 2001 pour les autres comptes.

En 2000, au terme d'efforts appuyés de redressement durant de nombreuses années, la situation financière de l'ensemble des administrations publiques belges s'est soldée par un léger excédent budgétaire : 305 millions d'euros ou 0,1 % du PIB pour la capacité de financement des administrations

Tableau 24. Comptes des administrations publiques

	1996	1998	2000	2001	2002
Recettes	101.598	112.633	122.657	126.872	131.380
(en % du PIB)	(49,1)	(50,0)	(49,6)	(49,9)	(50,4)
dont					
Impôts directs	34.444	39.715	42.948	44.714	45.787
Impôts indirects	26.294	28.972	32.394	32.185	33.744
Cotisations sociales	30.248	32.689	35.018	36.630	38.125
Dépenses primaires	91.144	97.243	105.552	108.824	115.472
(en % du PIB)	(44,0)	(43,2)	(42,7)	(42,8)	(44,3)
dont					
Rémunérations	24.590	26.138	28.294	29.549	31.182
Achats courants de biens et services	5.929	6.713	7.597	8.145	8.846
Prestations sociales	47.428	49.772	53.283	55.998	59.189
Pensions	18.079	19.440	20.572	21.384	22.370
Soins de santé	11.973	12.422	13.934	14.960	15.369
Allocations de chômage	4.422	4.530	4.381	4.629	5.267
Allocations familiales	4.105	4.242	4.324	4.446	4.573
Autres	8.849	9.138	10.579	10.579	11.611
Formation brute de capital fixe	3.370	3.495	4.489	3.961	4.088
Solde primaire	10.454	15.390	17.105	18.048	15.908
(en % du PIB)	(5,1)	(6,8)	(6,9)	(7,1)	(6,1)
Charges d'intérêts	18.326	17.045	16.800	16.785	15.809
Besoin (-) ou capacité net(te) de financement	-7.873	-1.656	305	1.263	99
(en % du PIB)	(-3,8)	(-0,7)	(0,1)	(0,5)	(0,0)

Source : ICN.

publiques. Ce résultat positif a été renouvelé en 2001 et en 2002.

Le solde primaire (le total des recettes moins le total des dépenses à l'exception de celles résultant des charges d'intérêts) s'est élevé à 6,1 % du PIB en 2002 sensiblement en retrait par rapport aux 7,1 % de 2001.

Si l'ensemble des recettes a progressé pour se chiffrer à 50,4 % du PIB en 2002 contre 49,9 % en 2001, l'augmentation des dépenses primaires a été plus forte (44,3 % du PIB en 2002 contre 42,8 % en 2001). En particulier, la part des prestations sociales assumées par les pouvoirs publics dans le cadre de la redistribution s'est quelque peu accrue. En 2002, ces prestations représentaient 22,7 % du PIB contre 21,5 % en 2000. Il faut toutefois observer que ce pourcentage n'est pas exceptionnel en regard du passé puisqu'en 1995 et 1996, il était de respectivement 22,6 % et 22,9 %. En outre, la progression de ces prestations sociales entre 2000 et 2002 est répartie de manière égale sur l'ensemble des postes qu'elles couvrent.

En raison de la diminution du ratio d'endettement et des taux d'intérêt, la charge d'intérêts est passée de 6,8 % à 6,1 % entre 2000 et 2002.

Les investissements de l'ensemble des administrations publiques ont à nouveau fléchi en 2002 alors qu'ils ne représentaient plus déjà antérieurement qu'un faible pourcentage du PIB : 1,6 % en 2002 contre 1,8 % en 2000.

III.12.3 Les ménages et la consommation privée

Les revenus et leur affectation réelle

Le revenu primaire des particuliers (ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages – ISBL), soit le revenu qui leur échoit du fait de leur participation à la production de biens et services, s'est accru de 3,5 % en 2001 par rapport à 2000, année au cours de laquelle il avait crû de 5,3 %. Cette augmentation demeure néanmoins supérieure à celle du PIB en valeur nominale (2,7 % en 2001). L'infléchissement de la croissance des revenus primaires résulte essentiellement du recul des revenus de la propriété (-3,5 % en 2001 contre +12,8 % en 2000).

Du côté de la distribution secondaire des revenus, les prestations sociales ont augmenté de 4,4 % en

2001, soit une progression nettement plus forte qu'au cours des années précédentes. Les impôts sur le revenu et le patrimoine ont également progressé sensiblement (5,2 %).

Le revenu disponible brut des ménages a augmenté dès lors de 3,0 % en 2001 contre 5,1 % en 2000 et le taux d'épargne (épargne en pour cent du revenu disponible) s'est établi à 15 %. En termes réels, compte tenu de l'augmentation de 2,5 % des prix à la consommation en 2001, la progression du revenu disponible réel est de 0,5 %.

La consommation des ménages

Les dépenses de consommation privée représentent 54,2 % du PIB en Belgique pour 2002 et cette proportion reste relativement stable dans le temps. Par contre, ces dépenses de consommation exprimées en pourcentage du revenu disponible brut, évoluent à la hausse depuis 1995, passant de 80,7 % à 85,9 % en 2001.

La ventilation des dépenses de consommation finale des ménages montre que les produits alimentaires et boissons non alcoolisées ainsi que l'habillement et les textiles ont enregistré les baisses les plus significatives entre 1995 et 2001 et inversement pour les transports et les loisirs.

Ainsi, les produits alimentaires et les boissons non alcoolisés voient leur part dans la dépense de consommation finale des ménages passer de 14,5 % en 1995 à 12,9 % en 2001, ce qui semble indiquer un changement dans les habitudes de consommation des ménages. En examinant le tableau 26, la part consacrée aux produits alimentaires et aux boissons non alcoolisées reste constante pour les années considérées.

La part consacrée aux boissons alcoolisées et au tabac diminue légèrement, passant de 3,7 % en 1995 à 3,4 % en 2001. Au sein de cette rubrique, la proportion des dépenses consacrées aux boissons alcoolisées augmente de 54,9 % en 1995 à 57,4 % en 2001, au détriment de celle destinée au tabac (45,1 % en 1995 et 42,6 % en 2001).

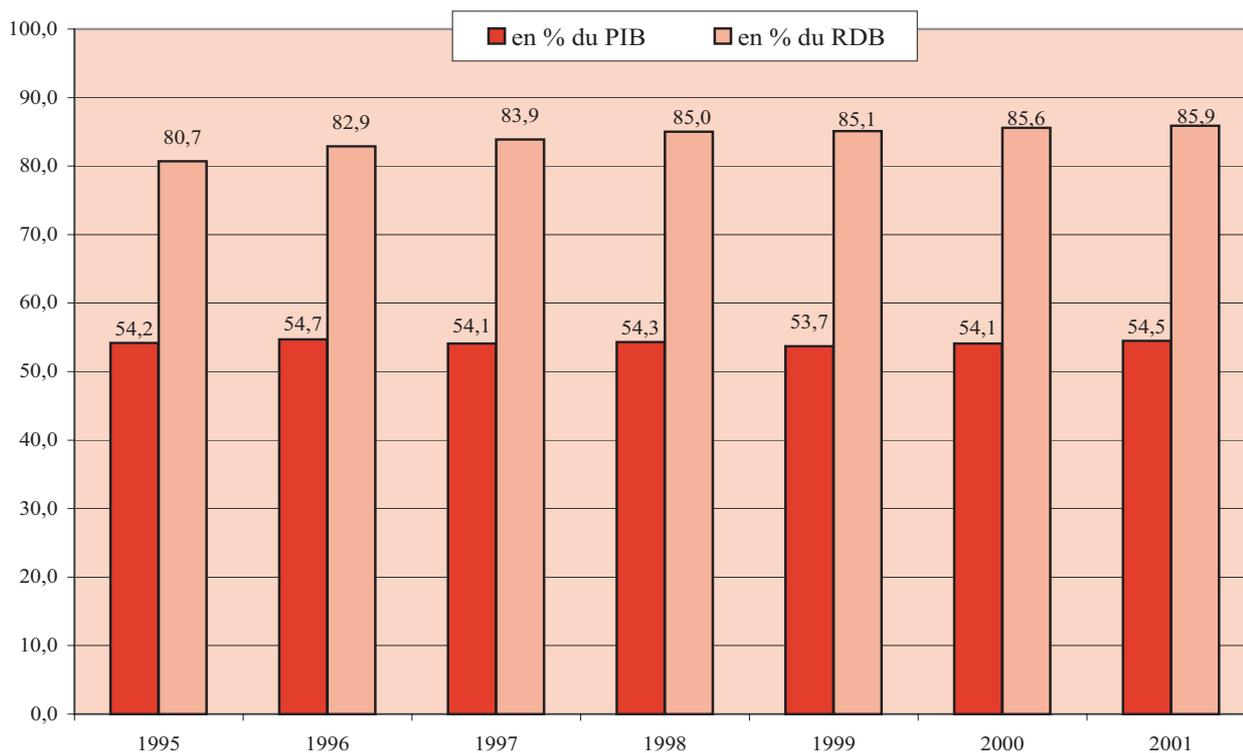
Les dépenses relatives à l'habillement et aux chaussures diminuent entre 1995 et 2001, passant de 6,6 % à 5 % des dépenses totales de consommation privée intérieure, ce qui pourrait s'expliquer par l'apparition des nouveaux entrants dans ce sec-

Tableau 25. Comptes des particuliers

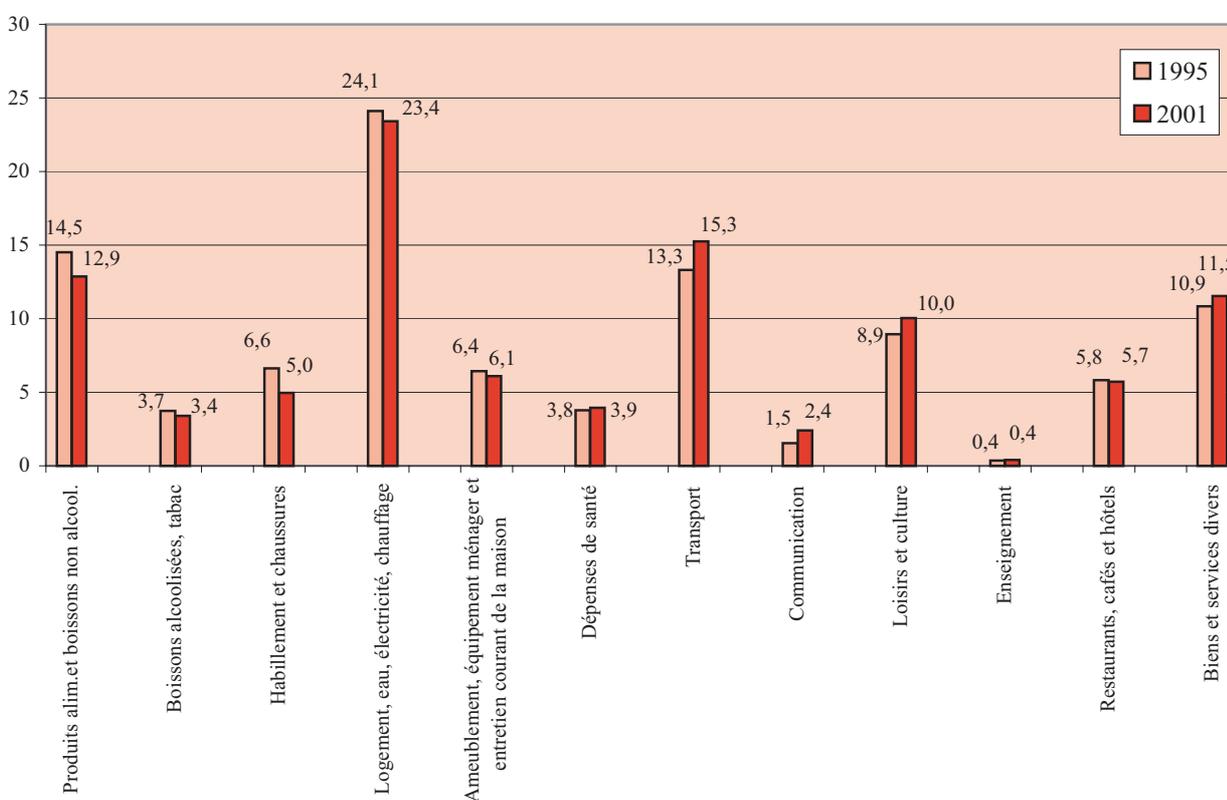
	Millions d'euros			
	1996	1998	2000	2001
Revenu primaire brut	164.877	176.030	192.197	198.961
1. Excédent brut d'exploitation	10.038	10.820	11.765	11.922
2. Revenu mixte brut	24.682	25.604	27.117	27.879
(en % du PIB)	(11,9)	(11,4)	(11,0)	(11,0)
3. Rémunération des salariés	109.738	118.073	129.922	136.581
Salaires et traitements bruts	81.590	87.352	97.389	102.141
Cotisations sociales à charge des employeurs (eff. et imputées)	28.148	30.721	32.533	34.440
(en % du PIB)	(53,0)	(52,4)	(52,5)	(53,7)
4. Revenu de la propriété (net)	20.419	21.533	23.392	22.579
Intérêts reçus	17.861	16.470	15.597	15.160
Intérêts payés (-)	6.097	5.764	5.659	5.626
Revenu distribué de sociétés	5.299	6.974	9.409	8.690
Autres	3.357	3.854	4.045	4.355
Distribution secondaire des revenus	-28.249	-32.014	-35.788	-37.823
1. Prestations sociales (nettes, hors transferts sociaux en nature)	40.535	42.783	44.746	46.698
(en % du RDB) (*)	(19,6)	(19,0)	(18,1)	(18,4)
2. Transferts courants (nets)	1.888	2.059	1.852	2.142
3. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	28.609	31.559	34.159	35.945
4. Cotisations sociales (nettes) (-)	42.063	45.297	48.227	50.718
A charge des employeurs (cotisations effectives et imputées)	28.050	30.623	32.415	34.313
A charge des salariés	10.981	11.522	12.515	13.007
A charge des indépendants et non-actifs	3.032	3.151	3.297	3.398
Revenu disponible brut	136.629	144.016	156.408	161.138
1. Revenu disponible brut	136.629	144.016	156.408	161.138
2. Variation des droits des ménages sur les fonds de pension	1.323	1.166	1.156	1.529
3. Consommation finale	113.232	122.412	133.834	138.456
4. Epargne brute (= 1+2-3)	24.720	22.770	23.731	24.211
(en % du RDB) (*)	(18,1)	(15,8)	(15,2)	(15,0)
5. Transferts en capital et acquisitions d'actifs non financiers (nets)	293	32	5	-633
6. Formation brute de capital	12.048	13.777	15.009	14.939
Capacité de financement (= 4+5-6)	12.966	9.025	8.726	8.639
(en % du PIB)	(6,3)	(4,0)	(3,5)	(3,4)

(*) revenu disponible brut.

Source : ICN.

Graphique 55. Dépenses de consommation finale des particuliers, en % du PIB et du revenu disponible brut

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Graphique 56. Grandes catégories de biens et services en pour cent de la consommation finale

Source: ICN et calculs SPF Economie.

teur qui vendent des produits de bonne qualité à bas prix. Au sein de l'ensemble habillement et chaussures, la part des dépenses d'habillement baisse de 82,3 % en 1995 à 80,9 % en 2001 et celle des chaussures croît de 17,7 % à 19,1 % pour la même période de référence.

Les dépenses consacrées au logement ont légèrement diminué de 24,1 % en 1995 à 23,4 % en 2001. Dans ce groupe, la part concernant les loyers réels est passée de 22,1 % à 20 %, tandis que celles des dépenses afférentes à la distribution d'eau et à l'électricité augmentent, respectivement de 4,9 % à 5,1 % et de 19,7 % à 20,6 %.

La part destinée à l'ameublement a reculé de 6,4 % à 6,1 %. Un mouvement semblable affecte toutes les sous-catégories, excepté pour les «meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sols» et les «articles de ménage non durables et services domestiques», dont la part s'est accrue de respectivement 30,7 % à 31,6 % et de 33,2 % à 34,6 %.

Entre 1995 et 2001, les dépenses de santé, exprimées en part de la consommation finale intérieure des ménages, ont très légèrement augmenté de 3,8 % à 3,9 %.

Les médicaments, autres produits pharmaceutiques et matériel thérapeutique ne représentent plus que 34,9 % du total des dépenses en soins de santé en 2001 contre 38,1 % en 1995 mais leur part dans les dépenses totales de consommation reste constante.

Par ailleurs, les services de médecins, dentistes et paramédicaux (hors hôpitaux) sont plus sollicités en 2001 (34,9 %) qu'en 1995 (32,5 %).

De même, les dépenses en soins des hôpitaux et assimilés passent de 29,4 % à 30,2 % de 1995 à 2001.

La part des dépenses en transports dans la consommation finale est celle qui a connu une des évolutions les plus significatives au cours de la période considérée, passant de 13,3 % à 15,3 %.

Au sein de ce groupe, la part relative à l'achat de véhicules personnels augmente fortement de 35,5 % en 1995 à 39,4 % en 2001 et inversement pour celle afférente aux frais liés à l'utilisation de véhicules personnels (de 57,4 % à 54,6 %), résultant vraisemblablement de la plus grande fiabilité des nouvel-

les voitures. Enfin, les services de transport voient leur part diminuer de 7 % à 6 % entre 1995 et 2001.

En 1995, les ménages consacraient 1,5 % de la dépense finale de consommation aux communications, tandis qu'en 2001 cette part a atteint 2,4 %. Cette évolution résulte principalement de l'accroissement de la part des dépenses destinées aux équipements de téléphone, télégraphe et télécopie sous cette rubrique (communications) qui passe de 2,6 % à 8,1 %. Par contre, la proportion relative aux services postaux recule de 5,2 % en 1995 à 4,5 % en 2001 à l'instar de celle des services téléphoniques, télégraphiques et télécopies qui est passée de 92,1 % à 87,3 %. Toutefois, cette dernière composante observe une augmentation de sa part dans la dépense annuelle totale de consommation de 1,4 % à 2,1 % entre 1995 et 2001.

Les loisirs et la culture ont vu leur part croître de 8,9 % à 10 % entre 1995 et 2001. Sous cette rubrique, la part consacrée à l'achat d'appareils et de supports audiovisuels, photographiques et informatiques ainsi que celle de la presse, librairie et papeterie ont diminué, passant respectivement de 14,5 % à 12,4 % et de 16 % à 13,3 % au cours de la période sous revue.

Conforme aux attentes, la part dédiée aux voyages touristiques tout compris a augmenté de manière significative entre 1995 et 2001, soit de 18,1 % à 26,8 %.

La catégorie regroupant les dépenses relatives aux restaurants et hôtels n'évolue que très peu entre 1995 et 2001, de 5,8 % à 5,7 %.

Le développement du tourisme d'un jour pourrait être à l'origine du recul de la part des dépenses consacrées aux hôtels (de 17,2 % à 14,2 %) et de la hausse de celle destinée aux restaurants (de 82,8 % à 85,8 %) au sein de cette catégorie.

Enfin, les dépenses en biens et services divers affichent une augmentation de leur part dans les dépenses de consommation finale (de 10,9 % à 11,5 %). Sous cette rubrique, l'évolution la plus notable concerne la progression de la part consacrée aux services financiers (y compris fonds de pension), soit de 13,7 % à 17,2 % entre 1995 et 2001.

Par ailleurs, le tableau 26 illustre l'évolution des différentes composantes des 11 grands groupes des produits par rapport au total de la consommation finale en 1995, 1998 et 2001.

Tableau 26. Part relative des différentes composantes de consommation
(en % de la consommation finale des ménages)

	1995	1998	2001
<i>Produits alimentaires</i>	12,9	12,3	11,4
<i>Boissons non alcoolisées</i>	1,6	1,5	1,4
Boissons alcoolisées	2,1	2,1	1,9
Tabac	1,7	1,7	1,4
<i>Habillement</i>	5,4	4,7	4,0
<i>Articles chaussants</i>	1,2	1,0	0,9
Loyers réels (locataires)	5,3	5,0	4,7
Loyers imputés (propriétaires)	12,3	12,5	12,2
Biens et services pour réparations courantes du logement	0,5	0,5	0,5
Distribution d'eau et autres services relatifs au logement	1,2	1,2	1,2
Electricité, gaz et autres combustibles	4,8	4,4	4,8
<i>Meubles, articles d'ameubl, tapis, revêtements de sols</i>	2,0	1,7	1,9
<i>Articles de ménage en textile</i>	0,7	0,7	0,6
<i>Appareils ménagers</i>	0,9	0,8	0,8
<i>Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage</i>	0,3	0,3	0,3
<i>Outillage pour la maison et le jardin</i>	0,4	0,4	0,4
<i>Articles de ménage non durables et services domestiques</i>	2,1	2,1	2,1
Médicaments, produits pharma. et matériel thérapeutique	1,4	1,4	1,4
Services hors hôpitaux)	1,2	1,3	1,4
Soins des hôpitaux et assimilés	1,1	1,1	1,2
<i>Achat de véhicules personnels</i>	4,7	5,7	6,0
<i>Frais liés à l'utilisation de véhicules personnels</i>	7,7	8,1	8,3
<i>Services de transport</i>	0,9	0,9	0,9
Services postaux	0,1	0,1	0,1
Équipement de téléphone, télégraphe et télécopie	0,0	0,1	0,2
Services téléphoniques, télégraphiques et télécopies	1,4	1,6	2,1
<i>Appareils et supports audiovisuels, fotogr.et inform.</i>	1,3	1,2	1,2
<i>Biens durables pour loisirs (caravanes, bateaux, etc)</i>	0,2	0,2	0,2
<i>Biens non durables pour loisirs, animaux et produits liés</i>	1,7	1,7	1,8
<i>Ab-nt TV, loteries, sports, services récréatifs et culturels</i>	2,7	2,6	2,8
<i>Presse, librairie et papeterie</i>	1,4	1,3	1,3
<i>Voyages touristiques tout compris</i>	1,6	2,2	2,7
Enseignement	0,4	0,4	0,4
<i>Restaurants et cafés</i>	4,8	4,8	4,9
<i>Hôtels</i>	1,0	0,9	0,8
Soins corporels	1,9	1,8	1,9
Effets personnels n.d.a.	0,9	0,9	0,8
Services sociaux	1,8	1,9	2,1
Assurances (hors fonds de pension)	3,3	4,0	3,5
Services financiers (y compris fonds de pension) n.d.a.	1,5	1,7	2,0
<i>Autres services n.d.a.</i>	1,4	1,4	1,3
	100,0	100,0	100,0

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 27. Part relative des différentes composantes de consommation
(en % du groupe d'appartenance)

	1995	1998	2001
<i>Produits alimentaires</i>	89,0	89,2	89,0
<i>Boissons non alcoolisées</i>	11,0	10,8	11,0
Boissons alcoolisées	54,9	55,0	57,4
Tabac	45,1	45,0	42,6
<i>Habillement</i>	82,3	82,1	80,9
<i>Articles chaussants</i>	17,7	17,9	19,1
Loyers réels (locataires)	22,1	21,2	20,0
Loyers imputés (propriétaires)	51,1	52,9	52,0
Biens et services pour réparations courantes du logement	2,2	2,2	2,1
Distribution d'eau et autres services relatifs au logement	4,9	4,9	5,1
Electricité, gaz et autres combustibles	19,7	18,7	20,6
<i>Meubles, articles d'ameubl, tapis, revêtements de sols</i>	30,7	28,9	31,6
<i>Articles de ménage en textile</i>	10,4	11,1	9,5
<i>Appareils ménagers</i>	13,8	12,6	12,7
<i>Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage</i>	5,1	5,4	4,7
<i>Outillage pour la maison et le jardin</i>	6,8	7,2	6,9
<i>Articles de ménage non durables et services domestiques</i>	33,2	34,8	34,6
Médicaments, produits pharma. et matériel thérapeutique	38,1	36,0	34,9
Services hors hôpitaux)	32,5	34,6	34,9
Soins des hôpitaux et assimilés	29,4	29,5	30,2
<i>Achat de véhicules personnels</i>	35,5	38,7	39,4
<i>Frais liés à l'utilisation de véhicules personnels</i>	57,5	55,3	54,6
<i>Services de transport</i>	7,0	5,9	6,0
Services postaux	5,2	5,3	4,5
Equipement de téléphone, télégraphe et télécopie	2,6	5,1	8,1
Services téléphoniques, télégraphiques et télécopies	92,1	89,6	87,3
<i>Appareils et supports audiovisuels, fotogr.et inform.</i>	14,5	12,8	12,4
<i>Biens durables pour loisirs (caravanes, bateaux, etc)</i>	2,5	1,8	1,6
<i>Biens non durables pour loisirs, animaux et produits liés</i>	18,8	18,6	18,4
<i>Ab-nt TV, loteries, sports, services récréatifs et culturels</i>	30,0	28,4	27,5
<i>Presse, librairie et papeterie</i>	16,0	14,5	13,3
<i>Voyages touristiques tout compris</i>	18,1	23,9	26,8
Enseignement			
<i>Restaurants et cafés</i>	82,8	84,8	85,8
<i>Hôtels</i>	17,2	15,2	14,2
Soins corporels	17,8	15,3	16,5
Effets personnels n.d.a.	8,4	7,5	6,9
Services sociaux	16,7	15,7	17,9
Assurances (hors fonds de pension)	30,8	35,0	30,2
Services financiers (y compris fonds de pension) n.d.a.	13,7	14,8	17,2
<i>Autres services n.d.a.</i>	12,6	11,8	11,4

Source : ICN et calculs SPF Economie.

III.12.4 Le reste du monde

Tableau 28. Comptes du reste du monde

	Millions d'euros			
	1996	1998	2000	2001
Compte extérieur des revenus primaires	-4.125	-4.804	-5.167	-4.587
1. Rémunération des salariés (net)	-2.678	-2.819	-3.075	-3.200
Salaires reçus	608	746	958	1.156
Salaires versés	3.286	3.565	4.033	4.355
2. Impôts nets sur la production et les importations	1.229	1.493	1.701	1.743
Impôts sur la production et les importations	2.072	2.237	2.395	2.477
Subventions (-)	842	743	694	734
3. Revenu de la propriété (net)	-2.677	-3.479	-3.793	-3.130
Revenus reçus	21.572	22.594	26.416	32.542
Revenus versés (-)	24.248	26.072	30.209	35.672
Compte extérieur des transferts courants nets	2.049	2.363	2.316	2.170
1. Cotisations sociales	696	718	671	776
2. Prestations sociales autres que transferts sociaux (nettes)	78	77	78	-10
3. Autres transferts courants (nets)	1.335	1.633	1.762	1.545
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	59	65	195	142
Compte extérieur des opérations sur biens et services	-8.430	-9.604	-7.952	-8.958
1. Importations	137.728	160.212	203.642	208.096
2. Exportations (-)	146.158	169.816	211.594	217.055
Solde des opérations courantes	-10.506	-12.044	-10.802	-11.376
(en % du PIB Belgique)	(-5,1)	(-5,3)	(-4,4)	(-4,5)
Compte de capital ^(*)	27	70	218	86
Transferts en capital à recevoir	429	381	564	445
Transferts en capital à payer (-)	419	337	424	316
Besoin de financement	-10.479	-11.975	-10.584	-11.289
(en % du PIB Belgique)	(-5,1)	(-5,3)	(-4,3)	(-4,4)

(*) y compris acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : ICN, suivant présentation BNB.

Le compte du reste du monde est établi du point de vue de ce dernier vis-à-vis de la Belgique.

C'est ainsi que la position traditionnellement créditrice de la Belgique vis-à-vis du reste du monde exprimée du point de vue de l'étranger apparaît dans ce compte avec un signe négatif.

Aussi bien les résultats des opérations sur biens et services que les revenus primaires (revenus des salariés comme revenus de la propriété) s'établissent à l'avantage de la Belgique de sorte que le solde du compte des opérations courantes avec l'étranger est positif en faveur de la Belgique et représentait en 2001, 4,5 % du PIB.

III.13 Les indicateurs structurels européens

Lors du Conseil européen de Lisbonne les 23 et 24 mars 2000, l'Union européenne s'est fixée pour la prochaine décennie, l'objectif ambitieux de devenir l'économie la plus compétitive du monde basée sur la connaissance, capable de développer une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.

À cette fin, un programme décennal ambitieux, complet et synergique de réformes des marchés du travail, des capitaux et des produits, doit être mis en œuvre et en mesurer les progrès induits.

Dans ce cadre, dit de la stratégie de Lisbonne, le Conseil européen s'est réuni à Bruxelles les 20 et 21 mars 2003 pour sa réunion annuelle de printemps, la troisième du genre, et s'est penché sur les réalisations accomplies en matière économique, sociale et environnementale de l'Union.

Cet examen s'est fait sur base de 42 indicateurs structurels couvrant les domaines suivants :

1. Situation économique générale
2. Emploi
3. Innovation et recherche
4. Réforme économique
5. Cohésion sociale
6. Environnement²⁴

Chaque année la liste des indicateurs est réexaminée en tenant compte des priorités politiques et des progrès réalisés.

Le Sommet de printemps 2003 a fait entrer l'Union européenne dans la quatrième année d'application de la stratégie de Lisbonne. Cette stratégie offre des solutions communes à des problèmes communs et constitue en outre, un outil essentiel pour appuyer le processus d'élargissement et partager les meilleures pratiques et les expériences dans toute l'Union.

Sur fond de ralentissement de la croissance et de morosité ambiante, les priorités retenues lors du Conseil européen de Bruxelles sont :

- augmenter le nombre d'emplois et la cohésion sociale,
- donner la priorité à l'innovation et favoriser l'esprit d'entreprise,
- renforcer la concurrence et les industries de réseaux, et
- réaffirmer la nécessité d'un développement durable.

L'engagement de la Belgique dans la mise en œuvre de la stratégie fixée à Lisbonne est très fort et partant, ce processus conditionne dans une large mesure l'approche belge de la politique économique, sociale et environnementale.

L'ensemble des indicateurs retenus a déjà montré son utilité pour examiner les progrès de la réforme économique en Europe et il est, dès lors, recommandé de consacrer le plus grand soin pour leur production et d'en intensifier leur utilisation à des fins d'évaluation de politique nationale, régionale ou autre, dans notre pays.

²⁴ Ce domaine a été ajouté suite aux Conseils européens de Stockholm et Göteborg.

Processus de Lisbonne

Objectifs chiffrés principaux

L'implémentation de la stratégie de Lisbonne a nécessité la définition des objectifs intermédiaires, en ce qui concerne les indicateurs structurels qui permettront l'évaluation des progrès, en vue d'atteindre le but fixé pour 2010.

Ils ne sont pas tous quantifiés et ne comportent pas une limite dans le temps, autre que l'horizon 2010.

Pour certains, on a fixé des objectifs chiffrés et des limites de réalisation dans le temps :

1. L'emploi :

- un taux d'emploi de 67 % pour 2005 (Stockholm 2001) et 70 % pour 2010 (Lisbonne 2000).
- un taux d'emploi féminin de 57 % pour 2005 (Stockholm) et 60 % pour 2010 (Lisbonne).
- un taux d'emploi pour les travailleurs âgés (55-64 ans) de 50 % pour 2010 (Stockholm).
- un accroissement de 5 ans de l'âge de la retraite d'ici 2010 (Barcelone 2002).
- des services d'accueil pour 90 % des enfants en maternelle et pour 33 % des enfants en pré-maternelle, d'ici 2010 (Barcelone).

2. Recherche et Innovation :

- R&D = 3 % PIB, d'ici 2010, dont les 2/3 viendront du secteur privé (Barcelone).
- Toutes les écoles seront connectées à l'Internet dès 2002.

3. Le marché unique :

- Pleine implémentation du Plan d'Action du Capital à risque dès 2003 et du Plan d'Action pour les Services Financiers dès 2005 (Lisbonne).
- Taux de transposition de 98,5 % dans les législations nationales des directives concernant le marché intérieur (Stockholm).
- Limite de temps maximum de 2 ans pour la transposition de directives concernant le marché intérieur (Barcelone).
- Libéralisation du marché de l'énergie pour 2004 (Barcelone).
- Capacité de fourniture transfrontalière d'énergie au moins égale à 10 % de la capacité de production installée pour 2005 (Barcelone).
- Le ciel européen unique pour 2004 (Barcelone).

4. La cohésion sociale :

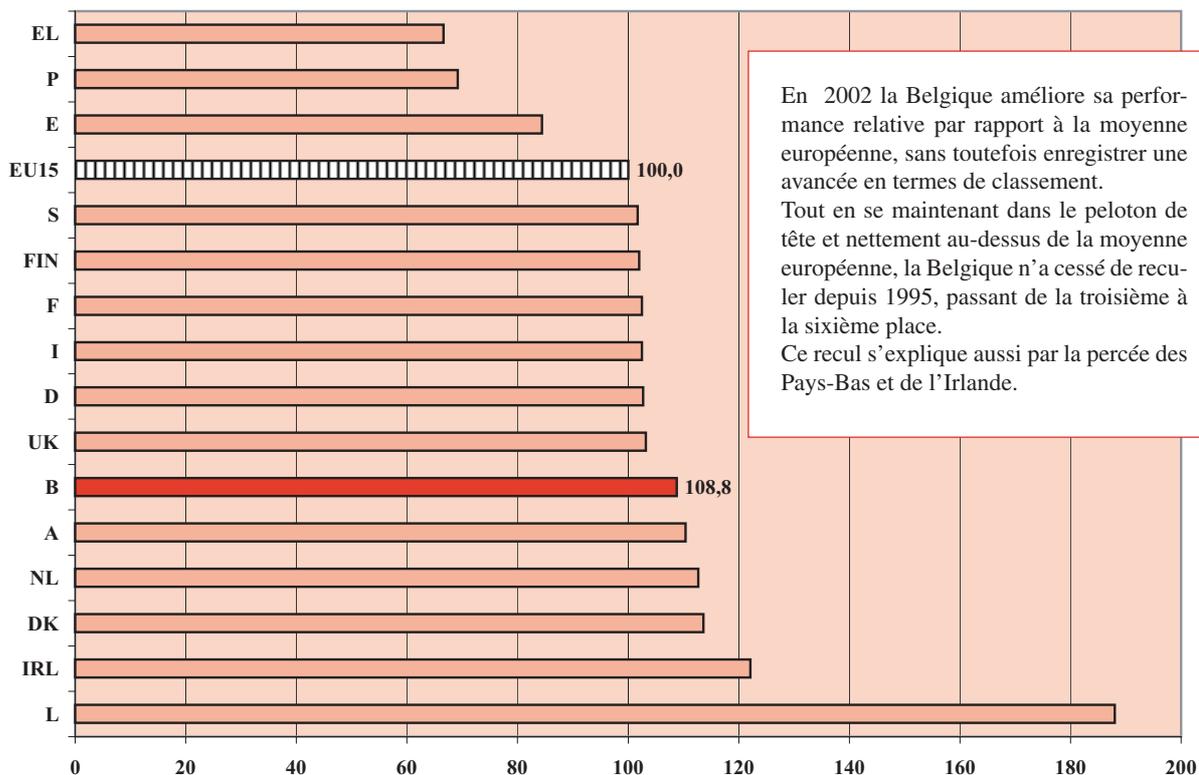
- Diminution de moitié d'ici 2010 du nombre des élèves quittant prématurément l'école (Lisbonne).
- Réduction d'ici 2010 du nombre des personnes exposées au risque de la pauvreté (Barcelone).

5. Environnement –développement durable :

- Accomplir des progrès visibles dans la réduction des émissions des gaz dès 2005 (Göteborg 2001).
- Atteindre d'ici 2010 un objectif indicatif, pour la production d'électricité à partir des sources renouvelables, de 22 % de la consommation d'électricité brute (Göteborg).

III.13.1 Indicateurs d'environnement économique général

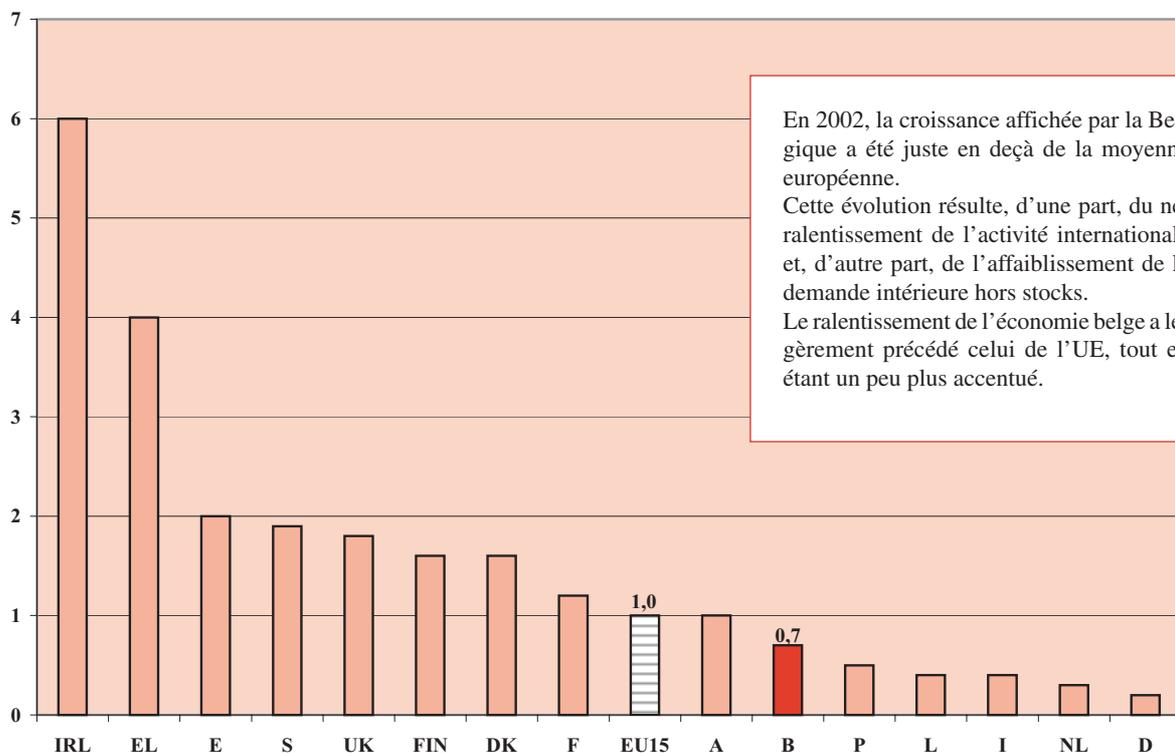
Graphique 57. PIB par habitant(SPA, EU15 = 100) en 2002



En 2002 la Belgique améliore sa performance relative par rapport à la moyenne européenne, sans toutefois enregistrer une avancée en termes de classement. Tout en se maintenant dans le peloton de tête et nettement au-dessus de la moyenne européenne, la Belgique n'a cessé de reculer depuis 1995, passant de la troisième à la sixième place. Ce recul s'explique aussi par la percée des Pays-Bas et de l'Irlande.

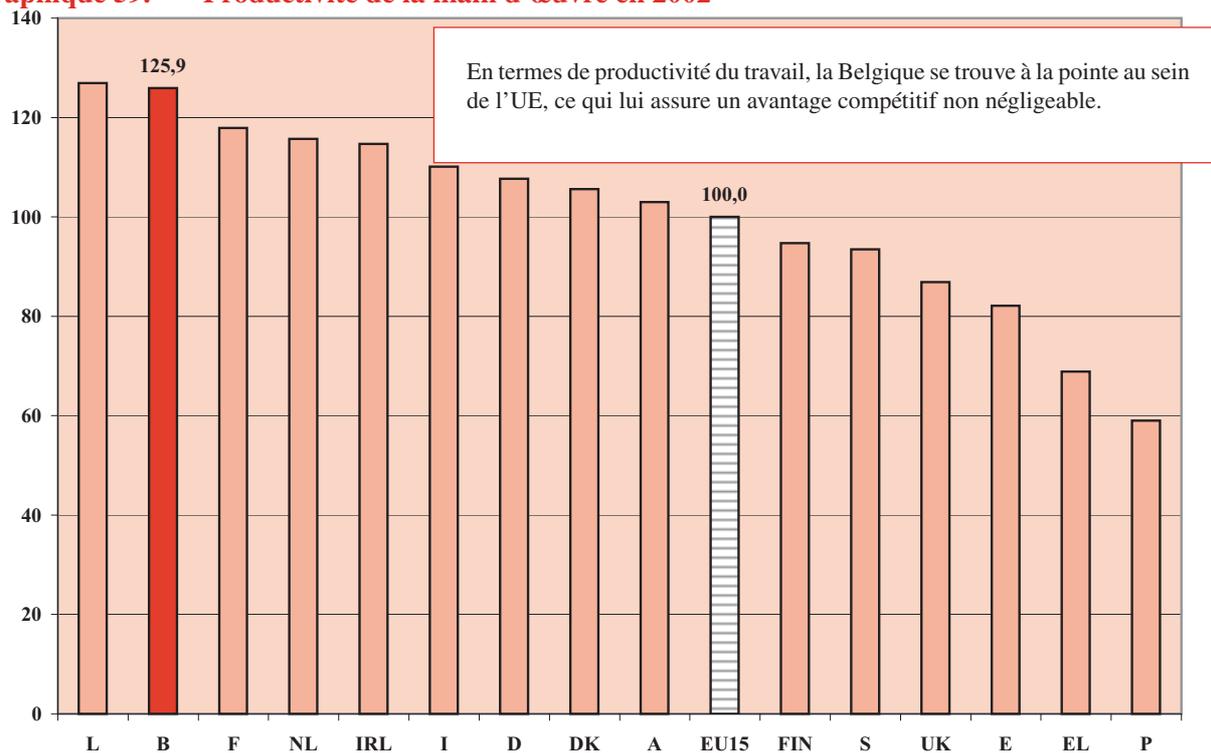
Source : Eurostat.

Graphique 58. Croissance du PIB à prix constants en 2002



En 2002, la croissance affichée par la Belgique a été juste en deçà de la moyenne européenne. Cette évolution résulte, d'une part, du net ralentissement de l'activité internationale et, d'autre part, de l'affaiblissement de la demande intérieure hors stocks. Le ralentissement de l'économie belge a légèrement précédé celui de l'UE, tout en étant un peu plus accentué.

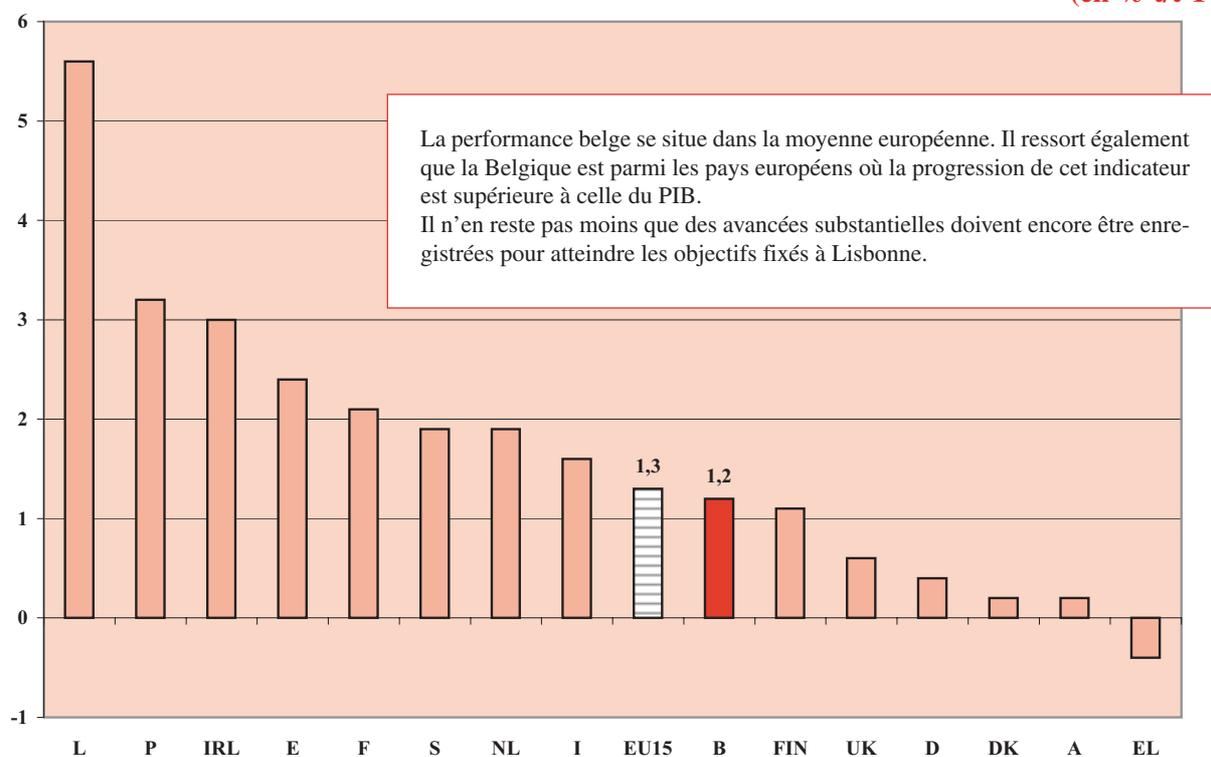
Source : Eurostat.

Graphique 59. Productivité de la main d'œuvre en 2002

Source : Eurostat.

Graphique 60. Croissance de l'emploi total en 2002

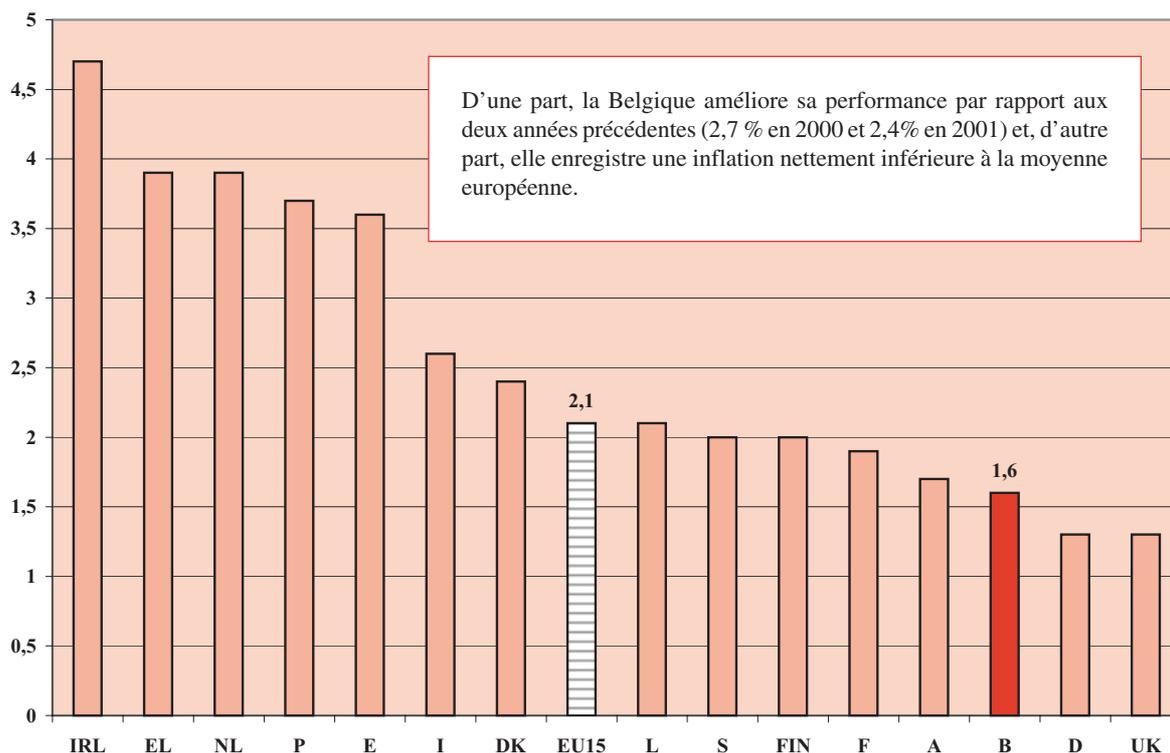
(en % t/t-1)



Source : Eurostat.

Graphique 61. Taux d'inflation en 2002

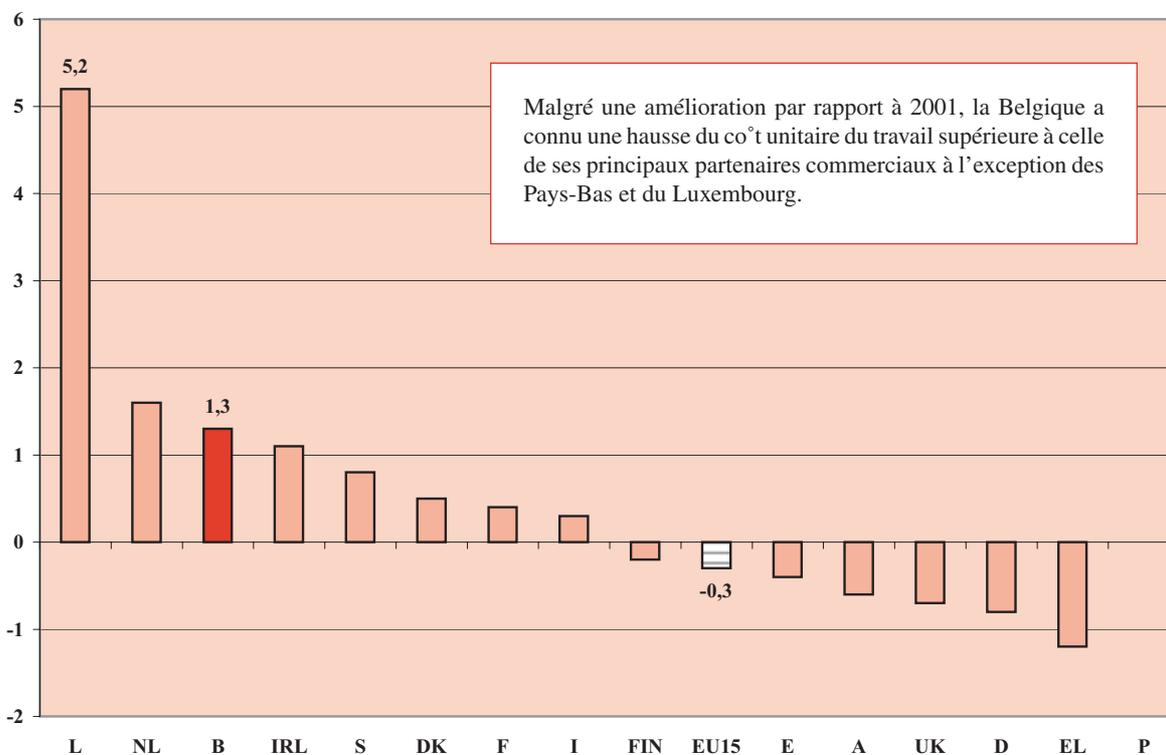
(variation annuelle en %)



Source : Eurostat.

Graphique 62. Croissance du coût unitaire du travail (à prix courants) en 2002*

(en %)

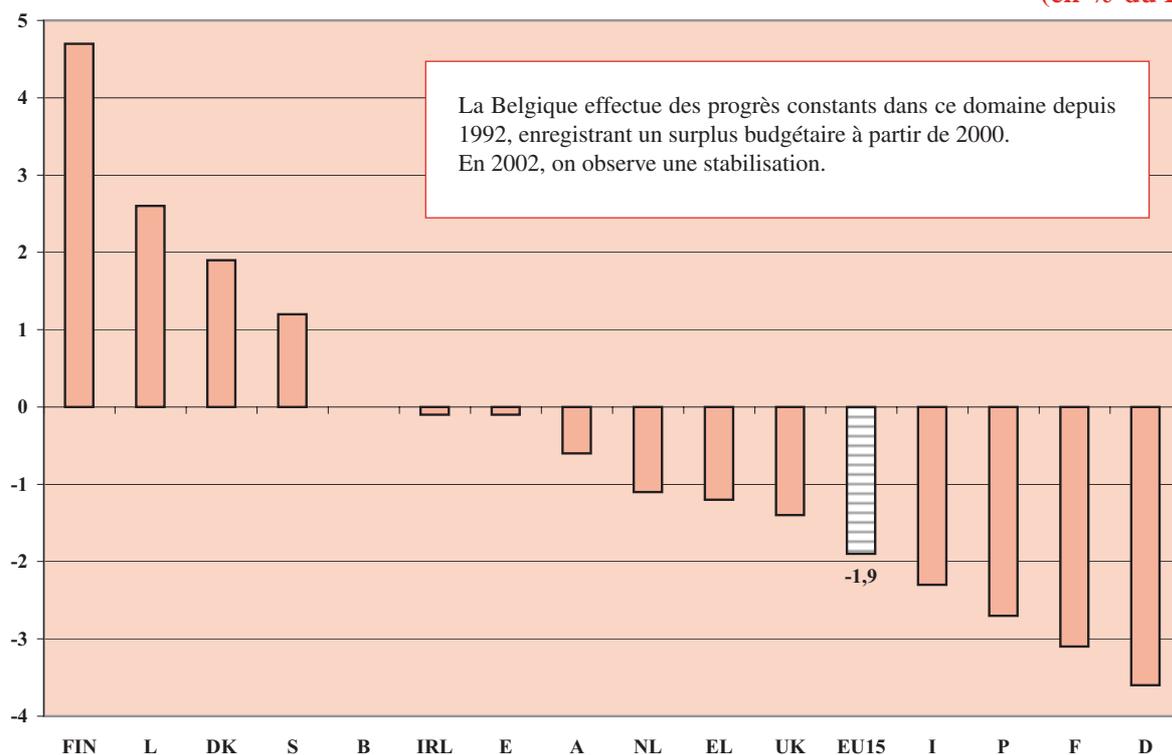


* Pour l'Espagne (E), l'Irlande (IRL), le Luxembourg (L), les données se rapportent à l'année 2001. Pour le Portugal (P), les données ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat.

Graphique 63. Solde public – Besoin/capacité de financement net(te) du secteur consolidé des administrations publiques en 2002

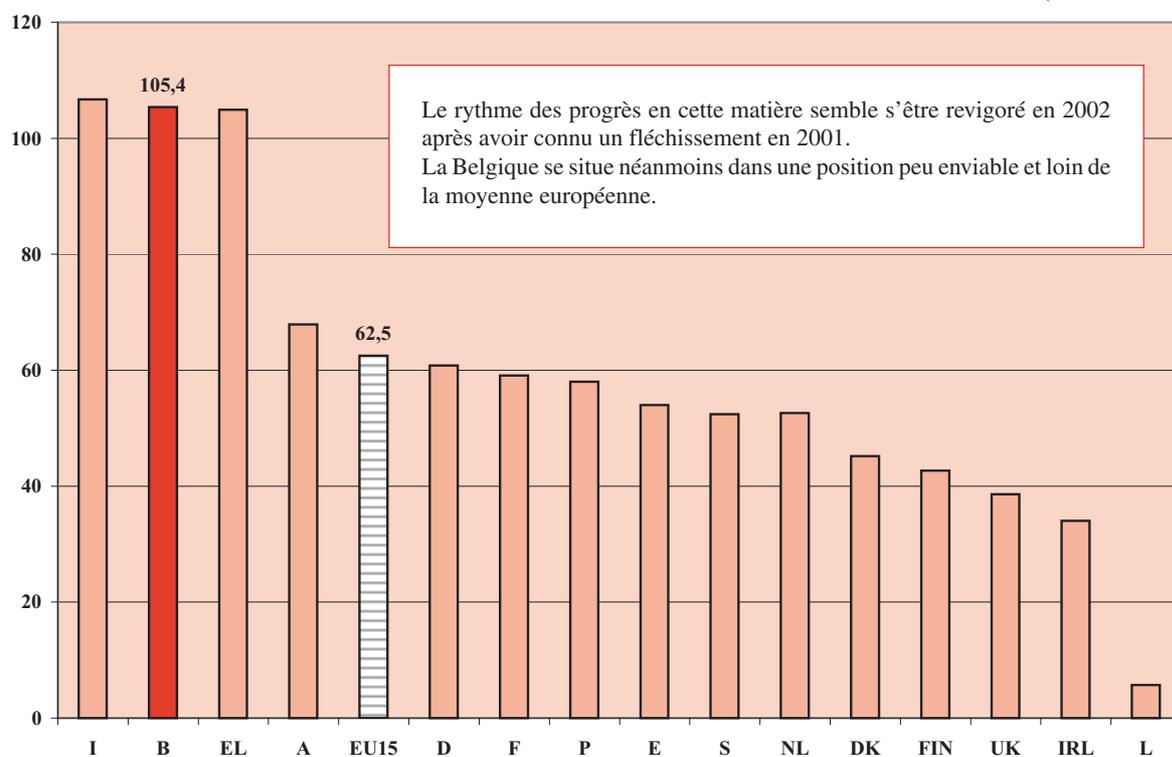
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 64. Dette brute consolidée des administrations publiques en 2002

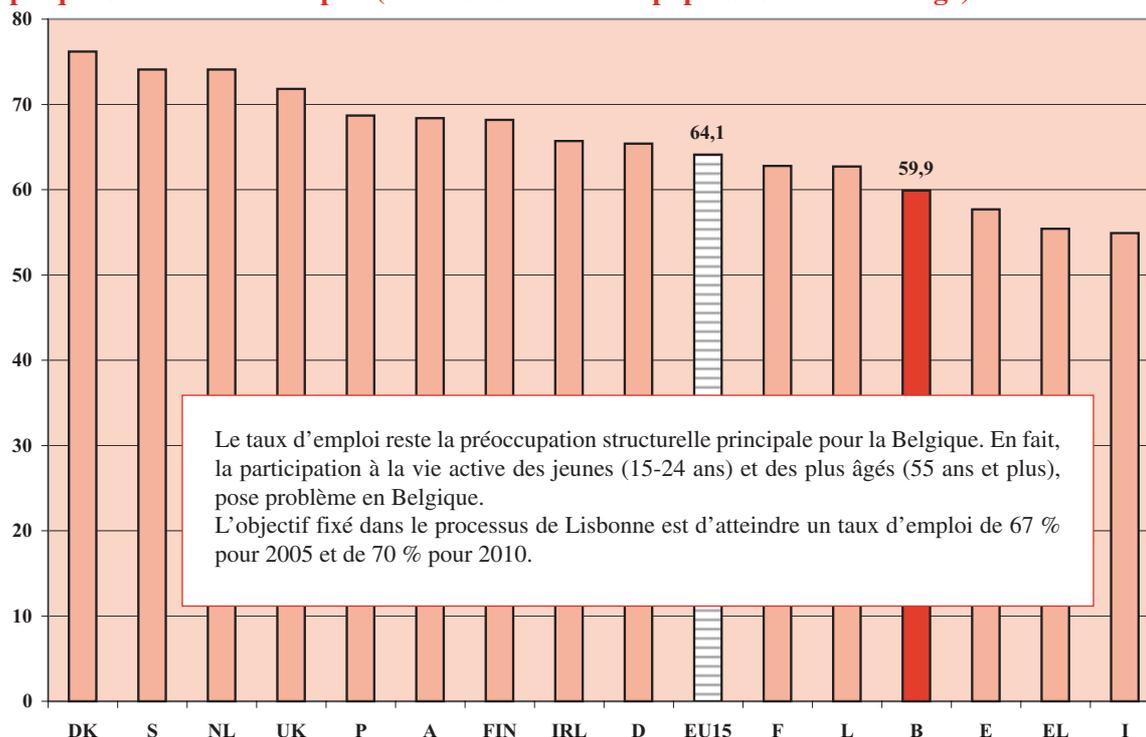
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

III.13.2 Emploi

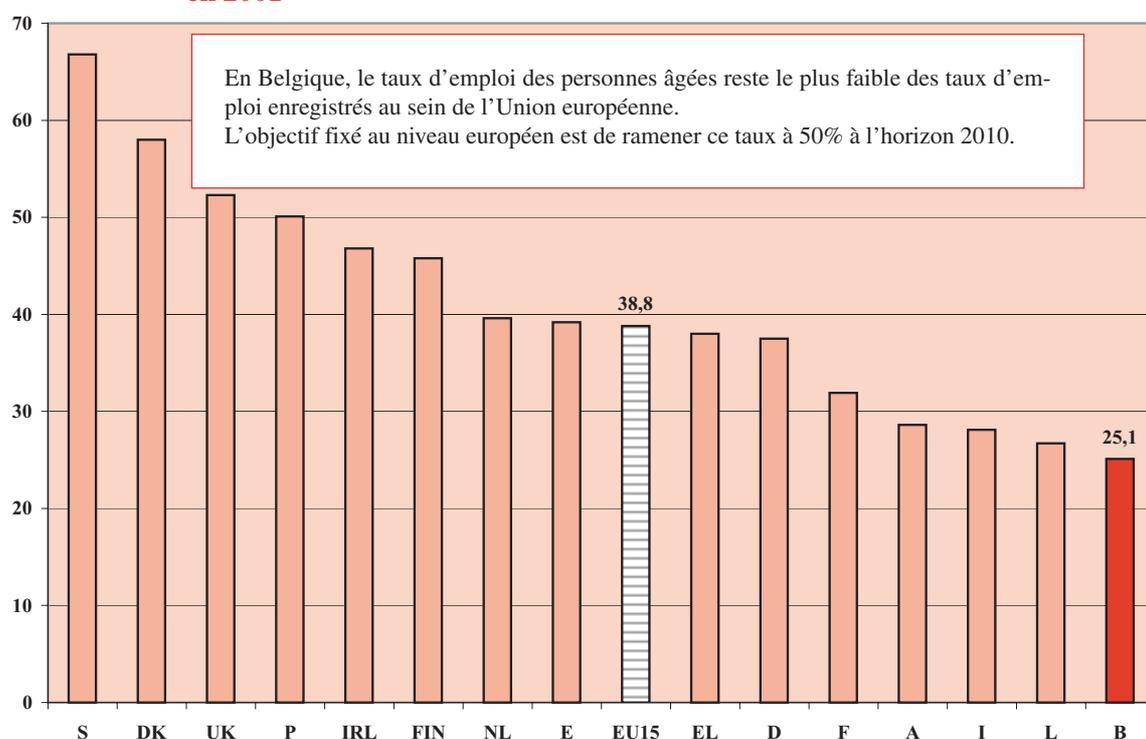
Graphique 65. Taux d'emploi (15-64 ans en % de la population du même âge) en 2001*



* Pour l'Allemagne (D) et le Luxembourg (L), les chiffres se rapportent à l'année 2000.

Source : Eurostat

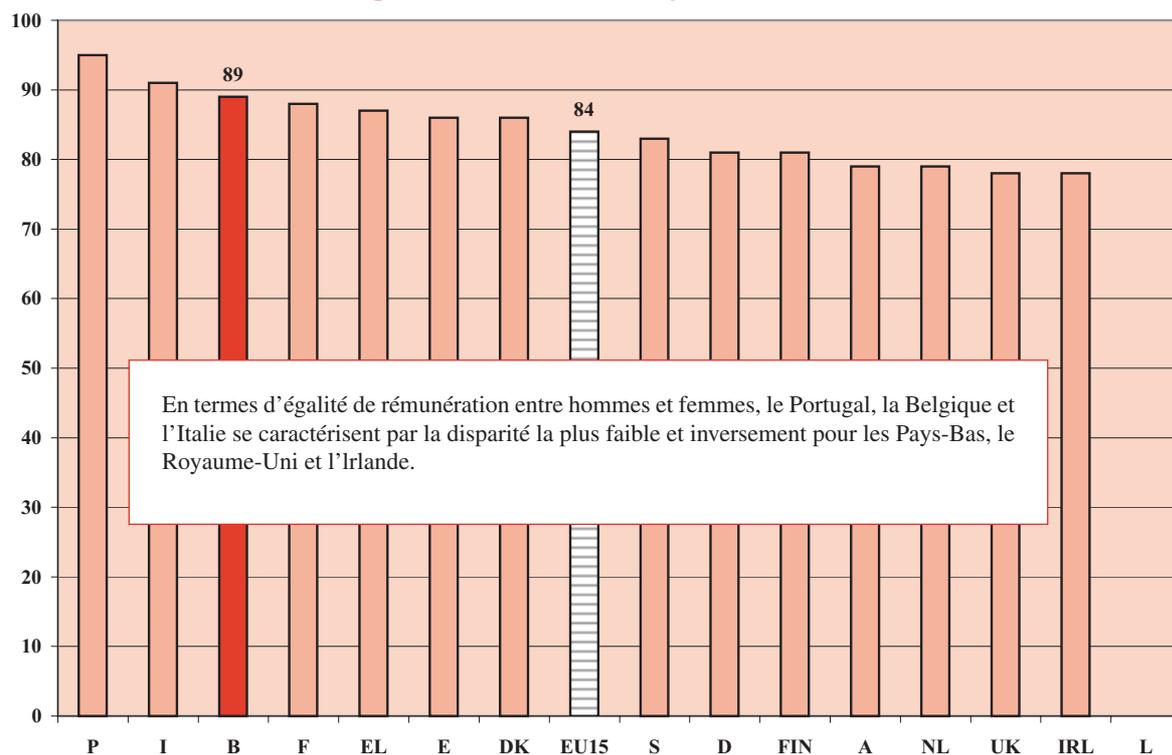
Graphique 66. Taux d'emploi des personnes âgées (55-64 ans en % de la population du même âge) en 2001*



* Pour l'Allemagne (D) et le Luxembourg (L), les chiffres se rapportent à l'année 2000.

Source : Eurostat.

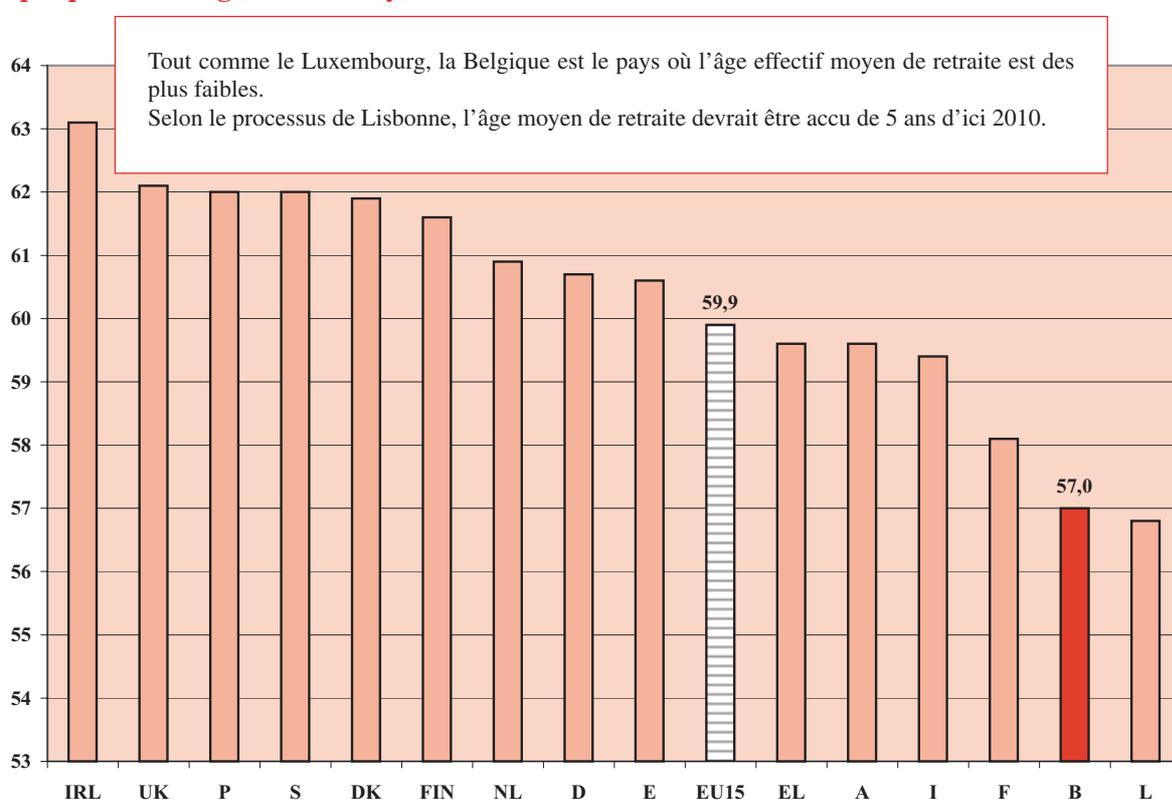
Graphique 67. Ecart de rémunération entre hommes et femmes en 1999*
(gains horaires bruts moyens des femmes en % de ceux des hommes)



* Pour le Luxembourg (L), les données ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat.

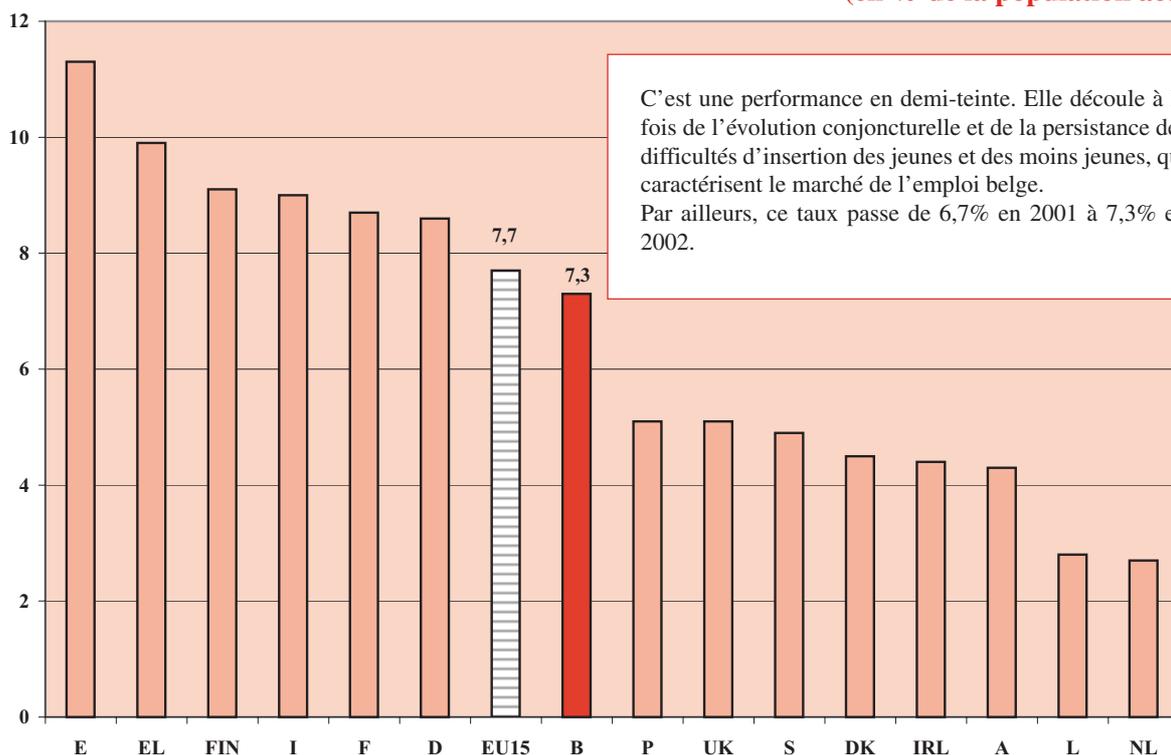
Graphique 68. Age effectif moyen de retraite en 2001



Source : Eurostat.

Graphique 69. Taux de chômage total en 2002

(en % de la population active)



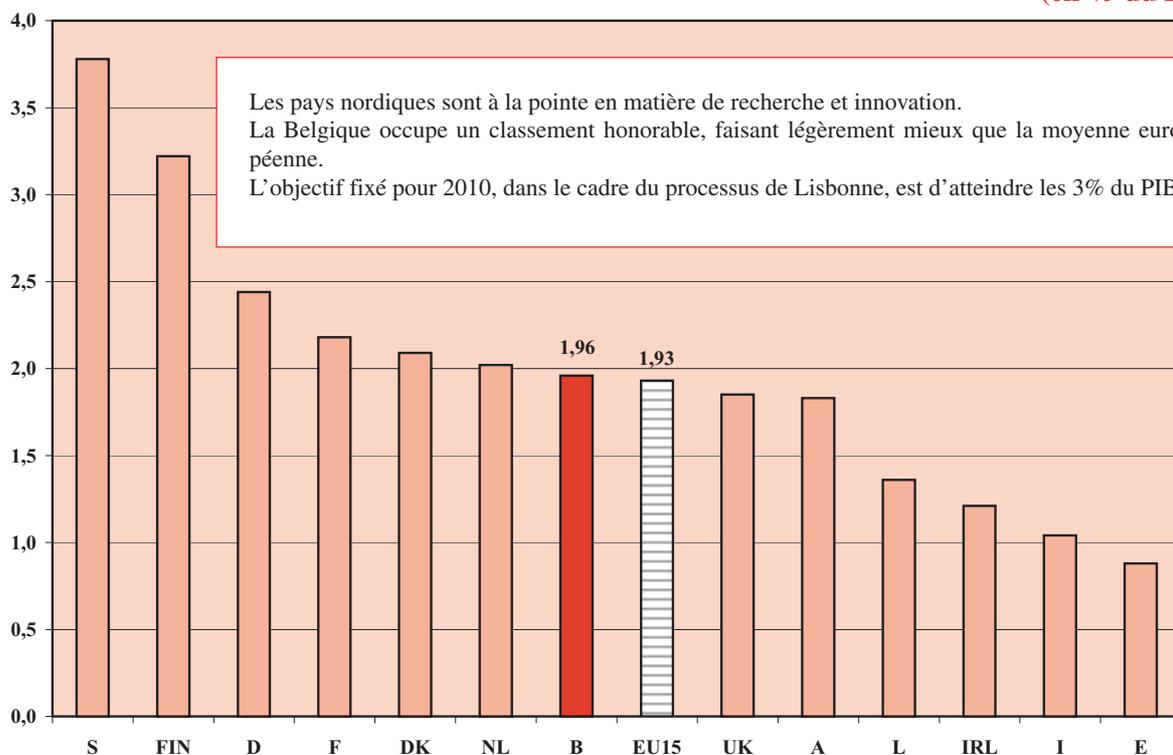
C'est une performance en demi-teinte. Elle découle à la fois de l'évolution conjoncturelle et de la persistance des difficultés d'insertion des jeunes et des moins jeunes, qui caractérisent le marché de l'emploi belge. Par ailleurs, ce taux passe de 6,7% en 2001 à 7,3% en 2002.

Source : Eurostat.

III.13.3 Innovation et Recherche

Graphique 70. Dépense intérieure brute de R&D (DIRD) en 1999*

(en % du PIB)



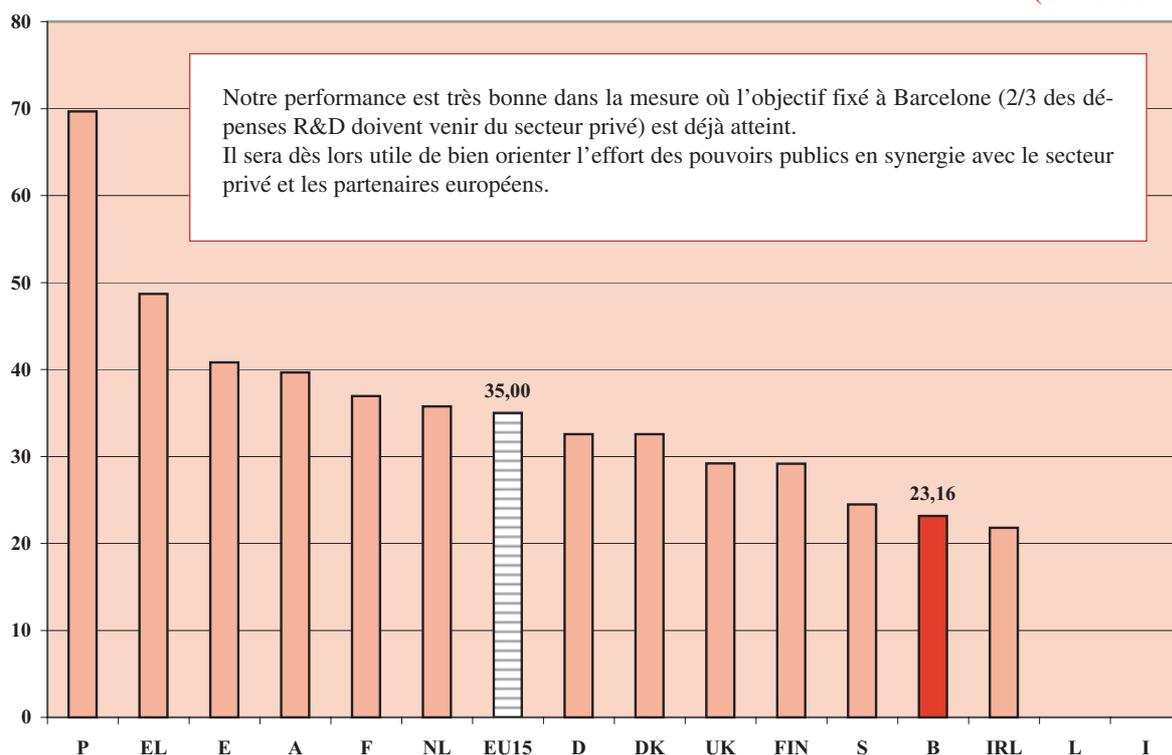
Les pays nordiques sont à la pointe en matière de recherche et innovation. La Belgique occupe un classement honorable, faisant légèrement mieux que la moyenne européenne. L'objectif fixé pour 2010, dans le cadre du processus de Lisbonne, est d'atteindre les 3% du PIB.

* Pour le Luxembourg (L), les données se rapportent à l'année 2000.

Source : Eurostat.

Graphique 71. DIRD par source de financement : Etat en 1999*

(en % du total)

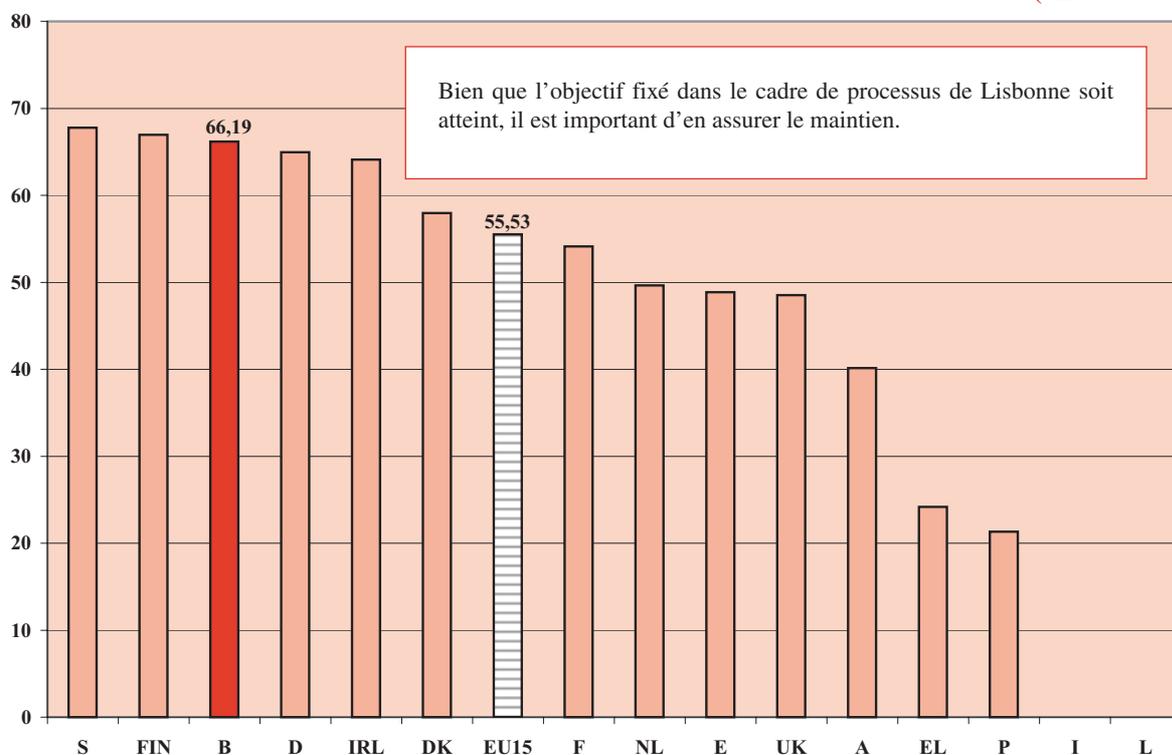


* Pas de données disponibles pour le Luxembourg (L) et pas de données récentes pour l'Italie (I).

Source : Eurostat.

Graphique 72. DIRD par source de financement – Industrie en 1999*

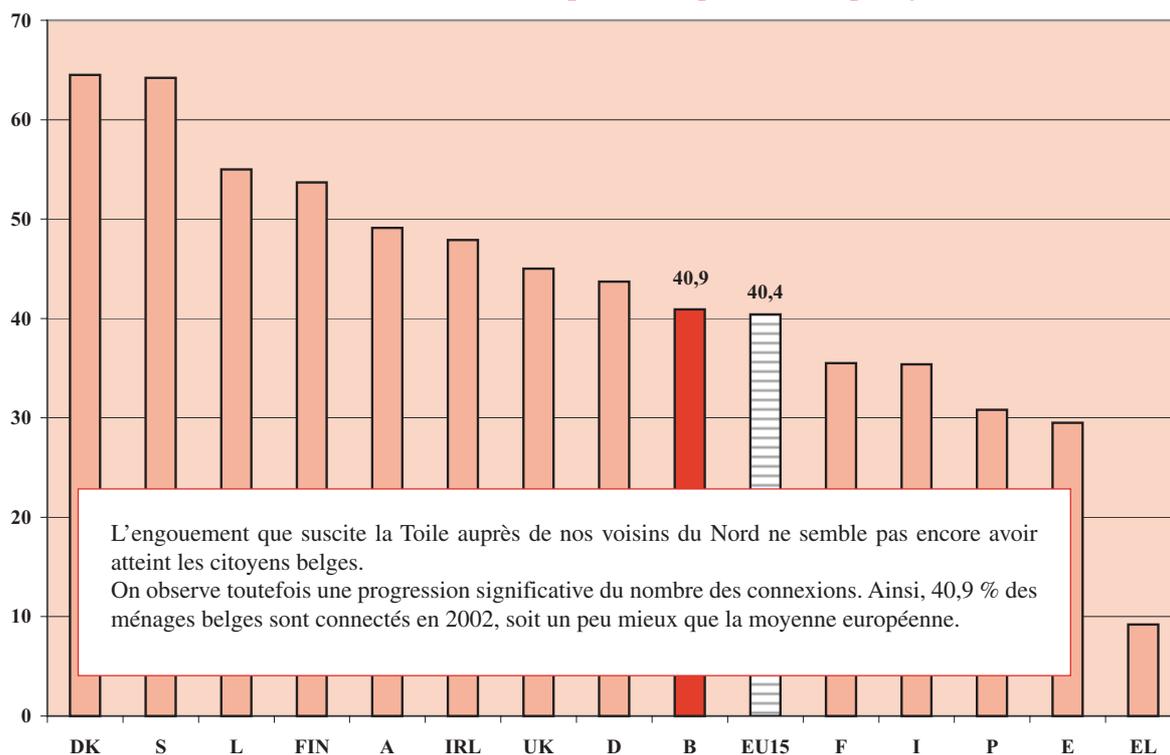
(en % du total)



* Pas de chiffres disponibles pour le Luxembourg (L) et pas de chiffres récents pour l'Italie (I).

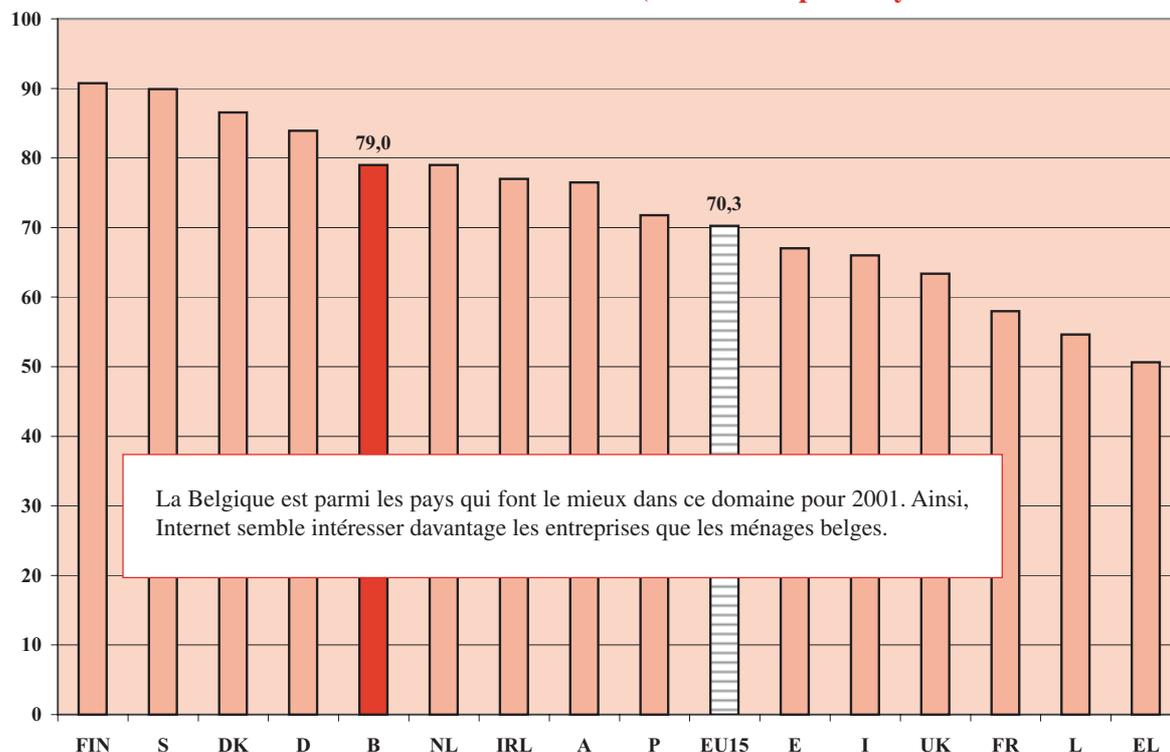
Source : Eurostat.

Graphique 73. Niveau d'accès à Internet – ménages - en 2002
(pourcentage des ménages ayant un accès à domicile)



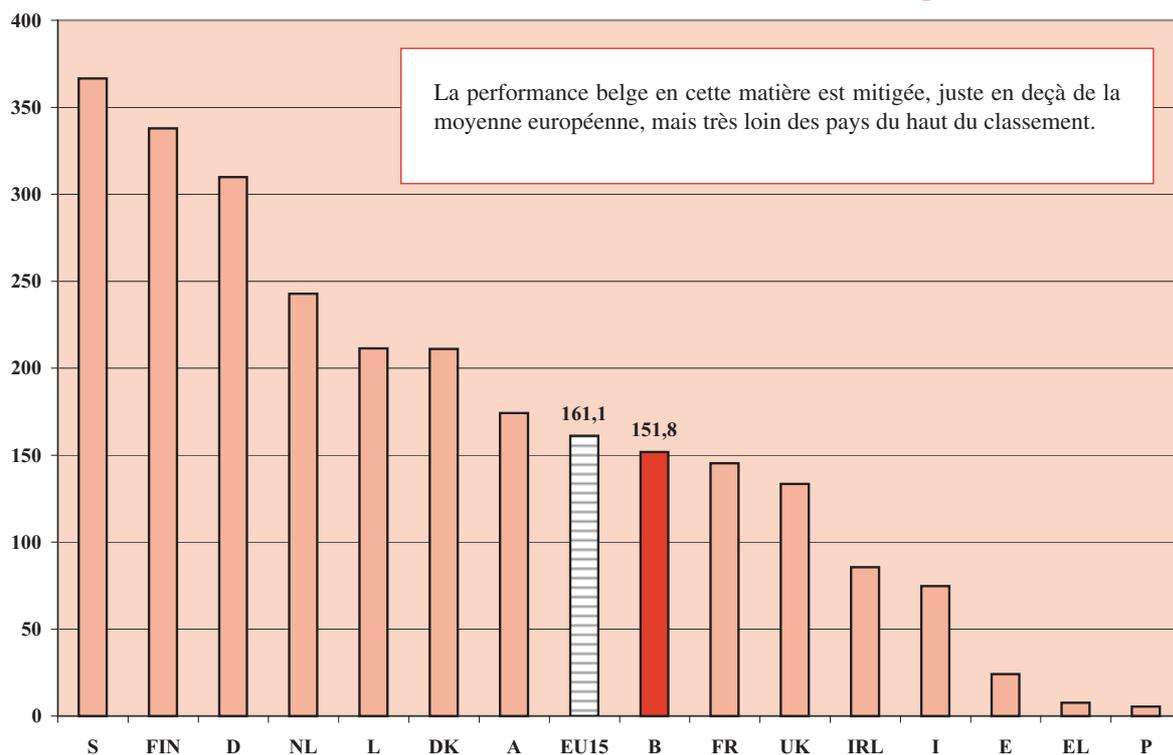
Source : Eurostat.

Graphique 74. Niveau d'accès à Internet – Entreprises - en 2001
(% des entreprises ayant un accès à l'Internet)



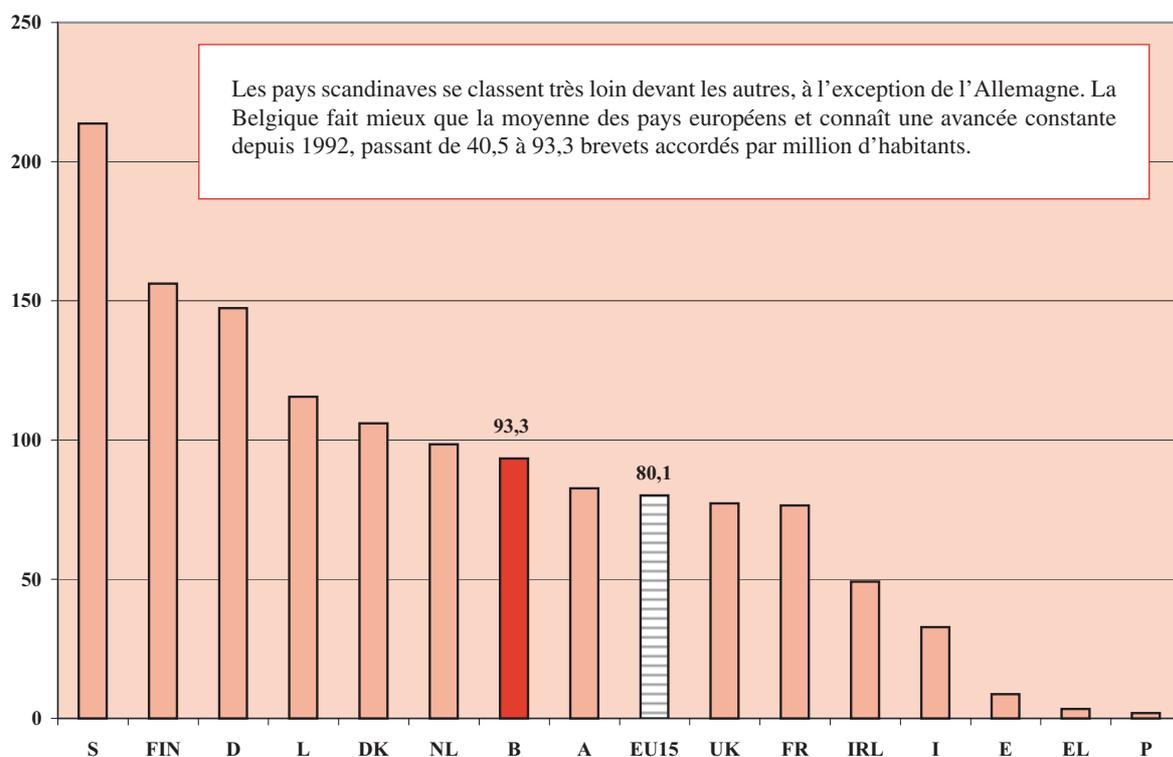
Source : Eurostat.

Graphique 75. Brevets OBE (Office Européen des Brevets) en 2001
(nombre des demandes par million d'habitants)



Source : Eurostat.

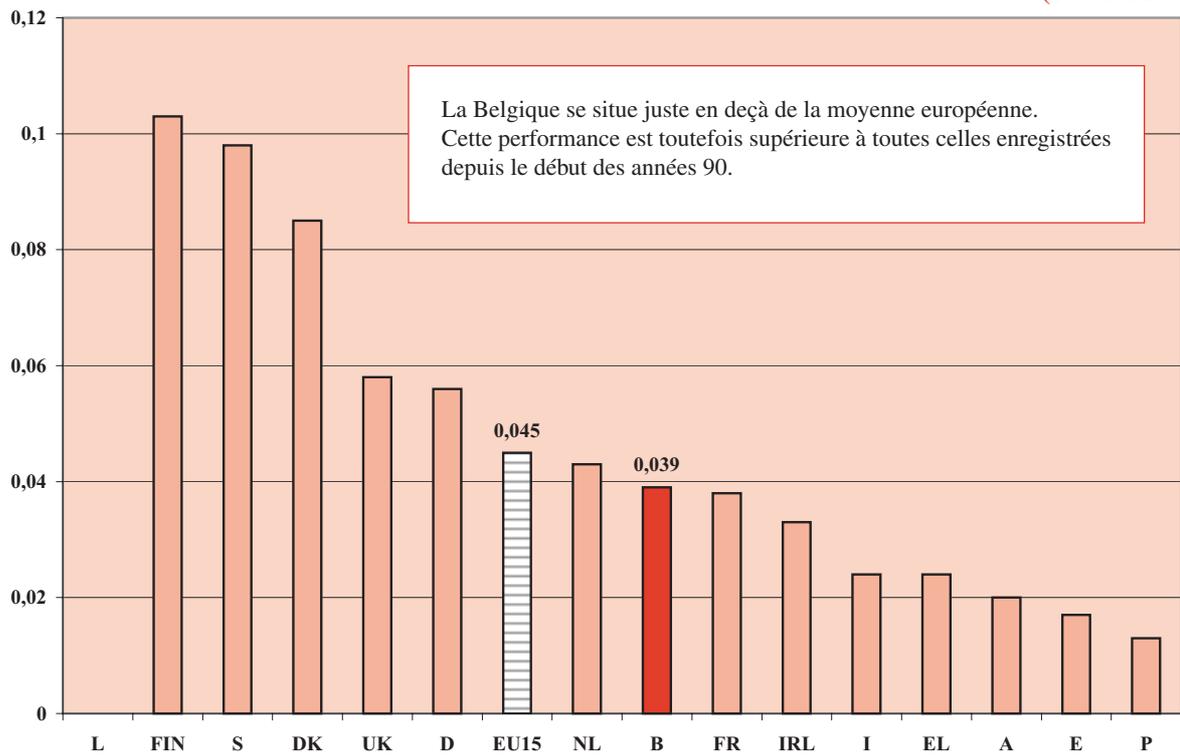
Graphique 76. Brevets US Patent and Trademark Office en 2001
(nombre des brevets accordés par million d'habitants)



Source : Eurostat.

Graphique 77. Investissement en capital-risque : phase préliminaire en 2001

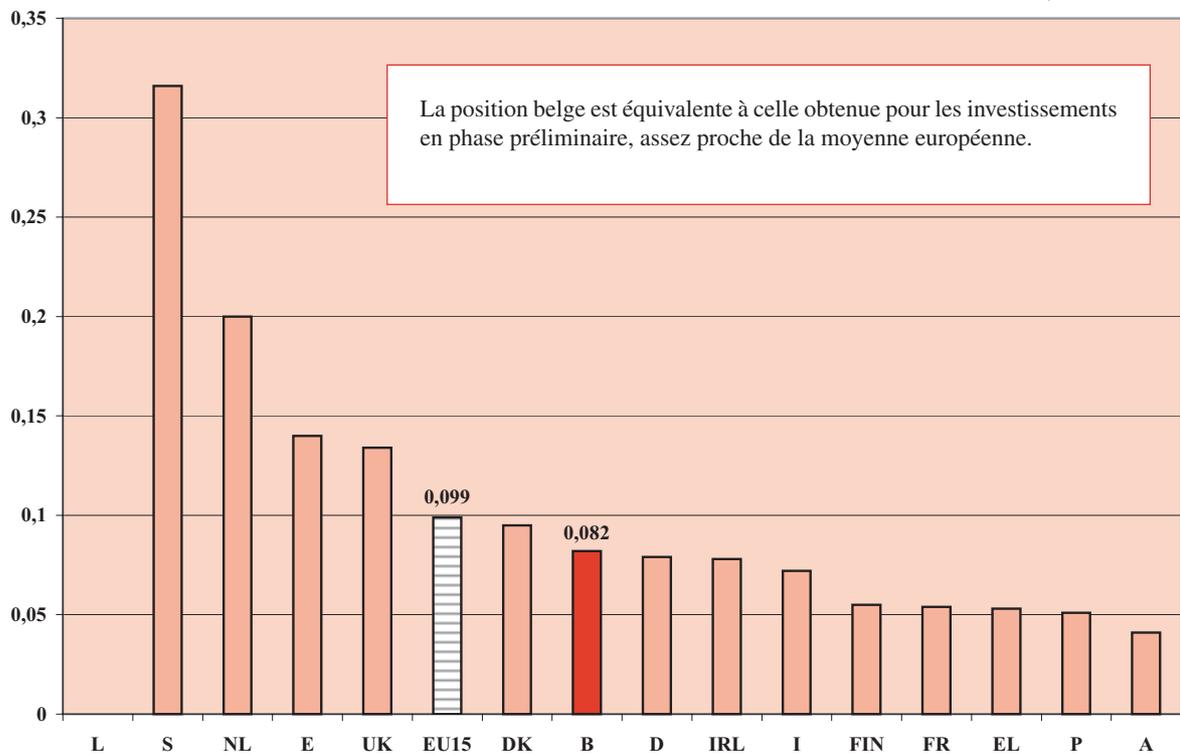
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 78. Investissement en capital-risque : expansion et remplacement en 2001

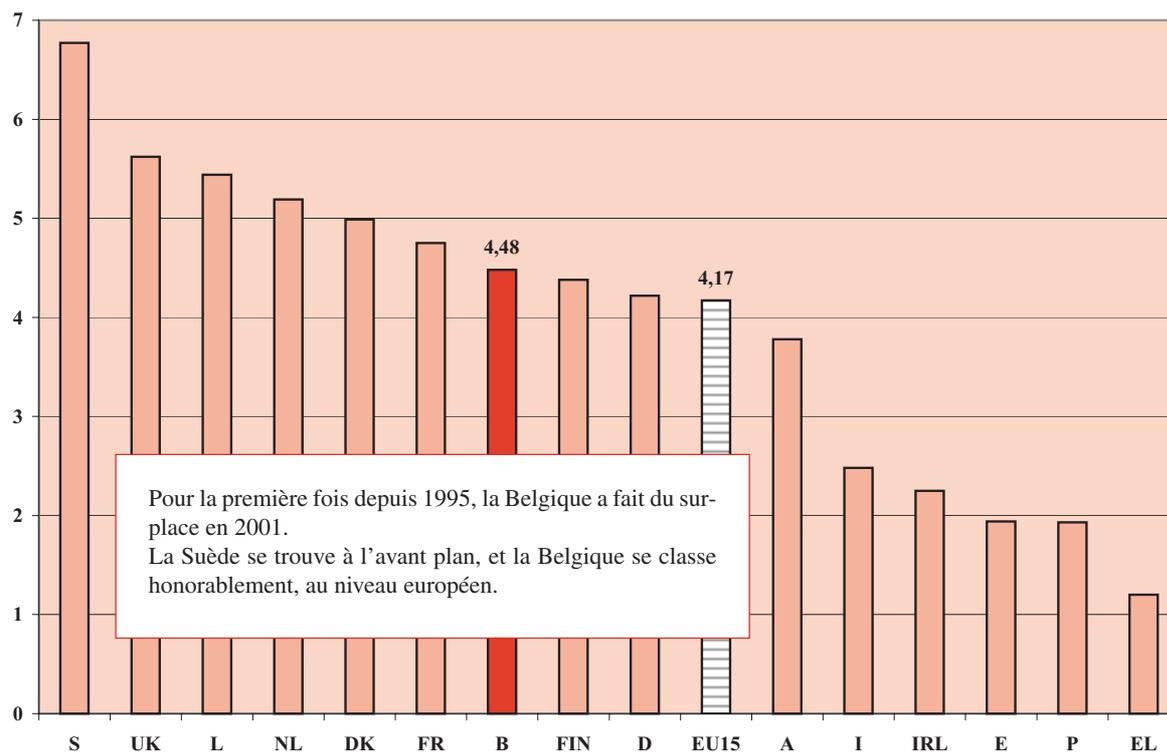
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 79. Dépenses en technologies de l'information en 2001

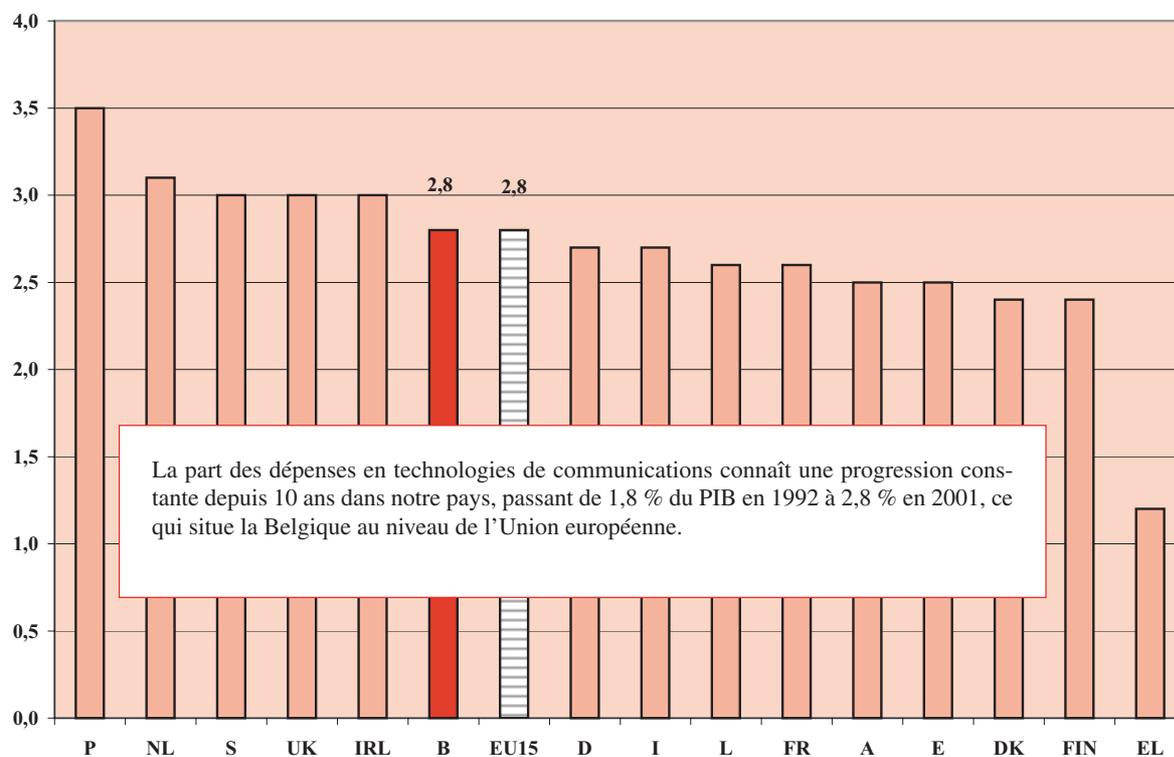
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 80. Dépenses en technologies de communications en 2001

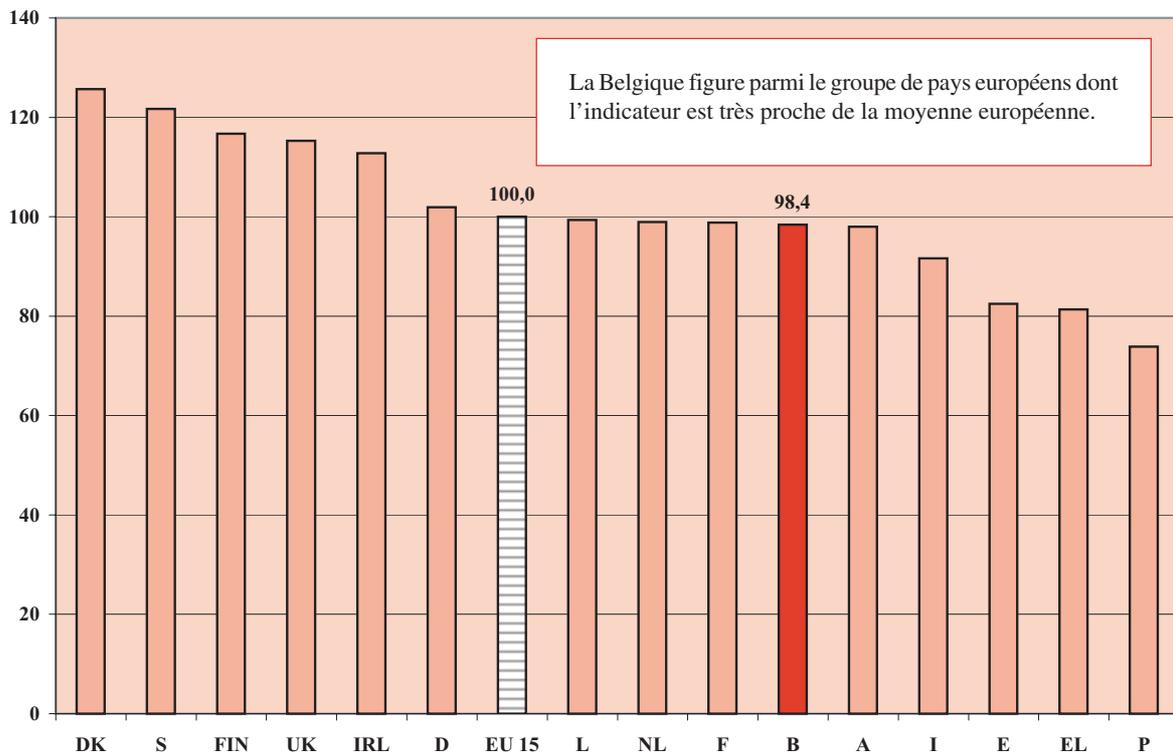
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

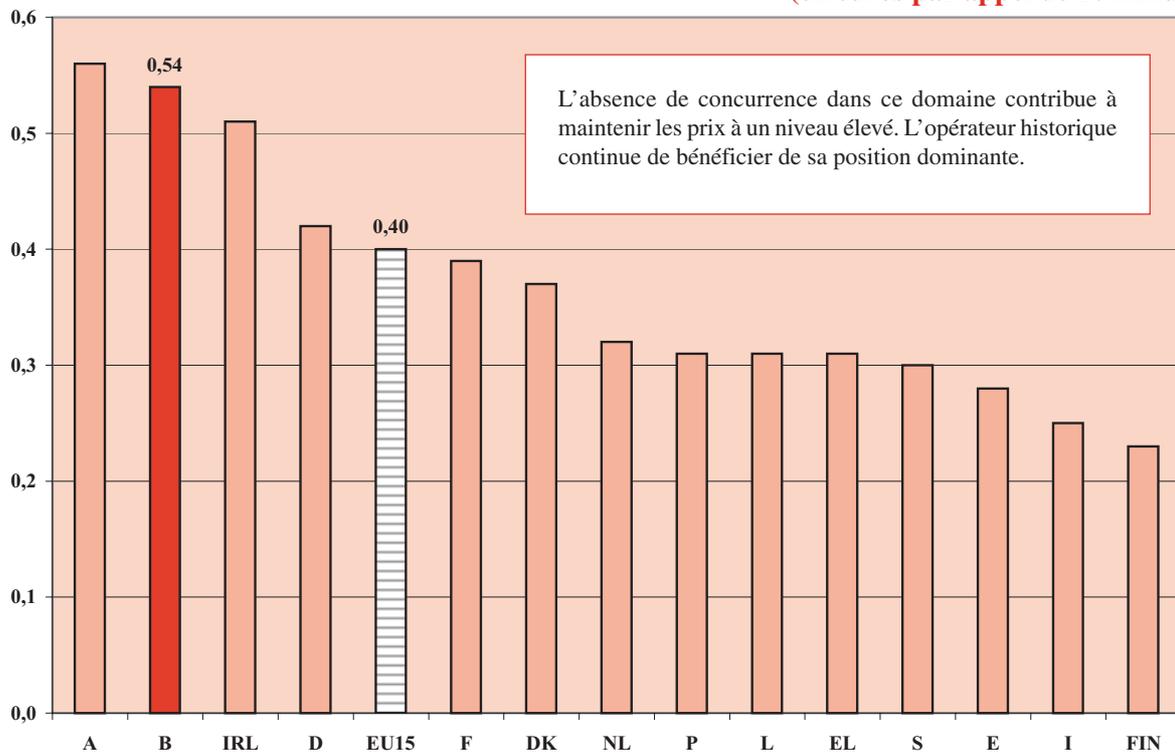
III.13.4 Réforme économique

Graphique 81. Niveaux des prix comparés de la consommation finale des ménages y compris les taxes indirectes (UE = 100) en 2001



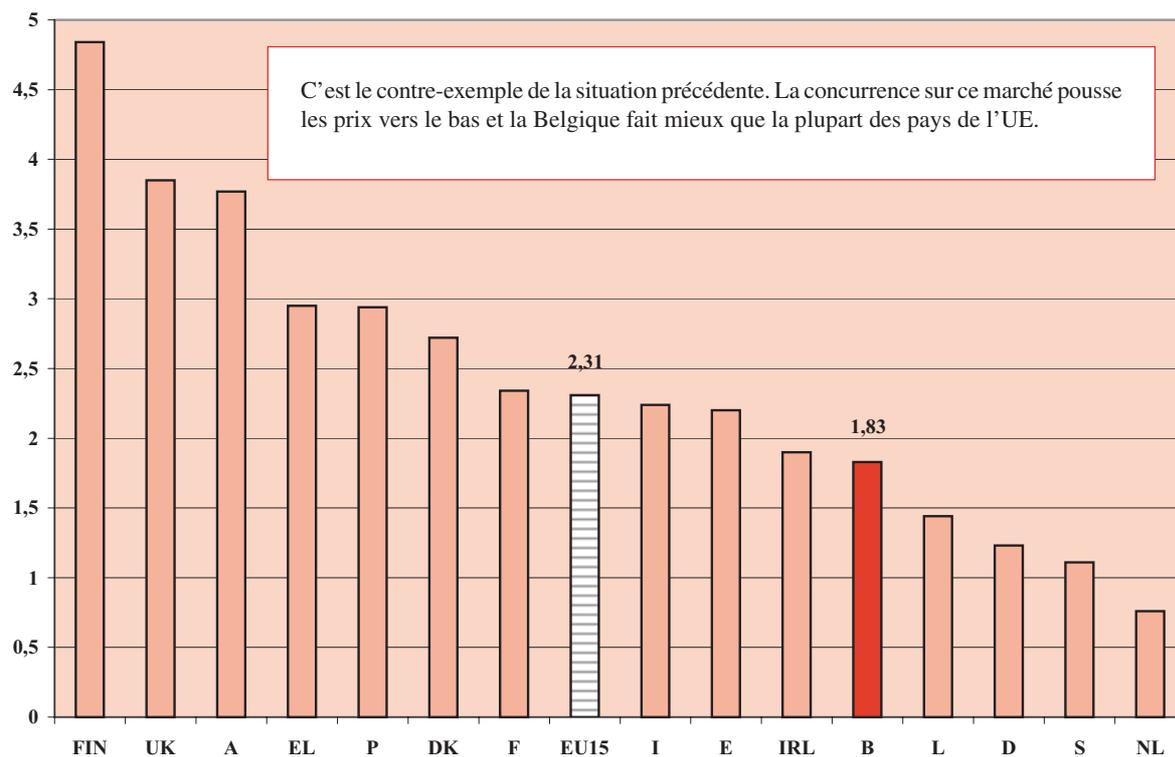
Source : Eurostat.

Graphique 82. Prix des télécommunications – appels locaux en 2002 (pour la B, DK et L, appel national = appel local)
(en euros par appel de 10 minutes)



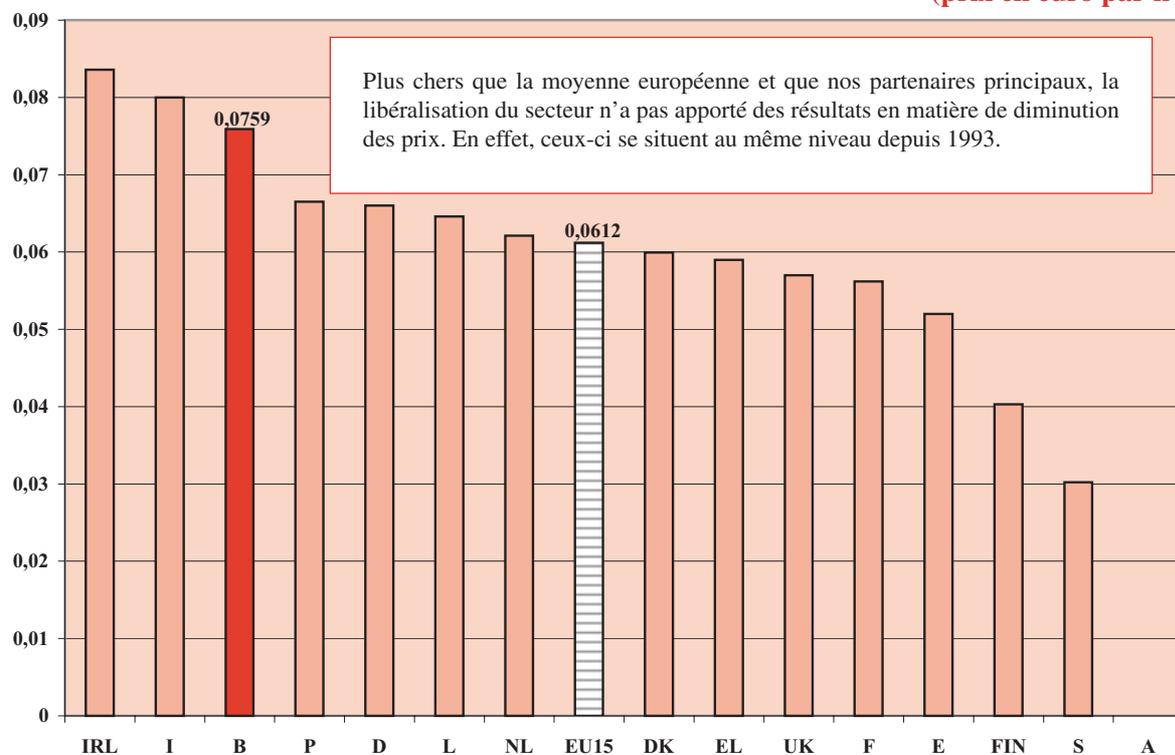
Source : Eurostat.

Graphique 83. Prix des télécommunications - appel vers les USA en 2002
(en euros par appel de 10 minutes)



Source : Eurostat.

Graphique 84. Prix de l'électricité - utilisateurs industriels – en 2002*
(prix en euro par kWh)

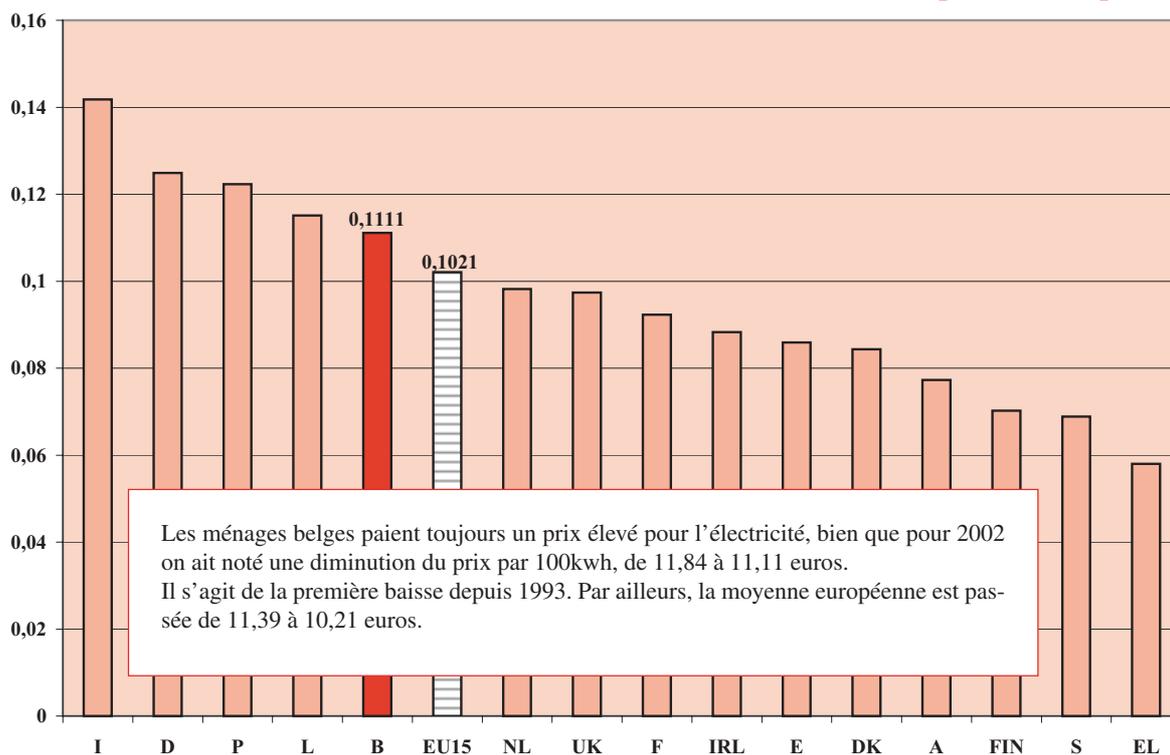


* Pas de données récentes pour l'Autriche (A).

Source : Eurostat.

Graphique 85. Prix de l'électricité – ménages – en 2002

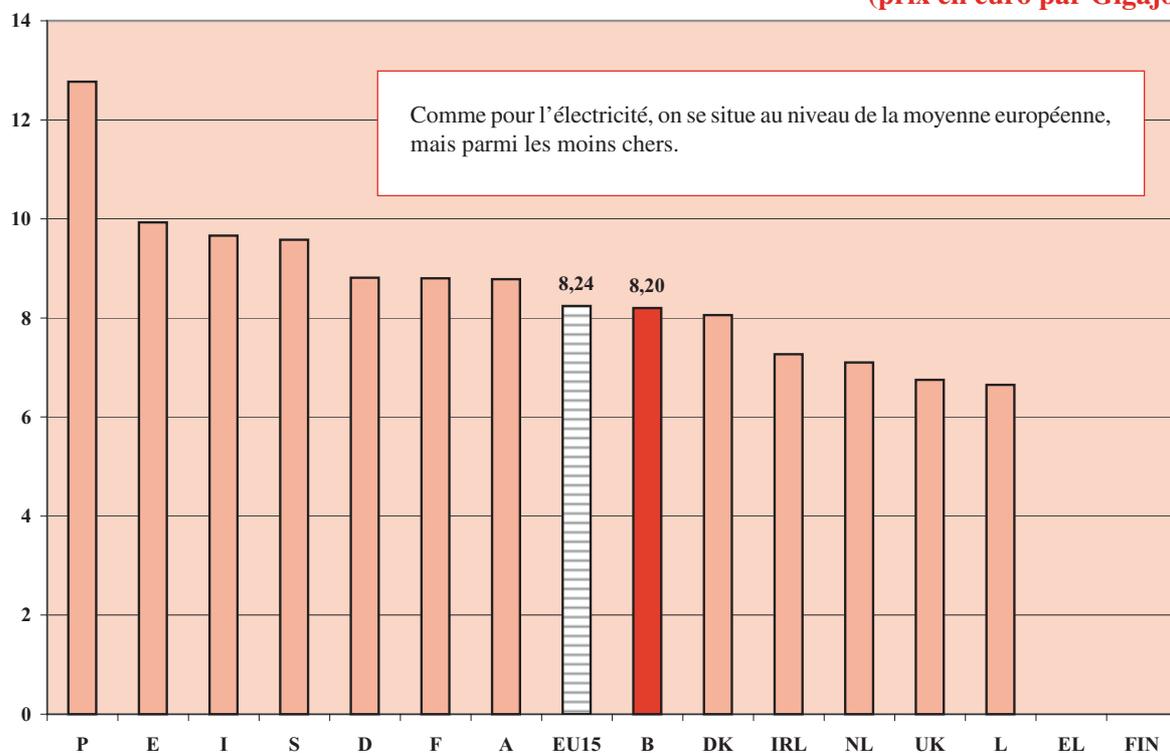
(prix en euro par kWh)



Source : Eurostat.

Graphique 86. Prix du gaz – ménages – en 2002*

(prix en euro par Gigajoule)

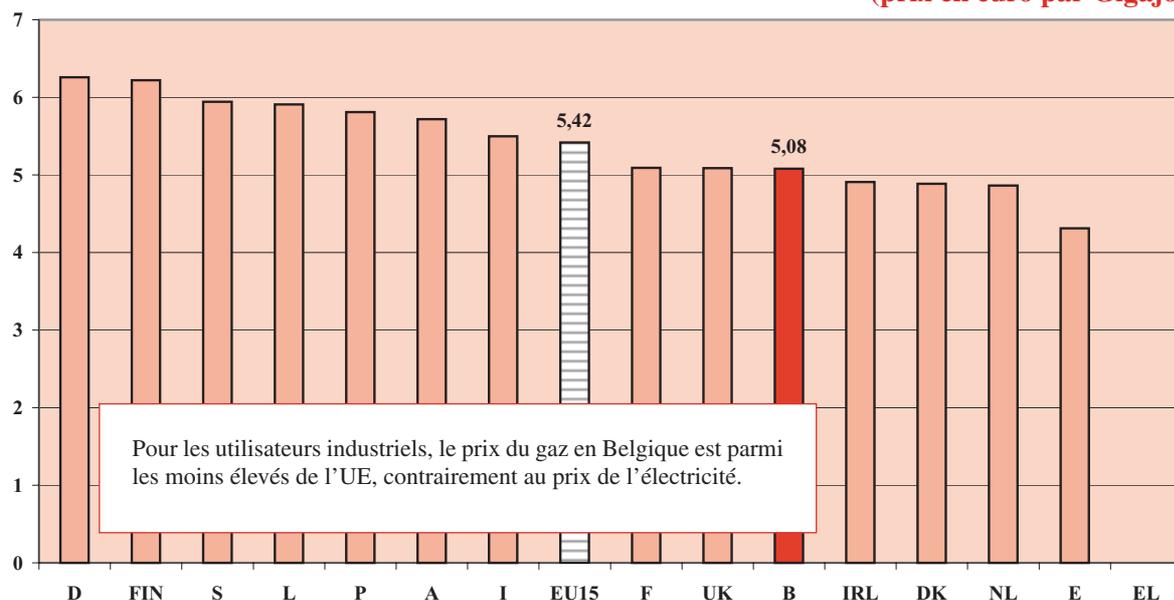


* Pas de données disponibles pour la Grèce (EL) et pas de données récentes pour la Finlande (FIN).

Source : Eurostat.

Graphique 87. Prix du gaz – utilisateurs industriels – en 2002*

(prix en euro par Gigajoule)

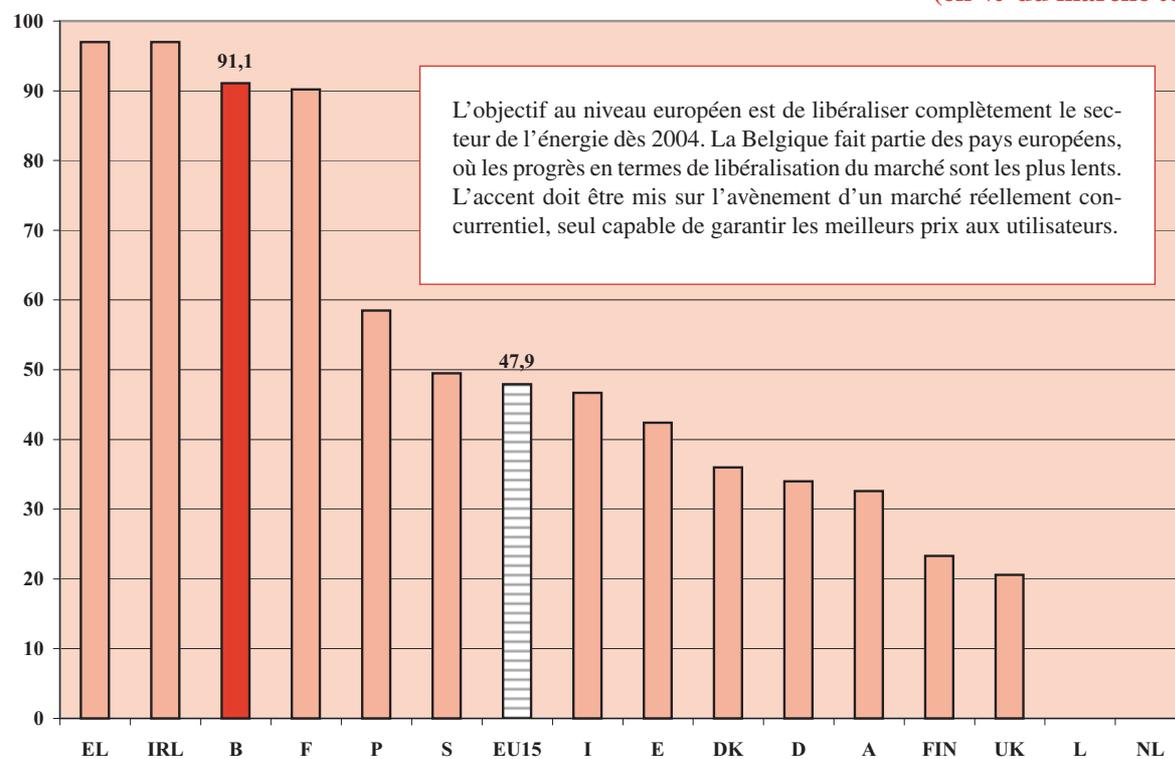


* Pour la Grèce (EL), les données ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat.

Graphique 88. Part de marché du plus grand producteur d'électricité en 2000*

(en % du marché total)

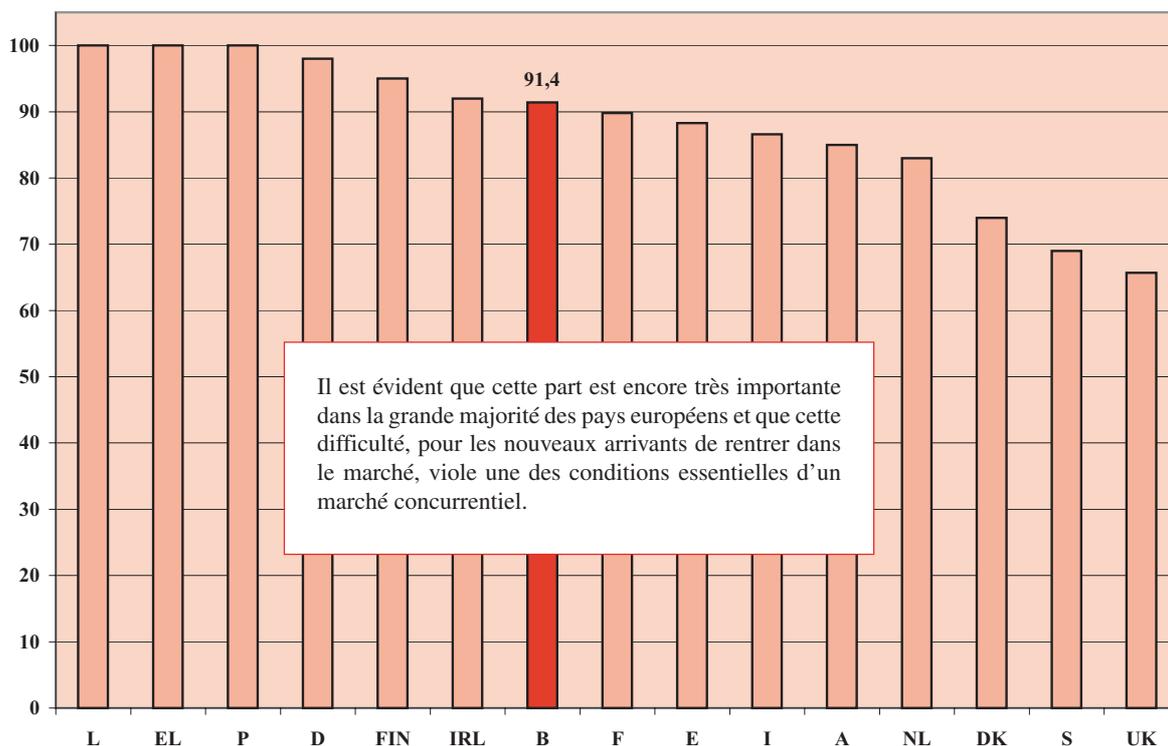


* Pour les Pays-Bas (NL) et le Luxembourg (L), les données ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat.

Graphique 89. Part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes-appels locaux et Internet en 2001

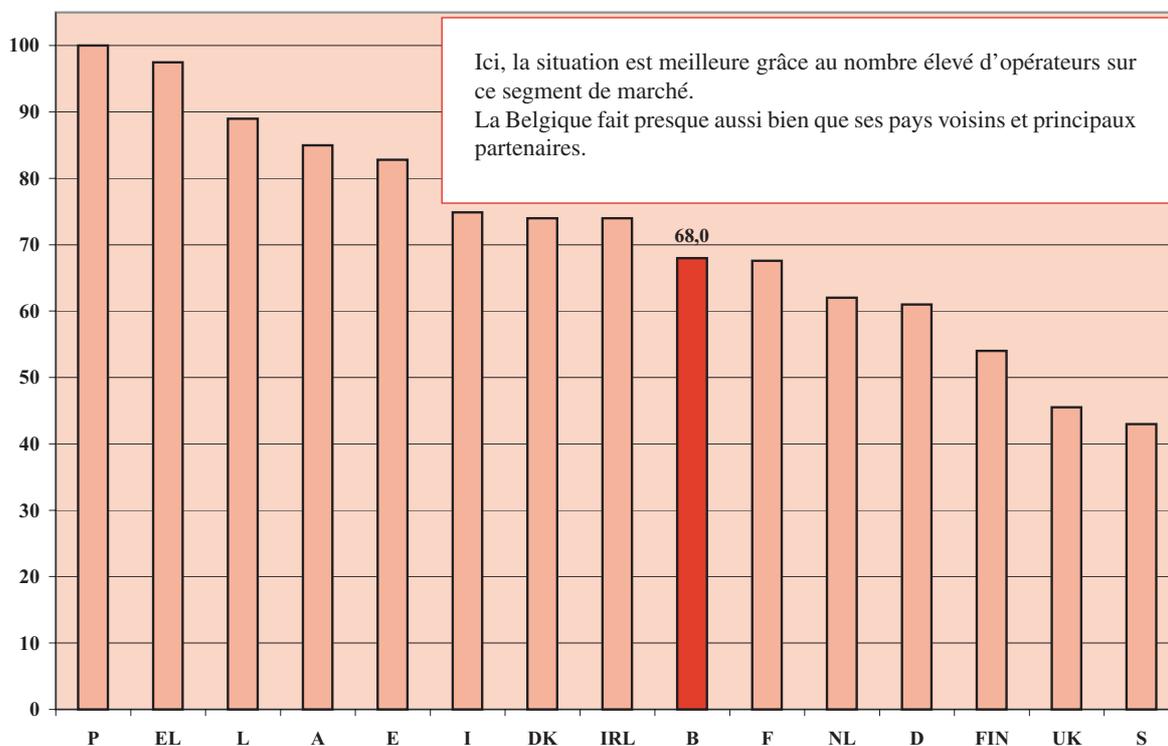
(en % du marché total)



Source : Eurostat.

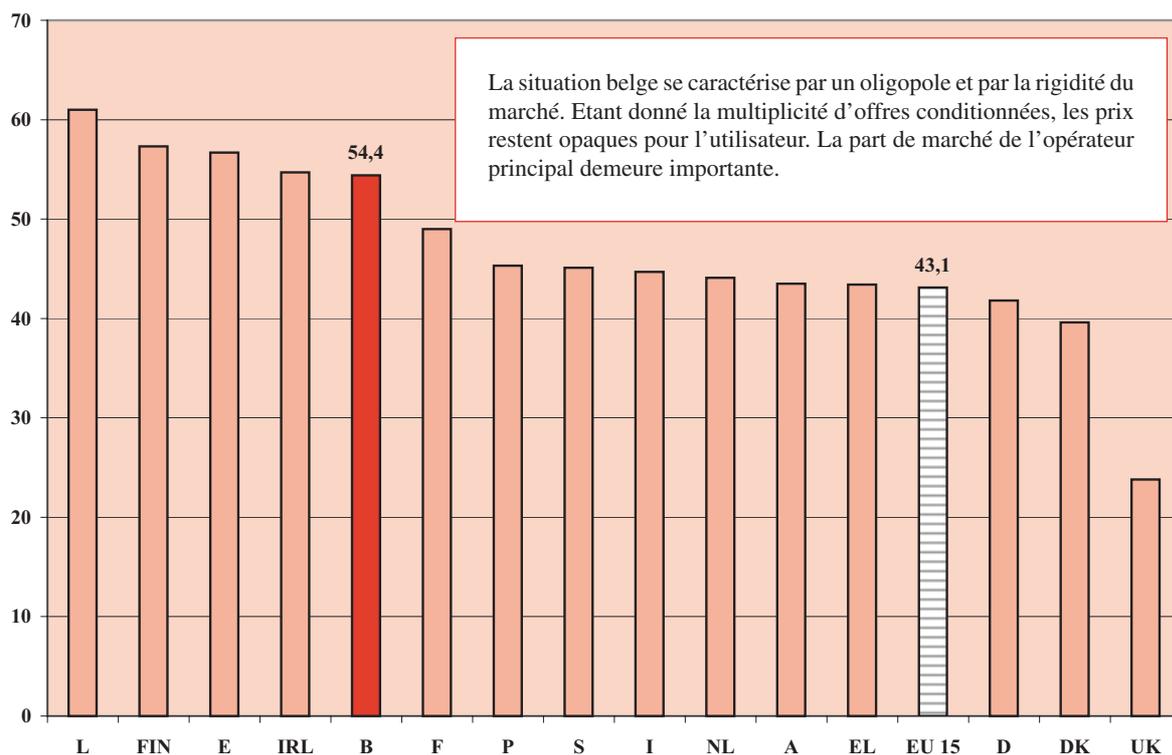
Graphique 90. Part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes-appels internationaux en 2001

(en % du marché total)



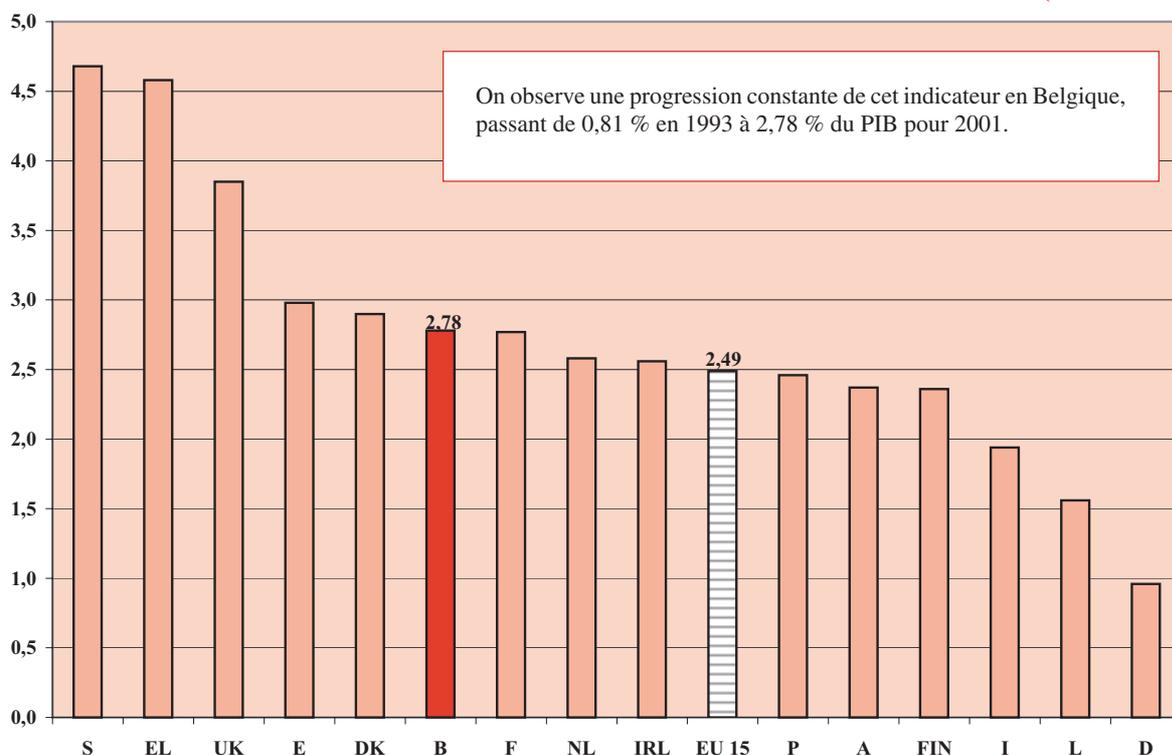
Source : Eurostat.

Graphique 91. Part de marché de l'opérateur principal dans les télécommunications mobiles en 2002 (en % du marché total)



Source : Eurostat.

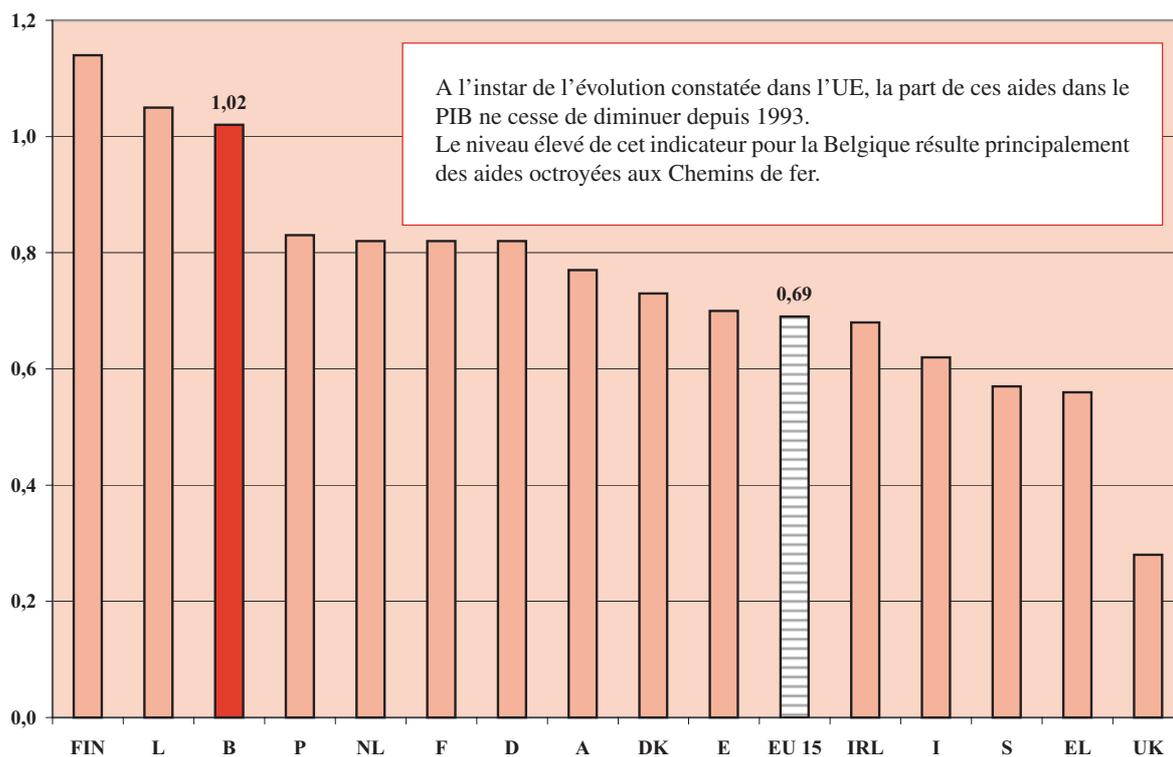
Graphique 92. Marchés publics – Valeur des marchés passés selon la procédure ouverte en 2001 (en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 93. Aides d'Etat sectorielles et ad hoc en 2000

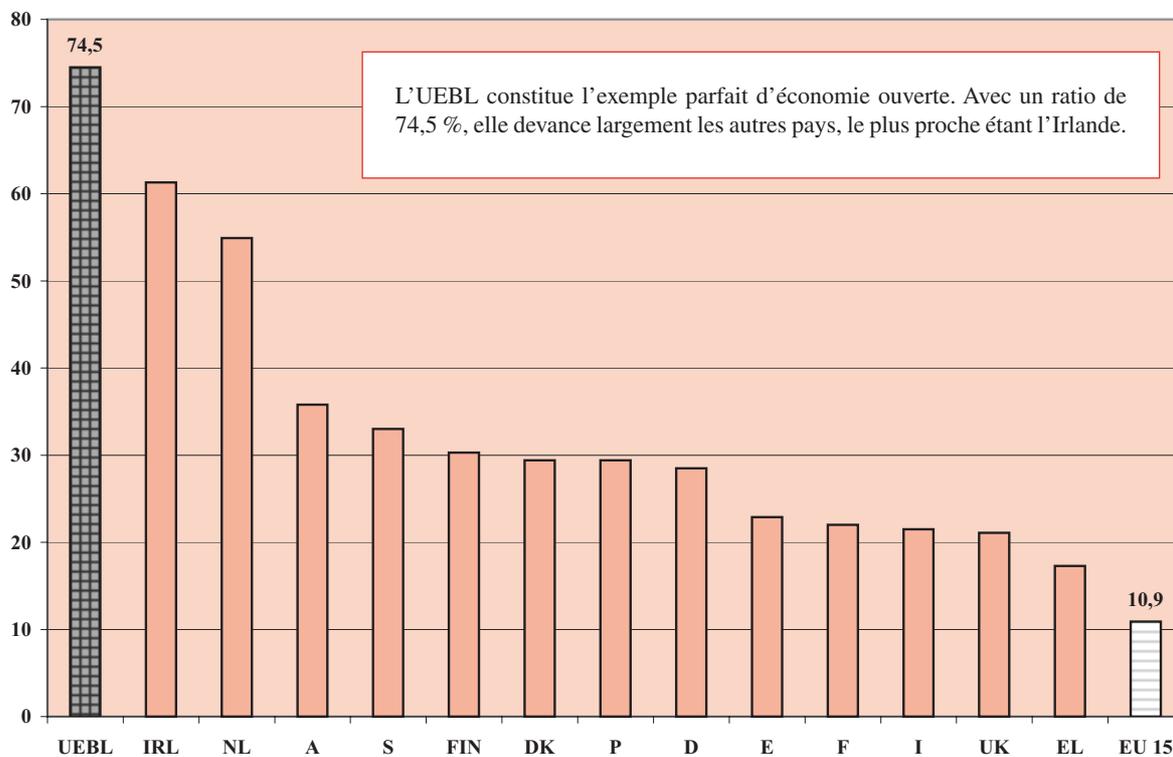
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 94. Intégration du commerce de biens : valeur moyenne des exportations et importations des biens en 2001

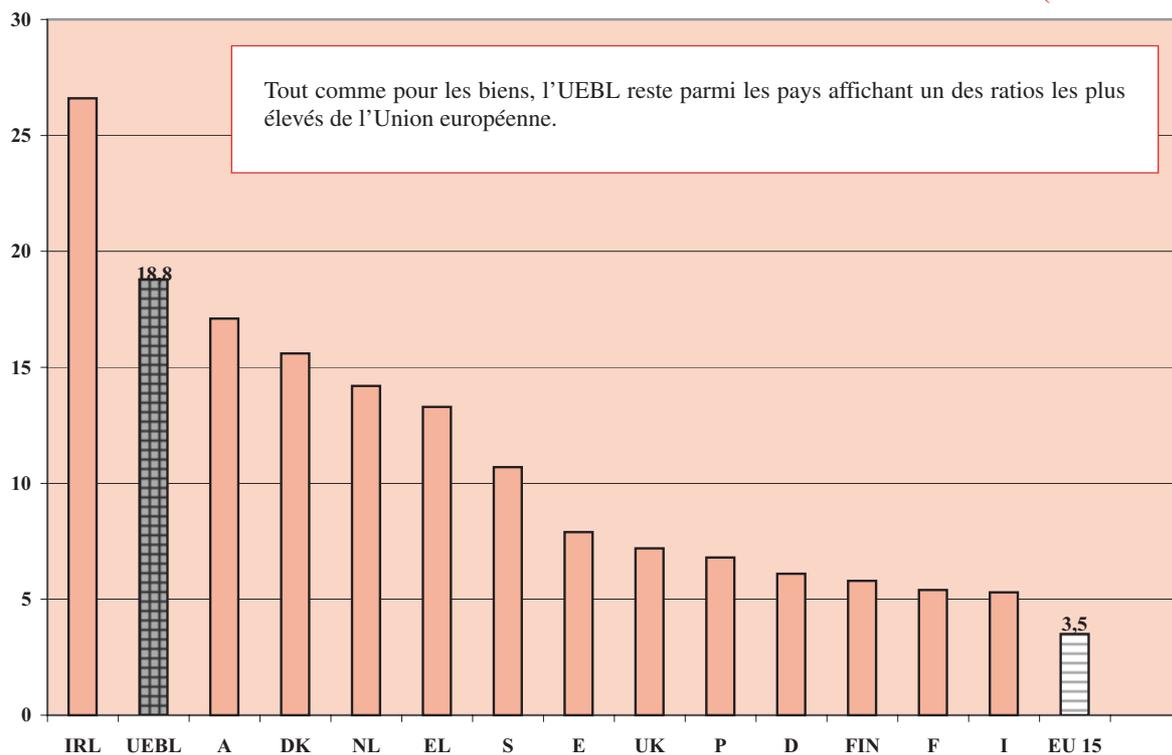
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 95. Intégration du commerce des services : valeur moyenne des exportations et importation de services en 2001

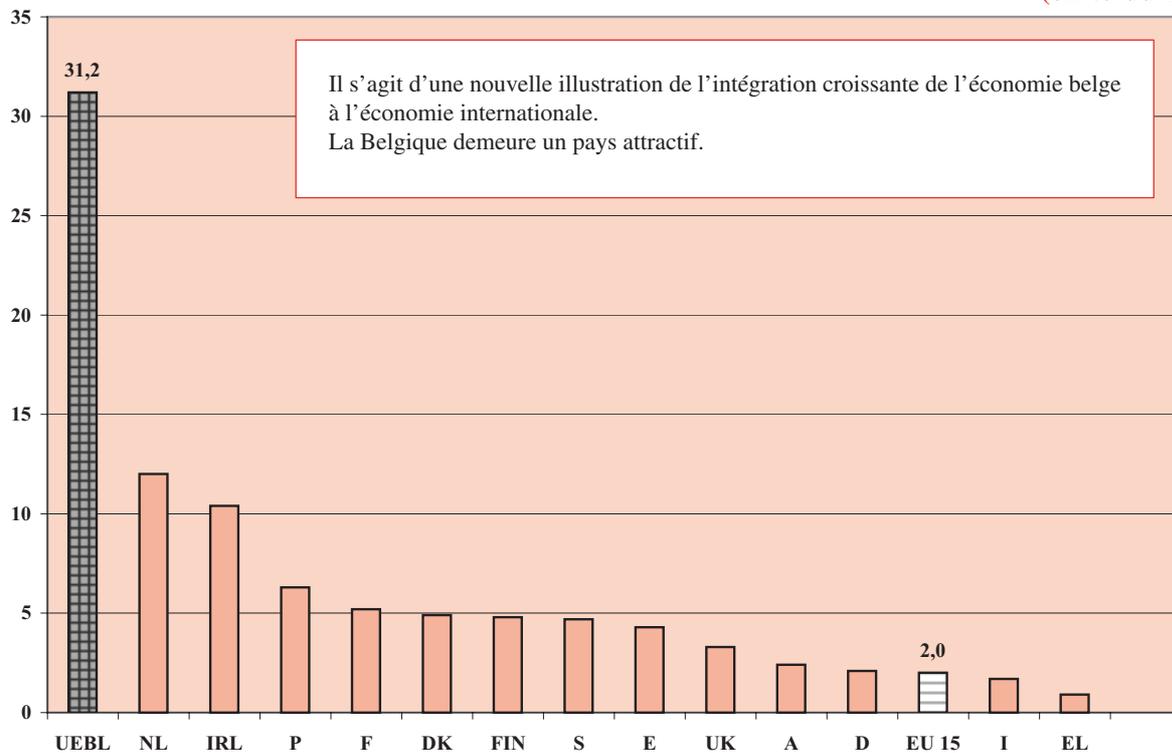
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 96. Intégration des investissements directs à l'étranger -valeur moyenne des investissements directs étrangers sortants et entrants en 2001

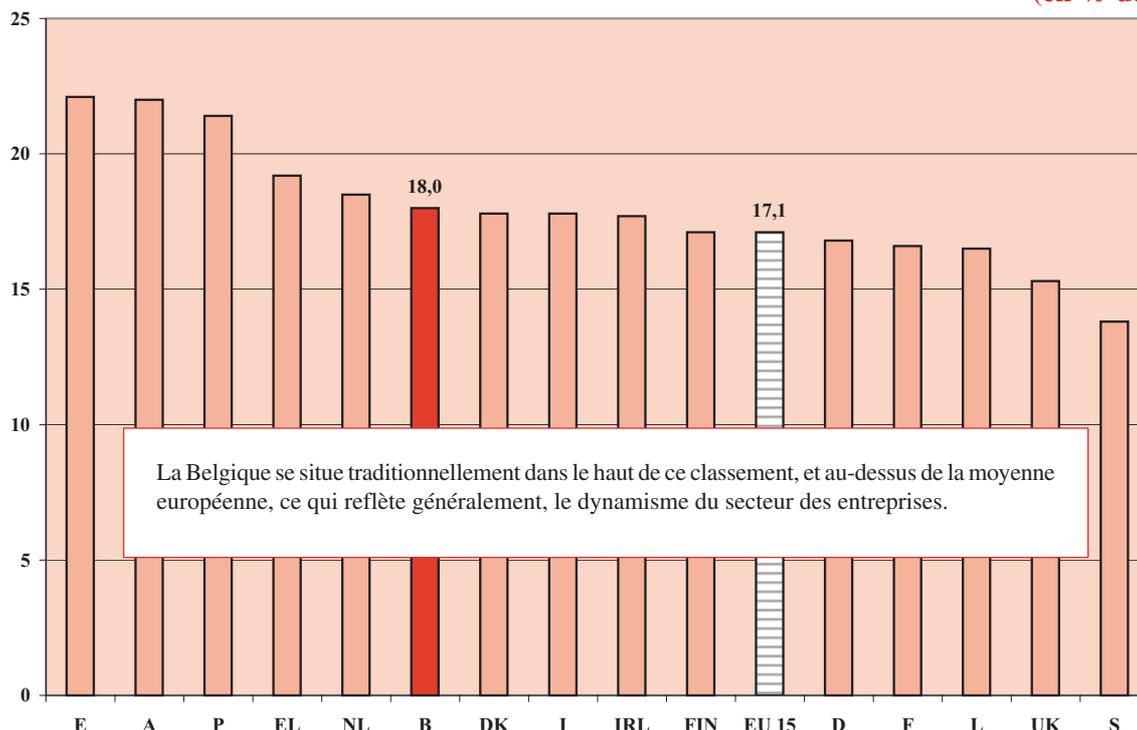
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 97. Investissements dans les entreprises - formation brute de capital fixe par le secteur privé en 2002*

(en % du PIB)

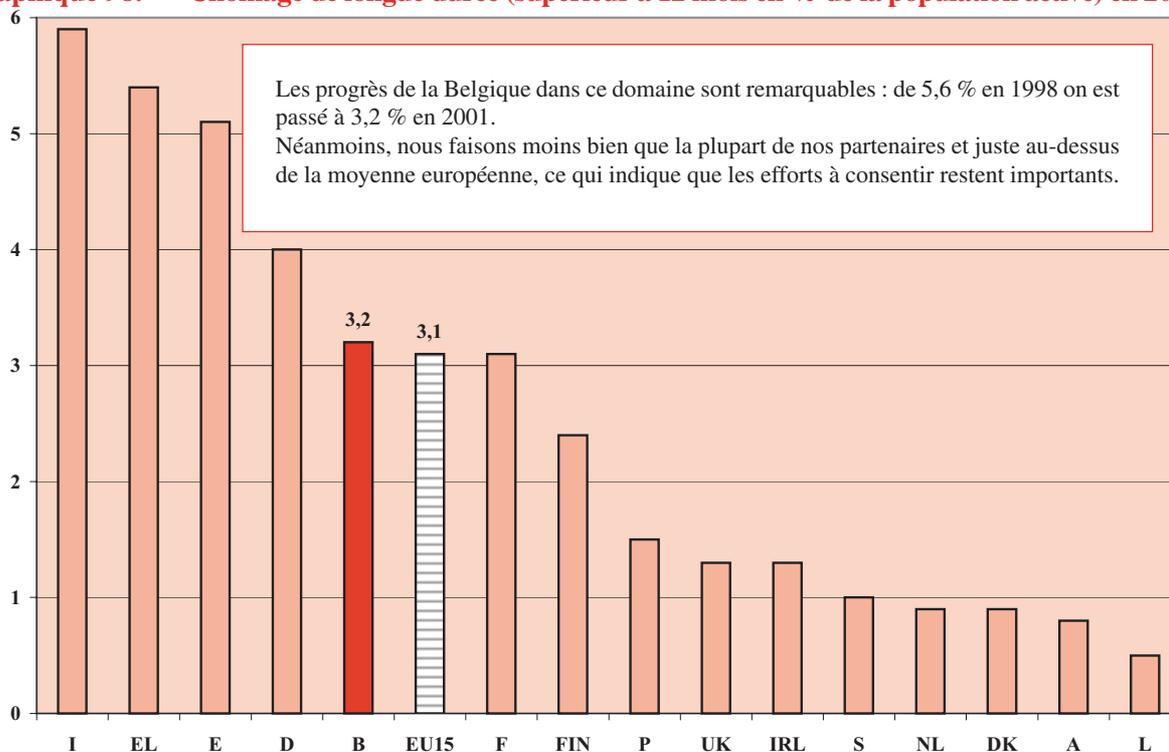


La Belgique se situe traditionnellement dans le haut de ce classement, et au-dessus de la moyenne européenne, ce qui reflète généralement, le dynamisme du secteur des entreprises.

* Pour l'Autriche (A), les Pays-Bas (NL) et le Royaume-Uni (UK), les données se rapportent à l'année 2001.
Source : Eurostat.

III.13.5 Cohésion sociale

Graphique 98. Chômage de longue durée (supérieur à 12 mois en % de la population active) en 2001*

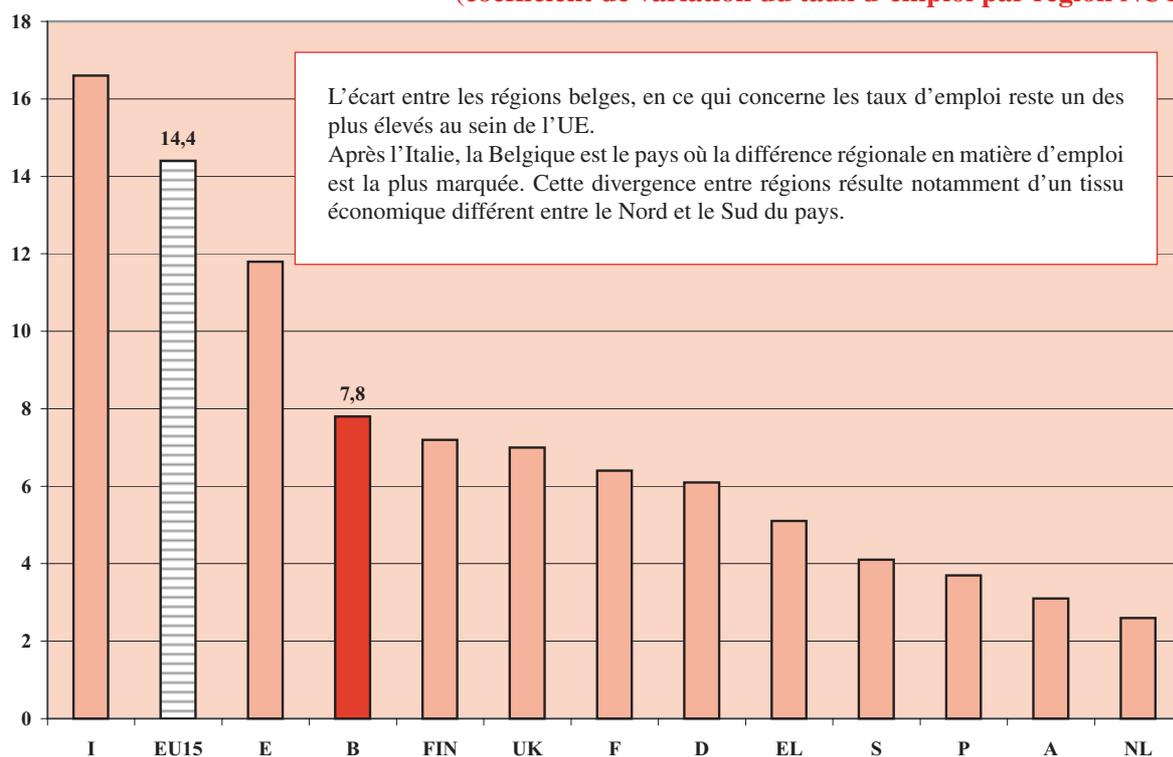


Les progrès de la Belgique dans ce domaine sont remarquables : de 5,6 % en 1998 on est passé à 3,2 % en 2001. Néanmoins, nous faisons moins bien que la plupart de nos partenaires et juste au-dessus de la moyenne européenne, ce qui indique que les efforts à consentir restent importants.

* Pour l'Allemagne (D) et le Luxembourg (L), les données se rapportent à l'année 2000.

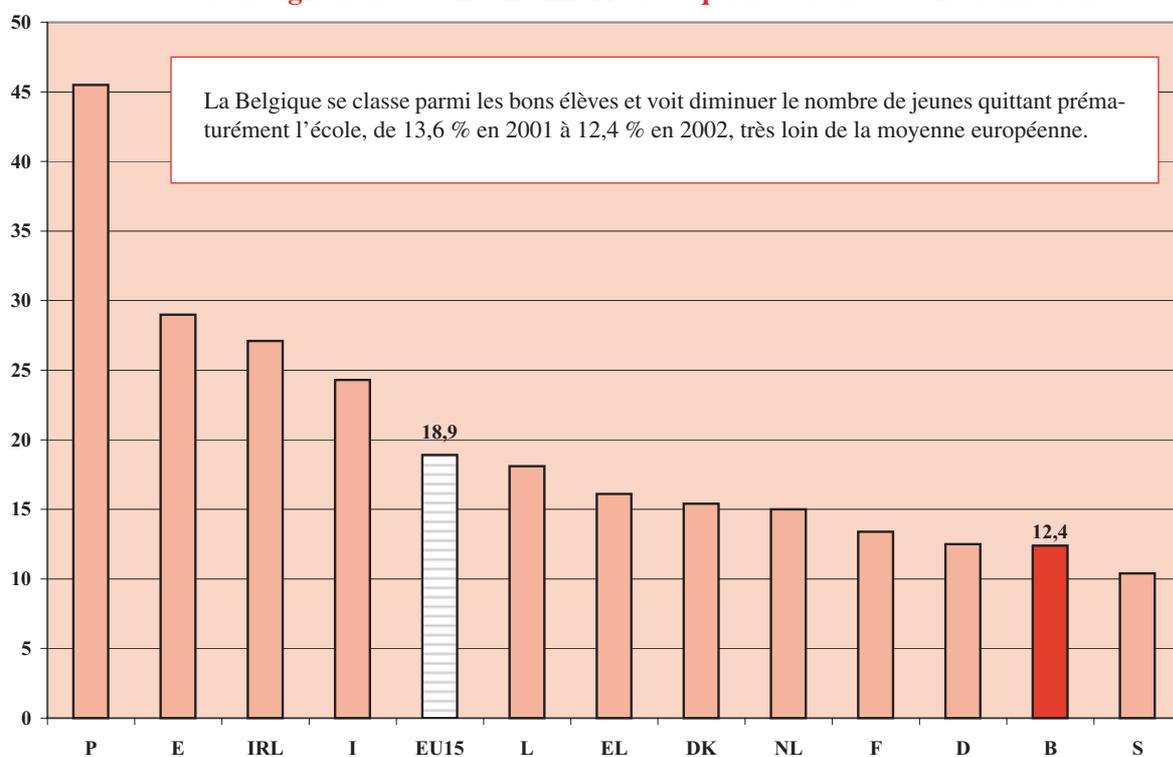
Source : Eurostat.

Graphique 99. Dispersion des taux d'emploi régionaux – total – en 2001
(coefficient de variation du taux d'emploi par région NUTS2)



Source : Eurostat.

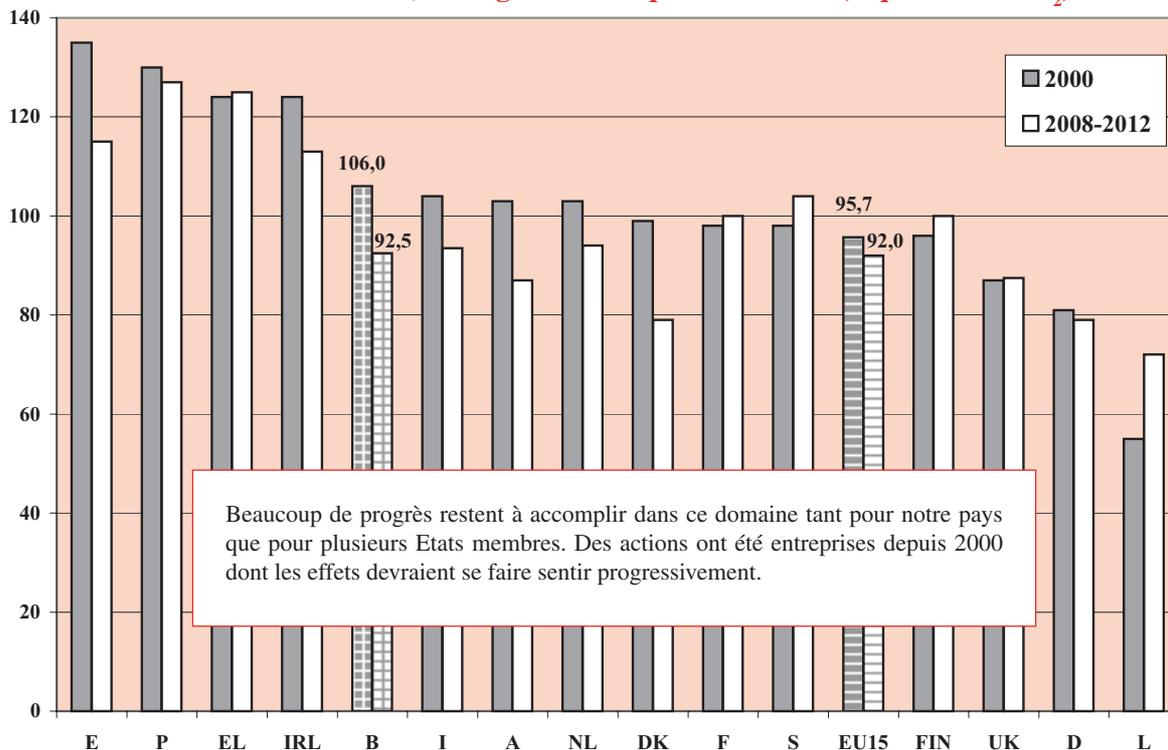
Graphique 100. Jeunes quittant prématurément l'école en 2002
(proportion des personnes de 18-24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et qui ne suivent aucune formation ou étude)



Source : Eurostat.

III.13.6 Environnement

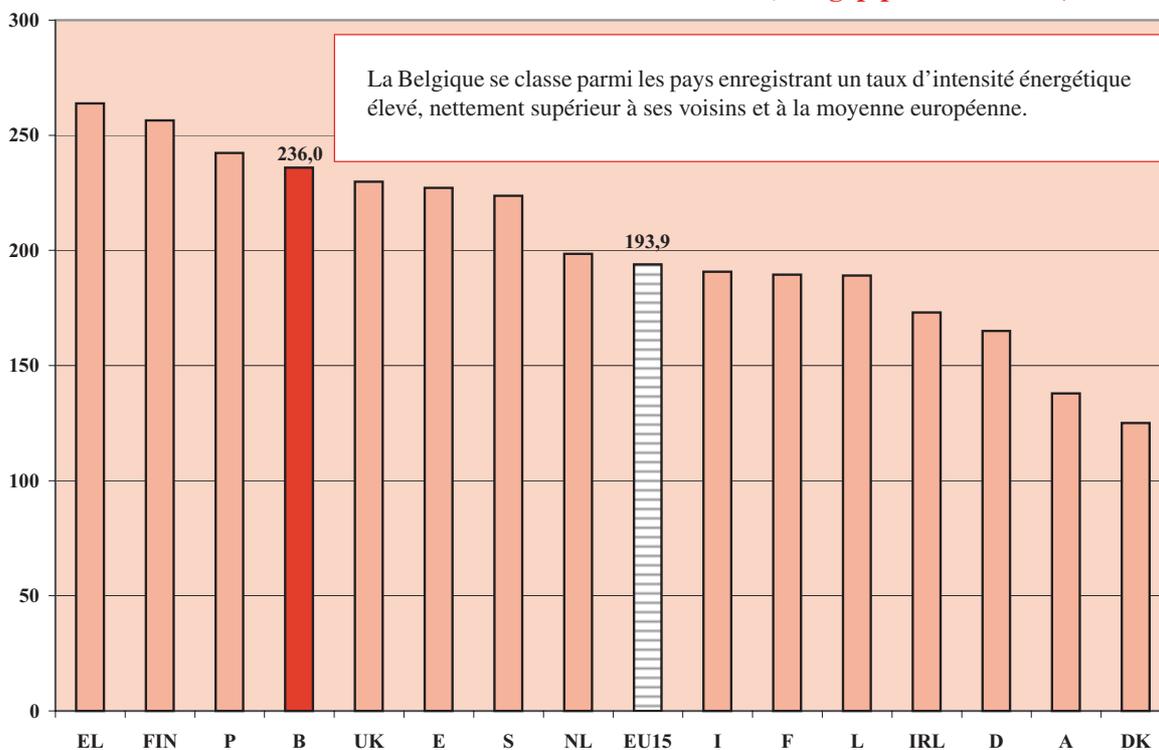
Graphique 101. Total des émissions de gaz à effet de serre
(en rouge les cibles pour 2008-2012, équivalents CO₂, 1990 = 100)



Source : Eurostat.

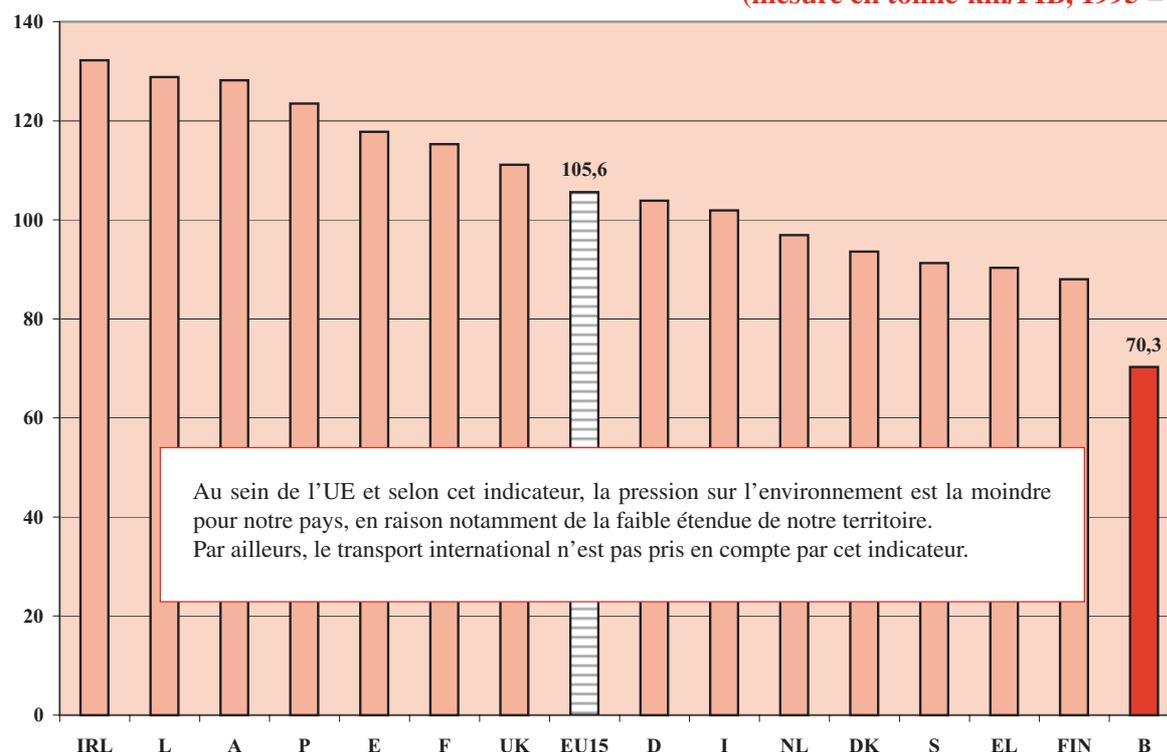
Graphique 102. Intensité énergétique de l'économie : consommation intérieure brute d'énergie divisée par le PIB

(en kgep par 1000 Euro, 1995 = 100)



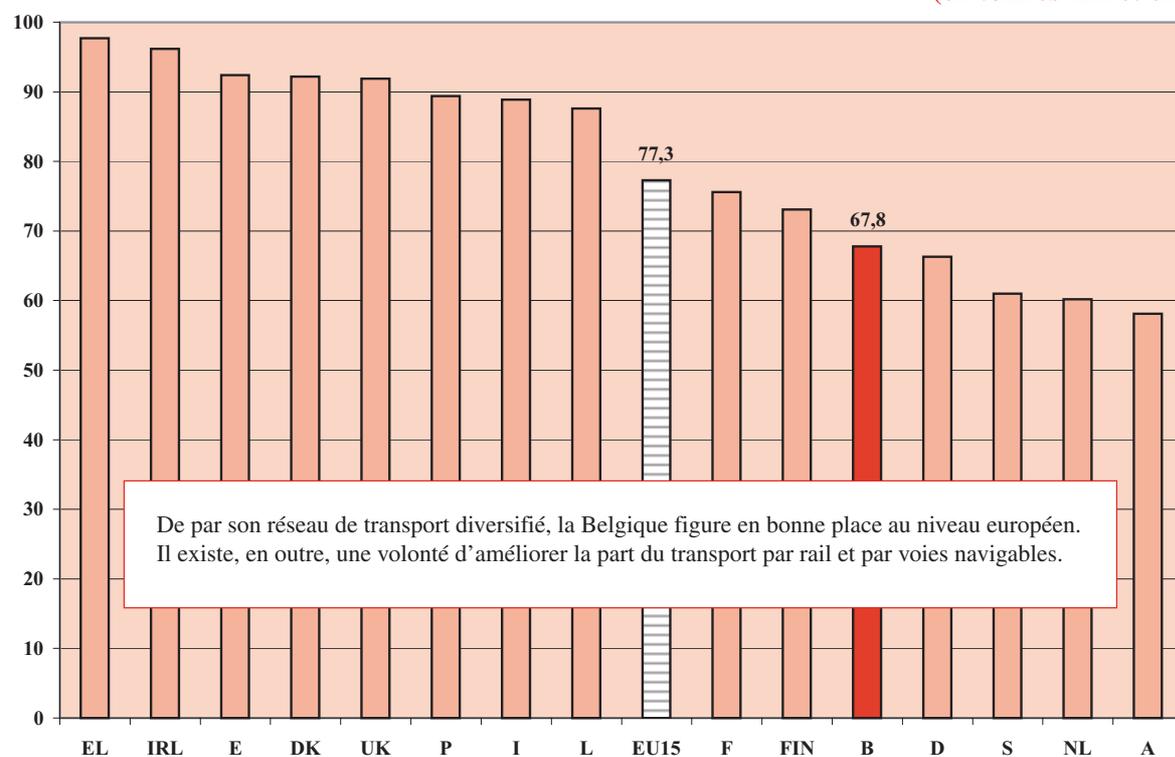
Source : Eurostat.

Graphique 103. Indice de volume du transport intérieur de fret par rapport au PIB en 2000
(mesuré en tonne-km/PIB, 1995 = 100)



Source : Eurostat.

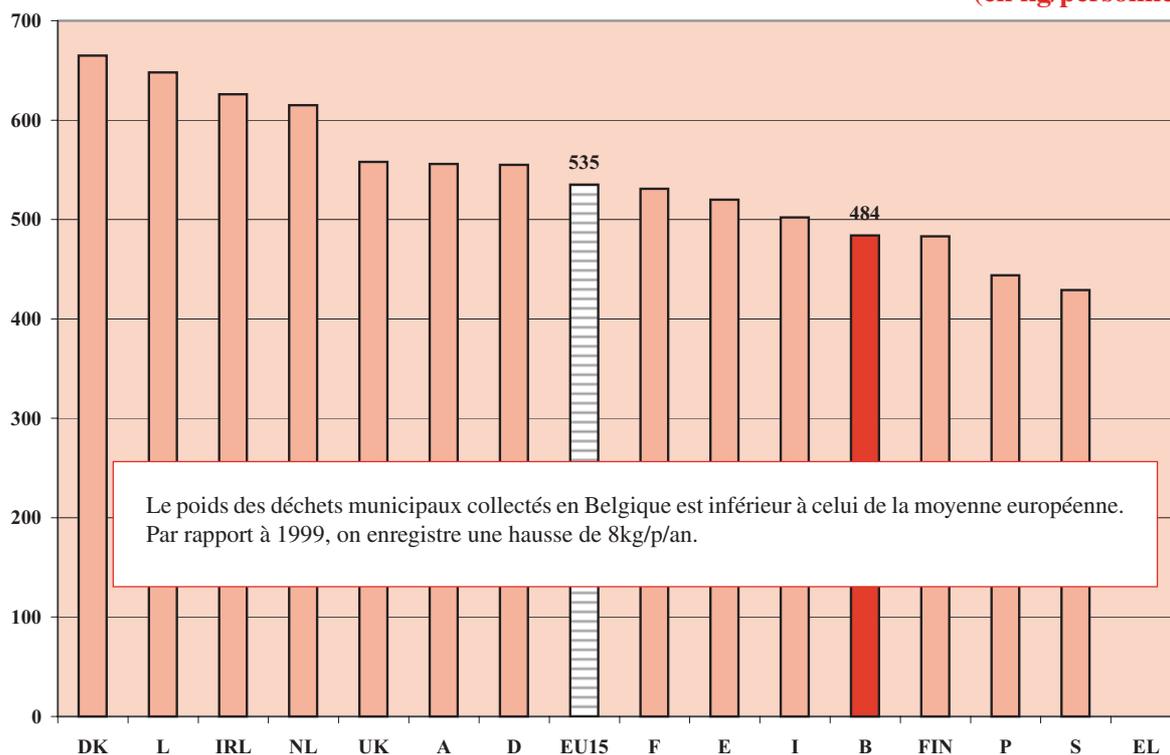
Graphique 104. Part du transport de fret routier dans le transport de fret intérieur total (route, rail et voies navigables) en 2000
(en tonnes-km et en %)



Source : Eurostat.

Graphique 105. Déchets municipaux collectés en 2000*

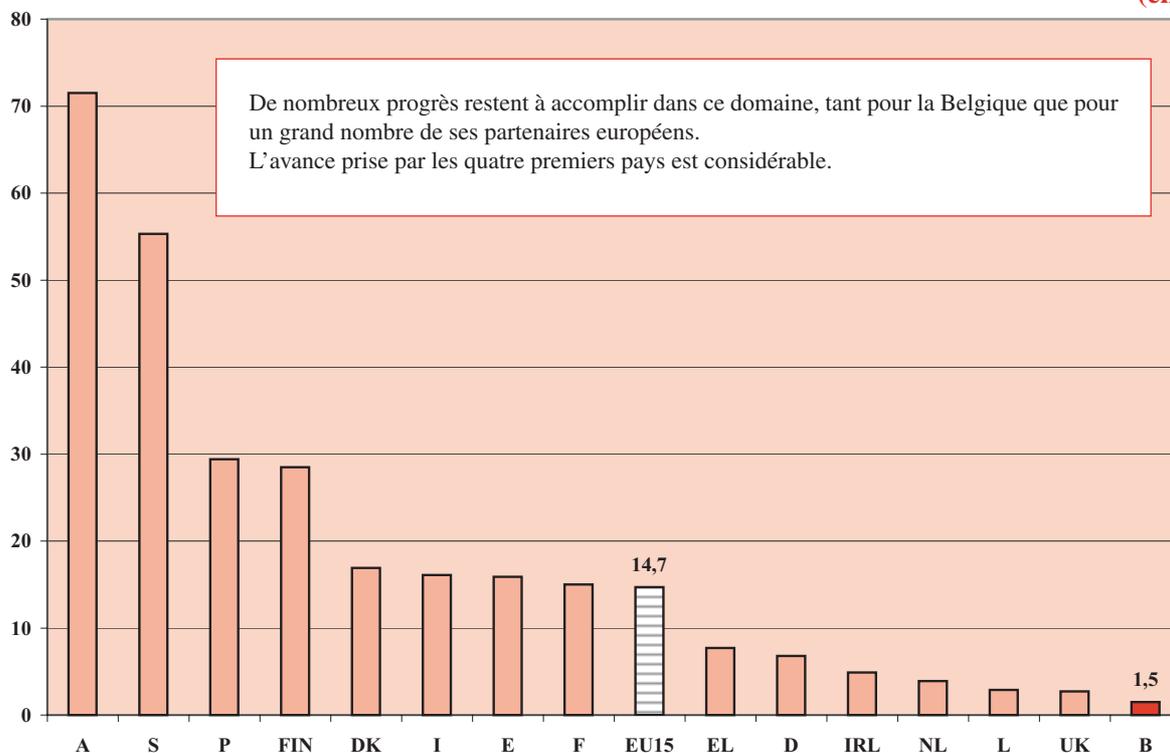
(en kg/personne/an)



* Pour le Luxembourg (L), le Royaume-Uni (UK) et l'Autriche (A), les données se rapportent à l'année 1999.
Source : Eurostat.

Graphique 106. Part des énergies renouvelables - électricité produite à partir des énergies renouvelables par rapport à la consommation totale d'électricité en 2000

(en %)



Source : Eurostat.